Enquête Démographique et de Santé

Manuel de l’enquêtrice et de l’enquêteur

ICF

**Rockville, Maryland**

**février 2019**

Le Programme DHS est un projet d’une durée de cinq ans dont l’objectif est d’assister les organismes gouvernementaux et privés à collecter et à analyser les données nécessaires pour planifier, suivre et évaluer les programmes dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition. Le Programme DHS est financé par l’Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Le projet, réalisé par ICF, basé à Rockville, Maryland USA s’est associé à divers organismes tels que *Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health/Center for Communication Programs, the Program for Appropriate Technology in Health (PATH), Avenir Health, Vysnova Partners, Blue Raster, EnCompass et Kimetrica*.

Les objectifs principaux du Programme DHS sont : 1) fournir des informations de qualité par la collecte, l’analyse et l’évaluation appropriée des données; 2) améliorer la coordination et le partenariat dans la collecte des données au niveau international et au niveau du pays ; 3) développer, dans les pays qui participent au projet, les capacités et les ressources nécessaires à la réalisation d'enquêtes démographiques et de santé 4) améliorer les outils de collecte et d’analyse ainsi que les méthodologies; et 5) améliorer la diffusion et l’utilisation des données.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le Programme DHS, contactez ICF, 530 Gaither Road, Suite 500, Rockville, MD 20850, USA; Téléphone: +1.301-407-6500, Fax: +1.301-407-6501, E-mail: info@dhsprogram.com, Internet: http://www.dhsprogram.com.

Citation recommandée :

ICF. 2019. Manuel de l’enquêtrice et de l’enquêteur pour les Enquêtes Démographiques et de Santé. Rockville, Maryland, U.S.A : ICF

TABLE DES MATIÈRES

[I. INTRODUCTION 1](#_Toc481419587)

[A. Objectifs de l’enquête 2](#_Toc481419588)

[B. Échantillon dans les DHS 2](#_Toc481419589)

[C. Organisation de l’enquête 3](#_Toc481419590)

[D. Questionnaires 3](#_Toc481419591)

[E. Rôle de l’enquêtrice/enquêteur 4](#_Toc481419592)

[F. Formation des enquêtrices/enquêteurs 5](#_Toc481419593)

[G. Supervision des enquêtrices/enquêteurs 6](#_Toc481419594)

[H. Règlements de DHS 6](#_Toc481419595)

[I. Harcèlement sexuel 7](#_Toc481419596)

[II. COMMENT CONDUIRE UNE INTERVIEW 8](#_Toc481419597)

[A. Comment établir de bons rapports avec l’enquêtée/enquêté 8](#_Toc481419598)

[1. Faites dès le début une bonne impression 8](#_Toc481419599)

[2. Demandez le consentement de l’enquêtée/enquêté pour l’interview 8](#_Toc481419600)

[3. Ayez toujours une approche positive 8](#_Toc481419601)

[4. Assurez l’enquêté du caractère confidentiel des réponses 9](#_Toc481419602)

[5. Répondez franchement aux questions de l’enquêtée/enquêté 9](#_Toc481419603)

[6. Interviewez l’enquêtée/enquêté en particulier 9](#_Toc481419604)

[B. Conseils pour conduire l’interview 10](#_Toc481419605)

[1. Soyez neutre pendant toute l’interview 10](#_Toc481419606)

[2. Ne suggérez jamais les réponses aux enquêtés 10](#_Toc481419607)

[3. Ne changez pas la formulation ou la séquence des questions 10](#_Toc481419608)

[4. Faites preuve de tact avec les enquêtés qui hésitent 10](#_Toc481419609)

[5. N'ayez pas d'idées préconçues 11](#_Toc481419610)

[6. Ne précipitez pas l'interview 11](#_Toc481419611)

[C. Langue de l’interview 11](#_Toc481419612)

[III. PROCÉDURES DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN 12](#_Toc481419613)

[A. Activités préparatoires et feuilles d’affectation 12](#_Toc481419614)

[1. Affectation du travail et remplissage de la feuille d’affectation de l’enquêtrice/enquêteur. 12](#_Toc481419615)

[2. Planning des visites de rappel. 14](#_Toc481419616)

[3. Les questionnaires doivent demeurer confidentiels. 15](#_Toc481419617)

[4. Fournitures et documents nécessaires pour le travail de terrain. 15](#_Toc481419618)

[B. Contacter les ménages et les personnes éligibles 15](#_Toc481419619)

[1. Localisation des ménages de l’échantillon 15](#_Toc481419620)

[2. Difficultés pour entrer en contact avec le ménage 16](#_Toc481419621)

[3. Identification des enquêtées/enquêtés éligibles 17](#_Toc481419622)

[4. Difficultés pour obtenir des interviews individuelles 18](#_Toc481419623)

[D. Retour des tâches attribuées 19](#_Toc481419624)

[E. Qualité des données 19](#_Toc481419625)

[F. Directives concernant les questions sur les médias sociaux 19](#_Toc481419626)

[IV. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE 21](#_Toc481419627)

[A. Poser les questions 21](#_Toc481419628)

[B. Enregistrer les réponses 22](#_Toc481419629)

[C. Corriger les erreurs 25](#_Toc481419630)

[D. Suivre les instructions 25](#_Toc481419631)

[V. QUESTIONNAIRE MÉNAGE 27](#_Toc481419632)

[A. Identification du ménage sur la page de couverture 27](#_Toc481419633)

[B. Remplissage du questionnaire Ménage 27](#_Toc481419634)

[VI. QUESTIONNAIRE FEMME 55](#_Toc481419635)

[A. Page de couverture 55](#_Toc481419636)

[B. Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées 55](#_Toc481419637)

[C. Section 2 : Reproduction 64](#_Toc481419638)

[D. Section 3 : Contraception 76](#_Toc481419639)

[E. Section 4 : Grossesse et soins postnatals 86](#_Toc481419640)

[F. Section 5: Vaccination de l’enfant, santé et nutrition 95](#_Toc481419641)

[G. Section 6. Santé de l’enfant et état nutritionnel 100](#_Toc481419642)

[H. Section 7 : Mariage/union et activité sexuelle 107](#_Toc481419643)

[I. Section 8 : Préférences en matière de fécondité 112](#_Toc481419644)

[J. Section 9: Caractéristiques du conjoint et travail de la femme 116](#_Toc481419645)

[K. Section 10 : VIH/SIDA 119](#_Toc481419646)

[L. Section 11 : Autres problèmes de santé 124](#_Toc481419647)

[M. Observations de l’enquêtrice 126](#_Toc481419648)

[N. Calendrier 126](#_Toc481419649)

[VII. QUESTIONNAIRE HOMME 144](#_Toc481419650)

[A. Section 1: Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés 145](#_Toc481419651)

[B. Section 2 : Reproduction 145](#_Toc481419652)

[C. Section 3 : Contraception 146](#_Toc481419653)

[D. Section 4 : Mariage et activité sexuelle 146](#_Toc481419654)

[E. Section 5 : Préférences en matière de fécondité 148](#_Toc481419655)

[F. Section 6 : Emploi et Genre 148](#_Toc481419656)

[G. Section 7 : VIH/sida 148](#_Toc481419657)

[H. Section 8 : Autres problèmes de santé 148](#_Toc481419658)

I. INTRODUCTION

L’Enquête Démographique et de Santé du [PAYS ET DATE] est une enquête nationale par sondage conçue pour fournir des informations sur la population, dans des domaines aussi divers que la planification familiale, la santé maternelle et infantile mais aussi la survie de l’enfant, le VIH/sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), la santé reproductive et l’état nutritionnel de la population au [PAYS]. L'enquête DHS consistera à interviewer des femmes et des hommes de [15-49 ans], sélectionnés au hasard. On posera à ces enquêtés/enquêtées des questions sur leurs caractéristiques sociodémographiques, sur les enfants qu’ils ont eus au cours de leur vie, mais aussi sur leur connaissance et utilisation des méthodes de planification familiale, sur la santé de leurs enfants, leur connaissance du VIH/sida et des Infections Sexuellement Transmissibles ainsi que sur d'autres caractéristiques qui pourront être utiles aux responsables et aux administrateurs des secteurs de la santé et de la planification familiale

Vous allez être formés comme enquêtrice/enquêteur pour l’enquête DHS. Après le stage de formation qui durera environ quatre semaines, les enquêtrices/enquêteurs sélectionnés travailleront en équipes et se rendront dans différentes zones du pays pour enquêter les ménages, les femmes et les hommes[[1]](#footnote-1) dans ces ménages : c’est ce que l’on appelle le travail sur le terrain. En fonction des zones assignées à votre équipe et de la qualité de votre travail, vous travaillerez à l’enquête DHS [DATE ET PAYS] pour une durée [NOMBRE DE MOIS]. Cependant, pour participer à la formation, nous avons recruté plus d’enquêtrices/enquêteurs que nécessaire et, à la fin de la formation, nous sélectionnerons les plus qualifié(e)s d'entre vous pour travailler comme enquêtrices/enquêteurs. Celles et ceux qui ne seront pas sélectionnés pourront éventuellement être retenus comme remplaçante/remplaçant ou comme agent de saisie.

Pendant la formation, vous recevrez des cours sur la façon de remplir correctement les questionnaires. Vous conduirez également des interviews pratiques avec d'autres personnes en formation et avec des personnes extérieures. Vous passerez, de manière périodique, des tests et les questionnaires que vous remplirez seront corrigés pour vérifier s'ils sont complets et exacts.

Vous devez étudier ce manuel et apprendre son contenu : cela réduira ainsi le temps nécessaire pour la formation et améliorera vos chances d'être sélectionné pour être enquêtrice ou enquêteur.

A. Objectifs de l’enquête

L'enquête DHS réalisée au [PAYS] fait partie du programme mondial d'enquêtes, le Programme international DHS, qui a pour but de :

• Fournir une assistance aux pays pour réaliser des enquêtes ménages par sondage pour suivre, de manière périodique, les changements dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition.

• Fournir une base de données internationales qui peuvent être utilisées par des chercheurs dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition.

Dans le cadre du Programme international DHS, les enquêtes sont réalisées en Afrique, en Amérique Latine, ainsi que dans les Caraïbes, en Asie, en Europe de l’Est et au Moyen Orient. Les données collectées au cours de ces enquêtes sont utilisées pour mieux comprendre les problèmes qui se posent dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition dans les pays enquêtés.

B. Échantillon dans les DHS

Il y a plusieurs moyens de recueillir des informations sur la population. Un des moyens consiste à contacter chaque personne ou presque chaque personne et à lui poser des questions sur les sujets que l'on souhaite étudier. Interroger tout le monde s'appelle une énumération complète, et un recensement national est un bon exemple de ce type de collecte d’informations. C'est un moyen très coûteux parce que cela exige un grand nombre d'enquêteurs pour contacter toute la population. Cependant, dans le cas d’un recensement national, il est indispensable d’effectuer une énumération complète, en dépit du coût élevé.

Une autre façon de recueillir des informations consiste à mener une enquête par sondage. Quand il n'est pas nécessaire de connaître exactement les effectifs totaux, l'enquête par sondage permet de recueillir des informations sur les gens de façon beaucoup plus rapide et moins coûteuse. Le procédé d’échantillonnage permet de collecter des données sur un petit nombre de personnes et d’en tirer des conclusions valides pour tout le pays.

L'exactitude d'une enquête par sondage dépend, entre autres, de la taille de l'échantillon. Le nombre exact de personnes qui doivent être interviewées pour une enquête est déterminé par des méthodes statistiques dont on ne discutera pas au cours de cette formation. Cependant, il faut que vous sachiez que la taille de l'échantillon de l’enquête reflète le nombre d’interviews qui sont nécessaires pour fournir une image exacte de la situation de la population, de son état de santé et de son état nutritionnel au [PAYS]. Par conséquent, dans une enquête, il est indispensable que les agents de terrain fassent de leur mieux pour compléter toutes les interviews attribuées de façon à ce que le nombre correct de personnes soit inclus dans l'enquête.

L'exactitude d'une enquête par sondage dépend également d'un autre facteur important qui est l'absence de biais qui affecterait les proportions trouvées dans l'échantillon. Pour éviter que les résultats ne soient biaisés, la sélection des personnes comprises dans l'échantillon doit se faire absolument au hasard. Cela signifie que chaque personne de la population entière à étudier a la même chance d'être sélectionnée dans l'échantillon. C'est pourquoi il est si important de faire des visites de retour pour enquêter les personnes qui ne sont pas présentes à la maison parce qu'elles peuvent être différentes des personnes qui restent à la maison. Par exemple, il se peut que les femmes qui n'ont pas d'enfants aient plus de chances de travailler hors de chez elles et si on ne revient pas pour les enquêter, on peut biaiser les estimations de fécondité.

Pour l’enquête DHS au [PAYS], l’échantillon est composé de [NOMBRE] grappes (petites zones définies géographiquement) dans tout le pays. Dans chacune de ces grappes, on a récemment listé ou énuméré les ménages. À partir de la liste de ménages établie dans chaque grappe, un échantillon de ménages a été ensuite sélectionné scientifiquement pour être inclus dans l'échantillon de l’enquête DHS [PAYS]. Chacun de ces ménages sera visité et les informations sur le ménage seront collectées à l'aide d'un Questionnaire Ménage. Dans ces ménages, les femmes et les hommes seront interviewés au moyen d’un Questionnaire Individuel. Les femmes de 15-49 ans seront interviewées en utilisant le Questionnaire Individuel Femme. Les hommes de [15-49] ans seront interviewés en utilisant le Questionnaire Individuel Homme. On s'attend à enquêter environ [NOMBRE] femmes et [NOMBRE] hommes au cours de cette enquête. L'étude du comportement et des attitudes de ces femmes et hommes en matière de fécondité, de santé et de planification familiale rendra compte des comportements et attitudes de toutes les femmes et de tous les hommes du [PAYS].

C. Organisation de l’enquête

L’enquête DHS au [PAYS] est réalisée à la demande de [NOM DE L’ORGANISME COMMANDITAIRE] à qui incombe la responsabilité principale de planifier l’enquête ainsi que l’analyse et la diffusion des résultats.

[L’AGENCE D’EXÉCUTION] (AE) de l’enquête est chargée de conduire l’enquête pour DHS [PAYS]. L’Agence d’Exécution est responsable de certaines phases de l’enquête, y compris la planification et la conduite des opérations de terrain, le processus de collecte des données ainsi que l’organisation de la rédaction et de la diffusion des rapports. De plus, il incombera à l’AE la responsabilité de mettre à la disposition du personnel de l’enquête un bureau central et de veiller au bon déroulement des activités de collecte. Le personnel de l’AE sera responsable de la surveillance quotidienne des opérations techniques incluant le recrutement et la formation du personnel de terrain et du personnel chargé du traitement des données ainsi que de la supervision au bureau et sur le terrain.

Le financement de l’enquête [PAYS] sera assuré par [GOUVERNEMENT DU PAYS], l’USAID et [AUTRES DONATEURS]. Le personnel du Programme DHS fournira l’assistance technique durant toutes les phases de l’enquête.

Durant le travail sur le terrain [PAYS], vous travaillerez en équipe. Chaque équipe comprendra [NOMBRE] enquêtrices et [NOMBRE] enquêteurs, un chef d’équipe et un/une contrôleur/contrôleuse. Chaque équipe disposera d’un chauffeur. Chaque chef d’équipe sera responsable d’une équipe d’enquêteurs. Le chef d’équipe sera assisté dans son travail par le contrôleur de terrain qui sera responsable de l’équipe en l’absence du chef d’équipe. Les responsabilités particulières du chef d’équipe et du contrôleur sont décrites en détail dans le Manuel du Chef d’Équipe.

En outre, l’équipe comprendra [NOMBRE] de techniciens pour effectuer les tests biomarqueurs[[2]](#footnote-2). Ces personnes seront chargées des prélèvements sanguins sur les enquêtés éligibles pour le test d’anémie [et pour le prélèvement sanguin pour le test du VIH]. Ils seront aussi responsables de la prise des mesures anthropométriques des femmes, des hommes et des enfants éligibles. Le chef d’équipe et le/la contrôleur/contrôleuse qui auront reçu également une formation pour ces tests biomarqueurs pourront superviser les techniciens et les assister, si besoin est. Tous les enquêteurs/enquêtrices seront formés pour assister les techniciens pour la prise des mesures anthropométriques (mesure de la taille et du poids) des femmes de 15-[49] ans, des hommes de 15[49] ans et des enfants de 0-5 ans.

Au bureau central, une équipe de coordinateurs régionaux seront chargés de superviser les équipes de terrain. Ces coordinateurs s’assureront du bon déroulement du processus de collecte des données dans les grappes. Ils contrôleront la qualité des données et s’assureront de l’acheminement régulier des questionnaires complets et des prélèvements sanguins au bureau central. En outre, du personnel de saisie et de traitement des données seront aussi affectés au projet.

D. Questionnaires

Les ménages qui ont été sélectionnés scientifiquement pour être inclus dans l'échantillon de l’enquête DHS [PAYS] seront visités et enquêtés à l'aide du Questionnaire Ménage. Le Questionnaire Ménage comporte une page de couverture pour identifier le ménage et un tableau dans lequel vous établirez la liste de tous les membres du ménage et des visiteurs. Vous y inscrirez également des informations au sujet de chacune de ces personnes, comme le nom, le sexe, l'âge, le niveau d’instruction et l’état de survie des parents pour les enfants de moins de 18 ans. Le questionnaire Ménage permet aussi de collecter des informations sur les caractéristiques du logement telles que la provenance de l’eau de boisson consommée par les membres du ménage, sur le type de toilettes et de revêtement du sol, sur la possession par le ménage de certains biens durables ainsi que sur la possession de moustiquaires.

Le Questionnaire Ménage permet à l’enquêtrice/enquêteur d’identifier les femmes et les hommes qui sont éligibles pour être enquêtés à l’aide du questionnaire Individuel approprié. Toutes les femmes de 15-49 ans et tous les hommes de 15-[49] ans qui sont membres du ménage (ceux qui vivent habituellement dans le ménage) ou les visiteurs (ceux qui ne vivent pas habituellement dans le ménage mais qui y ont passé la nuit ayant précédé l’interview) sont éligibles pour être interviewés.

Le questionnaire Ménage permet aussi à l’enquêtrice/enquêteur d’identifier les femmes, les hommes et les enfants qui sont éligibles pour la prise des mesures anthropométriques et le test d’anémie [et du prélèvement sanguin pour le test du VIH). Les femmes de 15-49 ans, les hommes de 15-[49] ans et les enfants de 0-5 ans seront pesés et mesurés (en position debout ou couché) pour évaluer leur état nutritionnel. Dans ces mêmes groupes de populations, les femmes, les hommes et les enfants de plus de 6 mois sont éligibles pour le test d’anémie. [En outre, les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15[49] ans sont éligibles pour le prélèvement sanguin pour le test du VIH].

Après avoir identifié toutes les femmes éligibles dans un ménage, vous utiliserez le Questionnaire Individuel Femme pour interviewer les femmes que l’on vous aura désignées. Le Questionnaire Femme a pour objectif de collecter des informations sur les sujets suivants :

• Caractéristiques sociodémographiques

• Reproduction

• Planification familiale

• Soins de santé maternelle et allaitement

• Vaccination et santé des enfants

• État nutritionnel des enfants

• Union et activité sexuelle

• Préférences en matière de fécondité

• Caractéristiques du conjoint et emploi/activité de la femme

• VIH/sida et autres Infections Sexuellement Transmissibles

• Autres problèmes de santé

Après avoir identifié toutes les femmes éligibles dans un ménage, vous utiliserez le Questionnaire Individuel Femme pour interviewer les femmes que l’on vous aura désignées. Le Questionnaire Femme a pour objectif de collecter des informations sur les sujets suivants ::

• Caractéristiques sociodémographiques

• Reproduction

• Planification familiale

• Union et activité sexuelle

• Préférences en matière de fécondité

• Emploi et genre

• VIH/sida et autres Infections Sexuellement Transmissibles

• Autres problèmes de santé

E. Rôle de l’enquêtrice/enquêteur

L'enquêtrice/enquêteur occupe une position centrale dans l’enquête DHS puisque c'est elle/lui qui recueille les informations auprès des enquêtés/enquêtées. Par conséquent, le succès de cette enquête dépend de la qualité de leur travail.

En général, les responsabilités d'une enquêtrice/enquêteur seront les suivantes :

• Localiser les bâtiments et les ménages de l’échantillon et remplir le Questionnaire Ménage ;

• Identifier tous les enquêtés/enquêtées éligibles dans ces ménages.

• Interviewer tous les enquêtés éligibles dans les ménages en utilisant le Questionnaire Individuel Femme ou Homme ;

• Vérifier les interviews complétées pour s’assurer que toutes les questions ont été posées et que les réponses ont été enregistrées clairement et lisiblement ;

• Retourner dans les ménages pour enquêter les enquêtés qui n’ont pas pu être contactés lors des premières visites.

Ces tâches seront décrites de manière plus détaillée tout au long de ce manuel. En outre, un manuel consacré aux biomarqueurs présente les procédures de prélèvement de sang chez les adultes et les enfants.

F. Formation des enquêtrices/enquêteurs

Bien que certaines personnes soient plus habiles que d'autres pour mener des enquêtes, on peut devenir une bonne enquêtrice ou un bon enquêteur avec de l'expérience. Votre formation comprendra à la fois une formation en salle et des exercices pratiques. Avant chaque session de formation, vous devrez étudier soigneusement ce manuel avec le questionnaire, en notant toutes les questions auxquelles vous pensez. Posez à tout moment les questions qui vous viennent à l’esprit pour éviter de faire des erreurs pendant les interviews réelles. Les enquêtrices et enquêteurs peuvent mutuellement s'apprendre beaucoup de choses en posant des questions et en discutant des situations rencontrées dans la pratique et au cours des interviews réelles.

Chacun d’entre vous recevra le matériel suivant :

• Un questionnaire Ménage ;

• Le/les questionnaire (s) Individuel (s) ;

• Un questionnaire Biomarqueur ;

• Le manuel de l’enquêtrice/enquêteur ;

• Le manuel pour les biomarqueurs (pour ceux qui seront sélectionnés pour ces activités).

Il est indispensable que vous apportiez ce matériel chaque jour pendant la formation et pendant tout le travail sur le terrain.

Durant la formation, les sections du questionnaire, les questions et les instructions seront discutées en détail. En outre, vous verrez et écouterez des interviews de démonstration conduites devant vous comme exemples de procédures d'interview. Vous pratiquerez la lecture du questionnaire à haute voix devant une autre personne plusieurs fois afin que vous vous sentiez à l’aise dans la lecture des questions à haute voix. On vous demandera aussi de participer à des jeux de rôle au cours desquels vous jouerez le rôle d’enquêtrice/enquêteur avec une autre personne en formation.

La formation comprendra une partie au cours de laquelle vous pratiquerez des interviews sur le terrain, c’est-à-dire que vous irez réellement enquêter les membres d'un ménage ainsi que les femmes et les hommes éligibles. Durant cette phase, vous devrez vérifier et contrôler les questionnaires comme vous devrez le faire au moment des affectations réelles sur le terrain.

On vous fera passer des tests pour voir si vous faites des progrès pendant votre période de formation. À la fin de la formation, les enquêtrices/enquêteurs seront sélectionnés sur la base des résultats aux tests et des exercices pratiques sur le terrain.

Votre formation comme enquêtrice/enquêteur ne se termine pas avec la période formelle de formation. Chaque fois qu'une contrôleuse/contrôleur vous rencontrera pour discuter de votre travail sur le terrain, votre formation continuera. Ceci est particulièrement important pendant les premiers jours de travail sur le terrain. Quand vous rencontrerez des situations qui n'ont pas été envisagées durant la formation, il sera utile d’en discuter avec votre équipe. D'autres enquêtrices/enquêteurs peuvent rencontrer des problèmes semblables, vous pourrez donc tous profiter de vos expériences réciproques.

G. Supervision des enquêtrices/enquêteurs

La formation est un processus continu. L'observation et le contrôle du travail sur le terrain font partie du processus de formation et de collecte des données. Votre chef d'équipe et votre contrôleuse/contrôleur joueront des rôles très importants en poursuivant votre formation et en assurant la qualité des données des données DHS [PAYS] Ils vont :

• vérifier au hasard certaines des adresses sélectionnées pour l'enquête pour s'assurer que vous avez enquêté les ménages et les enquêtés corrects ;

• vérifier chaque questionnaire pour s'assurer qu'il est complet et que son contenu est cohérent ;

• observer certaines de vos interviews pour s’assurer que posez les questions comme elles doivent être posées et que vous enregistrez correctement les réponses ;

• rencontrer chaque membre de l'équipe quotidiennement afin de discuter des résultats et attribuer le travail futur ;

• vous aider à résoudre les problèmes que vous pourrez avoir pour trouver des ménages désignés, à comprendre le questionnaire ou bien à résoudre des problèmes que vous avez eus avec des enquêtés/enquêtées difficiles.

H. Règlements de DHS

**Le directeur de l'enquête peut licencier n'importe quelle enquêtrice ou n’importe quel enquêteur qui ne travaillerait pas au niveau nécessaire pour produire les données de haute qualité exigées pour faire de l’enquête DHS [PAYS] un succès.**

Pour que la quantité de travail soit équitablement répartie et le soutien équitablement partagé, les règlements d'enquête suivants ont été établis et seront appliqués en toutes circonstances :

1. À l'exception des maladies, quiconque sera absent du travail pendant une partie de la formation ou une partie du travail sur le terrain (qu'il s'agisse d'une journée entière ou d'une partie de la journée), sans approbation préalable de son superviseur, pourra être licencié de l'enquête.

2. La sélection des membres de l'équipe de l'enquête se fera selon les compétences; elle est basée sur la performance, la capacité, et les résultats aux tests durant la formation. Par conséquent, toute personne trouvée en train d'aider ou de recevoir de l'aide d'une autre personne pendant les tests sera licenciée.

3. Au cours de la formation et de la période de travail sur le terrain, vous représentez [AE], un organisme du gouvernement [PAYS]. Votre conduite doit être professionnelle et vous devez être aimable quand vous avez affaire au public. On doit toujours être conscient du fait qu'on ne peut faire ce travail qu'avec la bonne volonté et la coopération des gens qu'on enquête. Par conséquent, tout membre de l'équipe faisant preuve d'agressivité, de brusquerie, ou de manque de respect envers les personnes sur le terrain pourra être licencié de l'enquête.

4. Pour assurer la réussite de l'enquête, chaque équipe doit travailler en étroite collaboration, en partageant les difficultés, en coopérant et en se soutenant entre elles. On essayera de composer les équipes de façon à accroître la coopération et la bonne volonté de l'équipe. Cependant, n'importe quel membre d'une équipe qui, d'après le Directeur de Projet, a une influence perturbatrice sur l'équipe pourra être transféré dans une autre équipe ou pourra être licencié

5. Il est indispensable que les données recueillies pendant le travail sur le terrain soient à la fois exactes et valides. Pour contrôler les données inexactes ou invalides, des vérifications au hasard seront entreprises. On pourra licencier les enquêtrices/enquêteurs à tout moment, durant le travail sur le terrain, si leur performance ne permet pas de garantir les résultats de haute qualité exigés par cette enquête.

6. Les véhicules et l'essence ne sont fournis à l'enquête que pour l'utilisation officielle. Une personne qui utilise un véhicule pour une raison personnelle non autorisée sera licenciée de l'enquête.

7. Les données de l'enquête DHS [PAYS] sont confidentielles. **Vous ne devez en discuter avec personne, y compris vos collègues enquêteurs.** En aucune circonstance, l'information confidentielle ne doit être divulguée à des tiers. Vous ne devez jamais interviewer quelqu’un que vous connaissez dans l’enquête. Les personnes ne respectant pas ces règles, et donc la confiance des enquêtés/enquêtées, seront renvoyées.

I. Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel ne sera pas toléré durant le déroulement d’une enquête DHS. Est considéré comme du harcèlement sexuel tout comportement consistant à faire des avances sexuelles importunes, à solliciter des faveurs sexuelles ainsi que toute conduite qui se manifeste par des commentaires ou des actes qui ont pour but d’offenser et d’intimider une personne. Ce type de comportement peut affecter de manière négative la qualité du travail et provoquer chez certaines personnes le sentiment qu’elles doivent se plier à des avances non souhaitées ou à des demandes pour pouvoir garder leur travail. Le harcèlement sexuel peut être commis par un homme à l’encontre d’une femme, par une femme à l’encontre d’un homme ou entre deux individus de même sexe.

Pour éviter toute manifestation de harcèlement sexuel, il est conseillé que les personnes évitent tout contact physique non nécessaire et tout langage suggestif et maintienne, à tout moment, une atmosphère de travail.

Toute personne qui pense qu’il/elle a été la cible de harcèlement sexuel ou qui a été témoin d’un incident apparent de harcèlement sexuel doit immédiatement reporter cet incident à son superviseur ou à son chef d’équipe. L’Agence d’Exécution doit examiner la plainte et garder, dans la mesure du possible, l’enquête confidentielle. L’Agence d’Exécution doit prendre des actions pour prévenir et punir le harcèlement sexuel. Ces actions peuvent inclure des changements de lieux de travail, des réaffectations d’enquêteurs/enquêtrices ou de superviseurs dans des équipes différentes et d’autres mesures disciplinaires. Des représailles envers des personnes qui se sont plaintes de harcèlement sexuel seront aussi passibles de sanctions disciplinaires.

II. COMMENT CONDUIRE UNE INTERVIEW

Conduire une interview avec succès est un art et ne doit pas être considéré comme un procédé mécanique. Chaque interview est une nouvelle source d'informations, il faut donc la rendre intéressante et agréable. L'art d'enquêter se développe avec la pratique mais il existe certains principes de base que les enquêtrices/enquêteurs doivent suivre pour réussir. Dans cette section vous trouverez plusieurs directives générales pour vous apprendre comment établir de bons rapports avec les enquêtés et comment mener une interview réussie.

A. Comment établir de bons rapports avec l’enquêtée/enquêté

Le chef d’équipe attribuera à un enquêtrice/enquêteur la tâche d’établir le premier contact avec chaque ménage sélectionné pour l’enquête DHS [PAYS]. L'enquêté peut être n'importe quel membre compétent du ménage, âgé de 15 ans ou plus. Si, au moins, une personne éligible est identifiée dans le Questionnaire Ménage, l’enquêtrice/enquêteur continuera et complètera le Questionnaire Individuel ou laissera à un collègue le soin de procéder à l’interview si elle ou il n’est pas du même sexe que l’enquêté.

En tant qu’enquêtrice/enquêteur, votre première responsabilité consistera à établir un bon contact avec l’enquêtée/enquêté. Au début de l’interview, vous serez, vous et l’enquêté, des étrangers l’un pour l’autre. La première impression que l'enquêté aura de vous influera sur sa bonne volonté à coopérer à l'enquête. Assurez-vous que votre attitude est amicale quand vous vous présentez. Avant de commencer à travailler quelque part, votre chef d'équipe aura informé les autorités locales, qui informeront, à leur tour, les ménages sélectionnés dans la localité que vous allez venir les enquêter. On vous donnera également une lettre et une carte professionnelle qui attestera que vous travaillez pour [AE].

1. Faites dès le début une bonne impression

Quand vous abordez l'enquêtée/enquêté pour la première fois, faites de votre mieux pour la/le mettre à l'aise. Avec quelques paroles bien choisies, vous pouvez mettre l'enquêtée/enquêté dans un état d'esprit favorable pour l'interview. Commencez l'interview avec un sourire et en disant "Bonjour", puis présentez-vous.

2. Demandez le consentement de l’enquêtée/enquêté pour l’interview

Vous devez obtenir le consentement informé de l’enquêtée/enquêté pour sa participation à l’enquête avant de commencer l’interview. Des déclarations particulières figurent au début du Questionnaire Ménage et des Questionnaires Individuels dans lesquelles les objectifs de l’enquête sont expliqués. Dans ces déclarations, il est également spécifié que la participation à l’enquête est totalement volontaire et que tout enquêté a le droit de refuser de répondre aux questions ou de stopper l’interview à n’importe quel moment. Vous devez absolument lire la déclaration de consentement telle qu’elle est écrite avant de demander à l’enquêtée/enquêté de participer à une enquête Ménage ou une enquête Individuelle.

3. Ayez toujours une approche positive

N'adoptez un air d'excuses, n'utilisez pas des expressions telles que « Êtes-vous trop occupée/occupé? » Ce genre de questions risque d'entraîner un refus avant même de commencer.

4. Assurez l’enquêté du caractère confidentiel des réponses

Si l'enquêtée/enquêté hésite à répondre à l'interview ou demande à quoi serviront ces informations, expliquez-lui que les données que vous recueillez resteront confidentielles, qu'aucun nom d'individu ne sera utilisé en aucun cas et que tous les renseignements seront mis en commun pour rédiger un rapport.

En outre, vous ne devez jamais mentionner d'autres interviews ou montrer des questionnaires complétés à d'autres enquêtrices/enquêteurs, aux chefs d'équipe ou aux contrôleuses/contrôleurs devant un enquêté/une enquêtée ou toute autre personne.

5. Répondez franchement aux questions de l’enquêtée/enquêté

Avant d'accepter d'être interviewé, l'enquêtée/enquêté peut vous poser quelques questions concernant l'enquête ou la façon dont on l'a sélectionné pour être enquêté. Soyez directe et aimable quand vous répondez.

L'enquêtée/enquêté peut également s'inquiéter de la durée de l'interview. Dites aux femmes que d'habitude l'interview prend entre 30 et 60 minutes et répondez aux hommes que l’interview dure environ 20 minutes. Si, pour l’enquête Ménage, l’enquêté est un homme ou une femme de 50 ans ou plus, vous pouvez lui dire que l’interview prend habituellement environ 15 à 20 minutes, puisque cette personne ne répondra qu’aux questions du Questionnaire Ménage. Précisez que vous êtes disposé à revenir à un autre moment si l’enquêté/enquêtée n'est pas disponible à ce moment-là pour répondre aux questions.

Il peut arriver que l’enquêtée/enquêté pose des questions ou veuille parler des sujets de l’enquête, par exemple, de méthodes particulières de planification familiale. Bien qu’il soit important de ne pas interrompre le cours de l’interview, dites-lui que vous serez heureuse de répondre à ses questions ou de parler de ce sujet après avoir terminé l’interview.

6. Interviewez l’enquêtée/enquêté en particulier

La présence d'une tierce personne pendant l'interview peut vous empêcher d'obtenir des réponses franches et honnêtes de la part de l'enquêté(e). Par conséquent, il est essentiel que l'interview individuelle soit conduite en privé et que toutes les questions reçoivent une réponse de l'enquêtée/enquêté elle/lui-même.

Si d'autres personnes sont présentes quand vous commencez une interview, expliquez à l'enquêté/enquêtée que certaines questions sont privées et demandez-lui quel est le meilleur endroit pour lui parler en particulier. Parfois le fait de demander à rester seul/e avec l'enquêté/enquêtée rend les autre personnes plus curieuses, ce qui peut les inciter à vouloir écouter. Dans ce cas, c'est à vous de leur faire comprendre qu'elles doivent vous laisser seul/e avec l'enquêté/enquêtée; Commencer une interview, en privé, dès le début, permettra à l'enquêtée/enquêté d'être plus attentif à vos questions.

S'il est impossible d'être en privé, vous pouvez être obligé d'accomplir l'interview en présence d'autres personnes. Dans de telles circonstances, il est important de ne pas oublier que :

• S'il y a plus d'un enquêté/d’une enquêtée éligible dans le ménage, vous ne devez pas enquêter l'un ou l’une en présence de l'autre ;

• Faites encore plus d'efforts pour obtenir une interview en privé si l'autre personne est de sexe opposé, en particulier si c’est le mari ou la femme. Pour vous assurer que l’interview se déroulera en privé, vous pouvez interviewer en même temps le mari et la femme, mais dans deux endroits différents.

Dans tous les cas où d’autres personnes sont présentes, essayez autant que possible de vous isoler, vous et l’enquêtée/enquêté, des autres personnes.

B. Conseils pour conduire l’interview

1. Soyez neutre pendant toute l’interview

La plupart des gens sont polis et ont tendance à donner les réponses qu'ils pensent que vous souhaitez entendre. Par conséquent, il est très important que vous restiez absolument neutre pendant que vous posez les questions. Ne donnez jamais à penser à l'enquêté qu'il a donné la réponse "juste" ou "fausse" à la question, soit par l'expression du visage ou le ton de la voix. De même, ne donnez jamais l'impression d'approuver ou de désapprouver une des réponses de l'enquêtée/enquêté.

Les questions sont toutes soigneusement formulées pour être neutres. Elles ne suggèrent pas qu'une réponse est plus probable ou préférable à une autre. Si vous ne lisez pas la question complète, vous enlèverez tout caractère neutre à la question. Voici, par exemple, une question qui figure dans les enquêtes DHS : « Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreriez-vous ne pas avoir d'autres enfants? ». C'est une question neutre. Cependant, si vous ne posez que la première partie—« voudriez-vous avoir un autre enfant? », il y a plus de chances que la réponse soit "OUI". C'est ce qu'on appelle une « question tendancieuse ». C'est pourquoi il est important de lire toute la question telle qu'elle est écrite.

Si l'enquêtée/enquêté donne une réponse ambiguë, essayez d'approfondir de façon neutre, en posant des questions telles que :

« Pouvez-vous expliquer un peu plus » ?

« Je n'ai pas bien compris, pouvez-vous répéter » ?

« On n'est pas pressé. Prenez le temps de réfléchir »

2. Ne suggérez jamais les réponses aux enquêtés

Si la réponse d'un ou d’une enquêtée n'est pas pertinente, ne l'aidez pas en disant quelque chose comme « Je suppose que vous voulez dire que....n'est-ce pas? ». Très souvent elle/il sera d'accord avec votre interprétation de sa réponse, même si ce n'est pas le cas. Vous devez plutôt approfondir le problème de façon à ce que l'enquêté lui-même trouve la réponse pertinente. Vous ne devez jamais lire la liste des réponses codées à l'enquêté, même s’il a des difficultés à répondre.

3. Ne changez pas la formulation ou la séquence des questions

La formulation des questions et leur séquence dans le questionnaire doivent être respectées. Si l'enquêtée/enquêté a mal compris une question, vous devez répéter la question lentement et clairement. S’il ne comprend toujours pas, vous pouvez reformuler la question en prenant soin de ne pas modifier le sens de la question d'origine. Donnez seulement le minimum d'informations nécessaires pour obtenir une réponse appropriée.

4. Faites preuve de tact avec les enquêtés qui hésitent

Dans certains cas, il se peut que l'enquêtée/enquêté réponde simplement « Je ne sais pas », donne une réponse non pertinente, semble s'ennuyer ou être désintéressé, contredise ce qu’il/elle vient de dire précédemment. Dans de tels cas, vous devez essayer de raviver son intérêt à la conversation. Par exemple, si vous sentez qu'il/elle est intimidé ou effrayé, essayez de le/la mettre en confiance avant de poser la question suivante. Passez quelques instants à parler de choses sans rapport avec l'enquête (par exemple, sa ville ou son village, le temps, ses activités quotidiennes, etc.).

Si une femme ou un homme donne des réponses non pertinentes ou compliquées, ne l'arrêtez pas brusquement ou impoliment, mais écoutez ce qu'il/elle a à dire. Puis, essayez de le/la guider doucement vers la question de départ. Une bonne ambiance doit être maintenue durant toute l'interview. On parvient à la meilleure ambiance pour une interview quand l'enquêtée/enquêté considère l'enquêtrice/enquêteur comme une personne aimable, réceptive et sympathique qui ne l'intimide pas, et à qui elle peut tout dire sans se sentir intimidé ou embarrassé. Comme on l'a dit auparavant, le principal problème qui peut se poser pour mener une interview est de se trouver seul avec l'enquêtée/enquêté. Ce problème peut être résolu si vous réussissez à trouver un endroit isolé où conduire l'interview.

Si une femme ou un homme hésite ou ne veut pas répondre à une question, expliquez-lui de nouveau que cette même question est posée à toutes les femmes et à tous les hommes du [PAYS] et que les réponses seront mises en commun. Si l’enquêté/enquêtée ne veut toujours pas répondre à la question, inscrivez simplement REFUSÉ à côté de la question et continuez normalement. Rappelez-vous que l’on ne peut obliger une/un enquêté à fournir une réponse.

5. N'ayez pas d'idées préconçues

N'ayez pas d'idées préconçues sur les capacités et les connaissances de l'enquêtée/enquêté. Ne croyez pas, par exemple, que les femmes et les hommes des zones rurales ou celles et ceux peu éduqués ou illettrés ne connaissent pas la planification familiale ou des méthodes de planification familiale.

6. Ne précipitez pas l'interview

Posez les questions lentement pour que l'enquêtée comprenne bien ce qu'on lui demande. Après avoir posé une question, attendez et donnez-lui le temps de réfléchir. Si l'enquêté se sent bousculé ou si on ne lui permet pas de formuler sa propre opinion, il peut répondre "Je ne sais pas" ou donner une réponse inexacte. Si vous pensez que l'enquêtée/enquêté répond sans réfléchir, simplement pour hâter l'interview, dites-lui : «  On n'est pas pressé. Votre opinion est très importante, aussi réfléchissez à vos réponses avec soin »

C. Langue de l’interview

Les questionnaires DHS [PAYS] ont été traduits dans [LA OU LES LANGUES DU PAYS dans lequel se déroule l’enquête]. Bien sûr, une des premières choses que vous ferez quand vous entrerez en contact avec un ménage pour faire une interview sera d'identifier la langue ou les langues qui y sont parlées. Nous allons constituer les équipes de terrain de façon à ce que vous puissiez travailler dans une zone où l'on parle votre langue, les cas où les enquêtées ne parlent pas votre langue devraient donc être peu nombreux Dans de tels cas vous devrez trouver une autre langue que vous parlez en commun et vous conduirez l'interview dans cette langue.

Cependant, dans quelques cas, il ne sera pas possible de trouver une langue commune à vous et à l'enquêtée/enquêté. Dans ce cas, essayez de découvrir si l'enquêtée/enquêté parle une langue qu’un autre membre de votre équipe ou que le contrôleur/contrôleuse parle. Si c'est le cas, dites-le à votre contrôleur pour qu'il puisse faire en sorte que cette personne conduise l'interview.

Essayer, si possible, d'éviter l'utilisation des interprètes car, non seulement cela met en cause la qualité de l'interview, mais aussi cela signifie que l'interview prendra beaucoup plus de temps. Cependant, si l’enquêtée/enquêté ne parle aucune langue parlée par un des membres de votre équipe, vous aurez besoin d'une tierce personne pour traduire à votre place. Comme l'interview couvre des sujets intimes, il est préférable de trouver une femme comme interprète pour interviewer une femme. En aucune circonstance, vous ne devez pas utiliser le mari de l'enquêtée comme interprète. Les enfants ne conviennent pas plus comme interprètes.

Nous pratiquerons des interviews dans les langues locales au cours de la formation. Cependant, dans certains cas vous aurez à utiliser un interprète ou à modifier le langage des questions pour répondre aux spécificités de la culture ou du dialecte local. Il est très important de ne pas changer le sens d'une question quand vous la reformulez ou l'interprétez dans une autre langue.

III. PROCÉDURES DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

Le travail sur le terrain pour l’enquête DHS [PAYS] se déroulera selon un calendrier précis, et l'enquête ne sera un succès que si chaque membre des équipes d'enquête comprend et suit correctement les procédures de terrain. Dans les sections qui suivent, nous examinerons en détail ces méthodes, les procédures correctes d’affectation du travail ainsi que celles qui permettent de conserver les enregistrements des ménages sélectionnés.

A. Activités préparatoires et feuilles d’affectation

1. Affectation du travail et remplissage de la feuille d’affectation de l’enquêtrice/enquêteur.

Chaque matin votre contrôleur/contrôleuse vous donnera un aperçu du travail de la journée et il/elle vous expliquera comment trouver les ménages. Quand votre contrôleuse vous désigne les ménages, écrivez ces informations d'identification sur votre Feuille d'Affectation de l'Enquêtrice (FAE) (voir Tableau 1). Les informations d'identification telles que le numéro du ménage, le numéro de structure ou l'adresse, le nom du chef de ménage et la sélection ou non du ménage pour l’enquête Homme figureront dans les colonnes (1) à (4).

Les colonnes (5) à (17) de la FAE servent à résumer les résultats de votre travail sur le terrain pour chaque ménage; à la fin de la journée, vous devrez enregistrer dans ces colonnes les résultats finals de toutes les visites des ménages et interviews individuelles que vous aurez faites.

Quand on vous affecte votre travail, vous devez l'examiner rapidement et poser toutes les questions que vous pouvez avoir; rappelez-vous que votre contrôleuse ne sera pas toujours disponible pour répondre aux questions une fois le travail commencé. Assurez-vous que :

• Les colonnes (1) à (4) de votre FAE sont complètement remplies et qu’elles contiennent toutes les informations dont vous aurez besoin pour identifier les ménages sélectionnés.

• Vous avez un questionnaire Ménage pour chaque ménage qui vous été attribué.

• Vous avez rempli les informations d’identification figurant sur la page de couverture de chaque questionnaire Ménage.

• Vous connaissez la localisation des ménages sélectionnés que vous devez enquêter et vous disposez de tout le matériel nécessaire (cartes, directions écrites, etc.) pour les localiser.

• Vous avez compris toutes les instructions spéciales fournies par votre contrôleur/contrôleuse pour contacter les ménages qui vous ont été attribués.

• Vous avez plusieurs questionnaires vierges Individuels et Biomarqueurs.

Après avoir complété une enquête Ménage, vous enregistrerez les informations suivantes du Questionnaire Ménage dans les colonnes appropriées de la FAE:

• Colonne (5): résultat final de l’enquête Ménage (à partir de la page de couverture)

• Colonnes (9) (10): nombre de femmes éligibles et leurs numéros de ligne

• Colonnes (13) et (14): nombre d’hommes éligibles et leurs numéros de ligne

Si un ménage est sélectionné pour l’enquête Femme seulement sans prélèvement sanguin, laissez les colonnes (6)-(8), la colonne (12) et les colonnes (13)-(16) en blanc pour ce ménage.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| TABLEAU 1: [ANNÉE, PAYS] FEUILLE D’AFFECTATION DE L’ENQUÊTRICE/ENQUÊTEUR POUR DHS | | | | | | | | | | | | | | | | Page\_\_\_\_\_\_ sur \_\_\_\_\_\_pages | | | | |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | |  |  |  |   NUMÉRO  DE GRAPPE | | | NOM DE  L’ENQUÊTEUR  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | | | | NUMÉRO  ENQUÊTEUR   |  |  |  | | --- | --- | --- | |  |  |  | | | | |  | |  |  | | --- | --- | |  |  |   NO DES ’ENQUÊTÉS  ÉLIGIBLES POUR  LE TEST DU VIH | | | | | | |  |  | | --- | --- | |  |  |   TOTAL DES  ÉCHANTILLONS  DE SANG | | |
|  |  |  |  | |  |  |  | |  |  |  |  | |  |  |  | |  |  |  |
| **MÉNAGES** | | | | | | **ENFANTS** | | | | **FEMMES** | | | | | **HOMMES** | | | | |  |
| No DHS-DU MÉNAGE  (1) | No DE STRUCTURE OU ADRESSE  (2) | NOM DU CHEF DE MÉNAGE  (3) | MÉNAGE SÉLEC-TIONNÉ POUR L’ENQUÊ-TE HOMME  (4) | | RÉSUL-TAT FINAL DE L’INTERVIEW  (5) \* | TOTAL D’ENFANTS ÉLIGIBLES DE 6-71 MOIS  (6) | No DE LIGNE DE L’EN-FANT ÉLIGIBLE  (7) | | TESTÉ POUR ANÉMIE  (8) | TOTAL DE FEMMESÉLIGI-BLES  (9) | No DE LIGNE DE LA FEMME ÉLIGIBLE  (10) | RÉSUL-TAT FINAL DE L’INTERVIEW  (11) \*\* | | PRÉLÈ-VEMENTS SAN-GUINS POUR LE TEST VIH  (12) | TOTAL D’HOM-MES ÉLIGI-BLES  (13) | No DE LIGNE DE L’HOM-ME ÉLIGIBLE  (14) | | RÉSUL-TAT FINAL DE L’INTERVIEW  (15) \*\* | PRÉLÈ-VEMENTS SAN-GUINS POUR LE TEST VIH  (16) | NOTES  (17) |
|  |  |  | Y N | |  |  |  | | Y N |  |  |  | | Y N |  |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  |  |  | Y N | |  |  |  | | Y N |  |  |  | | Y N |  |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  |  |  | Y N | |  |  |  | | Y N |  |  |  | | Y N |  |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  |  |  | Y N | |  |  |  | | Y N |  |  |  | | Y N |  |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
|  | | Y N |  |  | | Y N |  | |  | Y N |  |
| \* CODES POUR COLONNE (5)  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | | | | | | | | | |  |  | \*\* CODES POUR COLONNES (11) ET (15)  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | | | | | | | |  |
| 1 REMPLI  2 PAS DE MEMBRE DU MÉNAGE À LA MAISON/ PAS D’ENQUÊTÉ COMPÉTENT  3 MÉNAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE  4 DIFFÉRÉ  5 REFUSÉ | | | | | | 6 LOGEMENT VIDE /PAS DE LOGEMENT A L’ADRESSE  7 LOGEMENT DETRUIT  8 LOGEMENT NON TROUVE  9 AUTRE | | | |  |  | 1 REMPLI  2 PAS A LA MAISON  3 DIFFÉRÉ  4 REFUSÉ | | | | 5 PARTIELLEMENT REMPLI  6 INCAPACITÉ  7 AUTRE | | | |  |
| |  |  | | --- | --- | |  |  |   NOMBRE TOTAL DE  QUESTIONNAIRES  MÉNAGES | | | | |  |  | | --- | --- | |  |  |   NOMBRE TOTAL DE  QUESTIONNAIRES  FEMMES | | | | |  |  | | --- | --- | |  |  |   NOMBRE TOTAL DE  QUESTIONNAIRES  HOMMES | | | | | |  |  | | --- | --- | |  |  |   NOMBRE D’ENFANTS ÉLIGIBLES POUR LE TEST D’ANÉMIE | | | | |  |  | | --- | --- | |  |  |   NOMBRE D’ENFANTS  TESTÉS POUR L’ANÉMIE | | | |

[LES COLONNES (6)-(8), (12) ET (16) CONCERNENT LES PRÉLÈVEMENTS SANGUINS. LES FEUILLES D’AFFECTATION DES ENQUÊTRICES/ENQUÊTEURS DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES À L’ENSEMBLE DES BIOMARQUEURS QUI DOIVENT ÊTRE COLLECTÉS PENDANT L’ENQUÊTE. [NOTEZ QUE QUAND LES COLONNES (6)-(8) SONT UTILISÉES, ELLES CONCERNENT LES ENFANTS ÉLIGIBLES POUR LE TEST D’ANÉMIE, C’EST-À-DIRE LES ENFANTS DE 6 À 71 MOIS AU LIEU DE CEUX DE 0 71 MOIS QUI SONT ÉLIGIBLES POUR LES MESURES ANTHROPOMÉTRIQUES.]

L’étape suivante consiste à enregistrer les informations d’identification sur la feuille de couverture du Questionnaire Individuel pour chaque enquêté éligible identifié dans le Tableau de Ménage et à les inscrire aux colonnes (10) et (14) sur la feuille d’affectation.

Durant la collecte des données dans une grappe, il est important que pour chaque ménage qui vous est attribué, vous gardiez ensemble le Questionnaire Ménage et tous les Questionnaires individuels. Placez toujours le/les questionnaires Femmes à l’intérieur du Questionnaire Ménage dans un ordre ascendant par numéro de ligne. Placez les questionnaires Homme après les questionnaires Femmes.

2. Planning des visites de rappel.

Étant donné que chaque ménage a été soigneusement sélectionné, vous devez faire en sorte de mener toutes les interviews auprès des personnes qui ont été identifiées comme étant éligibles dans ce ménage. Il peut arriver qu'un membre du ménage ne soit pas disponible lors de votre première visite. Vous devez faire au moins 3 visites de rappel, à différents moments de la journée ou à des jours différents, pour essayer d’obtenir une interview individuelle, cela pour vous permettre de compléter le maximum d’interviews individuelles.

Au début de chaque jour, vous devez examiner les pages de couverture de vos questionnaires pour voir si vous avez des rendez-vous pour des visites de rappel auprès de ménages ou d'enquêtées/enquêtés éligibles. Si aucun rendez-vous n'a été fixé, faites vos visites de rappel auprès des ménages ou des enquêtées à une autre heure que lors des visites précédentes; par exemple, si les premières visites ont eu lieu tôt dans l'après-midi, vous devez aménager votre horaire pour faire les visites de rappel le matin ou tard l'après-midi. Planifier l'horaire des visites de rappel à différentes heures est important pour réduire le taux de non-réponse (c'est-à-dire, le nombre de cas où vous ne réussissez pas à contacter un ménage ou à réaliser une interview).

Vous remettrez le Questionnaire Ménage et tous les Questionnaires des enquêtés éligibles à votre chef d’équipe ou contrôleuse/contrôleur dès que vous avez terminé votre enquête dans un ménage. Avant de remettre les questionnaires, assurez-vous d’avoir inscrit les informations sur le résultat de l’interview dans le ménage sur la Feuille d’Affectation de l’Enquêtrice/Enquêteur :

• Colonne (11): résultat final de l’interview avec une femme éligible (de la page de couverture du Questionnaire Femme).

• Colonne (15): résultat final de l’interview avec un homme éligible (de la page de couverture du Questionnaire Homme).

• Colonne (17): toute observation sur des problèmes rencontrés en enquêtant un ménage ou une personne qui peut être utile à votre chef d’équipe ou contrôleur, c’est-à-dire la raison pour laquelle une interview n’a pas pu être complétée ou le moment auquel vous pensez faire une visite de rappel pour obtenir une interview.

La Feuille d’Affectation de l’Enquêtrice comprend plusieurs cases pour enregistrer les totaux. Après avoir terminé le travail dans une grappe, inscrivez dans les cases sur la première page les totaux pour la grappe entière. Laissez ces cases en blanc sur les feuilles suivantes pour cette grappe.

Il est important d’inscrire sur la Feuille d’Affectation de l’Enquêtrice/Enquêteur l’enregistrement de la visite puisque ce formulaire fournit un résumé de tous les enquêtés éligibles dans l’échantillon DHS. Ces formulaires seront envoyés au bureau central pour y être revus après que les interviews aient été complétées et ils seront utilisés pour vérifier que le nombre de questionnaires correspond au nombre d’enquêtés éligibles.

3. Les questionnaires doivent demeurer confidentiels.

Vous devez faire en sorte que les questionnaires restent confidentiels. Vous ne devez pas discuter des résultats avec d’autres enquêteurs. Vous ne devez jamais interviewer un ménage dans lequel vous connaissez un ou plus d’un membre, même s’il ne s’agit que de rencontres occasionnelles. Si on vous a attribué un ménage dans lequel vous connaissez une personne et même si cette personne n’est pas éligible pour l’interview, vous devez le signaler à votre chef d’équipe pour qu’il affecte un autre enquêteur à ce ménage. Vous ne devez pas essayer de voir les questionnaires complétés pour ce ménage ni de discuter des résultats des interviews avec vos collègues.

4. Fournitures et documents nécessaires pour le travail de terrain.

Avant de partir sur le terrain, vous devez vérifier que vous avez tout ce qu'il vous faut pour le travail de la journée. Ces fournitures comprennent :

• Une feuille d’affectation de l’Enquêtrice/Enquêteur

• Une quantité suffisante de questionnaires

• Votre copie du Manuel de l'Enquêtrice/Enquêteur

• Votre badge d'identification

• Un sous-main pour écrire

• Des stylos à encre bleue

• Un cartable ou un sac pour porter les questionnaires et le matériel.

B. Contacter les ménages et les personnes éligibles

1. Localisation des ménages de l’échantillon

Il y a quelques mois, des équipes ont visité chacune des zones sélectionnées de l'échantillon pour :

1) mettre à jour les cartes des zones pour indiquer la localisation des structures ;

2) écrire les informations concernant les adresses pour chaque structure ou décrire leur localisation (pour des zones où il n’y a pas de nom de rue ou des numéros sur les structures) ;

3) écrire les numéros sur les structures ; et

4) faire une liste des noms des chefs de ménage qui résident dans les structures.

Une structure est une construction séparée qui peut être utilisée comme résidence ou comme commerce qui peut comprendre une ou plusieurs pièces dans lesquelles habitent des individus; il peut s'agir, par exemple, d'un immeuble d'habitations, d'une maison, ou d'une case

À l'intérieur d'une structure, il peut y avoir une ou plusieurs unités d'habitation. Une *unité d’habitation* est une pièce ou un groupe de pièces occupées par un ou plusieurs ménages. Elle peut être distinguée de l'unité d'habitation suivante par une entrée séparée. Par exemple, il peut y avoir une unité d’habitation dans une case mais il peut y avoir 50 unités d’habitation dans un immeuble ou 5 unités d’habitation dans une concession

Dans une unité d'habitation, il peut y avoir un ou plusieurs ménages. Par définition, un ménage est composé d’une personne ou d’un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble dans la même unité d’habitation, qui reconnaissent le même homme ou femme adulte comme chef de ménage, qui partagent les mêmes repas. Vous pouvez rencontrer un groupe de personnes qui vivent ensemble dans la même maison, mais chaque personne prend ses repas séparément; dans ce cas, chaque personne doit être comptée comme un ménage d’une seule personne. Les collectivités comme les hôtels, les casernes ou camps militaires, les pensionnats et les prisons ne sont pas considérés comme des ménages dans les enquêtes the DHS.

Des ménages particuliers ont été sélectionnés pour être enquêtés et vous ne devriez avoir aucun problème pour trouver les ménages qui vous sont désignés si vous utilisez, pour vous guider, le numéro de structure et le nom du chef de ménage. Le numéro de structure est inscrit d'habitude au-dessus de la porte de la maison, mais parfois il peut être sur le mur. Bien que le chef d'équipe vous accompagne sur le terrain, en particulier au début du travail sur le terrain, il est important que vous sachiez comment localiser les bâtiments de l'échantillon.

2. Difficultés pour entrer en contact avec le ménage

Dans quelques cas vous aurez des difficultés à trouver les ménages sélectionnés car les gens peuvent avoir déménagé, ou les équipes qui ont fait les listes peuvent avoir fait une erreur. Voici quelques exemples de problèmes que vous pouvez rencontrer et comment les résoudre :

a) Le ménage sélectionné a déménagé et un nouveau ménage occupe actuellement le même logement. Dans ce cas, il faut enquêter le nouveau ménage.

b) Le numéro de structure et le nom du chef de ménage ne correspondent pas à ce que vous trouvez sur le terrain. Si vous avez localisé le ménage correct, vous devez considérer que le ménage qui habite maintenant dans le logement comme le ménage sélectionné.

*Exemple:* On vous a attribué un ménage dont le chef est Thomas Smith qui, selon la liste, habite dans la structure numéro DHS-004. Quand vous arrivez à DHS-004, le ménage qui vit là a un chef de ménage qui s’appelle Michael Jones. Après avoir vérifié que vous n’avez pas fait d’erreur sur la structure ou l’unité d’habitation, vous enquêterez le ménage dont le chef est Michael Jones.

c) Le ménage sélectionné n'habite pas dans la structure qui a été listée. S'il y a un désaccord entre le numéro de logement et le nom du chef de ménage, enquêtez celui qui habite la structure qui vous a été désignée.

*Exemple*: On vous a attribué un ménage dont le chef est Robert Stevens dans le logement DHS-007, et vous trouvez que ce Robert Stevens habite en fait DHS-028, enquêtez le ménage qui habite DHS-007.

d) La liste ne donne qu'un seul ménage dans le logement mais deux ménages ou plus y habitent maintenant. Si la liste ne donne qu’un seul ménage mais que vous en trouviez deux, enquêtez les deux ménages. Écrivez une note sur la page de couverture du ménage qui n’était pas sur la liste. Votre chef d’équipe attribuera un numéro à ce ménage que vous enregistrerez sur le questionnaire.

Si la liste fait apparaître deux ménages, dont un seulement a été sélectionné et que vous trouviez actuellement trois ménages, enquêtez seulement celui qui a été sélectionné et ignorez les deux autres.

e) Le chef de ménage a changé. Il se peut que la personne désignée comme chef de ménage a déménagé ou est décédée depuis l'établissement de la liste. Enquêtez le ménage présent.

f) La maison est fermée et les voisins disent que les habitants sont sur leur plantation (ou en visite, etc.) et qu’ils ne rentreront que dans quelques jours ou semaines. Inscrivez le Code '3' (MÉNAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE). La maison devra être revisitée, au moins, deux fois pour s'assurer que les membres du ménage ne sont pas rentrés.

g) La maison est fermée et les voisins disent que personne n'y habite; le ménage a déménagé définitivement. Inscrivez le Code '6' (LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT À L'ADRESSE).

h) Une structure qui vous est désignée est en fait une boutique et personne n'y habite. Vérifiez avec soin pour voir si personne n'y habite. Si c'est le cas, inscrivez le Code '6' (LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT A L'ADRESSE).

i) Une structure sélectionnée n'est pas trouvée dans la grappe, et les résidents vous disent qu'elle a été détruite dans un incendie. Inscrivez le Code '7' (LOGEMENT DETRUIT).

j) Personne n'est à la maison et les voisins vous disent que la famille est allée au marché. Inscrivez le Code '2' (PAS DE MEMBRE DU MÉNAGE A LA MAISON OU PAS D'ENQUÊTÉ COMPÉTENT AU MOMENT DE LA VISITE) et retournez voir ce ménage quand la famille sera de retour.

Discutez avec votre chef d’équipe de tous les problèmes que vous rencontrez pour localiser les ménages qui vous ont été attribués. Souvenez-vous que l'échantillon de DHS ne représente le pays entier que si les enquêtrices/enquêteurs trouvent et enquêtent tous les ménages désignés..

3. Identification des enquêtées/enquêtés éligibles

Être "éligible" signifie "avoir les qualités requises" pour quelque chose. Un/une enquêté(e) éligible est quelqu'un qui a les qualités ou les caractéristiques nécessaires pour être inclus dans notre enquête. Vous utiliserez le Questionnaire Ménage pour identifier qui est éligible pour être enquêté au moyen du Questionnaire Individuel.

Toutes les femmes âgées de 15-49 ans et tous les hommes de 15-[49] ans qui sont soit membres du ménage ou visiteurs sont considérés comme éligibles dans l’enquête DHS [PAYS]. Il est très important que vous n'omettiez aucun/aucune enquêté(e) éligible quand vous remplissez le Questionnaire Ménage.

Dans certains cas, il peut être difficile de décider si un/une enquête (e) est éligible ou non. Utilisez ces exemples comme guide :

*Exemple(s):* Un visiteur ou une visiteuse a passé la nuit précédente dans la maison mais il/elle est allé au marché et est donc absent au moment où vous arrivez. Il/elle est éligible, et vous devez faire des essais répétés pour l'enquêter. Voir "Enquêté éligible non disponible", ci-dessous.

Une résidente habituelle a passé la nuit précédente chez sa sœur. Elle doit être comptée comme membre du ménage sur le Tableau de Ménage et elle est éligible pour l'interview Individuelle.

Une jeune femme ne vit pas dans le ménage car elle est à l’université et elle ne revient que pour de très courtes périodes. Elle n’est pas une résidente habituelle du ménage.

Vous devez également compléter la page de couverture du Questionnaire Individuel pour chaque enquêtée/enquêté éligible que vous identifiez dans le ménage avant de commencer l’interview. Si vous ne pouvez pas terminer une interview avec un/une enquêté pour une raison quelconque, indiquez la raison sur la page de couverture. Prenez soin de noter également toute information qui pourra être utile pour reprendre contact avec l'enquêtée/enquêté ultérieurement.

Dans certains logements, il n'y aura aucun enquêté/enquêtée éligible (c'est-à-dire, il n'y aura aucun membre du ménage ou visiteur qui aura l’âge d’être éligible). Pour ces ménages, vous aurez un questionnaire Ménage complet qui ne sera pas accompagné d'un questionnaire Individuel.

4. Difficultés pour obtenir des interviews individuelles

Voici quelques exemples de problèmes que vous pouvez rencontrer pour obtenir une interview avec un/une enquêté éligible:

a) Enquêtée éligible non disponible. Si l'enquêtée éligible n'est pas à la maison quand vous faites la visite, inscrivez le Code '2' (PAS À LA MAISON) comme résultat de la visite sur la page de couverture et demandez à un(e) voisin(e) quand l'enquêtée rentrera. Vous devez contacter le logement au moins trois fois, en essayant de faire chaque visite à une heure différente de la journée. En aucun cas vous ne devez faire les trois visites le même jour, puis vous arrêter d'essayer d'entrer en contact avec l'enquêtée.

b) Enquêtée refuse d’être interviewée : La disponibilité des enquêtées et leur volonté d'être enquêtées dépendra dans une large mesure de la première impression que vous leur ferez quand vous les rencontrerez. Il faut vous présenter, expliquer le but de la visite. Lisez l’introduction qui figure sur le Questionnaire Individuel. Mettez l'accent sur le caractère confidentiel des renseignements fournis par les enquêtés. Si la personne n'accepte toujours pas d'être enquêtée, il se peut que le moment soit mal choisi. Demandez-lui si une autre heure lui conviendrait mieux et fixez un rendez-vous. Si la personne refuse toujours l'interview, inscrivez le Code '4' (REFUSÉ) comme résultat de la visite sur la page de couverture et signalez-le à votre contrôleuse.

c) Interview non terminée. Un ou une enquêtée peut être demandé à l'extérieur au cours de l'interview ou il/elle peut ne pas vouloir répondre à toutes les questions au moment où vous lui rendez visite. Si une interview est incomplète pour une raison quelconque, vous devez essayer de fixer un rendez-vous pour revoir la personne aussitôt que possible pour obtenir les informations qui manquent. Prenez soin d'enregistrer le Code '5' (PARTIELLEMENT REMPLI) sur la page de couverture du questionnaire et indiquez l'heure que vous avez fixée pour une visite de rappel; vous devez également rendre compte du problème à votre chef d’équipe.

d) Enquêté/enquêtée en état d'incapacité. Il se peut qu'il soit impossible d'interviewer une personne parce qu'elle est très malade ou parce qu'elle est incapable, mentalement, de comprendre les questions que vous allez lui poser, ou encore parce qu'elle est sourde etc. Dans ces cas, enregistrer le code '6' (INCAPACITÉ) sur la page de couverture du questionnaire et sur votre Feuille d'Affectation.

C Vérification des questionnaires remplis

Les enquêtrices/enquêteurs ont la responsabilité de revoir chaque questionnaire quand l’interview est terminée. Cette vérification doit être effectuée avant de quitter le ménage pour être certain que chaque question approprié a été posée, que toutes les réponses sont claires et logiques et que votre écriture est lisible. En outre, vérifiez que vous avez correctement suivi toutes les instructions de passage. Vous pouvez faire des corrections mineures mais dans de nombreux cas, les erreurs devront être corrigées avec l’enquêtée/enquêté. Expliquez simplement que vous avez fait une erreur et que vous posez la question de nouveau.

Ne recopiez pas les questionnaires. Autant les réponses doivent être claires et lisibles, autant le questionnaire lui-même ne doit pas être nécessairement propre. Chaque fois que vous recopiez les réponses sur un nouveau questionnaire, vous augmentez les risques d'erreurs. Pour cette raison, vous n’êtes pas autorisé à utiliser des feuilles de travail pour recueillir les informations. Inscrivez directement TOUTES les informations sur les questionnaires qu'on vous a fournis. Si vous devez faire des calculs, vous pouvez utiliser la marge ou le dos du questionnaire.

En outre, vous devez expliquer tout ce qui sort de l'ordinaire, soit dans la marge près de la question, soit dans la section des observations, située à la fin. Ces observations seront utiles au chef d'équipe au moment de la vérification des questionnaires. Les commentaires sont aussi lus au bureau central et utilisés pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser lors de la saisie des données.

D. Retour des tâches attribuées

À la fin de chaque journée de travail sur le terrain, vérifiez que vous avez rempli la page de couverture du Questionnaire Ménage pour chaque ménage qui vous a été attribué, que vous ayez ou non terminé l'interview; vérifiez également que vous avez rempli la page de couverture du Questionnaire Individuel de chaque personne éligible identifiée, que vous ayez pu l'enquêter ou non. Pour toutes les interviews que vous avez complétées, inscrivez le résultat final sur votre FAE et écrivez à la colonne (17) les notes qui peuvent aider votre chef d’équipe ou contrôleur, comme par exemple, les problèmes que vous avez rencontrés pour localiser un ménage, pour compléter un Questionnaire Ménage ou pour conduire une interview avec une personne éligible. Pour les cas difficiles, au moins trois visites seront faites à un ménage ou à une enquêtée durant l'EDS, dans le but d'obtenir une interview complète.

E. Qualité des données

Les contrôleurs et les contrôleuses ont la responsabilité de revoir les Questionnaires Ménage et les Questionnaires Individuels d’une grappe pendant que l’équipe se trouve toujours dans la grappe. Les règles pour la correction des questionnaires sont expliquées en détails dans le manuel du superviseur/contrôleur. Il est particulièrement important que les contrôleurs revoient les questionnaires dès le début de la collecte des données. Le superviseur doit assister le contrôleur/la contrôleuse pour la correction des questionnaires dans les premières semaines du terrain. Le contrôleur ou la contrôleuse discutera avec chaque enquêteur des erreurs qui auront été trouvées au cours de la collecte des données. Il se peut qu’il faille renvoyer un enquêteur/enquêtrice auprès d’un enquêté pour corriger certaines erreurs.

F. Directives concernant les questions sur les médias sociaux

De nos jours, l’utilisation des médias sociaux et autres stratégies digitales est répandue et continue de gagner en popularité. Les plates-formes digitales et les applications incluant les blogs, les réseaux sociaux (comme *Twitter* ou *Facebook,),* des sites de vidéo en continu (comme *YouTube*), et des applications de messagerie digitale (*Whatsapp*), ont permis à chacun de pouvoir communiquer avec un grand nombre de personnes très rapidement. Les sociétés publiques et privés ainsi que leur personnel utilisent aussi ces plates-formes et sites pour partager des expériences professionnelles, des images ou des vidéos prises sur le lieu de travail, ou encore pour rechercher des conseils auprès de leurs collègues ou de leurs amis. Cependant, dans [XDHS], l’utilisation des médias sociaux peut nous conduite à ne pas respecter l’engagement que nous avons pris de maintenir la vie privée de nos enquêtés et de garder toutes les informations confidentielles. Dans [XDHS], nous avons pris l’engagement vis-à-vis d’ICF Institutional Review Board de maintenir l’anonymat de tous les enquêtés qui participent à l’enquête.

Pour respecter notre engagement vis-à-vis de tous les enquêtés de maintenir une stricte confidentialité, tous les enquêteurs et enquêtrices auront l’obligation de suivre ces règles :

|  |  |
| --- | --- |
| **Réglementation à suivre concernant les médias sociaux pour maintenir la confidentialité pour les enquêtés** | |
| **1.** | Le personnel de l’enquête a l’obligation éthique de veiller à ce que la vie privée de l’enquêté soit respectée et de maintenir la confidentialité à tout moment. |
| **2.** | Limiter l’accès à la publication de messages sur les réseaux sociaux en utilisant des paramètres de confidentialité n’est pas suffisant pour garantir la vie privée ou maintenir la confidentialité des enquêtés. |
| **3.** | Ne transmettre à aucun enquêté des – images ou des vidéos qui montrent l’enquêté, des membres de la famille de l’enquêté ou leurs maisons, par le biais de n’importe quelle plate -forme de médias sociaux. |
| **4.** | Ne pas identifier les enquêtés, les zones d’énumération ou les grappes par leur nom par le biais de n’importe quelle plate-forme de médias sociaux. Ne publier aucune information qui pourrait conduire à l’identification de l’enquêté ou d’une zone d’énumération. |
| **5.** | Ne prenez aucune photo ou vidéo des enquêtés ou de leurs maisons – même si l’enquêté vous donnait sa permission – avec des appareils portables personnels – y compris des téléphones portables, des tablettes et des appareils photos. |
| **6.** | Éteignez ou désactiver les autorisations de géolocalisation ou de géomarquage dans les applications de médias sociaux sur des appareils portables personnels quand vous travaillez sur le terrain. |
| **7.** | Consultez un superviseur avant de publier quelque chose sur un réseau social |
| **8.** | Reportez immédiatement toute violation de confidentialité. |

Qu’est-ce que la géolocalisation et le géomarquage?

La géolocalisation ou le géomarquage fait référence à l'identification d'un objet (par exemple, une photo) par son emplacement. Beaucoup de plates-formes de médias sociaux, y compris Twitter et Facebook, incluent maintenant la géolocalisation, de sorte que les utilisateurs peuvent ajouter des informations de localisation à leurs messages. Les informations de localisation peuvent être un endroit comme une ville ou un village, ou un emplacement précis avec la latitude exacte et la longitude de l'emplacement à partir de laquelle un message a été envoyé. Un travailleur de terrain qui publie un message social de géolocalisation ou géomarqué depuis le terrain viole la confidentialité en divulguant l'emplacement de la grappe.

La géolocalisation ou le géomarquage dans les applications de médias sociaux peuvent également avoir des implications sur la sécurité. Dans les pays à risque de sécurité, où le travail sur le terrain doit être soumis à des protocoles stricts pour protéger les équipes de terrain, il est impératif que le personnel de l’enquête désactive la fonction de géolocalisation dans leurs appareils personnels afin de ne pas révéler les emplacements sécurisés

**Erreurs fréquentes concernant les médias sociaux**

La mauvaise utilisation des médias sociaux est souvent involontaire et résulte d’une mauvaise compréhension de la façon dont les médias sociaux fonctionnent. Un certain nombre de facteurs peuvent contribuer à ce que le personnel d’enquête viole par inadvertance la confidentialité des enquêtés quand ils utilisent les médias sociaux.

**Tester votre connaissance.** VRAI ou FAUX ?

1. Une communication ou une publication de message est privée et ne peut être vue que par le destinataire. Vrai ou Faux?

FAUX. Pourquoi ? Une fois que vous avez envoyé ou posté quelque chose, il peut être envoyé par quelqu’un d’autre à d’autres personnes sans que vous le sachiez.

2. Vous pouvez toujours supprimer un contenu posté et « le faire disparaître ». Vrai ou Faux?

FAUX. Pourquoi? Ce qui se passe sur l’Internet reste sur l’Internet.

IV. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Pour recueillir les informations nécessaires pour les enquêtes DHS [PAYS] vous devez comprendre comment poser chaque question, quelles informations on essaie d'obtenir en posant une question et comment traiter les problèmes qui peuvent se poser au cours d'une interview. Vous devez aussi savoir enregistrer correctement les réponses que vous donnent les enquêtés et suivre les instructions particulières du questionnaire. Cette partie du manuel a été conçue pour vous familiariser avec le questionnaire de l’enquête DHS [PAYS].

A. Poser les questions

Il est très important que vous posiez chaque question exactement comme elle est écrite dans le questionnaire. Quand vous posez une question, parlez lentement et clairement de façon à ce que la femme ou l’homme que vous interviewez n'ait aucune difficulté à vous entendre ou à comprendre la question. Parfois, vous serez obligé de répéter la question pour être sûr que l'enquêté la comprend. Dans ce cas, ne changez pas la formulation de la question, répétez-la textuellement telle qu’elle est écrite.

Si, après lui avoir répété la question, l'enquêtée/enquêté ne la comprend toujours pas, il se peut que vous soyez obligée de la lui poser en d'autres termes. Faites cependant très attention, quand vous changez les termes, à ne pas modifier le sens de la question d'origine.

Dans certains cas, il se peut que vous ayez à poser des questions supplémentaires, (nous appelons cela insister), afin d'obtenir de l'enquêtée/enquêté une réponse complète. Si cela se produit, faites attention à ce que vos interventions soient "neutres" et à ce qu'elles ne suggèrent aucune réponse de la part de l'enquêtée/enquêté. Ces interventions demandent beaucoup de tact et de doigté et seront un des aspects le plus stimulant de votre travail d'enquêtrice/enquêteur pour DHS [PAYS].

Vous remarquerez que certaines questions comportent un ou plusieurs mots entre parenthèses. Comme vous pouvez le voir ci-dessous, la présence de ces parenthèses indique qu’une phrase doit être adaptée pour prendre en compte la situation particulière de l’enquêtée/enquêté.

**1. Parenthèses qui indiquent qu’un choix doit être effectué:**

*Exemple :*



La question ci-dessus est posée aux femmes. La façon dont vous allez formuler la question – c’est-à-dire quel mot entre parenthèses vous allez choisir dans la phrase – dépendra de la situation matrimoniale de la femme, plus précisément si la femme est mariée ou non, ou si elle vit ou non avec un homme comme si elle était mariée. Si la femme est mariée, vous devrez demander : «  Quel âge avait votre mari à son dernier anniversaire ? » Si la femme n’est pas mariée mais qu’elle vit avec un homme, vous devrez demander « Quel âge avait votre partenaire à son dernier anniversaire ? »

**2. Parenthèses qui indiquent qu’une substitution doit être effectuée :**

*Exemple:*



Notez que le mot entre parenthèses est en lettres capitales. Comme vous allez l’apprendre (voir section D ci-dessous), les mots en capitales sont des instructions pour les enquêtrices/enquêteurs qui ne doivent pas être lues à voix haute. Dans cet exemple, remplacez le mot NOM par le nom de la personne à propos de qui on pose la question. Si vous demandez à une femme le poids de son fils qui s’appelle Barack, demandez « Est-ce que Barack a été pesé à naissance ? »

**3. Parenthèses qui indiquent qu’un mot supplémentaire est nécessaire:**

*Exemple:*



La réponse d’une enquêtée à une question peut affecter la manière dont vous poserez les questions suivantes. Si vous avez appris que l’enquêtée n’a pas d’enfant, vous lui demanderez alors à Q.804 : « Je voudrais maintenant vous posez des questions sur l’avenir. Voudriez-vous avoir un enfant ou préfériez-vous ne pas avoir d’enfant» ?  Si, par contre, vous avez appris que l’enquêtée a déjà eu un enfant, vous lui demanderez plutôt à Q.804 : « Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l’avenir. Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préfériez-vous ne plus avoir d’enfant » ?

B. Enregistrer les réponses

Dans les enquêtes DHS, toutes les enquêtrices/enquêteurs doivent utiliser des stylos à encre bleue pour remplir tous les questionnaires. Les contrôleuses/contrôleurs et chefs d'équipe doivent faire tout leur travail avec des stylos à encre rouge. N’utilisez jamais de crayon pour remplir un questionnaire.

Il y a trois sortes de questions dans le questionnaire DHS : (1) des questions avec les réponses pré-codées, (2) des questions qui n'ont pas de réponses pré-codées, ce sont les questions non-codées, (3) les filtres.

**1. Questions avec réponses précodées**

Pour certaines questions, on peut prévoir le type de réponses que l'enquêtée donnera. Les réponses à ces questions sont listées dans le questionnaire. Pour enregistrer la réponse de l'enquêtée, il vous suffira simplement d'encercler le numéro (code) correspondant à la réponse. Assurez-vous que chaque cercle n'entoure seulement qu'un seul numéro.

Exemple :

*Exemple :*



Dans certains cas, les questions codées comprennent une catégorie ‘AUTRE’. Cette catégorie ‘AUTRE’ ne devra être encerclée que quand la réponse de l'enquêtée/enquêté est différente de toutes les réponses codées de la liste pour la question. Quand vous encerclez la catégorie ‘AUTRE’, vous devez toujours inscrire la réponse de l'enquêtée/enquêté dans l'espace prévu à cet effet. Si vous avez besoin de plus d'espace, utilisez les marges ou la section des observations, à la fin du questionnaire. Si vous utilisez la section des observations, écrivez : « voir note dans la section des observations » à côté de cette question.

*Exemple :*



**2. Enregistrement des réponses aux questions qui ne sont pas précodées**

Les réponses à certaines questions ne sont pas affectées d'un code et pour inscrire les réponses à ces questions, vous devez écrire la réponse de l'enquêtée/enquêté dans l'espace prévu.

**Enregistrer les nombres ou dates dans les cases**. À certaines questions, vous enregistrerez un nombre ou une date dans les cases prévues. Il y a deux moyens de procéder:

• **Cases précédées de codes**. Chaque fois que les cases sont précédées de codes, vous devez remplir les cases correspondant à une ligne seulement. Vous devez d’abord encercler le code qui identifie la ligne que vous avez choisie, puis inscrire la réponse pour cette ligne seulement.

*Exemple :* Si l’enquêtée déclare que ses dernières règles ont commencé il y trois jours, encerclez le Code ‘1’ pour « IL Y A JOURS »… et inscrivez la réponse dans les cases à côté de ‘1’



• **Cases non précédées de code.** Chaque fois que les cases ne sont pas précédées de codes, vous devez inscrire les informations dans toutes les cases.

*Exemple :* Pour un enfant né le 5 février 2011, vous devez inscrire le jour, le mois et l’année.



Notez que si la réponse a moins de chiffres que les cases prévues, vous les remplirez par des zéros. Par exemple, une réponse '5' est enregistrée '05' dans les deux cases, ou s'il y a trois cases, vous écrirez '005.'

**Enregistrez les réponses exactement comme elles sont fournies.** À certaines questions, il vous faudra écrire la réponse qu'a donnée la femme selon ses propres termes. Essayez d'enregistrer ses réponses exactement telles qu'elle vous les donne ; si vous avez besoin de raccourcir sa description en fonction de la place prévue, faites attention à conserver le sens exact, et si nécessaire, écrivez une note en bas de page ou en marge pour expliquer.

Exemple :



**3. Cocher les filtres**

Les filtres exigent que vous vérifiiez la réponse à une question précédente, puis que vous cochiez un "X" dans la case appropriée. (Voir Section D.2 pour la description des filtres).

*Exemple :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| 112 | VÉRIFIEZ 111:  CODE ‘2’, ‘3’ CODE ‘1’OU ‘5’  OU ‘4’ ENCERCLÉ  ENCERCLÉ | 114 |
|  |  |  |

C. Corriger les erreurs

Il est très important que vous enregistriez toutes les réponses d'une manière claire. En ce qui concerne les questions codées, assurez-vous que vous encerclez bien le code qui correspond à la réponse correcte. Pour les questions à réponses non-codées, écrivez la réponse lisiblement de façon à ce que l'on puisse la lire facilement. Si vous faites une erreur en inscrivant la réponse de l'enquêté ou si elle/il change sa réponse, rayez la réponse inexacte et inscrivez la bonne réponse. N'essayez pas d'effacer une réponse. Tracez simplement deux lignes horizontales à travers la réponse incorrecte.

Voici comment corriger une erreur :

*Exemple :*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
| 1001 | Je voudrais que nous parlions maintenant d’un autre sujet. Avez-vous déjà entendu parler du VIH ou du sida ? | OUI 1  NON 2 | 1042 |
|  |  |  |  |

Souvenez-vous que si vous ne rayez pas de manière nette les erreurs, il ne sera pas possible de déterminer quelle réponse est correcte lors de la saisie des données.

D. Suivre les instructions

Dans le questionnaire DHS [PAYS], toutes les instructions pour les enquêteurs/enquêtrices sont imprimées en LETTRES MAJUSCULES, alors que les questions à poser à l'enquêtée/enquêté sont imprimées en lettres minuscules. Il vous faudra faire attention aux instructions de passage et aux filtres qui figurent dans le questionnaire.

**1. Instructions de passage**

Il est très important de ne pas poser aux enquêtées/enquêtés les questions qui ne les concernent pas. Par exemple, on ne doit pas demander à une femme qui n'est pas enceinte, depuis combien de mois elle est enceinte. Dans les cas où une réponse particulière rend les questions suivantes inappropriées, une instruction est écrite dans le questionnaire pour vous faire passer à la question appropriée suivante. Il est important que vous suiviez les instructions de passage avec soin.

*Exemple:* À Q. 303, notez que si vous encerclez le Code ‘2’ vous passerez à Q. 312 car Q. 304 ne concerne que les méthodes de contraception qu’une femme utilise actuellement et cette question n’est donc posée qu’aux femmes qui ont répondu ‘OUI’ à Q. 303.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
| 303 | Faites-vous, vous ou votre partenaire, quelque chose ou utilisez-vous une méthode pour retarder ou éviter une grossesse ? | OUI 1  NON 2 | 312 |
|  |  |  |  |

**2. Filtres**

Pour assurer le bon enchaînement du questionnaire, on vous demandera parfois de vérifier la réponse d'une enquêtée à une question précédente, de l'enregistrer en cochant une case puis de suivre les différentes instructions de passage. Les questions de ce genre s'appellent des ‘filtres’; ils sont utilisés pour éviter que l'on pose à un/une enquêtée des questions inappropriées, et peut-être embarrassantes ou gênantes.

Dans les filtres, il est très important que vous suiviez les instructions qui vous demandent de vérifier une question précédente. Ne comptez pas sur votre mémoire. Rappelez-vous que vous n'avez pas besoin de poser la même question une deuxième fois à l'enquêtée/enquêté. Vérifiez et cochez un ‘X’ dans la case appropriée du filtre; puis, suivez les instructions de passage.

*Exemple :*



V. QUESTIONNAIRE MÉNAGE

Le but du Questionnaire Ménage est de fournir des informations sur les caractéristiques générales de la population et des ménages. Vous l'utiliserez pour identifier les femmes éligibles qui seront enquêtées au moyen du questionnaire Femme ainsi que les hommes éligibles qui seront interviewés au moyen du questionnaire Homme.

A. Identification du ménage sur la page de couverture

Avant de commencer une interview, inscrire les renseignements d'identification dans le cadre situé en haut de la page de couverture. Les renseignements d'identification figurent sur la liste des ménages de l'échantillon qui vous sera fournie par votre contrôleuse/contrôleur

Les points suivants sont essentiels pour compléter la section Identification[[3]](#footnote-3) :

* Écrivez le nom de l’endroit ou de la localité où vous travaillez.
* Écrivez le nom du chef de ménage que vous devez interviewer.
* Enregistrez le numéro de grappe et le numéro de ménage dans les cases, à droite de ces lignes.

Le reste de la couverture sera rempli après avoir mené l'interview en suivant les instructions présentées à la Section C sous le titre RETOUR À LA PAGE DE COUVERTURE, ci -dessous.

B. Remplissage du questionnaire Ménage

Pour remplir le Questionnaire Ménage, vous aurez besoin de trouver une personne compétente. N'importe quel membre adulte du ménage capable de fournir les informations nécessaires au remplissage du Questionnaire Ménage peut être interrogé. Si un adulte n'est pas disponible, n'interrogez **pas** un jeune enfant, mais allez plutôt interviewer le ménage suivant, et retournez plus tard au premier ménage.

En général, vous poserez les questions à un seul individu dans le ménage pour obtenir les informations nécessaires pour compléter le Questionnaire Ménage. Cependant, si nécessaire, il vous faudra consulter d’autres membres du ménage pour des informations particulières.

CONSENTEMENT INFORMÉ

Après que vous vous soyez présenté, vous devez obtenir le consentement de l’enquêté(e) à la participation à l’enquête. Lisez la déclaration de consentement informé telle qu’elle est écrite. La déclaration a pour but d’expliquer l’objectif de l’enquête. En outre, dans la déclaration, il est précisé que la participation de l’enquêté(e) à l’enquête est totalement volontaire et qu’il ou elle peut refuser de répondre à certaines questions ou arrêter l’interview à n’importe quel moment quand il/elle le souhaite.

Après avoir lu la déclaration de consentement informé, **vous** (non la personne enquêtée) devez signer dans l’espace prévu pour certifier que vous avez bien lu la déclaration de consentement informé à la personne enquêtée.

Si l’enquêté(e) refuse de participer à l’enquête, encerclez ‘2’, remerciez la personne et mettez un terme à l’enquête. Écrivez ensuite ‘5’ (REFUSÉ) comme résultat sur la page de couverture.

Q. 100 : L’HEURE

Vous enregistrez ici l'heure à laquelle vous commencez l'interview Ménage en utilisant le système des 24-heures. Si l'heure ou les minutes sont inférieures à 10, mettez un zéro dans la première case.

Exemple :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Neuf heures et demie du matin doit s’écrire : | HEURE | |  |  | | --- | --- | | **0** | **9** | | **3** | **0** | |
| MINUTES |
|  |  |  |
| Quatre heures et demie de l’après-midi doit s’écrire : | HEURE | |  |  | | --- | --- | | **1** | **6** | | **3** | **0** | |
| MINUTES |

**TABLEAU DE MÉNAGE (Questions 1-20)**

Pensez à lire la phrase d'introduction pour informer l’enquêtée/enquêté que vous voulez obtenir des informations sur tous les membres habituels du ménage et sur les personnes qui ont passé dans le ménage la nuit ayant précédé l’interview.

Colonne (1) : NUMÉRO DE LIGNE

À la colonne (1), un numéro unique est attribué à chaque ligne du tableau de Ménage. On appelle ce numéro un ‘numéro de ligne’. Il est utilisé pour identifier chaque personne listée sur cette ligne et pour lier les informations collectées lors des interviews dans le ménage et auprès des individus à cette personne.

Colonne (2) : RÉSIDENTS HABITUELS ET VISITEURS

Quand vous remplissez le questionnaire, vous devez, en premier lieu, obtenir une liste complète de toutes les personnes qui vivent habituellement dans le ménage ainsi que des visiteurs. Dans le but d'obtenir une liste correcte, vous devez savoir ce que nous entendons par membre du ménage, et ce que nous entendons par visiteur :

* Membre du ménage. Un ménage correspond à une personne ou à un ensemble de personnes qui vivent et qui mangent généralement ensemble. Il ne s'agit pas de la même chose qu'une famille. La famille comprend seulement des personnes apparentées; alors que le ménage comprend des personnes qui vivent ensemble, qu'elles soient parentes ou non. Par exemple, trois hommes non-apparentés qui vivent et qui prennent leurs repas ensemble ne peuvent pas être considérés comme une famille, mais ils seront considérés comme un même ménage.

Visiteur. Un visiteur est une personne qui n'est pas membre du ménage mais qui a passé dans le ménage la nuit précédant l'enquête. Si une personne a passé dans le ménage la nuit précédente, elle devra être listée dans le tableau de Ménage.

Parfois il n'est pas facile de déterminer qui inclure et qui exclure du ménage. Voici quelques exemples :

* Une femme liste son mari comme chef de ménage, mais il vit ailleurs. Dans le cas où il ne vit pas habituellement dans le ménage que vous enquêtez, et où il n'y a pas passé la nuit précédente, il ne doit pas figurer sur la liste.
* Parfois, les gens prennent leur repas dans un ménage et dorment dans un autre. Dans ce cas, considérez la personne comme un membre du ménage là où elle dort.
* Une personne qui vit seule forme un ménage.
* Un domestique est membre du ménage s'il vit habituellement dans le ménage.

L'individu qui a été listé dans le ménage doit être, soit un résident habituel de ce ménage—‘OUI’ à Colonne (5) — soit, il doit avoir passé la nuit précédente dans le ménage — ‘OUI’ à Colonne (6).

Alors que votre interlocuteur établit la liste des noms, écrivez-les, un sur chaque ligne de la Colonne (2) du Tableau, **en commençant par le chef de ménage**. La personne identifiée comme étant le chef de ménage doit être un résident habituel du ménage. Cette personne peut être considérée comme responsable du ménage sur la base de l’âge (la personne la plus âgée), du sexe (en général, mais pas toujours, un homme), du statut économique (personne principalement en charge du ménage), ou encore pour d’autres raisons. Il appartient à l’enquêtée/enquêté de décider qui est responsable du ménage. Il n'y a généralement pas de problème à désigner cette personne. Si la personne identifiée pour répondre à l’interview ménage n’est pas le chef de ménage, vous devez alors enregistrer cette personne sur la seconde ligne.

Si le nom de famille est le même pour plusieurs personnes, vous pouvez utiliser des abréviations ou des marques pour éviter la répétition:

*Exemple:* 01 David Jones [remplacez par le nom local]

02 Mary "

03 Peter "

Après avoir inscrit le nom, le sexe et le lien de parenté de cette personne avec le chef de ménage doivent être enregistrés aux Colonnes (3) et (4) ***avant*** d’inscrire le nom de la personne suivante.

Colonne (3) : LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

Enregistrez le lien de parenté de la personne avec le chef de ménage. Utilisez les codes situés en bas de page. **Si l’enquêtée/enquêté n’est pas le chef de ménage, assurez-vous que vous enregistrez la relation de chaque personne avec le chef de ménage et non la relation avec l'enquêté(e).**

*Exemple*: si l'enquêtée est la femme du chef de ménage et qu'elle dise que Simon est son frère, Simon devra donc être codé 09 (AUTRE PARENT) et non Code 08 (FRÈRE OU SŒUR), puisque Simon est le beau-frère du chef de ménage.

Dans le cas où le chef de ménage est marié à une femme qui a un enfant d’un mariage précédent, cette relation du chef de ménage avec l’enfant devra être codée 10 (ENFANT ADOPTÉ/EN GARDE/ENFANT DE LA FEMME/MARI).

Colonne (4) : SEXE

Étant donné que de nombreux prénoms peuvent être donnés aux garçons comme aux filles, faites-vous confirmer le sexe d’une personne avant de l’enregistrer à la Colonne (4).

Quand vous avez inscrit tous les noms, assurez-vous d’avoir inclus chaque personne qui devrait être listée avant de poursuivre avec le reste du questionnaire. Pour cela, **posez les questions 2A-2C à la fin du Tableau de Ménage**. Si la réponse à chaque question est ‘OUI’, ajoutez les noms de ces personnes à la liste.

Après avoir complété les Colonnes (2) à (4) pour tous les résidents du ménage et pour les visiteurs, commencez avec la personne inscrite sur la ligne 01 et continuez en posant chaque question appropriée aux Colonnes (5) à (20). Une fois les informations complétées pour la personne sur la ligne 01, passez à la personne inscrite sur la ligne 02, etc.

Colonnes (5) et (6) : RÉSIDENCE

À la colonne 5, enregistrez les informations concernant la résidence habituelle de la personne. Un membre habituel du ménage peut avoir, ou non, passé la nuit ayant précédé l’enquête dans le ménage. Par contre, un visiteur doit toujours avoir passé la nuit ayant précédé l’enquête dans le ménage.

Si après avoir posé ces questions sur la résidence, vous apprenez que la personne ne vit pas habituellement dans le ménage —NON à Colonne (5) —et n’y a pas passé la nuit précédente—NON aussi à Colonne (6) — vous devrez supprimer cette personne de la liste parce qu'il ne s'agit ni d'un membre du ménage ni d'un visiteur. Après avoir supprimé cette personne, vous devrez alors renuméroter les lignes à la Colonne (1) qui concerne toutes les personnes listées après cette personne dans le Tableau de Ménage. Il vous faudra aussi modifier les numéros de ligne aux Colonnes (9), (10), et (11) ainsi qu’aux colonnes au début de chaque page du tableau de Ménage.

*Exemple*: Supposons que vous ayez listé Margaret Jones [remplacez par le nom local] à la Ligne 04 et que vous appreniez qu'elle ne vit pas habituellement dans le ménage et qu'elle n'y a pas passé la nuit précédente. Vous devrez alors tirer un trait en travers de la Ligne 04, pour supprimer Margaret de la liste du ménage. Vous devrez alors **renuméroter** les lignes suivantes pour les rendre correctes à la Colonne (1). Chaque fois que fois que vous faites un changement à la Colonne (1), vous devez aussi faire les corrections aux numéros de ligne aux Colonnes (9), (10) et (11) et aux Colonnes situées à gauche de la Colonne (12).

Colonne7 : ÂGE

Si vous avez des difficultés à obtenir l’âge des membres du ménage, utilisez les méthodes décrites pour les questions 102 et 103 du Questionnaire Femme pour vérifier que l’âge est correct. Vous devez obtenir l'âge de chaque personne en années révolues, c'est-à-dire l'âge au moment de son dernier anniversaire.

Colonne (8): ÉTAT MATRIMONIAL

La Colonne (8) concerne l’état matrimonial des enquêtés âgés de 15 ans ou plus. Par conséquent, vous ne devez pas inscrire une réponse à la Colonne (8) si l’enquêté (e) a 14 ans ou moins.

La catégorie ‘marié ou vivant ensemble’ comprend les enquêtées/enquêtés qui sont légalement mariées/mariés et celles/ceux qui vivent en union informelle. Sont considérés comme vivant en union informelle un homme et une femme qui vivent ensemble depuis un certain temps, avec l’intention d’avoir une relation durable mais qui n’ont pas effectué de cérémonie civile formelle ou religieuse.

Si un/une enquêté déclare qu’un membre du ménage est « célibataire », insistez pour déterminer la catégorie à coder appropriée (« divorcé/séparé, » « veuf ou veuve, » ou « n’a jamais été marié(e) ou n’a jamais vécu ensemble avec quelqu’un »).

Colonnes (9), (10) et (11) : ÉLIGIBILITÉ

Regardez la Colonne (7) et encerclez le numéro de ligne à la Colonne (9) pour toutes les femmes et à la Colonne (10) pour tous les hommes entre 15 et 49 ans (y compris celles/ceux de 15 ans et celles/ceux de 49 ans). Ces personnes sont considérées comme des enquêtés « éligibles » et ils/elles sont qualifiés pour l’enquête au moyen du Questionnaire Individuel. Rappelez-vous que l’enquêtée/enquêté peut être un résident habituel du ménage ou seulement un visiteur. Si le ménage n’est pas sélectionné pour l’enquête Homme, laissez la Colonne (10) en blanc.

Ensuite, regardez de nouveau la Colonne (7) et encerclez le numéro de ligne à la Colonne (11) de n’importe quel enfant âgé de 0-5 ans. Les enfants de ce groupe d’âges sont éligibles pour la prise des mesures anthropométriques et peuvent être éligibles pour le test d’anémie. Si le ménage n’est pas sélectionné pour les mesures anthropométriques ou pour le test d’anémie, laissez la Colonne (11) en blanc.

Pour tous les enfants de 0-17 ans, nous voulons savoir si leurs parents biologiques sont listés dans le Tableau de Ménage. Cette information sera utilisée pour connaître la proportion d’orphelins et d’enfants vivant sans leurs parents et pour identifier les enfants vulnérables dans la population. Pour les personnes de 18 ans et plus, les Colonnes (12) à (15) seront laissées en blanc.

COLONNES (12) et (13) : SURVIE ET RÉSIDENCE DE LA MÈRE BIOLOGIQUE

Demandez d'abord si la mère naturelle de l'enfant est en vie. Par « naturelle », on entend la mère biologique, c’est-à-dire celle qui a donné naissance à l’enfant. Dans de nombreuses cultures, les gens considèrent les enfants d'autres personnes comme leurs propres enfants, en particulier les enfants de leur mari ou de leurs sœurs, etc. Il faudra donc vous assurez que l'enquêtée/enquêté comprend bien que vous parlez de la femme qui a donné naissance à l'enfant.

Si la mère biologique de l'enfant est en vie, posez la question à la Colonne (13) pour déterminer si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse. Si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse, demandez qui elle est (elle doit être listée dans le tableau si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse) et enregistrez son numéro de ligne à la Colonne (13). Si la mère biologique de l’enfant est encore en vie mais qu’elle ne vit pas dans le ménage et qu’elle n’est pas une visiteuse, enregistrez ‘00’ dans les cases à la Colonne (13). La Colonne (13) restera en blanc seulement si la mère biologique de l’enfant n’est plus en vie ou si l’enquêtée/enquêté ne sait pas avec certitude si la mère est en vie.

Colonnes (14) et (15) : SURVIE ET RÉSIDENCE DU PÈRE BIOLOGIQUE

Pour le père biologique de l'enfant—Colonnes (14) et (15) — suivez la même procédure que pour la mère biologique.

Souvenez-vous que s'il s'avère nécessaire de supprimer quelqu'un du Tableau de Ménage, vous aurez à renuméroter les lignes et vous aurez également à faire les corrections appropriées pour les Numéros de Ligne des Colonnes (13) et (15).

Colonnes (16) à (19) : NIVEAU D’INSTRUCTION

Les informations sur l'instruction concernent seulement les personnes qui ont 5 ans ou plus. Pour les personnes de moins de 5 ans, laissez simplement ces colonnes en blanc.

Le terme “école” s’applique à l’école formelle qui comprend l’école maternelle, les cycles d’enseignement primaire, secondaire, et supérieur ainsi que d’autres enseignements intermédiaires dans le système scolaire formel. Cette définition n’inclut pas les garderies ou crèches, les écoles bibliques, les écoles coraniques ou les enseignements courts comme des cours pour apprendre à taper à la machine ou des cours de couture. Par contre, des formations techniques ou des formations professionnelles après le niveau primaire, comme des enseignements longs en mécanique ou en secrétariat sont pris en compte ici.

Si une personne n’a jamais fréquenté l’école, vous laisserez les Colonnes (17) à (19) en blanc.

Si une personne a fréquenté l’école, vous enregistrerez alors le plus haut niveau que la personne a atteint dans la première case à gauche de la Colonne (17). Pour cela, utilisez les codes situés au bas de la page. Enregistrez ensuite la classe la plus élevée (niveau/année) que la personne a achevée à ce niveau.

*Exemple*: Un enfant qui est actuellement en troisième année du niveau primaire (NIVEAU 1) aura achevé la CLASSE 02 (il/elle n’aura pas terminé la troisième année).

Un homme qui a terminé toutes les classes du niveau primaire sera enregistré NIVEAU 1, CLASSE 06.

Un homme qui a quitté l’école durant la première année du niveau secondaire sera enregistré NIVEAU 2 et CLASSE 00 parce que le plus haut niveau atteint est le secondaire mais il n’a achevé aucune classe à ce niveau.

Une enquêtée sait que son fils est allé à l’école primaire mais elle ne connaît pas la classe achevée. Enregistrez ‘1’ pour le niveau et ‘98’ (NE SAIT PAS) pour la classe.

Les questions des colonnes (18) et (19) portent sur la fréquentation scolaire récente. Elles doivent être posées à toutes les personnes de 5-24 ans qui ont déjà fréquenté l’école.

L’expression « fréquente l’école » s’applique à toute personne qui fréquente en général l’école, sans tenir compte du nombre de fois que la personne va à l’école. Si une personne va occasionnellement à l’école ou si elle va habituellement à l’école mais qu’elle était récemment absente, enregistrez OUI. Enregistrez ‘NON’ seulement si la personne n’a pas du tout fréquenté l’école durant toute l’année scolaire actuelle.

Si la personne est allée à l’école durant l’année scolaire, enregistrez le niveau (en utilisant les codes situés au bas de la page) et la classe dans laquelle se trouvait la personne à la Colonne (19).

Quand vous posez la question à la Colonne (18) durant les congés scolaires, faites très attention et insistez sur l’année ou les années de calendrier à laquelle/auxquelles la question se réfère.

Colonne 20 : ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

En posant cette question, nous cherchons à savoir si les enfants de 0-4 ans possèdent un certificat de naissance. Cette information est importante car un enregistrement rapide de la naissance est considéré comme un moyen de disposer d’une identité et, de façon plus générale, comme un moyen de protection des droits des enfants. L’absence d’un certificat de naissance peut empêcher un enfant de recevoir des soins de santé, des compléments nutritionnels, une assistance sociale et d’être inscrit à l’école.

Nous commençons en demandant si l’enfant possède un certificat de naissance (un certificat de baptême n’est pas fourni par le gouvernement et ne peut pas être considéré comme un certificat de naissance). Si l’enquêté déclare que l’enfant n’a pas de certificat de naissance, demandez alors si sa naissance a été enregistrée auprès des autorités civiles. Dans la case de la Colonne (20), enregistrer ‘1’ si l’enfant possède un certificat de naissance. Enregistrer ‘2’ si l’enfant ne possède pas un certificat de naissance mais a été enregistré auprès des autorités civiles; enregistrer ‘3’ si l’enfant ne possède pas un certificat de naissance et n’a pas été enregistré et enregistrer ‘8’ si l’enquêtée/enquêté ne sait pas.

FEUILLE POUR LA SUITE

Si vous enquêtez un ménage qui a plus de 20 membres, cochez la case suivant la ligne 20 sur la première page du Tableau. Prenez un nouveau Questionnaire Ménage, complétez toutes les informations de la page de couverture et inscrivez "SUITE" en haut de la page. Puis, sur le second Questionnaire Ménage, remplacez le Numéro de Ligne '01' par '21' et, si nécessaire la ligne '02' par '22', et faites de même aux Colonnes (1), (9), (10) et (11). Inscrivez alors les informations concernant ces membres du ménage. Retournez au premier questionnaire Ménage pour continuer la section suivante (caractéristiques du logement) et compléter l’interview.

**CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE (Questions 101-146)**

Après avoir posé les questions sur chaque membre du ménage, vous poserez les questions 101 à 146 sur l’équipement et les possessions du ménage.

Q.101 : EAU À BOIRE DU MÉNAGE

L'objectif de cette question est d'évaluer la qualité de l'eau utilisée pour boire en demandant d’où provient principalement l’eau consommée par le ménage. Si l'eau pour boire provient de plusieurs sources, insistez pour déterminer de quelle source d’approvisionnement provient principalement l'eau que le ménage utilise pour boire. Si la source d'approvisionnement varie selon la saison, enregistrer la source utilisée au moment de l'interview.

Q. 102 : SOURCE D’APPROVISIONNEMENT PRINCIPALE DE L’EAU POUR D’AUTRES USAGES

Aux ménages ayant déclaré utiliser pour boire, principalement, de l’eau en bouteille, on a demandé d’où provenait principalement l’eau utilisée pour la cuisine et le lavage des mains, cela pour évaluer la qualité de la provenance de l’eau auquel le ménage a généralement accès.

Le tableau ci-dessous présente les définitions des catégories pour la provenance de l’eau aux questions 101 et 102.

|  |  |
| --- | --- |
| **Définitions des codes pour la provenance de l’eau pour les questions 101 et 102** | |
| ***Code*** | ***Définition*** |
| **Robinet dans logement** | Tuyau connecté à un ou plusieurs robinets dans la maison, par exemple, dans la cuisine et les toilettes. Parfois appelé un branchement dans la maison. |
| **Robinet dans cour parcelle** | Tuyau connecté à un robinet à l’extérieur de la maison dans la cour ou parcelle. Parfois appelé un branchement dans la cour/parcelle. |
| **Robinet d’un voisin** | Tuyau connecté au logement, à la cour ou à la parcelle d’un voisin. |
| **Robinet public ou borne fontaine** | Un point d’eau public où les membres de la communauté peuvent d’approvisionner en eau. Une borne fontaine peut aussi être connue sous le terme de fontaine publique ou robinet public. Des bornes fontaines publiques peuvent comporter un ou plusieurs robinets et elles sont généralement « maçonnées », ou construites en briques ou en ciment. |
| **Puits à pompe ou forage.** | Un trou profond qui a été creusé ou foré avec l’objectif d’atteindre les réserves d’eau souterraine. L’eau est acheminée depuis un puits tubulaire ou un forage par une pompe qui peut être actionnée par une personne, un animal, le vent, l’électricité, le diesel ou l’énergie solaire. |
| **Puits creusé protégé** | Un puits creusé protégé est (1) un puits protégé des eaux de ruissellement par un revêtement ou un tubage au-dessus du sol et une dalle qui empêche que des eaux usées ou de pluie ne tombent dans le puits et (2) couvert pour éviter que les fientes d’oiseaux et d’animaux ne tombent dans le puits. Un puits creusé est considéré comme protégé uniquement s’il est construit en respectant ces deux normes. |
| **Puits creusé non protégé** | Un puits creusé qui n’est pas protégé des eaux de ruissellement; (1) non protégé contre les fientes d’oiseaux et d’animaux ou (2) les deux. |
| **Source protégée** | Une source protégée des eaux ruisselantes, des fientes d’oiseaux et d’animaux par « un caisson » qui est généralement cimenté et construit autour du puits de manière à ce que l’eau s’écoule directement hors du caisson dans un tuyau sans être exposée à la pollution. |
| **Source non protégée** | Une source n’est pas à l’abri des eaux ruisselantes et des fientes d’oiseaux et d’animaux. Les sources non protégées n’ont généralement pas de « caisson ». |
| **Eau de pluie** | L’eau de pluie est collectée ou recueillie de certaines surfaces par un capteur sur le toit ou le sol et stockée dans un conteneur, un réservoir ou une citerne. |
| **Citerne** | L’eau est achetée à un fournisseur qui utilise un camion-citerne pour la livrer aux ménages |
| **Charette avec petit tonneau** | L’eau est achetée à un fournisseur qui utilise une charrette pour transporter l’eau et la livrer aux ménages. La charrette peut être motorisée ou non (par ex : tirée par un âne). |
| **Eau de surface** | Eau de surface incluant les rivières, les barrages, les lacs, les fleuves les canaux et les canaux d’irrigation. |
| **Eau en bouteille** | Eau mise en bouteille et vendue aux ménages en bouteille. Notez que cette catégorie figure à Q.101 mais pas à Q.102. |

Q.103 : LOCALISATION DE LA SOURCE D’APPROVISIONNEMENT DE L’EAU

Les réponses telles que ROBINET DANS LOGEMENT et ROBINET DANS COUR OU PARCELLE signifient que l’eau se trouve dans le logement ou dans la cour/parcelle (comme un puits peut être situé dans la cour). Si le ménage obtient l’eau d’un CAMION CITERNE ou D’UNE CHARETTE AVEC UN PETIT TONNEAU (Code 61 ou Code 71 à Q.101 ou Q.102), vous enregistrerez AILLEURS à Q. 103 (Code 3) parce que le camion ou la charrette ne se trouvent pas en permanence dans le logement ou la cour.

Q. 104 : TEMPS POUR S’APPROVISIONNER EN EAU

Cette question n'est pas posée si l'eau utilisée par le ménage de l'enquêtée/enquêté provient du logement ou de la cour ou parcelle; de même, elle n'est pas posée si le ménage utilise l'eau de pluie.

Le "temps nécessaire" comprend le temps qu'il faut pour se rendre à l'endroit d'où provient l'eau, le temps d’attente pour obtenir l’eau (si nécessaire) et le temps qu’il faut pour revenir. Enregistrez le temps qu’il faut pour s’approvisionner en eau, peu importe le mode de transport habituel pour se rendre à la source de l'eau, que ce soit en marchant ou à bicyclette, ou encore en véhicule à moteur. Si l’enquêtée/enquêté vous dit que l'eau est livrée à son logement (cela peut se produire si l’eau provient d’un camion-citerne, d’une charrette avec une petite citerne ou tonneau), enregistrez ‘000’.

Convertissez les réponses en minutes. Si nécessaire, mettez des zéros devant les minutes; par exemple, "30 minutes" sera '030', et "une heure et demie" sera '090'.

Q. 105 : FILTRE POUR ROBINET PUBLIC OU FORAGE

Q. 106 : DISPONIBILITÉ DE L’EAU

Q. 106 est seulement posée aux ménages dont l’eau provient principalement de robinets, de forages ou d’un robinet/fontaine public, toutes ces sources d’approvisionnement étant considérées comme des sources améliorées. Si les ménages se trouvent confrontés à de fréquentes coupures d’eau, ils peuvent être obligés de consommer de l’eau provenant de sources non améliorées comme des puits non protégés ou des cours d’eau.

Questions 107 et108 : TRAITEMENT DE L’EAU DE CONSOMMATION

L’objectif des questions 107 et 108 est de savoir si l’eau consommée par les ménages est, ou non, traitée dans le ménage et, si oui, avec quel type de traitement. Le type de traitement utilisé au niveau du ménage fournit une indication de la qualité de l’eau consommée par le ménage.

|  |  |
| --- | --- |
| **Définitions des codes pour le traitement de l’eau à Q. 108** | |
| ***Code*** | ***Définition*** |
| **Ébullition** | Faire bouillir ou chauffer l’eau avec un combustible. |
| **Ajout de chlore/Eau de Javel** | Utilisation de produits sans chlore pour traiter l’eau de consommation, sous forme d’hypochlorite de sodium, hypochlorite de calcium solide ou de poudre blanchissante. |
| **Passer l’eau dans un linge** | Passer l’eau à travers un linge qui sert de filtre pour recueillir les particules contenues dans l’eau. |
| **Utilisation d’un filtre (céramique/sable/composite/etc.)** | L’eau passe à travers un filtre pour enlever les particules et au moins certains microbes. Les moyens utilisés pour filtrer l’eau incluent généralement la céramique, le sable et un composite. |
| **Désinfection solaire** | Exposer l’eau, qui est stockée dans des seaux, ou des containers, à la lumière du soleil. |
| **La laisser reposer** | Laisser l’eau ou la stocker sans la remuer suffisamment longtemps pour que les particules les plus importantes se déposent ou se transforment en dépôt sédimentaires par gravité. |

Q. 109 : TOILETTES

Le but de cette question est d’obtenir une évaluation du niveau d’accès des ménages à des installations sanitaires ; l’accès à des installations sanitaires est un élément important pour le contrôle de certaines maladies et l’amélioration de la santé en général. Si l’enquêté répond en termes généraux comme  “toilettes avec chasses d’eau,” insistez pour déterminer où est évacuée l’eau des toilettes; de même, si l’enquêté vous dit que son ménage utilise des “latrines”, insistez pour déterminer le type de latrines. Le tableau ci-dessous présente les définitions des termes utilisés pour les codes à Q. 109.

S’il vous est difficile de déterminer le type de toilettes après avoir parlé avec l’enquêté, demandez à voir les toilettes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Définitions des codes pour les installations sanitaires à Q. 109** | |
| ***Code*** | ***Définition*** |
| **Chasse d’eau/Chasse manuelle** | Des toilettes avec chasse d’eau comportent un réservoir ou un bac pour l’eau de la chasse, et un tuyau sous forme de U, situé en dessous du siège, qui crée un dispositif d’étanchéité pour empêcher le dégagement des mauvaises odeurs et des microbes.  La chasse manuelle a aussi un dispositif d’étanchéité mais, contrairement à la chasse d’eau dont l’eau provient d’un réservoir, l’eau est versée à la main. |
| - Connecté à l’égout | Type de toilettes où l’eau chasse les urines et excréments humains, ainsi que les eaux usées dans des canalisations connectées au système d’égouts local. Les égouts consistent en un système de canalisations chargé de la collecte, du pompage, du traitement et de l’évacuation des excréments humains et des eaux usées. |
| - Connecté à une fosse septique | Type de toilettes où l’eau chasse les déchets dans des canalisations qui se déversent dans une fosse septique située sous terre, hors des toilettes ou de la maison. |
| - Connecté à des latrines | Chasse connectée à des latrines correspond à un système où l’eau évacue les excréments vers un trou dans le sol. |
| - Connecté à quelque chose d’autre | Chasse connectée à autre chose correspond à un système d’évacuation de l’eau et des excréments dans ou à proximité de l’environnement du ménage (et non dans un trou, une fosse septique ou un égout) ; les excréments peuvent être évacués par l’eau dans la rue, la cour/parcelle, dans une rigole ou ailleurs. |
| **Fosse/Latrines** | Les excréments passent directement, sans évacuation, dans un trou dans le sol. |
| - Latrines améliorées auto aérées ou LAA | Les latrines améliorées auto aérées ou LAA (VIP en anglais) sont des latrines avec une fosse disposant d’un tuyau d’aération qui sort au-dessus du toit. L’extrémité supérieure du tuyau est recouverte d’un grillage empêchant l’entrée des insectes.    Si le tuyau d’aération n’est pas recouvert par un grillage qui protège des insectes, l’installation doit être classée dans la catégorie « Latrine avec dalle » et non pas dans celles de « Latrines améliorées auto ventilées ». l’intérieur de ce type de latrines est maintenu dans le noir. Si la porte de la LAA est manquante et qu’il ne fasse plus noir à l’intérieur, l’installation doit être classée dans la catégorie « Latrine avec dalle » et non pas dans celles de « Latrine améliorées auto ventilées ». |
| - Latrines avec dalle | Des latrines sèches dans lesquelles la fosse est complètement recouverte par une dalle ou une plate-forme qui est surmontée, soit d‘un trou au-dessus duquel on peut s’accroupir ou d’un siège. La dalle ou plate-forme doit être solide et peut être faite de n’importe quel type de matériau tel que du béton, de la terre ou de la boue ou du ciment. La dalle ou la plate-forme doit recouvrir de manière adéquate la fosse pour que le contenu de la fosse ne soit pas visible autrement que par le trou ou le siège. |
| - latrines sans dalle/trou ouvert | Un trou dans le sol pour la collecte des excréments, sans plate-forme, ni siège. Un trou ouvert est un trou rudimentaire dans le sol - sans rien dessus pour le recouvrir - qui collecte les excréments. |
| **Toilettes à compostage** | Des toilettes sèches dans lesquelles les excréments et une matière riche en carbone (déchets végétaux, herbe, paille, sciure/copeaux de bois, cendres) sont mélangés et maintenus dans certaines conditions afin de produire un compost sans danger. Des toilettes à compostage peuvent comporter ou non un séparateur d’urine. |
| **Seau/Tinette** | L’utilisation d’un seau ou d’un autre récipient comme point de chute des excréments (et parfois des urines et des papiers hygiéniques), seau qui est retiré périodiquement pour être vidé, ou pour utiliser le contenu comme fertilisant. |
| **Toilettes latrines suspendues** | Toilettes construites au-dessus de la mer, d’une rivière ou de tout autre point d’eau dans lequel les excréments tombent directement. |

Questions 110 et 111 : TOILETTES COMMUNES

En posant Q.110, on veut savoir si les toilettes sont partagées avec un ou plusieurs ménages. À Q. 111, on cherche à savoir combien de ménages, y compris le ménage de l’enquêté, utilisent les mêmes toilettes. Par exemple, si le ménage de l’enquêté partage les toilettes avec un autre ménage, enregistrer : ‘02’ à Q.111. S’il les partage avec deux autres ménages, enregistrer : ‘03’ à Q.111. Le nombre de ménages qui partagent les toilettes est une mesure importante du niveau d’hygiène dans le ménage.

Q. 112 : EMPLACEMENT DES TOILETTES

Des réponses telles que « DANS LE LOGEMENT » et « DANS LA COUR OU PARCELLE » signifient que les toilettes sont situées à l’intérieur du logement ou de la cour/parcelle. Enregistrez « AILLEURS » quand les toilettes se trouvent à l’extérieur du logement ou de la cour /parcelle.

Q.113 : COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR CUISINER

L’information sur le type de combustible utilisé par le ménage pour cuisiner permet, avec d’autres informations, d’évaluer le statut socio-économique du ménage. En outre, l’utilisation de certains combustibles peut aussi avoir des effets défavorables sur la santé. Souvenez-vous que cette question ne concerne que le combustible pour cuisiner et non celui utilisé pour se chauffer ou s’éclairer. Le BIOGAZ inclut des gaz produits par fermentation dans une fosse fermée.

Si le ménage utilise plus d’un combustible pour cuisiner, trouvez celui qui est le plus fréquemment utilisé. Si un ménage déclare comme combustible principal pour cuisiner un combustible autre que ceux qui sont codés, entourez '96' et précisez le type de combustible dans l’espace prévu.

Questions 114 et 115 : ENDROIT UTILISÉ POUR CUISINER

L’objectif de la question 114 est de collecter des informations sur l’endroit où est préparée la nourriture dans le ménage : dans le logement, dans un bâtiment séparé, ou à l’extérieur. Cette information est importante car elle fournit un indicateur de la qualité de l’air à l’intérieur et à l’extérieur, aux environs du logement. À Q. 115, on demande si le ménage utilise une pièce séparée pour la cuisine ; la réponse à cette question fournit une information supplémentaire sur le niveau d’hygiène dans le ménage.

Q. 116: NOMBRE DE PIÈCES UTILISÉES POUR DORMIR

Enregistrez le nombre de pièces que le ménage utilise pour dormir, y compris une pièce qui sert aussi à autre chose. Par exemple, si un logement comprend deux pièces: une chambre et une cuisine, et que les membres du ménage dorment dans la chambre et dans la cuisine, enregistrez ‘2’ à Q. 116.

Questions 117 et 118 : POSSESSION DE BÉTAILS, TROUPEAUX, VOLAILLES OU AUTRES ANIMAUX DE FERME

Cette information concernant la possession par le ménage d’animaux de ferme, de troupeaux, de volaille et d’autres animaux et leur nombre permet de disposer d’un indicateur supplémentaire d’évaluation du statut socio-économique du ménage. Posez d’abord Q. 117 pour savoir si le ménage possède du bétail, de la volaille ou d’autres animaux de ferme. Si ‘OUI’, posez Q. 118 pour savoir quel type d’animaux le ménage possède et combien il en possède de chaque sorte. Citez chaque animal et inscrivez correctement le nombre dans les cases correspondant à chaque animal. Ne laissez pas de blanc.

Note: À Q. 118 concernant le nombre de vaches laitières ou de bœufs et de troupeaux, notez qu’on cherche à obtenir, séparément, un nombre pour chaque type d’animal. Veillez à ne pas compter deux fois le même animal. Par exemple, si l’enquêté déclare que le ménage possède 10 bovins dont l’un est une vache laitière et l’autre un bœuf, enregistrez deux vaches laitières ou bœufs et huit bovins puisque le ménage possède un total de 10 animaux et non pas 12.

Questions 119 et 120 : POSSESSION DE TERRES CULTIVABLES

La possession de terres cultivables est aussi considérée comme un indicateur important du niveau socio-économique du ménage. Posez d’abord Q. 119 pour savoir si un des membres du ménage possède de la terre qui peut être utilisée pour l’agriculture. Par terres agricoles, nous entendons des terres qui peuvent être utilisées pour des cultures (des cultures pour nourrir soit les individus, soit les animaux ou d’autres cultures), des animaux d’élevage et du bétail. Notez qu’à cette question, des terres communes utilisées pour faire paître des animaux mais qui ne sont pas possédées par le ménage ne doivent pas être prises en considération ici. Si la réponse à Q. 119 est ‘OUI’, posez Q. 120 sur le nombre d’hectares possédés en tout par les membres du ménage. Inscrivez la réponse dans les cases. Si le ménage possède plus de 95 hectares, encerclez ‘950’; si le nombre d’hectares est inconnu, encerclez ‘998’.

Q. 121 : POSSESSION DU MÉNAGE

Les réponses à ces questions sur la possession de certains biens seront utilisées pour fournir une mesure approximative du statut socio-économique du ménage. Citez chaque bien et encerclez la réponse donnée. Ne laissez aucun blanc.

Si l'enquêtée/enquêté déclare qu'un des biens du ménage tel que la radio est cassée, essayez de savoir depuis combien de temps il est cassé, et s'il sera réparé. S'il apparaît que l'objet est en panne seulement de façon temporaire, encerclez '1' pour ‘OUI’. Autrement, encerclez '2' pour ‘NON’.

Q.122 : POSSESSION D’UNE MONTRE/TÉLÉPHONE PORTABLE/MOYENS DE TRANSPORT

Cette question permet aussi d’obtenir une indication sur le niveau socio-économique du ménage; on demande si un membre du ménage possède une montre, un téléphone portable ou divers moyens de transport, comme par exemple, une bicyclette, une motocyclette, un scooter, une voiture ou d’autres moyens de transport. Notez qu’une bicyclette d’enfant est essentiellement un jouet et ne doit pas être prise en compte ici.

Si l’enquêté déclare qu’une chose est cassée ou n’est pas en état de marche, essayer de savoir depuis quand et si elle a été réparée. Si cet état est temporaire, encercler ‘1’ pour OUI. Sinon, encercler ‘2’ pour NON.

Q.123 : COMPTE BANCAIRE

Le compte bancaire peut être détenu auprès d'une banque, d'un organisme de crédit, d'une institution de microfinance, d'une coopérative, d'un bureau de poste ou de [institutions financières spécifiques au pays]. Le compte permet à la personne de déposer et de retirer des fonds. N'incluez pas les programmes d'épargne au niveau communautaire.

Q. 124: FUMER DANS LE MÉNAGE

Cette question a pour objectif d’évaluer le niveau d’exposition passive du ménage à la fumée de tabac. Elle s’ajoute aux questions concernant la consommation de tabac qui sont posées dans les questionnaires Individuels Femme et Homme.

Par exposition passive à la fumée de tabac, on entend l’inhalation involontaire de fumée, dégagée par la combustion de cigarettes ou d’autres produits combinés, rejetée par un ou plusieurs fumeurs. L’exposition passive à la fumée aggrave le risque de cancer du poumon et augmente les risques d’apparition d’asthme et de maladies cardiaques chez les non-fumeurs. Chez les enfants, l’exposition passive au tabac peut être à l’origine de graves crises d’asthme et, en outre, elle est associée à des rhumes fréquents et à des infections du poumon.

Lisez complètement la question avant d’accepter une réponse.

Questions 127 et 128 : POSSESSION DE MOUSTIQUAIRES

Il est reconnu que l’utilisation de moustiquaires imprégnées d’insecticide (MII) contribue à faire diminuer l’incidence du paludisme et du nombre de décès dus au paludisme, en particulier chez les très jeunes enfants. Par conséquent, de nombreux pays ont mis en place des programmes qui font la promotion des MII.

En posant Q.127, on cherche à savoir si le ménage possède ou non une moustiquaire et pour les ménages qui en possèdent, au moins une, on demande le nombre total de moustiquaires dans le ménage (Q.128). Peu importe si les moustiquaires sont effectivement utilisées ou même si elles sont installées. Si elles sont dans le ménage et si elles peuvent être utilisées pour dormir, elles doivent être prises en compte. Notez que les tissus en voiles ou en tulles qui sont utilisés pour protéger les enfants des mouches, et qui sont généralement utilisés pendant la journée, ne doivent pas être considérés comme des moustiquaires.Ce type de tissu ne peut pas être traité avec des insecticides. Les rideaux ne doivent pas non plus être considérés comme des moustiquaires.

Questions 129 à 137 : TYPE DE MOUSTIQUAIRES, APPROVISIONNEMENT DES MOUSTIQUAIRE ET UTILISATION LA NUIT AYANT PRÉCÉDÉ L’INTERVIEW

Il existe différentes marques de moustiquaires. Certaines sont traitées à l’usine par le fabricant et n’ont pas besoin d’être retraitées (Moustiquaires Imprégnées d’Insecticide à Longue Durée d’Action; MIILDA). Pour évaluer l’efficacité de l’utilisation de moustiquaires en tant que moyen de prévention contre le paludisme, nous devons collecter un certain nombre d’informations : nous avons besoin de savoir depuis combien de temps le ménage possède chaque moustiquaire ; nous devons également connaître la marque de la moustiquaire, et si les membres du ménage utilisent la moustiquaire quand ils dorment pendant la nuit.

Pour obtenir ces informations, vous devrez poser les questions 129 à 137 de manière appropriée pour chaque moustiquaire que le ménage possède. Demandez à voir toutes les moustiquaires que le ménage possède et posez systématiquement les questions pour chacune des moustiquaires qu’on vous montre, en commençant par la première. Même si vous ne pouvez pas observer directement une moustiquaire, vous devez poser les questions pour chaque moustiquaire déclarée par le membre du ménage.

Pour distinguer chaque moustiquaire, vous pouvez utiliser des phrases telles que, « Maintenant, parlons de la première moustiquaire que vous m’avez montrée » ou « Parlons de la moustiquaire que (NOM) utilise ». Si un ménage a plus de 3 moustiquaires, utilisez un questionnaire supplémentaire. En haut des pages 12 et 13, renommez les colonnes ‘MOUSTIQUAIRE #4’, ‘MOUSTIQUAIRE #5’, ET ‘MOUSTIQUAIRE #6’.

Q.129 : MOUSTIQUAIRE OBSERVÉE OU NON

Pour chaque moustiquaire, inscrivez en premier lieu si vous avez effectivement observé la moustiquaire

Q. 130 : QUAND LA MOUSTIQUAIRE A-T-ELLE ÉTÉ OBTENUE

Demandez ensuite depuis combien de mois le ménage possède la moustiquaire. Si la moustiquaire a été obtenue dans les 36 mois à partir de la date de l’interview, vous devez inscrire le nombre réel de mois avant l’interview. Par contre, si le ménage a obtenu la moustiquaire il y a plus de 36 mois, inscrivez ‘95’. Il se peut que l’enquêtée/enquêté déclare qu’elle/il ne se souvient plus très bien quand la moustiquaire a été obtenue. Dans ce cas, insistez pour savoir, de manière approximative, depuis combien de mois le ménage a la moustiquaire. Inscrivez ‘98’ (PAS SÛR/SÛRE) si l’enquêtée/enquêté n’en a aucune idée.

Question 131 : TYPE ET MARQUE DE LA MOUSTIQUAIRE

Q. 131 concerne le type et la marque de la moustiquaire. La plupart des moustiquaires que vous rencontrerez sur le terrain sont des MIILDA et vous apprendrez à connaître les marques les plus courantes de MIILDA au cours de la formation; Cependant, il peut arriver sur le terrain que vous ne reconnaissiez pas une moustiquaire. Si l’enquêtée/enquêté vous dit ou que vous lisiez sur l’emballage que la moustiquaire est une MIILDA (Moustiquaire Imprégnée d’Insecticide à Longue Durée d’Action), mais d’une marque qui ne figure pas sur la liste ou si vous ne pouvez pas en déterminer la marque, encerclez ‘16’ (AUTRE/NE SAIT PAS). Si vous ne pouvez observer la moustiquaire et que la marque est inconnue, montrez une photo de moustiquaires ou de marques courantes à l’enquêtée/enquêté pour tenter d’identifier la moustiquaire.

Dans certains cas, il se peut que vous identifiez une moustiquaire mais pas qu’elle ne soit pas une MIILDA; Pour ces moustiquaires, encerclez ‘96’ (AUTRE TYPE). Quand vous ne pouvez obtenir d’information sur le type, encerclez ‘98’ (NSP TYPE).

Questions 134 et 135: OÙ A ÉTÉ OBTENUE LA MOUSTIQUAIRE

Les questions 134 et 135ont pour objectif de déterminer où a été obtenue chaque moustiquaire. À Q. 134, demandez si le ménage a obtenu la moustiquaire à l’occasion [NOM DE LA CAMPAGNE], au cours d’une visite prénatale ou durant une visite pour une vaccination. Pour une moustiquaire qui n’a pas été obtenue à l’occasion d’une campagne ou d’une visite pour des soins de santé, demandez où le ménage a obtenu la moustiquaire (Q. 135).

Questions 136 et 137 : DORMIR SOUS LA MOUSTIQUAIRE

Ces questions nous permettent de relier chaque moustiquaire particulière à la personne (ou aux personnes) ayant dormi dessous la nuit avant l’interview. Il est évident qu’un ménage qui possède des moustiquaires récemment traitées mais qui ne les utilise pas pour dormir la nuit n’en tire aucun bénéfice. À Q. 136, demandez à l’enquêtée/enquêté si quelqu’un a dormi sous chaque moustiquaire la nuit dernière et dans le cas d’une réponse positive, enregistrez à Q. 137qui a dormi sous la moustiquaire la nuit dernière. Si plus de quatre personnes ont dormi sous une seule moustiquaire la nuit ayant précédé l’interview, enregistrez seulement les quatre premières personnes mentionnées par l’enquêtée/enquêté. Pour chaque personne mentionnée, enregistrez leur nom et leur numéro de ligne correspondant dans le Tableau de Ménage.

Q. 138 : FILTRE POUR LA MOUSTIQUAIRE SUIVANTE

À ce point du questionnaire, retournez à Q.129 pour la moustiquaire suivante. Si vous avez terminé de poser ces questions pour toutes les moustiquaires appartenant au ménage, continuez en posant Q. 139.

Questions 139 à 141 : LAVAGE DES MAINS

Ces questions ont pour but d’évaluer un aspect important des pratiques d’hygiène personnelle qui ont des implications sur la santé de tous les membres du ménage et en particulier sur celle des enfants. À Q. 139, demandez à l’enquêtée/enquêté de vous montrer l’endroit où les membres du ménage se lavent le plus souvent les mains. Si l’enquêté/enquêtée indique qu’il y un endroit spécialement réservé pour se laver les mains mais que le ménage utilise plutôt une bassine ou un broc à eau ou un autre type d’endroit qui n’est pas fixe, demandez à le voir.

Si vous pouvez voir l’endroit réservé pour se laver les mains ou le récipient ou un endroit qui n’est pas fixe, notez si l’eau est, ou non, disponible (Q. 140) et si du savon/détergent ou de la cendre/boue/sable sont présents (Q. 141).

Q.142 : PRINCIPAL MATÉRIAU DU SOL

Il s’agit plus d’une observation que d’une question puisque vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même de quel type de sol il s’agit. Cependant, si vous n’en êtes pas certain, posez la question.

S'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie du sol)

Q.143 : PRINCIPAL MATÉRIAU DU TOIT

Comme pour le sol, vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même de quel type de matériau le toit du logement est recouvert. Cependant, il est plus facile d’observer de quoi est recouvert un sol qu’un toit ; en outre, il se peut qu’une partie du toit seulement, et non la totalité, soit visible. Demandez à l’enquêté si vous n’êtes pas sûr ou si vous ne pouvez pas observer correctement le toit. Si le ménage vit dans un immeuble, observez le toit d’une distance raisonnable et demandez à l’enquêté si nécessaire. S'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie du toit).

Q.144 : PRINCIPAL MATÉRIAU DES MURS

Comme pour le sol et le toit, vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même en quel matériau sont faits les murs du logement. Cependant, si vous n’en êtes pas certain, posez la question. Ici aussi, s'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie des murs).

Q. 145 : TEST DU SEL POUR LA PRÉSENCE D’IODE[[4]](#footnote-4)

L'objectif de cette question est de savoir si les ménages utilisent, pour la cuisine, du sel qui a été enrichi en iode. Du sel enrichi en iode prévient les carences en iode. L'iode est un micronutriment important et son manque dans l'organisme provoque un accroissement du volume de la glande thyroïde au niveau du cou que l'on appelle goitre ou l’apparition d’autres problèmes de santé associés à un mauvais fonctionnement de la thyroïde.

[TEST POUR LA PRÉSENCE D’IODATE DE POTASSIUM] : Demandez à l’enquêté un peu de sel utilisé pour faire la cuisine (une quantité égale à environ la moitié d’une cuillère à café). Si le ménage utilise plus d’un type de sel, assurez-vous que l’échantillon fourni est du sel que le ménage utilise pour faire la cuisine. Remplissez la petite tasse blanche (fournie avec le kit de test) avec du sel et étalez- le sur une assiette propre, une feuille de papier ou autre surface plate. Si vous utilisez un nouveau kit pour la première fois, commencez par faire un trou d’épingle dans l’ampoule contenant la solution pour le test (bouchon blanc) et dans celle contenant la solution pour retester (bouchon rouge). Pour tester la présence d’iode dans le sel, secouez tout d’abord la fiole contenant la solution pour le test dans l’ampoule claire et pressez légèrement pour en faire tomber deux gouttes de liquide sur l’échantillon de sel fourni. Si le sel est iodé, le sel mouillé par le liquide changera de couleur et deviendra violet/bleu en l’espace d’une minute. Encerclez ‘1’ pour ‘PRÉSENCE D’IODE’ à Q. 145 et continuez en posant la question suivante.

Si aucun changement de couleur n’apparaît, vous devez continuer la procédure du test. Secouez la fiole contenant la solution pour retester dans l’ampoule rouge et déposez délicatement cinq gouttes du liquide sur un nouvel échantillon de sel. Ajoutez immédiatement deux gouttes de solution pour le test sur le même échantillon de sel. Si le sel devient violet/bleu, encerclez ‘1’ pour « PRÉSENCE D’IODE » à Q. 145. Si la couleur ne change pas, encerclez ‘2’ pour « PAS D’IODE ». Si l’éclairage intérieur n’est pas adapté pour détecter un très léger changement de couleur, il peut s’avérer nécessaire d’examiner l’échantillon de sel à la lumière du jour].[[5]](#footnote-5)

[TEST POUR LA PRÉSENCE D’IODURE DE POTASSIUM : Demandez à l’enquêtée/enquêté un peu de sel utilisé pour faire la cuisine (une quantité égale à environ la moitié d’une cuillère à café). Si le ménage utilise plus d’un type de sel, assurez-vous que l’échantillon fourni est du sel que le ménage utilise pour faire la cuisine. Remplissez la petite tasse blanche (fournie avec le kit de test) avec du sel et étalez- le sur une assiette propre, une feuille de papier ou autre surface plate. Si vous utilisez un nouveau kit pour la première fois, commencez par faire un trou d’épingle dans l’ampoule contenant la solution pour le test. Pour tester la présence d’iode dans le sel, secouez tout d’abord la fiole contenant la solution pour le test et pressez légèrement pour en faire tomber deux gouttes de liquide sur l’échantillon de sel fourni. Si le sel est iodé, le sel humide pendra une couleur bleue /violet. Encerclez ‘1’ pour « PRÉSENCE D’IODE » à Q. 145 et continuez avec la question suivante. Si la couleur ne change pas, encerclez ‘2’ pour « PAS D’IODE ». Si l’éclairage intérieur n’est pas adapté pour détecter un très léger changement de couleur, il peut s’avérer nécessaire d’examiner l’échantillon de sel à la lumière du jour].][[6]](#footnote-6)

Si le ménage ne dispose pas de sel, encerclez ‘3’ pour « PAS DE SEL DANS LE MÉNAGE ». Si le ménage refuse de fournir du sel pour le test, encerclez ‘6’ pour « SEL NON TESTÉ ». Inscrivez la raison pour laquelle le sel n’a pas été testé.

Q.146 : FIN D’INTERVIEW

N’oubliez pas d’inscrire l’heure à laquelle vous terminez l’interview en utilisant le système des 24 heures. S'il y a eu une longue interruption durant l'interview, par exemple si l'enquêtée s'est excusée pour s'occuper d'un enfant malade et est revenue 45 minutes plus tard pour terminer l'interview, écrivez une note pour préciser la durée de l’interruption.

Pensez à remercier l'enquêtée pour sa coopération. À ce point de l’interview, vérifiez soigneusement votre questionnaire. Avant de quitter la maison, Assurez-vous que vous avez bien suivi les instructions de passage, et que vos notes sont écrites lisiblement. Informez aussi l’enquêtée qu’un enquêteur viendra dans son ménage pour interviewer les femmes [et les hommes] éligibles.

C. Retour à la page de couverture

Après avoir terminé de remplir le questionnaire Ménage, retournez à la page de couverture du Questionnaire Ménage.

VISITES D’ENQUÊTEURS

Après avoir contacté le ménage, vous devrez écrire le résultat de votre visite. Les espaces au-dessous de (2) et (3) servent à enregistrer les résultats de chaque visite de rappel que vous aurez à faire si vous ne pouvez contacter le ménage lors de votre première visite. Souvenez-vous que vous devez faire, au moins, trois différentes visites pour essayer d'obtenir une interview avec le ménage.

CODES RÉSULTAT

Le résultat de votre visite finale au ménage est enregistré en deux endroits : sur la page de couverture du Questionnaire Ménage et à la Colonne (5) de votre Feuille d'Affectation de l'Enquêtrice/Enquêteur. Vous ferez plusieurs tentatives pour contacter et interviewer le ménage mais, parfois, il peut arriver que vous fassiez trois visites dans le ménage (à des moments différents) et qu'il soit impossible de mener l'enquête. Dans ce cas, vous enregistrerez le résultat de la troisième visite.

Figurent ci-dessous quelques exemples sur la façon d'enregistrer les codes résultat :

• Code 1 Rempli. Enregistrez ce code quand vous avez terminé l'enquête dans le ménage.

• Code 2 Pas de membre du ménage à la maison ou pas d'enquêté compétent au moment de la visite. Ce code doit être utilisé dans les cas où le logement est occupé, et que personne n'est présent à la maison. Si personne n'est présent au moment de la visite, ou si vous trouvez seulement un enfant ou un adulte qui est malade, sourd ou mentalement incapable, inscrivez le Code '2' comme résultat de la visite. Essayez de savoir par les voisins ou par les enfants à quel moment un adulte sera présent et inscrivez cette information à l'enregistrement des visites.

.

• Code 3 Ménage totalement absent pour une longue période. Ce code doit être utilisé dans les cas où personne n'est présent à la maison et où les voisins vous disent que le ménage ne reviendra pas avant plusieurs jours ou semaines. Inscrivez alors le Code '3' comme résultat de cette visite. Les voisins pouvant s'être trompés, vous devrez faire des visites de rappel pour vérifier que personne n'est rentré. Dans le cas où personne n'est présent à la maison et que vous ne pouvez pas savoir si le ménage est absent pour quelques heures ou pour quelques semaines, enregistrez le code '2'.

• Code 4 Différé. Si le ménage a été contacté et que pour certaines raisons, le moment choisi n’était pas opportun, il vous faudra programmer une visite de rappel ; enregistrez le Code '4' sur la feuille ménage comme résultat de cette visite. Si par quelque circonstance exceptionnelle, l'interview n'est jamais réalisée, vous devrez enregistrer le code '4' comme code du résultat final.

• Code 5 Refus. L'impression que vous faites au moment des premiers contacts avec les membres du ménage est très importante. Prenez soin de vous présenter et d'expliquer le but de l'enquête. Insister sur le fait que l'interview prend seulement un petit moment et que les informations sont confidentielles. Si la personne avec qui vous parlez en premier n'est pas disposée à coopérer, demandez à parler avec un autre membre du ménage (par exemple, le chef de ménage). Proposez également de revenir à un moment plus opportun. Si la personne refuse toujours de coopérer, inscrivez le Code '5' (REFUSÉ) et signalez le problème à votre contrôleuse/contrôleur.

• Code 6 Logement vide ou pas de logement à l’adresse. Il se peut que, dans certains cas, le numéro de structure qui vous a été affecté ne corresponde pas à une unité d'habitation, c'est-à-dire qu'elle est vide et ne contient pas de mobilier et que personne n’y vit. C'est ce que nous appelons « un logement vacant » et vous devrez enregistrez le code '6'. Vous pouvez aussi trouver que la structure n'est pas un logement. Il pourra s'agir d'une boutique, d'une église, d'une école, d'un atelier, ou de n'importe quel autre genre d'établissement qui n'est pas un endroit où l'on vit. Après vous être assuré qu'il n'y a pas de logements à l'arrière ou au-dessus des locaux, inscrivez le Code '6' comme résultat de la visite. N'oubliez pas de signaler la situation à votre contrôleuse/contrôleur.

• Code 7 Logement détruit. Si le logement a brûlé ou a été détruit de quelque manière que ce soit, inscrire le Code '7'.

• Code 8 Logement non trouvé. Vous devrez faire une recherche minutieuse en demandant aux habitants de la zone s'ils connaissent l'adresse ou le nom du chef de ménage. Si vous êtes toujours dans l'impossibilité de localiser la structure, vous devrez inscrire le Code '8' comme résultat de la visite à ce ménage.

• Code 9 Autre. Il se peut que vous n'ayez pu interviewer un ménage et que la raison ne figure pas dans les catégories présentées ci-dessus. Par exemple, une grappe entière inondée et inaccessible ou un ménage mis en quarantaine à cause d'une maladie pourraient entrer dans la catégorie "Autre".

VISITE FINALE

Une fois achevée votre dernière visite au ménage, vous devez alors remplir les cases en-dessous de ‘VISITE FINALE’. La date à laquelle vous avez terminé l'interview du ménage est enregistrée dans des cases en ‘JOUR’, ‘MOIS’, ‘ANNEE’. Par exemple, le dernier jour d'octobre [2010] doit être enregistré de la manière suivante : JOUR 31, MOIS 10, ANNEE [2010]. Écrivez votre numéro d'enquêtrice/enquêteur qui vous a été attribué dans les cases intitulées ‘NUMÉRO D’ENQUÊTEUR/ENQUÊTRICE’.

Enregistrez le résultat de la visite finale dans la case ‘RÉSULTAT’. Faites la somme du nombre de visites que vous avez faites pour l’Enquête Ménage et inscrivez le nombre total de visites dans la case libellée ‘NOMBRE TOTAL DE VISITES’.

TOTAL DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE ET TOTAL DE FEMMES ET D’HOMMES ÉLIGIBLES

Après avoir terminée l'interview du ménage, vous enregistrerez le nombre total de personnes listées dans le tableau dans les cases intitulées ‘TOTAL DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE’. Vous enregistrerez également dans les cases intitulées ‘TOTAL DES FEMMES ELIGIBLES’ le nombre total de femmes du ménage qui sont éligibles pour l'interview au moyen du Questionnaire Individuel Femme. S’il n’y a pas de femme éligible, inscrivez ‘00’. Si le ménage est sélectionné pour l’Enquête Homme, inscrivez le nombre total d’hommes éligibles dans les cases intitulées ‘TOTAL D’HOMMES ÉLIGIBLES’. Si le ménage n’est pas sélectionné pour l’Enquête Homme, laissez ces cases en blanc. Dans les cases intitulées ‘No DE LIGNE DE L'ENQUÊTÉ POUR LA FEUILLE MÉNAGE’, enregistrez le numéro de ligne de la personne qui était votre interlocuteur

BAS DE LA PAGE DE COUVERTURE

Au bas de la page de couverture, la contrôleuse/contrôleur de terrain inscrira son nom, son numéro d’identification et la date à laquelle il/elle a contrôlé le questionnaire. Le contrôle de bureau et la saisie des données ne seront effectués qu'au bureau central, et un espace est prévu pour que la contrôleuse/contrôleur au bureau et la personne assurant la saisie des données enregistrent leurs identifiants.

PRÉPARATION DU QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL POUR CHAQUE PERSONNE ÉLIGIBLE

Après avoir terminé l’enquête ménage, attribuez un Questionnaire Individuel à chaque personne éligible identifiée dans le ménage. Vous inscrirez les informations d’identification sur la page de couverture du Questionnaire Individuel de chaque personne identifiée dans le Tableau Ménage. Par exemple, si après avoir terminé l’Enquête Ménage, vous avez trouvé trois femmes et un homme éligibles pour l’Enquête Individuelle, vous prendrez trois questionnaires Femme et un Questionnaire Homme et vous inscrirez les informations d’identification pour chacune de ces quatre personnes.

Les informations d’identification figurant sur le Questionnaire Individuel sont similaires à celles figurant sur le Questionnaire Ménage. Cependant, Vous devez écrire sur le Questionnaire Individuel le nom de la personne éligible et le numéro de ligne qui lui a été attribué dans le Tableau de Ménage à la Colonne (1). Si une personne éligible est immédiatement disponible, commencez l’interview.

Après avoir terminé les interviews avec les enquêtés éligibles, vous remettrez le questionnaire Ménage complet à votre contrôleuse avec TOUS les Questionnaires Individuels rangés à l’intérieur.

PRÉPARER UN QUESTIONNAIRE BIOMARQUEUR POUR CHAQUE MÉNAGE

Après avoir complété l’interview Ménage, vous devez vous acquitter d’une autre tâche qui consiste à attribuer un questionnaire Biomarqueur au Ménage. Certaines personnes dans le ménage (qu’il s’agisse de résidents habituels ou de visiteurs) sont éligibles pour la prise des mesures anthropométriques, le test d’anémie, [et le test du VIH]. Les enfants de 0-5 ans (0-71 mois), les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15-[49] ans sont éligibles pour les mesures du poids et de la taille. Les enfants de 6-71 mois, les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15-[49] ans sont éligibles pour le prélèvement sanguin pour le test d’anémie. [Les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15-[49] ans sont éligibles pour le prélèvement sanguin pour le test du VIH.]

Vous inscrirez les informations d’IDENTIFICATION dans la section prévue sur la page de couverture du Questionnaire Biomarqueur. Vous complèterez aussi les têtes de colonne du questionnaire Biomarqueurs pour les enfants. Les femmes et les hommes (respectivement Q. 102, 202-204, et 302-304,). Vous utiliserez les informations du tableau de Ménage pour compléter les têtes de colonne.

Pour les enfants : à Q. 102, inscrivez les numéros de ligne et les noms de tous les enfants dont les numéros de ligne sont encerclés à la Colonne 11 du Tableau de Ménage. Inscrivez les numéros de ligne et les noms dans l’ordre dans lequel ils apparaissent dans le Tableau de Ménage.



Pour les femmes : à Q. 202, inscrivez les numéros de ligne et les noms de toutes les femmes dont les numéros de ligne sont encerclés à la Colonne 9 du Tableau de Ménage. Inscrivez les numéros de ligne et les noms dans l’ordre dans lequel ils apparaissent dans le Tableau de Ménage. À Q. 203 et Q. 204, enregistrez les informations sur l’âge et l’état matrimonial de chaque femme en utilisant les informations des colonnes 7 et 8 du Tableau de Ménage.

MESURE DU POIDS, DE LA TAILLE, DU NIVEAU D’HÉMOGLOBINE ET TEST DU VIH DES FEMMES DE 15-49 ANS



Pour les hommes: à Q.302, inscrivez les numéros de ligne et les noms de tous les hommes dont les numéros de ligne sont encerclés à la Colonne 10 du Tableau de Ménage. Inscrivez les numéros de ligne et les noms dans l’ordre dans lequel ils apparaissent dans le Tableau de Ménage. À Q. 303 et Q. 304, enregistrez les informations sur l’âge et l’état matrimonial de chaque homme en utilisant les informations des colonnes 7 et 8 du Tableau de Ménage.

MESURE DU POIDS, DE LA TAILLE, DU NIVEAU D’HÉMOGLOBINE ET TEST DU VIH DES HOMMES DE 15-[49] ANS



S’il y a plus de six enfants éligibles ou plus de trois femmes ou trois hommes éligibles, utilisez un Questionnaire Biomarqueur supplémentaire.

Un manuel de terrain spécial pour les biomarqueurs a été préparé pour la formation concernant la prise des mesures anthropométriques, les prélèvements sanguins pour le test d’anémie et [pour le test du VIH].

VI. QUESTIONNAIRE FEMME

Le Questionnaire Individuel Femme comprend une page de couverture et les 11 sections suivantes :

Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées

Section 2 : Reproduction

Section 3 : Contraception

Section 4 : Grossesse et soins postnatals

Section 5 : Vaccination des enfants

Section 6 : Santé de l’enfant et État nutritionnel

Section 7 : Union et Activité sexuelle

Section 8 : Préférences en matière de fécondité

Section 9 : Caractéristiques du conjoint et Travail de la femme

Section 10 : VIH/sida

Section 11 : Autres problèmes de santé

En outre, un calendrier des événements où les informations sur les naissances de l’enquêtée, les unions et les périodes d’utilisation de la contraception sont enregistrées figure au dos du Questionnaire Femme. Le questionnaire inclut aussi une page sur laquelle le personnel de terrain peut inscrire des observations sur les interviews.

A. Page de couverture

Après avoir rempli le Questionnaire Ménage, vous devez avoir préparé un questionnaire pour chaque femme éligible et rempli la section Identification sur la page de couverture. Quand vous commencez l’interview de la femme, vous devez remplir l’espace intitulé “Visites d’enquêtrices” À cet endroit, vous inscrirez votre propre nom, le nombre de visites ainsi que la date de la visite finale et le code résultat. Vous inscrirez aussi ces informations sur la Feuille d’Affectation de l’Enquêtrice.

B. Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées

Dans la première section du questionnaire, vous devrez d’abord obtenir le consentement de l’enquêtée pour l’interview et ensuite vous collecterez certaines informations sur les caractéristiques sociodémographiques de l’enquêtée.

CONSENTEMENT INFORMÉ

Vous devez obtenir le consentement informé de l’enquêtée pour l’enquête. Lisez la déclaration de consentement exactement tel qu’elle est écrite. L’objectif de l’enquête est expliqué dans la déclaration. Il précise que la participation de la personne à l’enquête est complètement volontaire et qu’elle peut refuser de répondre à n’importe quelle question ou arrêter l’interview quand elle le souhaite.

Après avoir lu la déclaration, **vous** (et non l’enquêtée) devez signer dans l’espace prévu pour attester que vous avez lu la déclaration de consentement informé à l’enquêtée.

Si la femme n’accepte pas d’être interviewée, encerclez ‘2’, remerciez-la et terminez l’interview. Enregistrez ‘4’ (REFUSÉ) comme résultat sur la page de couverture.

DEMANDE DE DOCUMENTS

Avant de commencer le Questionnaire Individuel Femme, demandez à l'enquêtée de rassembler tous les certificats de naissance, les cartes d’identités et les carnets de santé/ vaccination ou d’autres documents concernant des vaccinations dont elle dispose pour elle-même et pour ses enfants. Pour compléter certaines sections du questionnaire, vous devrez examiner ces documents, aussi dites-lui que vous pouvez attendre pendant qu’elle les cherche.

Q. 101 : L’HEURE

Vous enregistrez ici l'heure à laquelle vous commencez l'interview individuelle en utilisant le système des 24-heures.

Q. 102 : DURÉE DE RÉSIDENCE

En posant cette question, on veut savoir depuis combien de temps l’enquêtée réside dans la localité où elle vit au moment de l’interview, c’est-à-dire sa résidence actuelle. « Vit de manière continue » signifie ici vivre dans la localité sans en avoir changé. Par exemple, si une enquêtée s’est absentée de sa maison seulement pour des visites, elle n’est pas considérée comme ayant changé de résidence. Si elle a déménagé d’un logement dans un autre dans le même voisinage, elle n’est pas non plus considérée comme ayant changé de résidence.

Si l’enquêtée a toujours vécu dans son endroit actuel de résidence, (ce qui signifie qu’elle n’a jamais vécu dans aucune autre localité), encerclez ‘95.’ Si elle est une visiteuse, encerclez ’96’ pour le code VISITEUR. Si soit ‘95’ ou ‘96’ est encerclé, laissez les deux cases du code en blanc et passez à Q. 105.

Si l’enquêtée a vécu dans d’autres endroits, demandez-lui de vous dire depuis combien d’années elle vit, de manière continue, dans sa résidence actuelle (combien d’années se sont écoulées depuis qu’elle vit dans cette localité). Enregistrez sa réponse en années révolues.

*Exemple* : si elle donne comme réponse « trois ans et demi », inscrivez ‘03.’ Si sa réponse est moins d’une année, inscrivez ‘00.’

Q. 103 et Q. 104 : RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

Les questions 103 et 104 concernent le lieu de résidence où l’enquêtée vivait avant de venir vivre dans sa résidence actuelle. Si elle a vécu dans plus d’un endroit avant sa résidence actuelle, nous voulons savoir quel était le type de lieu –c’est-à-dire, une grande ville, une petite ville ou une zone rurale –de sa dernière résidence avant sa résidence actuelle. C’est pour cela qu’à Q. 103, nous disons « juste avant ».

Q. 104, concerne la/le [PROVINCE/RÉGION/ÉTAT] dans laquelle ou dans lequel vivait l’enquêtée avant de venir vivre dans sa résidence actuelle. Si elle vivait à l’extérieur du pays, encerclez ‘96’ pour le code EN DEHORS [PAYS].

Q. 105 : MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE

Les Questions 105 et 106 doivent être posées indépendamment des informations du Questionnaire Ménage. Même si vous avez déjà demandé l’âge de l'enquêtée quand vous remplissiez le Questionnaire Ménage, vous devez lui redemander sa date de naissance dans le Questionnaire Femme.

Si l'enquêtée connaît sa date de naissance, inscrivez-la dans les cases prévues pour le MOIS et l'ANNÉE. Vous devrez convertir le mois en nombre. Pour cela, janvier est '01', février est '02', mars est '03', etc. Si elle ne connaît pas son mois de naissance, encerclez '98' pour ‘NE CONNAIT PAS LE MOIS’ et demandez l'année de naissance. Si elle connaît l'année, inscrivez-la dans les cases prévues pour l'ANNÉE. Essayez, dans tous les cas, d'obtenir au moins l'année de naissance.

Si l'enquêtée est incapable de fournir cette information, demandez-lui si elle possède une carte d'identité ou un certificat de naissance ou de baptême qui pourrait fournir sa date de naissance. Vous ne devrez encercler '9998' pour « NE CONNAIT PAS L’ANNÉE » seulement si l’enquêtée ne connaît pas sa date de naissance et ne peut fournir aucun document attestant de sa date de naissance.

Q. 106 : ÂGE

C'est l'une des questions les plus importantes de l'interview, parce que presque toutes les analyses de données dépendent de l'âge de l'enquêtée. Vous devez poser Q. 106 même si la femme a fourni sa date de naissance en réponse à Q. 105.

Si la femme **connaît** son âge, inscrivez-le dans l’espace prévu. Si la femme **ne connaît pas** son âge, vous devrez suivre l’une de ces méthodes ci-dessous pour estimer son âge.

(a) **Si l’année de naissance est enregistrée à** Q. 105, calculez l’âge de la femme de la manière suivante :

• A déjà eu son anniversaire dans l’année en cours. Si la femme a eu son anniversaire dans l’année en cours, soustrayez l’année de naissance de l’année actuelle [2015].

• N’a pas encore eu son anniversaire dans l’année en cours. Si la femme n’a pas eu son anniversaire dans l’année en cours, soustrayez l’année de naissance de l’année passée [2014].

• Ne se souvient pas du moment de l’année où a lieu son anniversaire. Si la femme ne se souvient pas du moment de l'année où tombe son anniversaire, il suffit de soustraire l'année de naissance de l'année en cours [2015].

(b) Elle **ne connaît pas** son âge, et **l'année de naissance n'est pas enregistrée** à Q.105. Vous devrez essayer d'estimer son âge. Il y a plusieurs procédés pour trouver l'âge :

1) Demandez à l'enquêtée quel âge elle avait quand elle s'est mariée ou quand elle a eu son premier enfant, et essayez alors d'estimer depuis combien de temps elle est mariée ou depuis combien de temps elle a eu son premier enfant.

*Exemple*: si elle dit qu'elle avait 19 ans quand elle a eu son premier enfant et que cet enfant a maintenant 12 ans, elle a probablement 31 ans.

2) Vous pouvez rapprocher son âge de celui de quelqu'un d'autre dans le ménage dont l'âge est connu de façon plus fiable.

3) Essayez de déterminer quel âge elle avait au moment d'un événement important comme une guerre, des inondations, un séisme, un changement de régime politique, etc. et ajouter son âge à ce moment-là au nombre d'années qui se sont écoulées depuis l'événement.

(c) Elle **ne connaît pas** son âge, et le fait d'insister n'apporte aucune aide.

Si le fait d'insister n'apporte aucune aide pour déterminer l'âge de l'enquêtée et si la date de naissance n'est pas enregistrée à Q.106, il vous faudra estimer son âge. Souvenez-vous que cette estimation ne doit être faite qu'en dernier ressort, quand tous vos efforts pour approfondir la question de l'âge ont échoué.

**Vérification de la cohérence : date de naissance et âge**

Si la femme répond aux questions 105 et 106, c’est-à-dire qu’elle déclare sa date de naissance et son âge, vous devez vérifier que ses réponses sont cohérentes. Il y a deux méthodes pour vérifier que la date de naissance et l’âge sont cohérents : la **méthode arithmétique** et la **méthode du Tableau**. La description détaillée de chaque méthode est présentée ci-dessous. Pour vérifier la cohérence de ces informations sur la date de naissance et l’âge, vous pouvez utiliser l’une ou l’autre de ces méthodes.

**Méthode arithmétique**

Si vous utilisez la méthode arithmétique, vous devrez d’abord faire la somme de l’année de naissance et de l’âge. Vous utiliserez les marges du questionnaire pour procéder aux calculs nécessaires. Appliquez ensuite l’une des règles suivantes pour déterminer si les réponses sont cohérentes.

**Méthode arithmétique**

Si vous utilisez la méthode arithmétique, vous devrez d’abord faire la somme de l’année de naissance et de l’âge. Vous utiliserez les marges du questionnaire pour procéder aux calculs nécessaires. Appliquez ensuite l’une des règles suivantes pour déterminer si les réponses sont cohérentes.

(1) SI LE MOIS ET L'ANNÉE DE NAISSANCE SONT ENREGISTRÉS À 105

• Si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview (l’enquêtée a déjà eu son anniversaire cette année), alors la somme de son âge et de son année de naissance doit être égale à [2015].

*Exemple*:Une enquêtée que vous interviewez en juillet [2015] vous dit qu’elle est née en janvier 1969 et qu’elle a [46] ans. Ses réponses sont **cohérentes,** puisque son mois de naissance (janvier) se situe avant le mois de l’interview (juillet) et la somme de l’année de naissance [1969] et de son âge [46] donne [2015].

Une autre enquêtée que vous interviewez en juillet [2015] vous dit qu’elle est née en mai 1991 et qu’elle a [23] ans. Ses réponses sont **incohérentes,** puisque la somme de son année de naissance [1991] et de son âge [23] donne 2014 et non 2015 comme on s’y attendrait étant donné que son mois de naissance [mai] se situe avant le mois de l’interview [juillet].

• Si le mois de naissance se situe après le mois de l’interview (l’enquêtée n’a pas encore eu son anniversaire cette année), alors la somme de son âge et de son année de naissance sera égale à l’année précédente [2014].

*Exemple*:Une enquêtée que vous interviewez en juillet [2015] vous dit qu’elle est née en décembre 1982 et qu’elle a [32] ans. Ses réponses sont **cohérentes,** puisque son mois de naissance (décembre) se situe après le mois de l’interview (juillet) et la somme de l’année de naissance [1982] et de son âge [32] donne [2014].

Une autre enquêtée que vous interviewez en juillet [2015] vous dit qu’elle est née en septembre 1977 et qu’elle a [38] ans. Ses réponses sont **incohérentes,** puisque la somme de son année de naissance [1977] et de son âge [38] donne [2015] et non [2014] comme on s’y attendrait étant donné que son mois de naissance [septembre] se situe après le mois de l’interview [juillet].

• Si le mois de l’interview est le même que le mois de naissance, les deux sommes [2014] et [2015] sont acceptables.

(2) SI SEULEMENT L’ANNÉE DE NAISSANCE EST ENREGISTRÉE À Q. 105.

Ajoutez l'année de naissance à l'âge de l'enquêtée et acceptez la somme si elle est égale soit à l’année de l’interview [2015] ou à l’année précédente [2014].

*Exemple*: Une enquêtée vous dit qu’elle est née en en 1985 et qu’elle a [30] ans. Ses réponses sont **cohérentes** puisque la somme de son année de naissance (1985) et de son âge [30]) est égale à [2015].

Une autre enquêtée vous dit qu’elle est née en en 1985 et qu’elle a [29] ans. Ses réponses sont **cohérentes** puisque la somme de son année de naissance (1985) et de son âge [29]) est égale à [2014].

Une troisième enquêtée vous dit qu’elle est née en 1985 et qu’elle a [31] ans. Ses réponses sont **incohérentes** puisque la somme de son année de naissance (1985) et de son âge [31]) est égale à [2016].

**Méthode du tableau**

Vous pouvez utiliser le tableau de cohérence de l'âge-date de naissance (Tableau 2) pour vérifier la cohérence des informations fournies par l’enquêtée. Si vous utilisez le tableau, vous choisirez l’une des deux procédures présentées ci-dessous, cela dépendra du type d’information que vous avez enregistré à Q.105.

(1) SI LE MOIS ET L’ANNÉE DE NAISSANCE SONT ENREGISTRÉS À Q. 105.

Entrez dans le Tableau à l'âge que vous avez enregistré à Q. 106. Si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview (elle a déjà eu son anniversaire cette année), utilisez la colonne de droite pour voir quelle année de naissance est cohérente avec l'âge. Si le mois de naissance se situe après le mois de l'interview (elle n'a pas encore eu son anniversaire cette année), utilisez la colonne de gauche pour voir quelle année de naissance est cohérente avec cet âge.

Si l'année de naissance enregistrée à Q.105n'est pas la même que celle du Tableau, alors Q.105 et Q.106 sont incohérentes et vous devrez effectuer une correction.

(2) SI SEULEMENT L'ANNÉE DE NAISSANCE EST ENREGISTRÉE À Q. 105.

Entrez dans le Tableau à l'âge que vous avez enregistré à Q. 106. L'année de naissance listée, que ce soit dans la partie gauche ou droite, est cohérente avec cet âge.

Si l'année de naissance enregistrée à Q.105n’est pas identique à l’une des deux années de naissance enregistrées dans le tableau, alors les questions 105et 106 sont incohérentes et vous devrez faire une correction.

TABLEAU 2. TABLEAU DE COHÉRENCE ÂGE - DATE DE NAISSANCE POUR ENQUÊTE EN 2015

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Âge actuel | Année de naissance | |  | Âge actuel | Année de naissance | |
| Anniversaire pas encore passé en 2015 | Anniversaire déjà passé en 2015 |  | Anniversaire pas encore passé en 2015 | Anniversaire déjà passé en 2015 |
| Ne sait pas | |  | Ne sait pas | |
| 0 | 2014 |  |  | 30 | 1984 | 1985 |
| 1 | 2013 | 2014 |  | 31 | 1983 | 1984 |
| 2 | 2012 | 2013 |  | 32 | 1982 | 1983 |
| 3 | 2011 | 2012 |  | 33 | 1981 | 1982 |
| 4 | 2010 | 2011 |  | 34 | 1980 | 1981 |
|  |  |  |  |  |  |  |
| 5 | 2009 | 2010 |  | 35 | 1979 | 1980 |
| 6 | 2008 | 2009 |  | 36 | 1978 | 1979 |
| 7 | 2007 | 2008 |  | 37 | 1977 | 1978 |
| 8 | 2006 | 2007 |  | 38 | 1976 | 1977 |
| 9 | 2005 | 2006 |  | 39 | 1975 | 1976 |
|  |  |  |  |  |  |  |
| 10 | 2004 | 2005 |  | 40 | 1974 | 1975 |
| 11 | 2003 | 2004 |  | 41 | 1973 | 1974 |
| 12 | 2002 | 2003 |  | 42 | 1972 | 1973 |
| 13 | 2001 | 2002 |  | 43 | 1971 | 1972 |
| 14 | 2000 | 2001 |  | 44 | 1970 | 1971 |
|  |  |  |  |  |  |  |
| 15 | 1999 | 2000 |  | 45 | 1969 | 1970 |
| 16 | 1998 | 1999 |  | 46 | 1968 | 1969 |
| 17 | 1997 | 1998 |  | 47 | 1967 | 1968 |
| 18 | 1996 | 1997 |  | 48 | 1966 | 1967 |
| 19 | 1995 | 1996 |  | 49 | 1965 | 1966 |
|  |  |  |  |  |  |  |
| 20 | 1994 | 1995 |  | 50 | 1964 | 1965 |
| 21 | 1993 | 1994 |  | 51 | 1963 | 1964 |
| 22 | 1992 | 1993 |  | 52 | 1962 | 1963 |
| 23 | 1991 | 1992 |  | 53 | 1961 | 1962 |
| 24 | 1990 | 1991 |  | 54 | 1960 | 1961 |
|  |  |  |  |  |  |  |
| 25 | 1989 | 1990 |  | 55 | 1959 | 1960 |
| 26 | 1988 | 1989 |  | 56 | 1958 | 1959 |
| 27 | 1987 | 1988 |  | 57 | 1957 | 1958 |
| 28 | 1986 | 1987 |  | 58 | 1956 | 1957 |
| 29 | 1985 | 1986 |  | 59 | 1955 | 1956 |

[Note: Un nouveau tableau doit être fait pour les enquêtes réalisées en 2016 ou plus tard.]

**COMMENT CORRIGER LES RÉPONSES INCOHÉRENTES**

Si l'année de naissance enregistrée à Q.105 n'est pas en accord avec l'âge enregistré à Q.106, vous devez corriger cette incohérence. Cela se fait par une vérification approfondie des informations sur l'âge, d'une part, sur la date de naissance, d'autre part, ou sur les deux à la fois. Il est important de comprendre que soit l'âge, soit l'année de naissance peut être incorrect, ou que les deux à la fois peuvent être incorrects. Ne jamais supposer qu'une incohérence signifie, par exemple, que la date de naissance est correcte, et que l'âge est incorrect. Cela pourrait être l'âge ou la date ou les deux qui sont incorrects.

Souvenez-vous que vous **DEVEZ** inscrire une réponse à Q.106.

Avant de passer à la question suivante, vérifiez que l'enquêtée est réellement éligible. Si la femme a moins de 15 ans ou 50 ans ou plus, vous devez mettre fin à l'interview. Arrêtez l'interview avec tact en posant 2 ou 3 questions puis remerciez l'enquêtée de sa coopération; écrivez ‘INÉLIGIBLE’ sur la première page du questionnaire.

Quand vous vous trouvez dans ce cas, vous devez corriger l'information sur l’âge et l’éligibilité concernant cette femme aux Colonnes (7) et (9) du Questionnaire Ménage. En outre, vous devrez rectifier le nombre total de femmes éligible inscrit sur la page de couverture du Questionnaire Ménage. Vous devrez aussi corriger votre Feuille d’Affectation de l’Enquêtrice; rayez le nom de la femme sur la feuille d’affectation et notez dans la section des observations que la femme n’est pas éligible.

Notez que vous ne devrez rectifier l’information sur l’âge de la femme dans le Questionnaire Ménage que si la femme ne répond plus aux conditions d’éligibilité telles qu’elles ont été définies. Sinon, ne changez pas la réponse sur l’âge dans le Questionnaire Ménage.

Q. 107 : FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le terme « école » correspond ici à toute catégorie d'école conventionnelle, incluant les cycles, primaire, secondaire et supérieur ainsi que d’autres niveaux intermédiaires du système scolaire formel. Il faut aussi inclure les formations techniques ou professionnelles après le cycle primaire, comme les formations longues en mécanique ou en secrétariat. Par contre, cette définition n’inclut pas l’école maternelle, des écoles telles que les écoles bibliques ou coraniques ainsi que des formations brèves comme les cours de dactylographie ou de couture.

Q. 108 : PLUS HAUT NIVEAU D’INSTRUCTION ATTEINT

Enregistrez ici le plus haut niveau que la femme a atteint, que l'année ait été achevée ou non. Par exemple, si elle a fréquenté le niveau secondaire seulement pendant deux semaines, encerclez « SECONDAIRE »

Q. 109 : DERNIÈRE CLASSE/ANNÉE OU PLUS HAUT NIVEAU ACHEVÉ

À cette question, enregistrez seulement le niveau le plus élevé (classe/année) que l'enquêtée a achevée avec succès.

*Exemple*:si une femme a suivi les cours de 4e de l'école secondaire et a quitté l'école avant d'avoir terminé l'année, enregistrez ‘2’. Bien que la classe de 4e soit le plus haut niveau que la femme ait atteint, elle n'a terminé que deux années du cycle secondaire.

Remarquez que vous devez enregistrer le nombre d'années achevées au niveau qui a été enregistré à Q. 108.

*Exemple*:Si une femme a fréquenté seulement deux semaines de la première année au niveau secondaire, enregistrez '00' pour les années achevées à ce niveau.

Q.110 : FILTRE POUR NIVEAU D’INSTRUCTION

Q. 111 : ALPHABÉTISATION

Basée sur votre connaissance de l’enquêtée, choisissez une carte dans la langue que l’enquêtée est susceptible de savoir lire, si elle est alphabétisée. Montrez-lui la première phrase qui figure sur la carte. Laissez-lui suffisamment de temps pour lire la phrase. Ne la pressez pas pour qu’elle la lise. Indiquez si l’enquêtée ne peut pas lire du tout, si elle a pu seulement lire certaines parties de la phrase ou si elle a été capable de lire toute la phrase. L’enquêtée peut vous demander de lui montrer une phrase dans une autre langue ; si vous pouvez la lui fournir, montrez-lui une carte appropriée. S’il n’y a pas de cartes dans la langue demandée, encerclez '4' et précisez la langue nécessaire.

Il est important d’éviter que d’autres enquêtées dans le ménage entendent la phrase qui est lue. En effet, au moment de l’interview, elles pourraient répéter la phrase alors qu’elles sont incapables de la lire. S’il y a une deuxième femme éligible dans le ménage, montrez-lui la deuxième phrase sur la carte. Montrez la troisième phrase à la troisième femme interviewée et la quatrième à la quatrième femme. S’il y a plus de 5 femmes éligibles, recommencez avec la première phrase de la carte.

Q.112 : FILTRE POUR ALPHABÉTISATION

Q. 113 : LECTURE DES JOURNAUX/MAGAZINES

Le but de cette question est de déterminer si l’enquêtée est exposée à des influences extérieures à sa communauté par le biais des journaux ou des magazines. Peu importe quel type d’articles qu’elle lit et dans quelle langue ou qui achète les journaux et les magazines. On tient simplement à savoir ici si elle les lit souvent. Lisez bien toute la question avant d’accepter une réponse.

Si l’enquêtée vous dit qu’elle lit des journaux ou des magazines sur internet, considérez qu’elle est exposée à des journaux /magazines. L’objectif est de collecter des informations sur l’exposition des enquêtées aux journaux. Dans le cas où les enquêtées sont exposées aux journaux, nous voulons connaître leur niveau d’exposition.

Q. 114 : ÉCOUTE LA RADIO

Le but de cette question est d’établir si l’enquêtée est exposée à des programmes de radio, peu importe le moyen. Écouter la radio par internet ou par des chaines câblées ou par d’autres moyens sont considérées ici comme de l’exposition à la radio. Si vous n’êtes pas sûre que l’en quêtée écoute la radio au moins une fois par semaine, insistez. Par exemple, après avoir insisté, si elle dit « je l’écoute pratiquement chaque jour, mais durant la saison des plantations, je suis loin de chez moi et je ne l’écoute pas du tout », enregistrez « au moins une fois par semaine  », puisque en temps normal, elle écoute la radio pratiquement chaque jour. Peu importe qui possède la radio ou quel programme elle écoute. Pensez à lire toute la question.

Q. 115 : REGARDE LA TÉLÉVISION

Comme aux questions 114 et 115, l'objectif est d'obtenir une idée du degré d'exposition de l'enquêtée aux influences extérieures à son lieu de résidence, cette fois par le biais de la télévision. Peu importe qui possède la télévision et peu importe le programme que l'enquêtée regarde.

Une enquêtée qui regarde la télévision par internet sur un ordinateur, un smart phone, ou par d’autres moyens doit être considérée comme regardant la télévision, tant qu’elle a accès à des émissions télévisées.

Q. 116 : POSSESSION D’UN TÉLÉPHONE PORTABLE

Demandez à l’enquêtée si elle possède un téléphone portable. Si l’enquêtée vous dit qu’elle a accès à un téléphone portable mais qu’il ne lui appartient pas, enregistrez NON. Si elle dit qu’elle possède un téléphone portable conjointement avec quelqu’un d’autre, enregistrez OUI.

Q. 117 : TRANSACTIONS FINANCIÈRES PAR TÉLÉPHONE PORTABLE

Cette question porte sur l’utilisation de téléphone mobile pour effectuer des transactions financières. Peu importe avec qui ou par l'intermédiaire de qui la transaction est effectuée, que ce soit par l'intermédiaire d'une banque ou par l'intermédiaire d'un système de transfert d'argent mobile [comme Mpesa]. Les transactions financières comprennent le paiement de factures, le remboursement des prêts, le dépôt d'argent, le transfert d'argent à une autre personne et la réception des salaires ou de paiements.

Q. 118 : ACCÈS À UN COMPTE BANQUAIRE

Les institutions financières comprennent  les banques, les organismes de crédit, les institution de microfinance, les coopératives, les bureaux de poste ou les [institutions financières spécifiques au pays]. Cela comprend également la possession d’une carte de crédit si elle est au nom de l’enquêtée. Si l’enquêtée possède son propre compte ou partage un compte dans une banque ou autre institution financière avec quelqu’un d’autre, enregistrez OUI, pourvu qu’elle utilise le compte. Si l’enquêtée a un compte en son nom, mais ne l'utilise pas, enregistrez NON. Si l'enquêtée dit que quelqu'un dans son ménage a un compte dans une institution financière, mais elle ne l'utilise pas, enregistrez NON. N'incluez pas l'utilisation de systèmes de paiement et de transfert d'argent mobile [tels que MPesa]. N'incluez pas les programmes d'épargne au niveau communautaire.

Questions 119-121 : UTILISATION D’INTERNET

L’internet est un réseau informatique public mondial. L’utilisation d’Internet comprend l’accès à des pages web, à l’e-mail, au dialogue en ligne, à des applications (comme WhatsApp), et à des médias sociaux (comme Facebook et Twitter). On peut avoir accès à Internet via un réseau fixe ou à partir d’un portable, à partir d’un ordinateur fixe, d’un ordinateur portable, de tablettes, de téléphones portables et d’autres appareils comme des lecteurs de livres électroniques, une télévision connectée à Internet et des consoles de jeux. Par ces questions, on cherche à savoir si l’enquêtée a déjà utilisé ces appareils, si elle les a utilisés au cours des 12 derniers mois et combien de fois, au cours du dernier mois, elle les a utilisés. Peu importe ici si l’enquêtée utilise Internet dans le ménage dans lequel elle vit ou ailleurs.

Q.122 : RELIGION et Q. 123 : ETHNIE

Si elles sont appropriées, les questions spécifiques au pays sur la religion et l’ethnie seront posées ici.

Questions 124 et 125 : ABSENCES DU DOMICILE

En posant Q.124, on cherche à connaître le nombre de fois que l’enquêtée a passé, au moins, une nuit hors de son domicile au cours des 12 mois qui ont précédé l’interview. Par hors de son domicile, nous ne voulons pas seulement dire hors de la structure physique où elle réside, mais aussi hors de sa communauté de résidence. Pour les enquêtées qui se sont absentées de leur domicile, on pose Q. 125 pour savoir si l’une de ces absences a duré plus d’un mois d’affilée (28 jours).

*Exemple*: Une enquêtée se rend dans la capitale chaque vendredi matin pour vendre des produits sur le marché mais elle a passé la nuit dans la ville seulement deux fois au cours des 12 derniers mois. Enregistrez ‘02’ à Q, 124 et encerclez ‘2’ à Q. 125.

*Exemple*: Une enquêtée a récemment rendu visite à sa mère dans le même village et a dormi la nuit chez sa mère. Cela ne doit pas être considéré comme une visite à Q. 124 puisque l’enquêtée ne s’est pas déplacée hors de sa communauté.

Notez que pour les visiteuses, les questions portent sur des absences hors de la communauté où elles résident habituellement. Par conséquent, à moins que la visiteuse ne soit d’un autre ménage dans la communauté que vous êtes en train d’enquêter, la réponse à Q. 124 ne peut être que ‘00’ (Aucune).

C. Section 2 : Reproduction

Dans cette section, on collecte des informations au sujet des naissances que la femme a eues durant sa vie, sur sa grossesse actuelle si elle est enceinte, sur des grossesses qu’elle a eues au cours des cinq dernières années qui ne se sont pas terminées par une naissance vivante, sur le moment où ont eu lieu ses dernières règles et enfin sur sa connaissance du cycle menstruel. C'est une section particulièrement importante et vous devez faire particulièrement attention pour recueillir toutes les informations voulues.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES QUESTIONS. 201-210 et 211-221

Ces deux groupes de questions concernent toutes les naissances que la femme a eues (peu importe qui est le père). Il est important que vous compreniez bien quels événements vous devez inclure. L'enquêtée doit déclarer toutes ses propres naissances. Vous devez enregistrer tous les enfants qui sont nés vivants (c’est-à-dire ceux qui, en naissant, ont montré des signes de vie en criant, en respirant ou en remuant), même s’ils n’ont survécu que quelques minutes. Nous nous intéressons à toutes les naissances de la femme même si l’enfant ne vit plus dans le ménage ou s’il n’est plus en vie.

Il est également important de comprendre quels sont les événements que vous ne devez pas inclure. Vous ne devez pas enregistrer les enfants adoptés ou les enfants de parents qui peuvent vivre dans le ménage. Vous ne devez pas non plus enregistrer les enfants du mari auxquels l’enquêtée n’a pas donné naissance; de même, vous ne devez pas enregistrer les enfants mort-nés, les fausse-couches ou les avortements.

Q. 201 : TOUTES LES NAISSANCES DE L’ENQUÊTÉE

Cette question répond à deux objectifs : introduire la section et savoir si la femme a déjà eu des enfants. Même si la femme vous dit qu’elle n’a jamais eu d’enfant (Q. 201 est NON), vous devez poser la question 206 parce qu'elle a pu omettre de vous parler d'un enfant décédé très jeune.

Q. 202 : ENFANTS VIVANT AVEC L’ENQUÊTÉE

Lisez la question lentement. Les fils et filles qui sont pris en considération ici sont les **PROPRES** enfants de l’enquêtée (enfants biologiques) qui vivent avec elle dans son ménage (qui sera généralement le ménage dans lequel l'interview a lieu, excepté pour les femmes qui sont en visite).

Q. 203 : NOMBRE D’ENFANTS VIVANT AVEC L’ENQUÊTÉE

Inscrivez le nombre de fils et de filles qui vivent avec l’enquêtée. Si elle a seulement des fils qui vivent avec elle, inscrivez ‘00’ dans les cases pour les filles, et vice versa. Souvenez-vous qu'on s'intéresse uniquement aux **PROPRES** enfants de l'enquêtée et non aux enfants qu'elle a en garde, comme les enfants que son mari a eus avec une autre femme, ou les enfants d'autres parents.

Notez qu’il n’est jamais correct d’enregistrer '00' dans les cases pour les filles et les garçons puisque pour une femme qui n’a pas d’enfant vivant à la maison, vous sautez la question 203.

Questions 204 et 205 : ENFANTS VIVANT AILLEURS

Ces questions se rapportent aux fils et filles de l'enquêtée qui sont vivants mais qui ne vivent pas avec elle. Par exemple, ils peuvent vivre avec un parent, dans un pensionnat, avoir été adoptés, ou ils peuvent être adultes et avoir quitté la maison. Si la femme a seulement des fils qui vivent ailleurs, écrivez '00' dans les cases pour les filles à la question 205 et vice versa. Assurez-vous qu'à cette question l'enquêtée ne déclare pas des enfants décédés.

Questions. 206 et 207 : ENFANTS QUI SONT DÉCÉDÉS

Ces questions sur les enfants décédés sont extrêmement importantes et, pour ces questions, il est très difficile d'obtenir des données exactes. Certaines enquêtées peuvent négliger de mentionner des enfants qui sont morts très jeunes, c'est pourquoi, si la réponse est NON, il est important d'insister en disant « Aucun bébé qui a crié ou fait un mouvement, qui a émis un son ou essayé de respirer ou qui a montré d'autres signes de vie pendant un très court moment ? ». Certaines enquêtées peuvent ne pas être disposées à parler de ce sujet et peuvent devenir tristes ou bouleversées quand vous leur posez de telles questions. Dans de telles situations, vous devrez montrer de la sympathie et avoir du tact. Dites que vous savez que le sujet est pénible mais que l'information est importante.

Q. 208 : TOTAL DE NAISSANCES

Additionnez les nombres obtenues aux questions 203, 205, et 207 et inscrivez le total aux Questions 208 et 209.

Q. 209 : VÉRIFICATION DU TOTAL AVEC L'ENQUÊTÉE

Demandez à l'enquêtée si le total est correct. Si elle dit ‘NON’, vérifiez la case ‘NON’ puis votre addition et retournez aux questions 201-208 pour vérifier avec l’enquêtée que vous avez bien obtenu les informations correctes.

*Exemple*:commencez avec la question 203, et demandez : "Vous avez deux fils et une fille qui vivent avec vous. Est-ce exact ?". Faites de même pour les questions 205 et 207 et inscrivez les sommes correctes aux questions 208 et 209.

Après que vous vous soyez assuré que le nombre total de naissances est correct, cochez de deux lignes la case “NON” (puisque ce n’est plus vrai), et cochez ensuite la case ‘OUI’ et continuez en posant la question 210.

Q. 210 : FILTRE POUR LE NOMBRE DE NAISSANCES

TABLEAU DE L’HISTORIQUE DES NAISSANCES : QUESTIONS 211-221

Avec ce tableau (Tableau 3), nous voulons obtenir une liste complète de toutes les **naissances** que la femme a eues, **classées selon l'ordre de leur arrivée**.

Q. 211 : DEMANDE À L’ENQUÊTÉE DE LA LISTE DE TOUTES SES NAISSANCES

Commencez cette section en informant l'enquêtée que nous souhaitons enregistrer le nom de tous ses enfants, nés de tous ses mariages et unions ,qu'ils soient encore en vie ou non, en commençant par la première naissances jusqu'à la dernière. Les seules naissances non comprises sont celles des enfants mort-nés.

Si, après avoir enregistré les informations sur plusieurs naissances, vous vous apercevez qu'elles ne sont pas en ordre, n'effacez pas les informations. Au lieu de cela, corrigez le numéro de ligne de la naissance et dessinez une flèche pour indiquer l'ordre correct.

Q. 212 : NOM DE L'ENFANT

Enregistrez le nom de chaque enfant déclarée par l’enquêtée sur une ligne séparée à Q. 212, en commençant par le premier-né et en continuant jusqu’au dernier-né. Si la femme déclare qu’elle a eu des naissances multiples (jumeaux, triplés, etc.), enregistrez chaque enfant sur une ligne séparée.

Inscrivez le nom qui distingue cet enfant des autres — en d'autres termes, s'il y a deux enfants, Harvey Johnson et Matilda Johnson, écrivez “Harvey Johnson” et “Matilda J.” et non “H. Johnson” et “M. Johnson.” Si l'enfant n'a jamais eu de nom, soit parce qu'il est encore trop jeune, soit parce qu'il est mort très jeune, écrivez "Bébé" à la place du nom.

Q. 213 : SEXE DE L’ENFANT

Encerclez le code correspondant au sexe de l'enfant. Bien qu'il soit généralement possible de connaître le sexe à partir du nom, vérifiez avec l'enquêtée en disant par exemple, « Mariam est une fille? » Ne supposez pas le sexe de l'enfant à partir du nom.

Notez qu’il y a une ligne verticale en gras qui sépare Q.213 de Q.214 ; cela pour vous rappeler de compléter Q.212 et Q.213 pour toutes les naissances de l’enquêtée avant de passer à Q.214.

TABLEAU 3. TABLEAU DE L’HISTORIQUE DES NAISSANCES



Q. 214 : NAISSANCE SIMPLE OU MULTIPLE

Enregistrez le statut de chaque naissance (SIMPLE OU MULTIPLE) à Q. 214.

Notez qu’il y a aussi une ligne verticale en gras qui sépare Q.214 de Q.215 pour vous rappeler de compléter Q. 214 pour toutes les naissances de l’enquêtée avant de poser les questions 215-221 pour chaque naissance. En d’autres termes, ce n’est qu’après avoir complété les questions 212-214 pour toutes les naissances que vous pouvez continuer en posant les questions 215-221. Posez les questions pour un enfant avant de passer au suivant.

Q. 215 : JOUR, MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE

Quand vous collectez les informations sur la date de naissance de l’enfant, penser à consulter tous les documents que vous avez rassemblés pour l’enfant au début de l’interview (par ex : le certificat de naissance ou le carnet de vaccination) pour vérifier si une date de naissance a été enregistrée. Avant de recopier une date à partir de ces documents, vérifiez avec l'enquêtée pour savoir si elle pense que la date est exacte. Dans certains cas, il se peut que la date qui figure sur le document soit celle de la déclaration de la naissance et non celle de la naissance.

Si l’enquêtée connaît l’année de naissance mais pas le jour ou le mois, vous devez approfondir pour obtenir une estimation du jour et du mois de naissance.

*Exemple* : Si une enquêtée vous dit que sa fille est née en 1997 mais qu’elle ne connaît pas le jour ou le mois; demandez-lui alors si elle a donné naissance à sa fille pendant la saison sèche ou humide ou bien si elle se souvient qu’elle était enceinte à Noël ou à Pâques ou à une autre période de l’année ou encore au moment où s’est produit un évènement important dans l’année pour déterminer au moins le mois de naissance. Convertissez les mois en nombres comme précédemment. Si vous ne disposez d’aucune information sur le jour de la naissance, inscrivez ‘98’ pour JOUR. Si vous ne pouvez estimer le mois inscrivez ‘98’ pour MOIS. Vous devez inscrire une année de naissance.

Si l’enquêtée ne peut pas se rappeler l’année de naissance, vous devrez approfondir soigneusement. Demandez à l’enquêtée si elle connaît de manière sûre la date de naissance d’un autre enfant dans le ménage et faites-le rapprochement.

*Exemple* : Si l’enquêtée sait que le second enfant est né en 1994 et que le premier avait juste un an à ce moment, inscrivez ‘1993’.

vous devez inscrire une année pour tous les enfants, même si c’est votre meilleure estimation.

Q. 216 : ÉTAT DE SURVIE

Encerclez le code approprié selon que l’enfant est en vie ou non. Si l’enfant est décédé, passez à Q. 220.

Q. 217 : ÂGE DE L’ENFANT

L'âge de tous les enfants doit être enregistré en années révolues,

*Exemple*:un enfant qui va avoir 3 ans le mois suivant doit être enregistré comme ayant 2 ans au moment de l'enquête. Un enfant âgé de moins d'un an doit être enregistré comme âgé de ‘00’ an.

Il se peut qu’une mère ne connaisse pas l’âge actuel de son enfant. Dans ce cas, vous devez reformulez la question et lui demandez : « Il y a combien d’années que John est né? » Vous pouvez aussi utiliser d’autres informations disponibles comme l’âge d’un enfant que la mère doit connaître.

*Exemple*:Il se peut qu’une mère sache que son enfant le plus jeune est né il y a un an et que John était âgé d’environ deux ans à ce moment-là ; dans ce cas, John doit avoir maintenant trois ans.

Vous DEVEZ enregistrer un âge pour tous les enfants qui sont encore en vie.

VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE ENTRE LA DATE DE NAISSANCE ET L’ÂGE.

Vous n'avez pas terminé avec Q.217 tant que vous n'avez pas vérifié la cohérence entre les questions 215 et 217. Vous pouvez vérifier leur cohérence en utilisant soit la procédure arithmétique, soit la procédure du Tableau:

**Procédure arithmétique**. Additionner l'année de naissance et l'âge. Si l'enfant a déjà eu son anniversaire cette année (le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview, ou le mois de naissance est le même que le mois de l’interview et le jour de naissance précède ou est le même que le jour de l’interview), la somme doit être égale à [2015]. Si l'enfant n’a pas déjà eu son anniversaire cette année (le mois de naissance se situe après le mois de l'interview, ou le mois de naissance est le même que le mois de l’interview et le jour de naissance est après le jour de l’interview), la somme doit être égale à [2014]. Si le mois de naissance de l'enfant est le même que celui de l'interview et le jour de naissance n'est pas connu, la somme peut être soit [2014], soit [2015]. Si le mois de naissance n’est pas connu, la somme peut être soit [2014] ou [2015].

**Tableau de cohérence entre la date de naissance et l’âge**. Localisez l’âge sur le tableau. (Tableau 2).Vérifiez que l’année de naissance est cohérente avec cet âge dans le tableau. Utilisez la colonne de droite si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview et utilisez la colonne de gauche si le mois de naissance se situe après le mois de l'interview. Si le mois de naissance est le même que celui de l’interview, utilisez la colonne de droite si le jour de naissance se situe avant ou est le même que le jour de l’interview, et la colonne de gauche si le jour de naissance est après le jour de l’interview. Si le mois de naissance est inconnu, ou le mois de naissance est le même que le mois de l’interview et le jour de naissance est inconnu, alors l’année de naissance doit être la même que l’une des deux années de naissance enregistrées dans le tableau.

Ces deux procédures sont présentées en détails après les questions 102 et 103.

Si l’année de naissance et l’âge ne sont pas cohérents, vous devez approfondir pour obtenir l’information correcte. Souvenez-vous que quand vous vérifiez, soit l’une, soit les deux réponses—âge ou date de naissance—peuvent être incorrectes.

Q. 218 : ENFANT VIVANT AVEC LA MÈRE

Cette question est importante pour savoir si beaucoup d'enfants vivent séparés de leur propre mère. Si un enfant est ailleurs dans un pensionnat, ou vit avec d'autres personnes de façon régulière, enregistrez NON. Si l'enfant est ailleurs pour une courte période, mais vit habituellement avec sa mère, enregistrez OUI.

Q. 219 : NUMÉRO DE LIGNE DE L’ENFANT

À Q. 219, inscrivez le numéro de ligne de l’enfant de la colonne (1) du Tableau de Ménage qui se trouve dans le Questionnaire Ménage. Si l’enfant ne vit pas dans le ménage, inscrire '00' dans les cases. Si l’enfant n’est pas listé dans le Tableau de Ménage, mais si la mère dit que l’enfant est, en fait, un résident habituel du ménage ou un visiteur dans le ménage, ajoutez l’enfant dans le Tableau de Ménage.

Faites très attention quand vous inscrivez le numéro de ligne du Tableau de Ménage car une simple erreur causerait des problèmes au cours du traitement des donnés.

Après avoir complété Q. 219 pour l’enfant premier-né, vous continuerez avec Q. 215 pour l’enfant suivant. Pour tous les autres enfants, vous passerez à Q. 221 après avoir enregistré les informations à Q. 219.

Q.220 : ÂGE AU DÉCÈS

Si vous suivez correctement les instructions de passage, vous ne poserez les questions que pour les enfants décédés. Pour tous les enfants qui sont décédés, vous devez enregistrer un âge au décès à Q. 220, même si ce n’est que votre meilleure estimation. L’âge au décès est enregistré en jours, mois ou années en fonction de l’âge de l’enfant au moment du décès.

• Si l’enfant avait moins d’un mois au décès, encerclez ‘1’ et enregistrez la réponse en JOURS.

• Si l’enfant avait au moins un mois mais moins de deux ans quand il est décédé, encerclez ‘2’ et enregistrez la réponse en MOIS.

• Si l’enfant avait deux ans ou plus quand il est décédé, encerclez ‘3’ et enregistrez la réponse en ANNÉES.

Si l’instruction à Q. 220 est correctement suivie, vous ne devrez **jamais** enregistrer **‘00’ mois ou ‘00’ ou ‘01’ an**.

Voici quelques exemples d’enregistrement d’âges au décès :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| « Elle avait trois ans quand elle est décédée ». | JOURS 1 | |  |  | | --- | --- | |  |  | |  |  | | **0** | **3** | |
| MOIS 2 |
| ANNÉES 3 |
|  |  |  |
| « Il avait seulement six mois ». | JOURS 1 | |  |  | | --- | --- | |  |  | | **0** | **6** | |  |  | |
| MOIS 2 |
| ANNÉES 3 |
|  |  |  |
| « Elle est décédée quand elle avait 5 jours » . | JOURS 1 | |  |  | | --- | --- | | **0** | **5** | |  |  | |  |  | |
| MOIS 2 |
| ANNÉES 3 |
|  |  |  |
| « Il avait quatre mois et demi ». | JOURS 1 | |  |  | | --- | --- | |  |  | | **0** | **4** | |  |  | |
| MOIS 2 |
| ANNÉES 3 |
|  |  |  |
| « Il avait 2 semaines quand il est décédé ».  *Après vérification, vous apprenez que le bébé avait en fait 12 jours quand il est décédé* | JOURS 1 | |  |  | | --- | --- | | **1** | **2** | |  |  | |  |  | |
| MOIS 2 |
| ANNÉES 3 |
|  |  |  |
| « Elle est décédée le jour de sa naissance » | JOURS 1 | |  |  | | --- | --- | | **0** | **0** | |  |  | |  |  | |
| MOIS 2 |
| ANNÉES 3 |

Certains points dont il faut se souvenir pour remplir Q. 220 :

•  **Utilisez des unités révolues.** Vous devez enregistrer la réponse en unités révolues, c'est-à-dire, si la femme déclare "quatre mois et demi", écrivez '04' à la suite de MOIS.

• **Convertissez en jours ou mois les réponses données en semaines**

- Si la réponse est **inférieure à quatre semaines**, vous devez insister pour trouver **l'âge exact au décès en jours**. Par exemple, si la réponse est "trois semaines", insistez pour obtenir le nombre de jours. Si la mère dit 19 jours, enregistrez JOURS ‘19’.

- Si la réponse est **4 semaines ou plus**, vous devez convertir la réponse en mois révolus. Si la réponse est **"7 semaines",**  vous enregistrerez : MOIS ‘01’.

• **Insistez quand la réponse est “un an”**. On sait que quand un enfant décède aux environs de son premier anniversaire, les mères ont tendance à arrondir leur réponse, c’est-à-dire qu’elles répondront probablement “un an” même si l’enfant était, en fait, plus jeune (par ex : 10 ou 11 mois) ou plus vieux (par ex : 13 ou 14 mois) au moment du décès. Aussi, chaque fois qu'une femme répondra "1 an" ou 12 mois à cette question, vous devrez insister en demandant « Est-ce que (NOM) avait eu son premier anniversaire » suivi par « Exactement combien de mois avait (NOM) ?  quand il/elle est décédé(e) »

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| « Elle est morte quand elle avait un an »  Après vérification, vous apprenez que l'enfant avait, en fait, 13 mois quand il est décédé. | JOURS 1 | |  |  | | --- | --- | |  |  | | **1** | **3** | |  |  | |
| MOIS 2 |
| ANNÉES 3 |

En réponse à cette question, une femme peut vous répondre que son bébé n’était pas vivant quand il est né. Si cela se produit, insistez en disant, « A-t-il pleuré ou montré un signe quelconque de vie quand il est né » ? Si elle dit que le bébé était mort à la naissance, rayez l'enregistrement dans le tableau de l’historique des naissances. Dans un tel cas, assurez-vous aussi de bien renuméroter les naissances en ordre à Q.212. Corrigez aussi les informations enregistrées aux questions 202-210 où cela est nécessaire.

Q.221 : VÉRIFICATION DE L’INTERVALLE ENTRE LES NAISSANCES

Le but de cette question est de vous assurer que vous n’avez pas oublié d’enregistrer des naissances de l’enquêtée, et seulement les naissances de l’enquêtée elle-même.

Pour toutes les naissances de la femme, sauf pour la première, vous devez lui demander s’il y a eu des naissances vivantes entre la naissance précédente et la naissance de cet enfant. Si la femme vous dit qu’il n’y a pas eu d’autres naissances, enregistrez NON à Q. 221. Continuez ensuite en posant Q. 215 pour la naissance suivante (ou Q. 222 si vous posiez Q. 221 pour la dernière naissance de l’enquêtée).

Si la femme vous dit qu’il y a eu une autre naissance, enregistrez OUI à Q. 221. Tracez une flèche montrant l'emplacement correct de la naissance dans le tableau de l’historique des naissances, rectifiez les numéros d'ordre des naissances à Q. 212 pour cette naissance et pour les naissances suivantes dans le tableau de l’historique. Corrigez aussi de manière appropriée les informations enregistrées aux questions 202-210.

*Exemple :*Une enquêtée vous dit d’abord qu’elle a eu trois enfants, Michael, David, et Mary. Après avoir enregistré de manière appropriée toutes les informations aux questions 212-220 pour David, vous posez Q. 221: « Y a-t-il eu d’autres naissances vivantes entre la naissance de Michael et David » La femme vous dit qu’il y a eu une naissance après Michael et avant David. Enregistrez OUI à Q. 221 et ajoutez cette naissance à la fin du tableau de l’historique des naissances.

Tracez une flèche montrant l'emplacement correct de la naissance entre Michael et David. Rectifiez le numéro d’ordre de la naissance à Q.212 pour toutes les naissances suivant Michael, c’est-à-dire que le numéro d’ordre de la naissance pour le bébé enregistré à la fin du tableau doit être changé en ‘02’, le numéro d’ordre de naissance pour David deviendra ‘03’ et celui pour Mary, ‘04’. Vous devrez aussi corriger les informations aux questions 202-210 si la femme n’a pas inclus le bébé dans ses réponses à ces questions. Enfin, avant d’aller à David, posez les questions 212-221 pour la naissance survenue entre Michael et David.

AUTRES POINTS CONCERNANT LE TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES

1) Enregistrement de l'âge au décès, de l'année de naissance, et de l'âge des enfants vivants. À Q.215, pour le jour et le mois de naissance, il est admissible d'enregistrer comme réponse le Code '98' pour NE SAIT PAS. Par contre, pour l'année de naissance (Q.215), l'âge des enfants vivants (Q.217) et l'âge au décès (Q.220), vous devez enregistrer une réponse. Il est très important d'obtenir les informations pour ces questions ; vous devez donc insister et, si nécessaire, faire la meilleure estimation possible à partir des réponses de la femme.

2) Enregistrement des informations sur les jumeaux (ou triplés, etc.). S'il y a des jumeaux, enregistrez les informations sur chacun d'entre eux sur une ligne séparée. Si les jumeaux sont la dernière naissance de l'enquêtée, et si l'un des jumeaux est mort, enregistrez le jumeau vivant en dernier. En faisant cela, vous pourrez parler, en premier, du jumeau vivant quand vous serez à la Section 4, ce qui mettra l'enquêtée plus à l'aise.

3) Enregistrement des informations pour plus de 10 naissances. Il y a des lignes pour 10 naissances dans le tableau. Si, dans quelques cas exceptionnels, vous trouvez une enquêtée avec plus de 10 naissances, écrivez au bas de la page 'SUITE SUR UN QUESTIONNAIRE SÉPARÉ', EN COMMENÇANT À LA SECONDE LIGNE. Écrivez le mot 'SUITE' et enregistrez les informations d'identification sur la page de couverture du second questionnaire. Barrez entièrement la première ligne. Puis sur le tableau de l'historique des naissances du second questionnaire, changez le numéro '02' par le numéro '11', et ainsi de suite. Après avoir enregistré les informations pour cette ou ces naissances supplémentaires sur le tableau de l'historique des naissances, retournez au premier questionnaire pour poursuivre l'interview.

4) Correction de la séquence des naissances enregistrées. Si vous vous rendez compte que l'enquêtée rapporte une naissance vivante qui ne suit pas l'ordre des naissances, tracez une flèche pour indiquer la position du tableau où elle devrait se trouver selon la date à laquelle elle est survenue, et corrigez les numéros de ligne imprimés à Q.212.

5) Vérification de l'intervalle entre naissances. Vérifiez les dates de chaque naissance. Si deux enfants ont été enregistrés comme étant nés à moins de 7 mois d'intervalle, par exemple en décembre 2008 et en mai 2009, vérifiez et corrigez les dates. Ou bien la naissance de décembre est arrivée plus tôt ou bien celle de mai est survenue plus tard, ou bien les deux.

Q.222 : VÉRIFICATION DE L’INTERVALLE DEPUIS LA DERNIÈRE NAISSANCE

Cette question est similaire à Q. 221 mais elle a été conçue pour vérifier plus particulièrement l'intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière naissance.

*Exemple* : Si Mary est la dernière naissance de l’enquêtée et qu’elle est née en en 2004 demandez, « Avez-vous eu d’autres naissances vivantes depuis la naissance de Mary ? »

S’il n’y a aucune naissance après Mary, enregistrez NON à Q. 222. Si la femme vous dit qu’il y a eu une naissance depuis Mary, enregistrez OUI à Q. 222 et ajoutez cette naissance à la fin du tableau de l’historique des naissances. Posez ensuite les questions 212-221 pour cette naissance. Vous devrez aussi corriger les informations aux questions 202-210.

Q.223 : VÉRIFICATION DU NOMBRE TOTAL DE NAISSANCES

Vérifiez que le nombre enregistré à Q. 208 est le même que le nombre de naissances enregistré dans le tableau de l’historique des naissances. Si le nombre inscrit à Q. 208 est le même que le nombre de naissances enregistré dans le tableau, cochez la case intitulée ‘LES NOMBRES SONT LES MÊMES’ et continuez avec Q. 224.

Si le nombre enregistré à Q.208 n’est pas le même que le nombre de naissances enregistrées dans le tableau, cochez la case intitulée « LES NOMBRES SONT DIFFÉRENTS ». Vous devez alors insister pour trouver la cause de la différence et corriger avant de poursuivre avec Q.224. Après avoir corrigé le problème, tracez deux lignes dans la case « LES NOMBRES SONT DIFFÉRENTS » (puisque cela n’est plus vrai) et cochez ensuite la case « LES NOMBRES SONT LES MÊMES ». Une fois correctement rempli, votre questionnaire doit toujours avoir le même nombre de naissances dans le tableau que celui qui a été enregistré à Q.208.

Q.224 : NOMBRE DE NAISSANCES EN [2010-2015]

Vérifiez Q. 215 et comptez combien de naissances se sont produites en [2010-2015]. Vous devez inclure toutes les naissances survenues en [2010-2015], même si elles sont décédées plus tard. Si l’enquêtée déclare qu’elle n’a eu aucune naissance en [2010-2015], enregistrez ‘0’ et passez à Q. 226.

Q.225 : NAISSANCES DANS LE CALENDRIER

Toutes les naissances survenues en [2010] ou plus tard doivent figurer dans le calendrier qui est inclus à la fin du Questionnaire Femme. Tout d’abord, placez un 'N' au mois de naissance et inscrivez le nom de l’enfant à gauche du code ‘N’. Demandez ensuite le nombre de mois que la grossesse a duré. Inscrivez un 'G' à chacun des mois précédents selon la durée de la grossesse. Le nombre de ‘G’ doit être inférieur de 1 au nombre de mois que la grossesse a duré.

*Exemple* : L’enquêtée a donné naissance à un enfant, Marie, dans la période depuis janvier [2010]. Elle déclare qu’elle avait effectué neuf mois de grossesse quand elle a donné naissance à Marie en novembre [2013]. Enregistrez ‘N’ dans le calendrier en novembre [2013] et ‘G’ à chacun des 8 mois précédents, c’est-à-dire de mars à octobre [2013]. Inscrivez ‘Marie’ à gauche du mois de naissance de Marie, c’est-à-dire novembre [2013].

Des instructions plus détaillées pour remplir le calendrier sont présentées à la section N Calendrier, ci-dessous.

Q.226 : GROSSESSE ACTUELLE

Q.227 : MOIS DE GROSSESSE

Enregistrez la réponse en mois révolus, en mettant un zéro dans la première case si elle a effectué neuf mois de grossesse ou moins. Il vous faudra vérifier que la femme répond bien en mois révolus.

*Exemple*: Si une femme répond qu’elle « est enceinte de cinq mois », demandez-lui « Êtes-vous dans votre cinquième mois de grossesse ou avez-vous terminé votre cinquième mois de grossesse ? ». Inscrivez ‘04’ si elle répond qu’elle est dans son cinquième mois de grossesse et ‘05’ si elle a effectué cinq mois de grossesse.

Vous devez aussi enregistré sa grossesse dans le calendrier. Écrivez 'G' au mois de l'interview et pour les mois précédents de grossesse. Le nombre total de mois enregistré avec un 'G' pour la grossesse en cours sera le même que le nombre enregistré à Q.227 qui est le nombre de mois révolus de grossesse.

Si l’enquêtée déclare qu'elle ne sait pas de combien de mois elle est enceinte, insistez pour obtenir une estimation en demandant par exemple, la date de ses dernières règles.

Questions 228 et 229 : GROSSESSE AU MOMENT SOUHAITÉE

Si l’enquêtée répond OUI à Q.228, allez à Q.230. Sinon, continuez en posant Q.229.

À Q. 229, si l’enquêtée a eu une naissance ou plus, cochez la case « UNE OU PLUS » à gauche et posez ensuite Q. 229a. Par contre, si l’enquêtée n’a eu aucune naissance, cochez la case

« AUCUNE » à droite et posez Q. 229b.

Q. 230 : GROSSESSES IMPRODUCTIVES

En posant ces questions, nous voulons savoir si l’enquêtée a eu des grossesses qui ne se sont pas terminées par une naissance vivante. Pour être certain de ne pas oublier une grossesse de ce genre, la question mentionne chaque type de grossesse interrompue. Une grossesse qui s'est terminée trop tôt et involontairement est une fausse couche. Si une femme a volontairement interrompu sa grossesse, il s’agit d’un avortement. Si une femme a donné naissance à un enfant qui n'a pas montré de signe de vie, on dit que l'enfant est mort-né.

Q. 231 : DATE DE LA DERNIÈRE GROSSESSE IMPRODUCTIVE

Si l’enquêtée a déclaré avoir eu une grossesse qui ne s’est pas terminée par une naissance vivante, demandez-lui quand la dernière grossesse de ce genre s’est terminée et enregistrez le mois et l’année dans les cases prévues. Si une femme ne peut pas se souvenir de la date, insistez en suivant les instructions données à Q.215.

Q. 232: FILTRE POUR LA DATE DE LA DERNIÈRE GROSSESSE QUI S’EST TERMINÉE PAR UNE FAUSSE COUCHE, UN AVORTEMENT OU UN MORT-NÉ

Questions 233-234: DATE ET DURÉE DE DE LA DERNIÈRE GROSSESSE IMPRODUCTIVE

Cette série de questions ne s’adressent qu’aux femmes dont une grossesse ou plus ne s’est pas terminée par une naissance vivante en janvier [2010] ou plus tard.

Commencez en posant Q. 234. Inscrivez en mois révolus combien de temps avait duré la grossesse dans les cases prévues. Si la femme donne une réponse en semaines, vous devrez convertir la réponse en mois.

Q. 235 : AUTRES GROSSESSES IMPRODUCTIVES DEPUIS JANVIER [2010]

À ce point de l’interview, l’enquêtée vous a donné la date (Q. 231) et la durée (Q. 234) de la grossesse improductive la plus récente. Maintenant, à Q. 235, demandez-lui si elle a eu d’autres grossesses qui se sont terminées par une fausse couche, un avortement ou un mort-né depuis janvier [2010]. Si elle répond OUI, allez au N0 de ligne 02 dans le tableau et posez les questions 233-235. Répétez autant que nécessaire. Si elle répond NON à Q. 235, continuez avec Q. 236.

Le tableau comprend quatre lignes pour quatre grossesses improductives. Si, depuis janvier [2010], le nombre de grossesses improductives est supérieur à quatre, écrivez au bas du tableau SUITE SUR UN QUESTIONNAIRE SÉPARÉ, EN COMMENÇANT À LA SECONDE LIGNE. Écrivez le mot SUITE et inscrivez les informations d’identification sur la page de couverture du second questionnaire. Barrez complètement la première ligne. Changez le numéro‘02’ dans le tableau du second questionnaire par ‘05’ et ainsi de suite. Après avoir enregistré dans le tableau les informations concernant la fin des grossesses improductives supplémentaires, retournez au premier questionnaire pour compléter l’interview.

Q. 236: INSCRIRE LES GROSSESSES IMPRODUCTIVES DANS LE CALENDRIER

Toutes les grossesses qui se sont terminées depuis janvier [2010] ou plus tard et qui n'ont pas eu pour résultat une naissance vivante, doivent être enregistrées dans le calendrier. Le nombre total de mois enregistré dans le calendrier doit être égal au nombre de mois enregistré à Q. 234.

*Exemple*1 : Une femme a eu une grossesse qui s’est terminée par un mort-né en mai 2014 au huitième mois de grossesse. Enregistrez ‘07’ à Q.234 car elle a complété sept mois de grossesse. Inscrivez ensuite un ‘F’ dans le calendrier à côté de mai 2014 et un ‘G’ dans le calendrier dans chacun des six mois précédant mai 2014, c’est-à-dire pour chaque mois du calendrier de novembre 2013 à avril 2014.

*Exemple 2*: Une femme vous dit que la dernière grossesse improductive s’est terminée en août 2014, après 14 semaines de grossesse. Enregistrez ‘03’ à Q.234 car elle a complété trois mois de grossesse. Inscrivez ensuite dans le calendrier un ‘F’ à août 2014, le mois et l’année où la grossesse s’est terminée, et un ‘G’ dans chacun des deux mois précédents pendant lesquels la femme était enceinte (c’est-à-dire juin et juillet 2014).

Q. 237 : GROSSESSE IMPRODUCTIVE AVANT JANVIER [2010]

Cette question concerne les grossesses qui n’ont pas abouti à une naissance vivante et qui se sont terminées avant [2010].

*Exemple*: Une enquêtée a eu une grossesse improductive qui a commencé en octobre [2009] mais s’est terminée quatre mois et demi plus tard en février [2010]. À Q. 236, encerclez ‘2’ pour NON parce que la grossesse ne s’est pas terminée avant janvier [2010].

Vérifiez que cette grossesse est enregistrée dans le calendrier. Seuls les mois pendant lesquels la femme était enceinte en [2010] doivent avoir été enregistrés, c’est–à-dire qu’un ‘F’ doit avoir été inscrit à février [2010] et un ‘G’ à janvier [2010].

Q. 238 : DATE DE LA FIN DE LA DERNIÈRE GROSSESSE IMPRODUCTIVE

Inscrivez le mois et l’année pendant lesquels la dernière grossesse improductive s’est terminée avant janvier [2010]. Suivez la même procédure pour convertir les mois en nombre comme par exemple, ‘02’ pour le mois de février. Si une femme ne peut pas se rappeler la date, insistez en utilisant les indications données à Q. 215.

Q. 239 : DÉBUT DES DERNIÈRES RÈGLES

La réponse à cette question aidera à déterminer si certaines des enquêtées sont actuellement en ménopause ou non fertiles du fait qu'elles n'ont pas eu leurs règles depuis longtemps. Ceci est important dans toute étude de la fécondité car la menstruation est directement liée à la grossesse.

Inscrivez la réponse de l'enquêtée selon les unités de temps qu'elle utilise.

*Exemple*: Si elle dit « il y a trois semaines », encerclez '2' et enregistrez ‘03’ pour SEMAINES. Si elle dit « il y a quatre jours », encerclez '1' et enregistrez ‘04’ pour JOURS.

Si l'enquêtée semble arrondir sa réponse, insistez pour obtenir une réponse exacte. Par exemple, si elle dit « il y a à peu près une semaine », demandez : « Vous souvenez-vous quel jour ? » Etait-ce avant ou après la fin de semaine? » etc.

Si l’enquêtée vous dit qu’elle est en ménopause ou qu’elle a eu une hystérectomie, enregistrez « EN MÉNOPAUSE/A EU UNE HYSTÉRECTOMIE ». Une femme qui est trop âgée pour avoir ses règles ou pour devenir enceinte est une femme en ménopause. Une hystérectomie est une opération qui consiste à enlever l’utérus. Si elle n’a pas eu ses règles depuis la naissance de son dernier enfant, enregistrez « AVANT DERNIÈRE NAISSANCE ». Si elle n’a jamais eu de règles, enregistrez « JAMAIS EU DE RÉGLES ».

Dans certains cas, il se peut que l’enquêtée vous donne la date de ses dernière règles. Si cela se produit, inscrivez la date dans l’espace prévu sur le questionnaire. Calculez le temps écoulé depuis cette date et enregistrez-le dans les unités appropriées. Notez qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir une date. L'espace est seulement prévu pour le cas où une enquêtée vous donne une date.

Questions. 240 et 241 : CONNAISSANCE DU CYCLE MENSTRUEL

Posez tout d'abord Q.240 pour savoir si l'enquêtée pense qu’une femme a plus de chances de tomber enceinte à certains moments du cycle menstruel qu’à d’autres. Si elle répond qu'il n'y a pas de moment plus favorable qu'un autre ou qu'elle ne sait pas, enregistrez la réponse et passez à Q.242. Si elle répond qu'il y a une période où les chances de tomber enceinte sont plus élevées, enregistrez OUI et posez Q.241. Pensez à lire toute la question en mentionnant les quatre possibilités avant d’enregistrer la réponse de l’enquêtée.

Q. 242: CONNAISSANCE DE LA FÉCONDITÉ POST-PARTUM

Demandez à l’enquêtée si, selon elle, une femme peut tomber enceinte après avoir donné naissance à un enfant mais avant que ses règles soient revenues.

D. Section 3 : Contraception

Dans cette section, on recueille des informations sur la connaissance et l'utilisation des diverses méthodes contraceptives qu’un couple peut utiliser pour éviter ou retarder une grossesse. Les sujets concernant la contraception et la planification familiale peuvent être considérés comme des questions personnelles, et la personne enquêtée peut se sentir gêner d'en parler. Pour vaincre cette gêne, vous devez montrer que vous ne vous sentez pas, vous-même, gênée ou mal à l'aise. Vous devrez poser ces questions comme s'il n'y avait aucune différence avec les autres questions du questionnaire. Si elle hésite à répondre à certaines de ces questions, vous devrez la rassurer en lui expliquant que tout ce qu'elle dit sera traité confidentiellement et qu'on pose les mêmes questions aux femmes dans tout le pays.

Q. 301: Tableau Contraception

Le Tableau Contraception (tableau 4) est utilisé pour enregistrer les informations sur la connaissance et l’utilisation de méthodes de contraception spécifiques que l’enquêtée fournit à la question Q. 301. Voici comment vous devez utiliser ce tableau :

1) lisez l'introduction située en haut du tableau.

Ensuite, en commençant par le début de la liste, demandez : « Avez-vous déjà entendu parler de {MÉTHODE) ? » Encerclez le Code ‘1’ si elle connaît la méthode et le code ‘2’ si elle ne la connaît pas.

L'enquêtée peut ne pas toujours comprendre de quoi vous parlez lorsque vous décrivez une méthode particulière. Dans de tels cas, répétez la description. Si elle ne comprend toujours pas, vous devrez expliquer la méthode en d'autres termes, ou avec un peu plus de détails.

Pour pouvoir remplir correctement et complètement le Tableau Contraception, il est important que vous connaissiez vous-même les méthodes contraceptives et que les termes que les gens utilisent à propos de chaque méthode vous soient familiers. Le paragraphe qui suit comprend des informations supplémentaires concernant certaines méthodes qui sont incluses dans le Tableau Contraception qui peuvent vous être utiles pour remplir ce Tableau :

STÉRILISATION FÉMININE. Une opération réalisée pour empêcher la femme d’avoir des enfants. On parle aussi de ligature des trompes.

STÉRILISATION MASCULINE. Il s'agit en comparaison d'une opération mineure pratiquée sur les hommes dans un but contraceptif. On l'appelle également vasectomie.

DIU (DISPOSITIF INTRA UTÉRIN) OU STÉRILET.

Un médecin ou une infirmière peuvent placer à l’intérieur de l’utérus, par le vagin, un petit objet en forme de T. Il y a deux modèles de DIU: Le DIU hormonal et le DIU au cuivre qui est le stérilet classique. Les deux modèles de DIU sont efficaces pour prévenir une grossesse. Le DIU est une méthode contraceptive réversible et il peut être utilisé pendant 5 à 10 ans (cela dépendant du modèle) avant d’être remplacé

INJECTABLES. Une injection d’hormone peut être effectuée de manière régulière à des femmes pour éviter une grossesse. Le type d’injection le plus fréquent est fait tous les trois mois. Il est connu sous le nom de depotmedroxyprogestérone acétate (DMPA), Depo-provera ou *Megestron*®. D’autres contraceptifs injectables comme NET EN (appelée aussi *Noristerat*®*)* sont donnés tous les deux mois.

TABLEAU 4 TABLEAU DE CONTRACEPTION



IMPLANTS. Cette méthode est aussi appelée Norplant. Ce sont des petits bâtonnets qui sont insérés, au cours d'une opération, sous la peau de la partie supérieure du bras. Généralement, la femme est protégée contre tout risque de grossesse pendant cinq ans ou plus.

PILULE. Les femmes peuvent prendre une pilule chaque jour pour éviter de tomber enceinte.

CONDOM MASCULIN. Un préservatif en caoutchouc, fin et transparent, peut être enfilé sur le sexe de l’homme avant des rapports sexuels pour éviter une grossesse.

CONDOM FÉMININ. Un préservatif en caoutchouc, fin et transparent, peut être placé dans le vagin de la femme avant des rapports sexuels pour éviter une grossesse.

PILULE DU LENDEMAIN. Les femmes peuvent prendre pendant trois jours après des rapports sexuels non protégés une pilule pour éviter de tomber enceinte. Ces pilules sont appelées « pilule du lendemain ».

Note: un DIU peut être utilisé comme contraception d’urgence. Cependant, dans les enquêtes DHS, la contraception d’urgence se réfère uniquement à la contraception d’urgence par voie orale (appelée pilule du lendemain) et non au DIU. Si une enquêtée dit qu’elle a entendu parler du DIU en tant que méthode contraceptive d’urgence mais qu’elle n’a pas entendu parler de la pilule du lendemain, inscrivez OUI pour le DIU et NON pour la pilule du lendemain dans le tableau.

MÉTHODE DES JOURS FIXES. Les femmes utilisent un collier de perles de couleur qui représentent chaque jour du cycle menstruel pour repérer les jours où elles ont le plus de chances de tomber enceinte; ces jours-là, les couples évitent d’avoir des rapports sexuels sans protection. Cette méthode est aussi appelée Méthode du Collier du cycle.

MÉTHODE DE L’ALLAITEMENT MATERNEL ET DE L’AMÉNORRHÉE (MAMA).

Après une naissance, une femme peut retarder le retour de ses règles (et donc avoir peu de probabilités de tomber enceinte) en allaitant fréquemment. Cette méthode qui se base sur cette « relation » est connue sous le nom de la Méthode de l’Allaitement Maternel et de l’Aménorrhée (MAMA). Pour utiliser cette méthode de manière efficace, une femme doit :

* Allaiter fréquemment (sans rien donner d’autre à l’enfant sauf de très faibles quantités d’eau seulement);
* Savoir que cette méthode ne peut être utilisée que pendant une durée de six mois après la naissance tant que les règles ne sont pas revenues;
* Savoir qu’une fois les règles revenues, que l’enfant a plus de six mois ou que la mère a commencé à donner à l’enfant autre chose que le lait maternel ou de l’eau seulement, elle doit commencer à utiliser une autre méthode de contraception si elle veut éviter de tomber enceinte.

MÉTHODE DU RYTHME. Cette méthode est aussi appelée, l’abstinence périodique ou la méthode du calendrier. Cette méthode est basée sur le principe selon lequel une femme peut éviter de tomber enceinte en évitant d'avoir des rapports sexuels certains jours de son cycle menstruel. Notez qu'il ne s'agit pas de la même chose que l'abstinence prolongée où les couples arrêtent d'avoir des rapports sexuels pendant des mois pour éviter une grossesse sans se préoccuper du cycle menstruel de la femme. Cette méthode est aussi différente de la Méthode des Jours Fixes qui nécessite l’utilisation d’un collier de perles colorées. Pour être sûre que l'enquêtée comprend bien, insistez sur la phrase « certains jours du cycle ou ses chances de tomber enceinte sont les plus élevées » quand vous posez la question à la femme. D'autre part, si une femme ne souhaite pas avoir de rapports sexuels certains jours particuliers de son cycle, cela ne veut pas dire qu'elle utilise la méthode du rythme.

AUTRES MÉTHODES. Il se peut que des femmes mentionnent des méthodes qui ne sont pas décrites dans le Tableau. Ces méthodes peuvent comprendre des méthodes modernes comme les spermicides sous forme de mousse, gelée, crème, tablette moussante ou suppositoire qui sont utilisés pour tuer le sperme ou rendre les spermatozoïdes incapables de pénétrer dans l’utérus. Les femmes peuvent aussi mentionner le diaphragme. Le diaphragme et le capuchon cervical sont des capuchons de latex qui se placent au fond du vagin devant le col de l’utérus pour faire obstacle à la progression des spermatozoïdes vers l’utérus. Le diaphragme et le capuchon cervical doivent être utilisés avec des gelées ou crèmes spermicides.

Les femmes peuvent aussi mentionner des méthodes traditionnelles ou populaires comme l’abstinence prolongée, l’allaitement ou les herbes.

Q.302 : FILTRE POUR LA GROSSESSE

Questions 303 et 304 : UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

Ces questions comptent parmi les plus importantes du questionnaire. En fonction de la méthode mentionnée par l’enquêtée, vous devrez insister pour déterminer quelle méthode l’enquêtée utilise actuellement. Les méthodes utilisées au cours de l'acte sexuel comme le condom, les méthodes vaginales et le retrait sont utilisées au cours de chaque rapport sexuel, aussi les utilisatrices actuelles de ces méthodes seront celles qui les ont utilisées au cours des rapports sexuels les plus récents. Les utilisatrices actuelles de la pilule doivent prendre les pilules tous les jours.

Les autres méthodes procurent une protection continue sans nécessiter une action quotidienne et régulière de la femme. Les contraceptifs injectables peuvent avoir été administrés 3-6 mois plus tôt et procurer encore une protection alors que les implants permettent d’éviter une grossesse pendant cinq ans ou jusqu’à ce qu’ils soient retirés. Un DIU, une fois inséré, protège de la grossesse jusqu'à ce qu'il soit retiré ou expulsé.

La stérilisation masculine ou féminine fournissent une protection permanente contre la grossesse. Si le partenaire actuel de la femme a été stérilisé, vous enregistrerez « STÉRILISATION MASCULINE » comme étant la méthode actuelle. Cependant, si la femme n’est plus mariée (ou si elle ne vit plus) avec un partenaire qui a eu une vasectomie, cela ne doit pas être enregistré comme une méthode actuelle.

Si l’enquêtée dit qu’elle utilise un DIU comme contraception d’urgence, enregistrez DIU et pas PILULE DU LENDEMAIN.

Si la femme mentionne plus d'une méthode, encerclez le code pour toutes les méthodes qui sont actuellement utilisées. Si plus d’une méthode est encerclée, suivez les instructions de passage pour la méthode figurant en haut de la liste et posez les questions suivantes sur cette méthode.

Note : Retarder les premiers rapports sexuels n’est pas considéré comme une méthode contraceptive. Si, par exemple, une jeune femme répond OUI à Q. 303 et qu’ensuite, en réponse à to Q. 304, elle déclare que la méthode qu’elle utilise actuellement est l’abstinence, cela ne doit pas être compté comme une méthode contraceptive et l’enquêtée sera considérée comme n’utilisant pas de méthode de contraception. Dans ce cas, encerclez NON à Q. 303 et passez à Q. 312.

Note : Retarder les premiers rapports sexuels n’est pas considéré comme une méthode contraceptive. Si, par exemple, une femme répond OUI à Q. 303 et qu’ensuite, en réponse à to Q. 304, elle déclare que la méthode qu’elle utilise actuellement est l’abstinence, cela ne doit pas être compté comme une méthode contraceptive et l’enquêtée sera considérée comme n’utilisant pas de méthode de contraception. Dans ce cas, encerclez NON à Q. 303 et passez à Q. 312.

Note : hystérectomie (l’ablation de l’utérus) n’est pas considéré comme une méthode contraceptive. Si, par exemple, une femme répond OUI à Q. 303 et qu’ensuite, en réponse à Q. 304, elle déclare que la méthode qu’elle utilise actuellement est l’hystérectomie, cela ne doit pas être compté comme une méthode contraceptive et l’enquêtée sera considérée comme n’utilisant pas de méthode de contraception. Dans ce cas, encerclez NON à Q. 303 et passez à Q. 312.

Assurez-vous que la réponse à Q.304 est cohérente avec les réponses à Q.301; par exemple, l'enquêtée peut dire qu'elle utilise la pilule alors qu'elle a déclaré à Q.301 qu'elle ne connaissait pas la pilule. Si cela se produit, vérifiez la réponse et corrigez les réponses aux questions 301 à 304 comme il se doit

Notez que si l’enquêtée utilise plus d’une méthode, vous suivrez les instructions de passage de la première méthode de la liste.

Questions 305 et 306 : MARQUE DE PILULE ET DE CONDOM

Si, à Q. 304, l’enquêtée a déclaré utiliser actuellement la pilule ou le condom, nous voulons connaître la marque de la pilule (ou des condoms) utilisée. Cette question concernant la marque des pilules ou des condoms peut contribuer à évaluer la connaissance dans la population de certaines marques qui peuvent être distribuées par l’intermédiaire de programme de « marketing social », encouragé par le gouvernement. En outre, certains types de pilules sont plus adaptés pour les femmes qui allaitent; les informations sur la marque de la pilule peuvent donc être utilisées pour avoir une idée du niveau d’utilisation de ces pilules parmi les utilisatrices qui allaitent encore leurs enfants.

Aux utilisatrices de la pilule, posez Q. 305 pour déterminer si elles peuvent en identifier la marque. Si l’enquêtée ne connaît pas la marque, demandez à voir la boite. Si l’enquêtée ne se souvient pas de la marque et si la boite n’est pas disponible, demandez-lui de vous décrire la boite. Il est important que vous insistiez et que vous écriviez en marge autant de détails que l’enquêtée peut vous fournir car, à partir de ces descriptions, il sera possible d’établir la marque.

À une femme qui utilise des condoms avec son partenaire, posez Q. 306 pour déterminer si elle connaît le nom de la marque de condoms qu’elle et son partenaire utilisent. Comme à Q. 305, si l’utilisatrice ne se souvient pas de la marque des condoms, demandez à voir la boite ou si elle n’est pas disponible, demandez une description détaillée de la boite.

Il peut arriver qu’en approfondissant pour obtenir des informations sur la marque de la pilule (ou des condoms), vous vous rendiez compte que la méthode n’est pas celle qui est actuellement utilisée. Par exemple, une utilisatrice de pilule peut vous dire qu’elle ne s’est pas procurée de boites de pilules depuis plusieurs mois. S’il est établi, en déterminant la marque de la pilule ou des condoms, que la femme n’utilise pas actuellement la méthode, vous devez corriger Q. 304.

Questions 307 et 308 : ENDROIT OÙ A ÉTÉ EFFECTUÉE LA STÉRILISATION ET DATE

Les questions 307 et 308 ne sont posées qu’aux femmes qui ont déclaré qu’elles utilisaient la stérilisation féminine ou masculine comme méthode contraceptive. Q.307 concerne la stérilisation de l’enquêtée ou celle de son mari/partenaire. Encerclez le code qui indique le type d’établissement dans lequel a été effectuée la stérilisation.

Quand vous choisissez un code, vous devez savoir si l’endroit fait partie du secteur public (géré par le gouvernement) ou du secteur privé. Si l’endroit est géré par une Organisation Non Gouvernementale (ONG), il doit être considéré comme appartenant au secteur privé.

Si vous ne pouvez établir si l’établissement appartient au secteur public ou privé, inscrivez le nom de l’établissement dans l’espace prévu et informez votre chef d’équipe après avoir terminé l’interview. Étant donné que vous avez inscrit le nom de l’établissement, votre chef d’équipe pourra établir si l’établissement appartient au secteur public ou privé et il encerclera le code approprié.

À Q. 308, inscrivez le mois et l’année où la stérilisation a été effectuée. Si l'enquêtée ne se souvient pas de la date à laquelle elle ou son partenaire a subi l'opération de stérilisation, insistez pour l'aider à se souvenir. Il est possible que le rapprochement avec l'âge et la date de naissance de son plus jeune enfant puisse l'aider à se souvenir. Vous devez obtenir une date, même s'il s'agit de votre meilleure estimation.

Q.309 : DATE DE DÉBUT D’UTILISATION DE LA MÉTHODE ACTUELLE

Q. 309 est posée aux utilisatrices de méthode de planification familiale autres que la stérilisation. Demandez à l’enquêtée en quel mois et en quelle année elle a commencé à utiliser la méthode actuelle la plus récente sans interruption.

*Exemple*:Une femme a commencé à utiliser la pilule en juin 2010. Quelques mois plus tard, elle a arrêté de prendre la pilule parce qu’elle voulait tomber enceinte. Elle a donné naissance à un enfant en janvier 2013 et a recommencé à utiliser la pilule en mars 2013. Quand vous l’interviewez, elle utilise toujours la pilule. Dans ce cas, enregistrez ‘03’ pour MOIS et ‘2013’ pour ANNÉE.

Q. 310 : VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE DE LA DATE DE DÉBUT D’UTILISATION DE LA MÉTHODE ACTUELLE

Vérifier pour voir si la date se situe APRÈS la date de naissance du dernier enfant ou de la fin de la dernière grossesse. Si ce n’est pas le cas, posez la question de nouveau et assurez-vous que l’enquêtée a bien compris que nous voulons connaître la date à laquelle elle a commencé à utiliser la méthode actuelle SANS INTERRUPTION pour quelque raison que ce soit, y compris une grossesse. Il est évident, par exemple, qu’une femme n’a pas pu utiliser la pilule de manière continue pendant trois ans si elle a eu un enfant l’année dernière.

Q. 311 : INSCRIRE LA MÉTHODE UTILISÉE ACTUELLEMENT DANS LE CALENDRIER

Si aux questions Q.308 ou 309, l’année est [2010-2015], cochez la case à gauche et inscrivez le code de la méthode actuellement utilisée dans le calendrier au mois de l’interview et pour chaque mois en remontant jusqu’à la date de début d’utilisation de la méthode ou de la stérilisation. Si l’enquêtée utilise la méthode actuelle depuis longtemps, inscrivez le code du mois actuel et du mois qui commence et reliez-les par une ligne. Ne tracez pas la ligne sur les mois pendant lesquels elle n’a pas utilisé la méthode.

Si une femme a commencé à utiliser sa méthode actuelle en [2009] ou avant, cochez la case à droite et inscrivez le code pour la méthode actuellement utilisée dans le calendrier au mois de l’interview et à chaque mois en remontant jusqu’à [janvier 2010]. Passez ensuite à Q. 324.

Soyez sûre que vous utilisez les codes des méthodes qui figurent à gauche du calendrier et non pas les codes présentés à Q. 304 car les codes sont différents pour la plupart des méthodes contraceptives.

Q. 312 : HISTORIQUE DE LA CONTRACEPTION

La Question 312 s’adresse aux utilisatrices actuelles et passées de la contraception depuis janvier [2010] concernant l’historique de leur utilisation contraceptive. Commencez par lire l’introduction pour que l’enquêtée comprenne bien les informations que nous allons lui demander.

Les évènements qui sont déjà enregistrés dans le calendrier (dates de naissance, noms, grossesses et grossesses improductives) sont des points de référence précieux pour vous-même et pour l’enquêtée. Pour chaque période du calendrier qui est toujours vide, (aucun ‘N’, ‘G’, ou ‘F’ ou aucun code de méthode contraceptive), vous devrez inscrire un code qui reflète l’historique de l’utilisation contraceptive de l’enquêtée.

Pour cela, vous devez obtenir plusieurs informations :

1) Est-ce que l’enquêtée utilisait une méthode contraceptive à un certain moment, et si oui quelle méthode utilisait-elle ?

2) Quand a-t-elle commencé à utiliser cette méthode ?

3) Pendant combien de temps a-t-elle utilisé cette méthode de manière continue et quand a-t-elle arrêté d’utiliser cette méthode ?

4) Pourquoi a-t-elle arrêté d’utiliser cette méthode ?

5) Que s’est-il passé quand elle a arrêté d’utiliser cette méthode : n’a-t-elle pas utilisé une autre méthode, a-t-elle commencé à utiliser une méthode différente ou est-elle tombée enceinte ?

*Exemple*:Une enquêtée a deux enfants, Mercy et John. Les informations collectées dans l’historique des naissances vous ont appris qu’elle a donné naissance à Mercy en janvier 2012 et qu’elle est tombée enceinte de John en juin 2013. Ces deux informations ont été enregistrées dans le calendrier. Pour compléter le tableau de l’historique de la contraception de l’enquêtée entre la naissance de Mercy et le début de la grossesse de John, vous poserez comme première question: “**Entre le moment où est née Mercy et le moment où vous êtes tombée enceinte de John, avez-vous utilisé ou non une méthode contraceptive ?**” L’enquêtée vous répond qu’elle a utilisé des condoms.

Vous demandez alors, « Combien de temps après la naissance de **Mercy avez-vous commencé à utiliser des condoms ? »** Elle vous répond qu’elle a commencé à en utiliser au cours du troisième mois après la naissance de Mary. Cela vous donne le mois de début d’utilisation des condoms.

Vous devez aussi savoir pendant combien de temps elle a utilisé de manière continue des condoms et quand elle a arrêté de les utiliser. Vous demanderez donc, **“Pendant combien de temps avez-vous utilisez de manière continue des condoms ?**” Elle vous répond dix mois. Vous savez maintenant quand elle a commencé à utiliser des condoms et quand elle a arrêté. Il vous faut maintenant lui demander la raison pour laquelle elle a arrêté d’utiliser des condoms. Vous pouvez lui demander, “Pourquoi avez-vous arrêté d’utiliser des condoms ?” L’enquêtée vous dit qu’elle voulait être enceinte.

Cela représente 12 mois sur les 16 qui séparent la naissance de Mercy et le moment où l’enquêtée est tombée enceinte de John. Vous devez maintenant savoir ce qu’a fait l’enquêtée entre le moment où elle a arrêté d’utiliser des condoms et le moment où elle est tombée enceinte de John. Posez-lui cette question, « **Après avoir arrêté d’utiliser des condoms et avant de tomber enceinte de John, avez-vous utilisé une méthode de contraception ?** » Elle vous répond qu’elle n’a pas utilisé de méthode.

Vous connaissez maintenant l’historique complet de l’utilisation contraceptive de l’enquêtée entre les naissances de Marie et John :

1) Si elle a utilisé une méthode entre Mercy et John et quelle méthode elle a utilisé.

2) À quel moment après la naissance de Mercy elle a commencé d’utiliser cette méthode.

3) Pendant combien de temps elle a utilisé de manière continue cette méthode et quand elle a cessé de l’utiliser.

4) La raison pour laquelle elle a cessé de l’utiliser.

5) Si elle a utilisé une autre méthode après avoir cessé d’utiliser des condoms et avant la naissance de John.

Vous continuerez ainsi jusqu’à ce que vous ayez inscrit un code à chaque mois de la première colonne du calendrier. Inscrivez les codes des méthodes utilisées par l’enquêtée à chaque mois d’utilisation et ‘0’ aux mois où elle n’a pas utilisé de méthode. Après avoir enregistré les périodes d’utilisation et de non utilisation, chaque ligne à la première colonne du calendrier jusqu’au mois de l’interview doit être complètement remplie. Vous remplirez chaque mois depuis janvier [2010] jusqu’au mois de l’interview en enregistrant les codes appropriés pour les naissances, les grossesses en cours, les grossesses interrompues, l'utilisation ou la non utilisation de la contraception. Vous inscrirez les codes à la seconde colonne du calendrier à côté du dernier mois d’utilisation à la Colonne (1). Si l’enquêtée vous dit qu’elle a cessé d’utiliser une méthode en septembre, le code pour la discontinuation doit être inscrit à la colonne 2 pour septembre.

Q.313 : FILTRE POUR L’UTILSATION D’UNE MÉTHODE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Q.314 : VÉRIFICATION DE L’UTILISATION

Le but de cette question est de s’assurer que ni l’enquêtée, ni son partenaire (ou mari) n’a jamais eu recours à aucun moyen ou utilisé quelque chose pour retarder ou éviter une grossesse ; cette question est importante car la contraception est un des sujets les plus importants de l’enquête.

Q. 315 : FILTRE POUR MÉTHODE ACTUELLE

Vérifiez Q.304 et encerclez ici le même code que celui qui est encerclé à Q.304 : il s'agit de la méthode utilisée actuellement. Si plus d’un code est encerclé pour une méthode à Q.304, n’encerclez que le code pour la première méthode de la liste. Vous devez suivre les instructions de passage. Si Q.304 a été laissée en blanc parce qu’elle n’a pas été posée, encerclez ‘00’ pour ‘AUCUN CODE ENCERCLÉ’.

Q. 315 : SOURCE DE LA MÉTHODE ACTUELLE

En posant cette question, on cherche à obtenir deux informations : tout d’abord savoir auprès de quelle source la femme a obtenu la méthode actuelle au moment où elle a commencé à l’utiliser et deuxièmement, où elle a obtenu des conseils sur la façon d’utiliser la méthode du rythme ou la Méthode de l’Allaitement Maternel et de l’Aménorrhée (MAMA) dans le cas où elle utilise l’une de ces méthodes. Pour les méthodes qui demandent un réapprovisionnement, l’utilisatrice doit d’abord obtenir la méthode auprès d’une source mais elle dépend ensuite d’un fournisseur différent pour se réapprovisionner. Par exemple, on peut citer le cas d’une femme utilisant la pilule qui l’a obtenue la première fois dans une clinique du planning familial mais qui doit se rendre dans une pharmacie pour se réapprovisionner. Pour aider l’utilisatrice à vous donner la première source auprès de laquelle elle a obtenu sa méthode, vous pouvez vous référer à la date à laquelle elle vous a dit qu’elle avait commencé à utiliser sa méthode actuelle.

Si l’enquêtée déclare qu’elle utilise des condoms avec son mari, demandez : « Où avez-vous obtenu le condom, la dernière fois? ». Si elle dit que son mari ou quelqu'un d'autre s'est procuré la méthode pour elle, demandez-lui si elle sait où il se l'est procurée. Si la méthode nécessite une ordonnance, cette question s'applique à l'endroit où l'ordonnance a été faite.

Pour inscrire un code, vous devez savoir dans quel type d’endroit la méthode a été obtenue, c’est-à-dire si l’endroit appartient au secteur public (géré par le gouvernement) ou au secteur privé. Si l’endroit est géré par une Organisation Non Gouvernementale (ONG), il doit être considéré comme appartenant au secteur privé. Enregistrez ‘MÉDECIN PRIVÉ’ seulement si le médecin a son propre cabinet médical qui ne fait pas partie d’un grand établissement.

Si l’enquêtée ne sait pas si l’endroit est du secteur public ou privé, inscrivez le nom de l’endroit et informez votre chef d’équipe qui identifiera le secteur et enregistrera le type d’endroit.

Q. 317 : FILTRE POUR MÉTHODE ACTUELLE

Questions 318-321 : EFFETS SECONDAIRES

Aux questions 318-321, on demande à utilisatrice actuelle d’une méthode si elle a reçu des informations concernant les effets secondaires ou les problèmes associés à l’utilisation de la méthode actuelle. À Q. 318, nous demandons si l’utilisatrice a été avertie des effets secondaires potentiels ou de problèmes au moment où elle a obtenu sa méthode actuelle. La question Q. 319 est identique mais elle concerne les femmes qui ont été stérilisées. S’il y a eu plus d’un épisode d’utilisation de la méthode, assurez-vous que l’enquêtée a bien compris que la question porte sur le moment où elle a commencé à utiliser la méthode au cours de l’épisode actuel d’utilisation.

La question Q.320 s’adresse aux utilisatrices actuelles d’une méthode contraceptive à qui on n’a pas parlé d’effets secondaires ou de problèmes associés à l’utilisation de leur méthode actuelle. On leur demande si elles n’ont pas été informées par un agent de santé ou de planification familiale de ces effets secondaires ou de ces problèmes à n’importe quel moment, soit pendant, soit avant la période actuelle d’utilisation. Notez que vous enregistrerez un NON si l’enquêtée déclare que c’est une amie ou une parente, et non un prestataire de soins de santé, qui lui a parlé de possibles effets secondaires ou de problèmes.

À la question Q.321, enregistrez OUI si une utilisatrice actuelle qui a été avertie qu’elle pouvait avoir des effets secondaires ou des problèmes causés par l’utilisation de sa méthode actuelle a été déjà conseillée sur ce qu’il fallait faire si elle ressentait ces effets secondaires ou problèmes en utilisant la méthode.

Questions. 322-323 : INFORMATIONS SUR D’AUTRES MÉTHODES

On demande ici à une utilisatrice actuelle si un agent de santé ou de planification familiale lui a parlé d’autres méthodes de planification familiale, soit au moment où elle a obtenu sa méthode actuelle, soit à un autre moment.

*Exemple* : Si une utilisatrice de pilule déclare qu’un agent de santé lui a parlé des injections, de la pilule et du DIU au moment où elle a commencé à utiliser la méthode, enregistrez ‘1’ à Q.322.

Notez que la formulation de Q. 322 dépend de la réponse aux questions Q. 313 et Q.319. Si la réponse à Q. 318 ou Q. 319 est OUI, cochez la case à gauche et posez Q. 322a. Si la réponse à Q. 318 ou Q. 319 était NON ou si les deux questions n’ont pas été posées, cochez alors la case à droite et posez Q. 322b.

Aux utilisatrices à qui on n’a parlé d’aucune autre méthode de contraception au moment où elles ont commencé à utiliser leur méthode actuelle, vous devez poser Q. 323 pour savoir si un prestataire de soins de santé ou un agent de planification familiale les a déjà informées sur d’autres méthodes de planification familiale.

Q. 324 : FILTRE POUR LA MÉTHODE ACTUELLE

Q. 325 : SOURCE LA PLUS RÉCENTE DE LA MÉTHODE ACTUELLE

À la question 325, nous demandons où l’enquêtée a obtenu la méthode actuelle la dernière fois. Pour les méthodes comme la pilule pour laquelle l’utilisatrice doit se réapprovisionner régulièrement, il se peut que la source enregistrée à Q. 325soit différente de la source auprès de laquelle elle (ou son mari/partenaire) a obtenu la méthode la première fois.

De même qu’à Q. 316, si l’enquêtée ne sait pas si l’endroit appartient au secteur public ou privé, inscrivez le nom de l’endroit et informez votre chef d’équipe qui identifiera par la suite le type d’endroit.

Q.326 : CONNAÎT UN ENDROIT OÙ SE PROCURER UNE MÉTHODE DE PLANIFICATION FAMILIALE

Q.326 s’adresse aux femmes qui n’utilisent pas actuellement une méthode contraceptive. On cherche à savoir si ces femmes connaissent un endroit où elles peuvent se procurer une méthode de planification familiale.

Questions 327 et 328 : VISITE D’UN AGENT DE TERRAIN

[Seulement pour les pays qui disposent de programmes nationaux d’agents de terrain incluant la planification familiale]. Q.327 a pour objectif de déterminer si un agent a visité la femme au cours des 12 derniers mois pour discuter spécifiquement de planification familiale. À Q.328, demandez si l’agent de terrain a parlé à l’enquêtée de planification familiale. Peu importe qu’il s’agisse d’un agent en planification familiale, d’un agent de santé ou d’une autre catégorie d’agent ; ce qui compte ici, c’est que la discussion pendant la visite a porté sur la planification familiale. Il se peut que l’agent de terrain soit venu pour d’autres problèmes que la planification familiale ; par exemple, il a pu venir pour vérifier l’état de santé d’un enfant. Si, au cours des 12 derniers mois, un agent a parlé de planification familiale à l’enquêtée, encerclez '1' pour OUI

Q. 329: VISITE À UN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE

Cette question concerne l'enquêtée elle-même et a pour objectif de déterminer si elle est allée dans un établissement sanitaire concernant sa santé et celle de ses enfants au cours des 12 derniers mois. La visite ne doit pas avoir pour but spécifique la planification familiale.

Q.330 : INFORMATIONS SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Pour répondre OUI, l'enquêtée n'a pas besoin d'avoir visité un établissement de santé dans le but de parler de planification familiale. Le personnel de santé a pu profiter de l'occasion de la visite pour discuter de PF même si la visite avait un autre objectif. Si le personnel de l’établissement a parlé à l’enquêtée de planification familiale durant l’une de ses visites, enregistrez OUI.

E. Section 4 : Grossesse et soins postnatals

L’objectif de cette section est d’obtenir des informations concernant les soins de santé liés à la grossesse, ces soins comprenant les soins prénatals, les soins à l’accouchement et les soins postnatals dispensés à la femme et au nouveau-né. Les questions de cette section sont posées pour les naissances qui sont survenues en janvier [2010] ou plus tard. Par conséquent, si une femme n’a pas eu de naissances durant cette période, vous passerez à la section suivante.

Q. 401 : FILTRE POUR LES NAISSANCES AYANT EU LIEU EN JANVIER [2010-2015]

Questions 402-404 : COMPLÉTER LES EN-TÊTES DES COLONNES POUR LES NAISSANCES AYANT EU LIEU DANS LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Toutes les naissances survenues depuis le 1er janvier [2010], seront inscrites dans le tableau. Vous devez vérifier la date de naissance (inscrite à Q.215) pour chaque enfant listé dans le Tableau de l’Historique des Naissances pour identifier les naissances que les femmes ont pu avoir durant cette période.

Pour chaque naissance survenue depuis janvier [2010], en commençant par la dernière naissance (qui doit se trouver à la dernière ligne remplie du Tableau de l’Historique sauf si vous avez dû renuméroter les naissances), enregistrez le numéro de ligne de l’Historique des Naissances et le nom de l’enfant (se reporter à Q. 212) aux questions 403 et 404. Cochez également à Q.404 si l’enfant est vivant ou décédé après avoir vérifié son état de survie à la question Q.216. Inscrivez ensuite le nom de l’enfant en haut des pages suivantes de la Section 4.

Considérez les jumeaux comme des naissances séparées et inscrivez-les dans des colonnes séparées, en prenant soin de leur donner dans ce tableau une place cohérente avec leur ordre dans le Tableau de l'Historique des Naissances. Souvenez-vous que si les dernières naissances de Q.212 sont des jumeaux et que l'un des jumeaux est mort, vous devez enregistrer le jumeau vivant comme la dernière naissance.

*Exemple* : Une femme a eu huit naissances vivantes et les dernières sont des jumeaux, Judy et Jeffrey. Judy est décédée. Judy sera enregistrée à la ligne 07 du Tableau de l’Historique des Naissances à Q. 212 et Jeffrey à la ligne 08 de l’Historique des Naissances à Q.212. Par conséquent, aux questions 402-404, Jeffrey devra être enregistré comme DERNIÈRE NAISSANCE et Judy comme AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE.

Si l’enquêtée a eu plus de deux naissances en janvier [2010] ou plus tard, écrivez « VOIR QUESTIONNAIRE JOINT » en haut de la section 4. Prenez alors un nouveau Questionnaire Femme, inscrivez les renseignements sur la page de couverture et écrivez, en haut, **SUITE**. Allez à la section 4 du second questionnaire Femme. Laissez en blanc la première colonne du second questionnaire. Changez les en-têtes de la seconde colonne en ‘AVANT-AVANT-AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE", et enregistrez le/les noms et les numéros de ligne de l’Historique des Naissances de la ou des naissances supplémentaires. Retournez au questionnaire original pour commencer à poser les questions sur l’enfant dernier-né.

Posez ensuite toutes les questions appropriées à la section 4 pour le dernier-né avant de les poser pour l’avant-dernier né, etc. Assurez-vous de bien insérer le nom de l'enfant aux endroits indiqués quand vous posez les questions de façon à ce qu'il n'y ait pas de confusion sur l'enfant dont vous parlez.

Vous remarquerez que la série de questions sur les naissances précédentes est plus limitée que celle sur la dernière naissance. Il est très important que vous posiez toutes les questions appropriées pour ces naissances ; pour cela, vous devrez suivre soigneusement toutes les instructions de passage. Ne commencez pas la Section 5 tant que vous n'avez pas posé toutes les questions appropriées pour toutes les naissances que la femme a eues depuis janvier [2010], y compris des naissances qui ont pu être enregistrées dans un second questionnaire.

Questions 405 et 406 : GROSSESSE AYANT EU LIEU AU MOMENT SOUHAITÉ

En posant ces questions, nous voulons savoir si les naissances de l’enquêtée étaient des naissances souhaitées ou non souhaitées et, dans le cas où elles étaient souhaitées, si elles sont arrivées plus tôt que ce que l’enquêtée aurait souhaité.

Q.407 : ATTENDRE COMBIEN DE TEMPS

Notez qu’en posant cette question, on demande aux enquêtées ayant déclaré qu’elles voulaient attendre un peu plus longtemps pour avoir un/un autre enfant à Q.406 combien de temps elles voulaient attendre avant de tomber enceinte, et pas avant de donner naissance. Enregistrez la réponse soit en mois, soit en années, en encerclant le code correspondant. Si l'enquêtée donne une réponse générale, comme « J'aurais souhaité attendre jusqu'à ce que je sois prête », demandez-lui combien de mois ou d'années elle aurait souhaité attendre. Enregistrez le temps supplémentaire qu'elle aurait aimé attendre avant de devenir enceinte.

*Exemple*: si une femme est tombée enceinte 18 mois après sa naissance précédente et qu'elle vous dit qu'elle aurait préféré un intervalle de 2 ans (24 mois) avant de retomber enceinte, vous devez enregistrer ‘1’ pour MOIS et ‘06’ dans les cases adjacentes (24-18 = 6).

Questions 408 et 409 : PERSONNEL POUR LES SOINS PRÉNATALS

Cette question concerne n’importe quel soin prénatal dispensé par un prestataire de soins de santé au cours de la grossesse. Ces soins doivent avoir été dispensés spécialement pour vérifier le déroulement de la grossesse et pas pour d’autres raisons. Si l’enquêtée n’a pas reçu de soins prénatals, passez à Q.414. Si l’enquêtée répond OUI, demandez-lui alors qui elle a vu (Q.409). Étant donné que nous sommes intéressés par toutes les personnes que la femme a vues, vous devez insister en utilisant la phrase suivante (« Quelqu’un d’autre ? ») pour être sûre que la femme déclare toutes les personnes qu’elle a vues pendant sa grossesse.

Q. 410 : PLACE(S)/ ENDROIT(S) OÙ ONT ÉTÉ RECUS LES SOINS PRÉNATALS

Cette question a pour but d’identifier les lieux où l’enquêtée a reçu les soins prénatals pour sa grossesse. Les soins prénatals sont généralement dispensés dans des établissements de santé mais il peut parfois arriver qu’ils soient fournis au domicile de la femme enceinte.

Comme à la question Q.409, nous sommes intéressés par tous les endroits où la femme enceinte a reçu des soins prénatals. N’oubliez pas d’insister en demandant (« Pas d’autre endroit? ») et enregistrez tous les endroits où elle a été examinée pour des soins prénatals.

De même que pour les questions précédentes sur les sources des méthodes en planification familiale quand vous choisissez un code à Q.410, vous devez savoir si l’endroit dépend du secteur public (géré par le gouvernement) ou privé (c’est-à-dire un hôpital ou une clinique géré par une Organisation Non Gouvernementale ou un cabinet médical privé). Si vous ne pouvez déterminer le type d’endroit, inscrivez le/les noms et informez votre chef d’équipe qui identifiera par la suite à quel secteur appartient l’endroit

Q. 411 : MOIS DE LA GROSSESSE À LA PREMIÈRE VISITE PRÉNATALE

Demandez à l'enquêtée à quel stade de la grossesse a eu lieu sa première consultation. Si elle ne se rappelle pas, demandez-lui depuis combien de temps elle n'avait pas eu ses règles à ce moment-là. Considérez que chaque période de règle qui ne s’est pas produite correspond à un mois et inscrivez le nombre dans l’espace prévu. Par exemple, si l’enquêtée ne se souvient pas de combien de mois elle était enceinte quand elle a reçu ses premiers soins prénatals mais qu’elle sait qu’elle avait manqué trois périodes de règles, inscrivez ‘03’.

Q.412 : FRÉQUENCE DES VISITES PRÉNATALS

Demandez-lui ensuite combien de fois, en tout, elle a consulté quelqu’un pour des soins prénatals durant sa grossesse. Seules les consultations prénatales nous intéressent ici, les consultations pour d’autres motifs ne sont pas prises en compte ici.

Q.413 : EXAMENS EFFECTUÉS DURANT CES VISITES

Ici, nous voulons savoir si les examens listés sous la question ont été effectués au cours des visites prénatales faites par l’enquêtée au cours de sa dernière grossesse. Peu importe que les examens aient été effectués une fois seulement ou plus d’une fois; peu importe aussi qu’ils aient été faits au cours d’une même visite ou de plusieurs visites. Posez la question pour chaque examen et enregistrez la réponse avant de poser la question sur l’examen suivant.

La tension est mesurée à l’aide d’un tensiomètre. On place un brassard gonflable en caoutchouc autour de la partie supérieure du bras et on le gonfle. Quand l’air s’échappe lentement du bracelet, le prestataire de santé écoute les pulsations de l’artère avec un stéthoscope tout en examinant en même temps le tensiomètre pour lire la tension artérielle.

Il se peut que le prestataire de santé utilise un tensiomètre automatique qui ne nécessite pas un stéthoscope ; les chiffres s’affichent sur l’écran.

Un échantillon d’urine est prélevé pour évaluer les fonctions de la vessie et des reins.

Un échantillon de sang peut être prélevé au bout du doigt, à partir d’une veine (habituellement d’une veine près du coude ou du poignet). Cet échantillon est utilisé pour tester des maladies diverses, comme l’anémie, le paludisme ou le VIH.

Questions 414-419 : VACCINATION ANTITÉTANIQUE PENDANT LA GROSSESSE

Le tétanos néonatal est une maladie qui tue de nombreux bébés. Cette maladie est aussi connue sous le nom « mâchoire bloquée » [terme ou termes locaux]. Si la mère reçoit au moins deux vaccinations antitétaniques durant une grossesse, elle est considérée comme adéquatement immunisée pour protéger son enfant contre le tétanos néonatal. Un enfant est aussi considéré comme adéquatement immunisé si la mère a reçu, au moins, cinq injections de vaccin antitétanique durant sa vie et si le dernier rappel a été effectué au cours des dix années ayant précédé la grossesse.

Aux questions 414-415, on demande à l’enquêtée si elle a reçu des injections de vaccin antitétanique durant cette grossesse et, si oui, combien de fois elle a reçu une injection de vaccin antitétanique. Ce vaccin est généralement effectué sur les femmes enceintes sous forme d’injection au bras ou à l’épaule.

Aux femmes qui ont déclaré ne pas avoir reçu, au moins, deux injections de vaccin antitétanique durant la grossesse, vous devez poser plusieurs questions supplémentaires pour déterminer si elle était adéquatement immunisée au moment de sa grossesse. En posant les questions 417-418, on cherche à savoir si la femme a reçu des injections antitétaniques avant sa grossesse (c’est-à-dire au cours d’une grossesse précédente ou pendant l’enfance) ; si oui, on demande le nombre total d’injections antitétaniques effectuées avant la grossesse. On lui demande aussi le nombre d’années écoulées depuis l’injection antitétanique la plus récente (Q.419). Aux femmes qui n’ont reçu qu’une injection antitétanique au cours de la grossesse la plus récente, on pose une question sur l’injection antitétanique la plus récente qu’elle a reçue avant la dernière grossesse.

*Exemple* : Ana a été interviewée en décembre 2015. L’enquêtée a deux enfants, Marie et José. José est sa dernière naissance. Elle déclare qu’elle a reçu une injection de vaccin antitétanique quand elle était enceinte de José et deux injections quand elle était enceinte de Marie qui est née en septembre 2012. Elle est aussi sûre qu’elle a reçu toutes les vaccinations infantiles exigées avant d’entrer à l’école mais elle ne sait pas combien d’injections antitétaniques elle a eues.

Pour cette enquêtée, vous devez encercler OUI à Q. 414, enregistrer ‘1’à Q. 415, et vérifier ‘AUTRE’ à Q.416. Vous devez encercler OUI à Q.417 puisqu’elle a eu des injections antitétaniques avant sa grossesse.

Étant donné que l’enquêtée est sûre qu’elle a reçu toutes les vaccinations infantiles exigées avant d’entrer à l’école, vous pouvez supposer qu’elle a reçu trois vaccinations antitétaniques pendant l’enfance. Si l’on inclut les deux injections reçues quand elle était enceinte de Marie, cela donne un total de cinq injections antitétaniques avant qu’elle ne tombe enceinte de José. Par conséquent, vous devez enregistrer ‘5’ à Q. 418. Avant sa grossesse de José, son injection la plus récente datait de 2007, l’année de naissance de Marie. Par conséquent, à Q.419, enregistrez ‘03’puisque l’injection antitétanique a été donnée il y a trois ans.

Questions 420 et 421 : FER SOUS FORME DE COMPRIMÉS/SIROP

L’anémie est un problème fréquent durant la grossesse. Il peut cependant être facilement traité en prenant des suppléments de fer. À la question Q.420, on demande à l’enquêtée si on lui a donné ou acheté des suppléments de fer, sous forme de comprimés ou de sirop, durant sa grossesse. Étant donné que certaines femmes peuvent ne pas savoir qu’on leur a donné du fer, montrez des échantillons quand vous posez la question. Notez que nous ne cherchons pas, ici, à savoir si elle a pris ou non les comprimés qui lui avaient été donnés ou qu’elle avait achetés mais plutôt si elle disposait de fer sous forme de comprimés ou de sirop pendant sa grossesse. En outre, ce qui nous intéresse ici, c’est de savoir si on lui a donné ou acheté les comprimés ou le sirop et non de savoir si elle les avait déjà à la maison. Par conséquent, dans ce cas, enregistrez NON et passez à Q.422.

Si on a donné à l’enquêtée les comprimés ou le sirop ou si elle les a achetés (OUI à Q.420), demandez-lui pendant combien de jours au cours de la grossesse elle a pris ces comprimés /sirop. Enregistrez sa réponse dans les cases. Pensez à inscrire des zéros avant les chiffres; 30 jours seront inscrits ‘030’. Dans le cas où on lui a donné ou acheté les comprimés de fer mais qu’elle n’en a jamais pris un, enregistrez ‘000’.

Si l’enquêtée ne se rappelle pas le nombre de jours, insistez pour obtenir un nombre approximatif de jours ; par exemple, demandez-lui depuis combien de mois elle était enceinte quand elle a commencé à prendre les comprimés et si, depuis, elle les a pris chaque jour.

Q.422 : MÉDICAMENTS CONTRE LES VERS INTESTINAUX

Le traitement des infections causées par des parasites intestinaux a un impact sur la réduction du risque d’anémie chez les femmes pendant la grossesse. Pour savoir si l’enquêtée a pris des médicaments contre les vers intestinaux au cours de sa grossesse, nous posons Q. 422.

Q.423 : TRAITEMENT PRÉVENTIF CONTRE LE PALUDISME PENDANT LA GROSSESSE

Dans certaines zones, le paludisme est endémique et il contribue, dans une proportion significative, à une augmentation du risque de morbidité et de mortalité. Dans ces zones, il est recommandé que les femmes enceintes prennent de la SP/Fansidar pendant les deux derniers trimestres de la grossesse à titre préventif. Pour savoir si l’enquêtée a suivi ces précautions, nous lui demandons à Q. 423si elle a pris de la SP/Fansidar pour lui éviter de contracter le paludisme au cours de sa grossesse.

Si l’enquêtée déclare qu’elle avait du paludisme ou de la fièvre au cours de la grossesse et qu’on lui a donné des médicaments pour traiter le paludisme ou la fièvre, cela ne peut être considéré comme un traitement préventif. Les médicaments pour prévenir le paludisme sont seulement ceux qu’elle prend au cours de la grossesse quand elle n’a pas encore contracté le paludisme. Enregistrez OUI seulement pour les femmes qui ont pris de la SP/Fansidar quand elles n’avaient pas de paludisme.

Q.427 : NOMBRE DE FOIS QUE LA SP/FANSIDAR A ÉTÉ PRISE

Cette question ne concerne que les doses de SP/Fansidar que l’enquêtée a prises à titre préventif et non celles qu’on lui a données à titre curatif pour se soigner si elle avait de la fièvre. Par conséquent, vous ne devez prendre en compte ici que les « doses » de SP/Fansidar que l’enquêtée prenait à titre préventif contre le paludisme durant la grossesse. Si on a donné à l’enquêtée de la SP/Fansidar parce qu’elle avait de la fièvre pendant la grossesse, vous ne devez pas prendre en compte ces doses reçues pour traiter sa fièvre.

Souvenez-vous que ce qui nous intéresse ici c’est le nombre de fois que la femme a pris de la SP/Fansidar et non le nombre de comprimés qu’elle a pris. Par conséquent, si elle déclare qu’elle a pris trois comprimés en une seule fois, enregistrez ‘01’ pour la dose à Q.424.

Q.425 : SOURCE DE LA SP/FANSIDAR

En posant cette question, nous cherchons à savoir si l’enquêtée a reçu la SP/Fansidar dans le cadre de ses visites prénatales ou comme des soins séparées, non intégrés aux soins prénatals. Par exemple, elle a pu obtenir le médicament au cours d’une visite dans un établissement de santé pour une raison autre que des soins prénatals ou elle a pu acheter le médicament elle-même dans une pharmacie ou une boutique. Un seul code de réponse peut être encerclé à cette question. Par conséquent, si l’enquêtée a obtenu le médicament antipaludéen auprès d’au moins deux sources, encerclez la source en haut de la liste.

Q.426 : TAILLE DU BÉBÉ

Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse. Il s'agit de la propre opinion de la femme au sujet de la taille/poids de son enfant. Certaines enquêtées peuvent vous donner le poids du bébé à la naissance plutôt que leur propre opinion de sa taille. Expliquez bien que ce qui vous intéresse c'est de savoir si, d'après l'enquêtée, son bébé était « TRÈS GROS », «  PLUS GROS QUE LA MOYENNE » , « MOYEN » , «  PLUS PETIT QUE LA MOYENNE » OU «  RÈS PETIT » . Si l'enquêtée elle-même est incapable de vous répondre, n'essayez pas de déduire la réponse de l'information sur le poids à la naissance. Encerclez simplement '8' pour « NE SAIT PAS ».

Questions 427 et 428 : POIDS À LA NAISSANCE

En posant ces questions, on cherche à savoir si le bébé a été pesé à la naissance, et si oui, quel était son poids. Vous remarquerez qu’à Q.428, il y a deux catégories de cases pour enregistrer le poids à la naissance; La première catégorie concerne les « KILOGRAMMES DU CARNET », la seconde les « KILOGRAMMES DE MÉMOIRE ». Les « KILOGRAMMES DU CARNET » proviennent d’un enregistrement écrit du poids à la naissance sur un document comme le carnet de vaccination, le carnet prénatal ou le certificat de naissance. Les « KILOGRAMMES DE MÉMOIRE » proviennent de la déclaration de la mère concernant le poids de son enfant à la naissance, déclaration faite de mémoire.

Quand vous enregistrez le poids à la naissance, encerclez d’abord le code approprié situé devant les cases; ‘1’ pour «  KILOGRAMMES DU CARNET » et ‘2’ pour « KILOGRAMMES DE MÉMOIRE » et inscrivez le poids à la naissance. Enregistrez chaque fois que c’est possible le poids à la naissance d’après les informations du carnet. Quand vous enregistrez les informations basées sur le carnet, vérifiez la date figurant sur le carnet ou demandez à la mère si elle est bien sûre que le poids inscrit sur le carnet est le poids de l’enfant à la naissance.

Vous ne remplirez les cases intitulées « KILOGRAMMES DE MÉMOIRE » que si il n’y a pas de carnet ou que s’il y a aucun enregistrement du poids de l’enfant à la naissance dans le carnet. Si le poids n’est pas disponible d’après le carnet et si l’enquêtée dit qu’elle ne se souvient pas du poids exact de l’enfant à la naissance, demandez-lui de nous donner sa meilleure estimation. N’enregistrez ‘NE SAIT PAS’ que si l’enquêtée ne peut absolument pas se souvenir combien pesait l’enfant à la naissance, même approximativement.

Q.429 : ASSISTANCE À L’ACCOUCHEMENT

Encore une fois, assurez-vous de citer le nom de l'enfant dont vous parlez, de façon à ce qu'il n'y ait pas de confusion. Si l’enquêtée n'est pas sûre du statut de la personne qui s'est occupée d'elle, si elle ne sait pas, par exemple, si la personne était une sage-femme ou une matrone, insistez. Les codes sont des lettres de l'alphabet pour vous rappeler d'encercler les codes de toutes les personnes qui ont assisté l’enquêtée.

Q.430 : LIEU DE L’ACCOUCHEMENT

Si la femme a accouché dans un établissement de santé, demandez-lui si c’était un établissement du secteur privé ou public. Si l'enquêtée ne le sait pas, écrivez le nom de l'établissement dans l’espace prévu et signalez-le à votre chef d’équipe qui se renseignera auprès d'autres personnes pour déterminer le type d’établissement.

Q. 431 : RESTER DANS L’ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ APRÈS L’ACCOUCHEMENT

En posant cette question, on cherche à savoir combien de temps la femme est restée dans l’établissement de santé après son accouchement. Notez que nous ne cherchons pas à savoir combien de temps la femme a passé en tout dans l’établissement de santé ; ce qui nous intéresse ici, c’est de savoir pendant combien de temps elle est restée dans l’établissement après avoir accouché.

Quand vous enregistrez la réponse, encerclez tout d’abord le code approprié pour l’unité de temps mentionné par l’enquêtée (c’est-à-dire ‘1’ pour HEURES, ‘2’ pour JOUR ou ‘3’ pour SEMAINES) et inscrivez ensuite combien de temps elle est restée dans l’établissement dans les cases à côté de ce code.

Questions 432 et Q, 433: CÉSARIENNE

Un accouchement par césarienne ne se fait pas par voie normale, mais il nécessite une incision de l'abdomen et de l'utérus de la femme par laquelle l'enfant sortira. Un tel accouchement est nécessaire pour certaines femmes à cause de complications pendant la grossesse. La césarienne peut aussi être un choix de la mère, il s’agit d’une césarienne par convenance, ou par le prestataire de santé qui effectue la procédure. En outre, dans certains cas, un accouchement par voie normale après une césarienne peut comporter des complications et les femmes qui ont accouché lors de la naissance précédente par césarienne sont plus susceptibles d’avoir recours à une césarienne pour leurs accouchements suivants.

À Q. 432, vérifiez si l’accouchement a eu lieu par césarienne et non par voie normale. À Q. 433, demandez si la décision de recourir à une césarienne a été prise avant ou après le commencement des douleurs.

Questions 434 et 434A: CONTACT PEAU-À-PEAU

Contact peau-à-peau entre la mère et le nouveau-né signifie que la peau nue du bébé touche la peau nue de la mère, sans vêtement ou couverture entre le bébé et la mère.  Le contact peau-à-peau entre la mère et le nouveau-né est important pour stabiliser le bébé, il peut prévenir l’hypothermie, et favoriser le développement neurologique et l’allaitement. Le contact peau-à-peau de la mère et du nouveau-né a des avantages même avant que l’on coupe le cordon ombilical, par conséquent, à Q. 434 demandez si le nouveau-né a été posé directement au contact de la peau de la mère immédiatement après la naissance. Puis à Q.434A on demande si la peau nue du bébé touchait la peau nue de l’enquêtée (sans vêtement ou couverture entre eux).

Questions 435-437: EXAMENS POST-PARTUM POUR LES MÈRES DANS L’ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Effectuer un examen postpartum après la naissance du bébé est très important pour la santé de la mère. Ce qui nous intéresse ici, c’est de savoir si la mère a vu quelqu’un pour un examen postnatal alors qu'elle se trouvait encore dans l’établissement de santé.et, si oui, après combien d’heures, de jours ou de semaines après la naissance le premier examen a eu lieu et qui a effectué l’examen. Ces questions ne concernent que l’examen de santé de la mère. Si quelqu’un a examiné l’état de santé du bébé, mais pas celui de la mère, cet examen ne sera pas pris en compte ici. Les questions Q.438-440 concernent les examens pour l’enfant.

La question Q.435 ne s’adresse qu’aux femmes qui ont accouché dans un établissement de santé et, en la posant, nous cherchons à savoir si quelqu’un a examiné l’état de santé de la femme avant qu’elle ne quitte l’établissement.

Les questions 436 et 437 concernant le premier examen après la naissance. Par conséquent, les réponses multiples ne sont pas acceptées. En complétant Q. 436, pensez que vous devez d’abord encercler un code pour l’unité de temps mentionnée par l’enquêtée (c’est-à-dire, HEURES, JOURS, ou SEMAINES) et inscrire ensuite un nombre dans les cases à droite du code que vous avez encerclé. Si la femme n’est pas certaine du moment exact, insistez pour obtenir la meilleure estimation pour savoir combien de temps après l’accouchement le premier examen a eu lieu.

Si la femme déclare que plus d’une personne a procédé au premier examen postnatal à Q. 437, encerclez le code pour la personne située en première position sur la liste.

Questions 438-440 : EXAMEN POSTNATAL DU NOUVEAU-NÉ DANS L’ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

En posant la question 438, on cherche à savoir si l’enfant a été examiné par quelqu’un alors qu’il se trouvait toujours dans l’établissement de santé. Les examens concernant l’enfant incluent la vérification du cordon, la mesure de la température, la prise du poids, l’observation de l’allaitement et le conseil sur les signes de danger. Pour ces enfants dont l’état de santé a été examiné dans l’établissement de santé, on pose une série de questions supplémentaires sur le moment auquel a eu lieu ce premier examen (Q 439) et sur la personne qui a procédé à ce premier examen (Q.440). Les soins postnatals correspondent à des examens particuliers destinés à vérifier l’état de santé du bébé et qui ont lieu après les soins effectués au moment de l’accouchement. Les examens effectués immédiatement après la naissance sont considérés comme faisant partie des soins à l’accouchement et ne doivent pas être considérés comme des soins postnatals.

Questions. 441-444: EXAMENS DES MÈRES APRÈS AVOIR QUITTÉ L’ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (POUR LES MÈRES AYANT ACCOUCHÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ)

Les questions 441-444 s’adressent aux mères qui ont accouché dans un établissement de santé. On leur demande si quelqu’un les a examinées après avoir quitté l’établissement de santé. Aux femmes dont l’état de santé a été examiné après avoir quitté l’établissement de santé, on pose des questions additionnelles sur le moment auquel a eu lieu l’examen (Q. 442), sur la personne qui a examiné la mère (Q. 443) et sur l’endroit où s’est passé l’examen (Q. 444).

En ce qui concerne le lieu où s’est passé l’examen (Q. 444), notez que ce type de soins peut être effectué dans un établissement de santé ou fourni au domicile de la femme ou dans une autre maison. Si vous ne pouvez identifier le type d’endroit (public ou privé), inscrivez le nom de l’endroit et informez votre chef d’équipe qui vous aidera à déterminer à quel secteur appartient l’endroit.

Questions. 445-448 : EXAMENS DES NOUVEAU-NÉS APRÈS AVOIR QUITTÉ L’ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (POUR LES NOUVEAU-NÉS DONT LA NAISSANCE A EU LIEU DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ)

En posant Q. 445, on cherche à savoir si le nouveau-né a reçu des soins postnatals dispensés par un prestataire de santé ou une accoucheuse traditionnelle dans les deux mois qui ont suivi sa naissance. La catégorie “prestataire de santé” comprend des professionnels de la santé comme les médecins, les infirmières, les sages-femmes ou les agents de santé communautaire.

Les questions 446-448 concernent les nouveau-nés qui ont reçu des soins postnatals après avoir quitté l’établissement de santé et elles ont pour but de savoir quand, après la naissance, ont eu lieu ces soins postnatals, quel type de personnel les a dispensés et où ils ont été fournis.

Qs. 449-452 : EXAMENS POSTPARTUM POUR LES MÈRES QUI ONT ACCOUCHÉ AILLEURS QUE DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Les questions 449-452 s’adressent aux mères qui ont accouché ailleurs que dans un établissement de santé. À Q. 449, on demande à la mère si quelqu’un a examiné son état de santé à la suite de l’accouchement. Enregistrez ‘NON’ si la femme a vu un prestataire de santé pour des soins qui n’avaient rien à voir avec l’accouchement.

À ces femmes qui ont été examinées, on pose les questions 450-452 concernant le moment auquel a eu lieu cet examen, la personne qui l’a effectué et l’endroit où il a eu lieu.

Questions 453-456: EXAMENS POSTNATALS POUR LES NOUVEAU-NÉS DONT LA NAISSANCE S’EST DÉROULÉE AILLEURS QUE DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Les questions 453-456 s’adressent aux mères qui ont accouché ailleurs que dans un établissement de santé. À Q. 453, on demande si le nouveau-né a été examiné par un prestataire de santé, une accoucheuse traditionnelle ou quel qu’un d’autre dans les deux mois qui ont suivi sa naissance. La catégorie “prestataire de santé” comprend des professionnels de la santé comme les médecins, les infirmières, les sages-femmes ou les agents de santé communautaire.

Aux femmes qui ont déclaré que leur nouveau-né avait été examiné, on pose les questions 454-456 concernant le moment auquel a eu lieu cet examen, la personne qui l’a effectué et l’endroit où il a eu lieu.

Q. 457: EXAMENS PARTICULIERS ET CONSEILS AU COURS DES DEUX JOURS QUI ONT SUIVI L’ACCOUCHEMENT

Demandez à l’enquêtée à propos de chaque élément figurant sur la liste. Assurez-vous que ces examens et conseils ont été dispensés dans les deux jours qui ont suivi la naissance de l’enfant.

Questions 458-460 : PÉRIODE MENSTRUELLE APRÈS LA NAISSANCE

Après qu'une femme ait eu un enfant, il y a une période pendant laquelle elle n'a pas ses règles. À la question 458, on demande à la femme si ses règles sont revenues depuis la dernière naissance alors que la question 459 porte sur le retour des règles à la suite de l’avant dernière naissance.

La question 460 est posée aux femmes qui ont déclaré que leurs règles étaient revenues après la naissance. Enregistrez la réponse de la femme en mois révolus. Pensez à inscrire un zéro dans la première case pour les réponses inférieures à dix mois.

Q.461 : FILTRE POUR VÉRIFIER SI LA FEMME EST ENCEINTE (DERNIÈRE NAISSANCE SEULEMENT)

Questions 462 et 463 : ABSTINENCE POST-PARTUM

Des couples peuvent décider d’attendre un certain temps après la naissance d’un enfant avant de reprendre les rapports sexuels (abstinence post-partum). Les questions 462 et 463 sont posées pour déterminer pendant combien de temps la femme s’est abstenue de rapports sexuels après la naissance de son enfant. Pensez à enregistrer la réponse en mois révolus à Q.463.

Q.464 : ALLAITEMENT DE L'ENFANT

L'allaitement est important pour la fécondité, pour la santé de l'enfant et pour son état nutritionnel. À cette question, peu importe combien de temps l'enquêtée a allaité l’enfant ; il s'agit seulement de savoir si elle a donné ou non le sein à l'enfant, même si l'enfant est mort très jeune.

Q.465 : FILTRE POUR ENFANT SURVIVANT

Q.466 : DÉBUT DE L’ALLAITEMENT

Si la mère déclare que le bébé a été mis au sein immédiatement après la naissance, encerclez ‘000.’ Sinon, enregistrez le moment en heures ou jours révolus.

*Exemple*: Une femme déclare qu’elle a commencé à allaiter son enfant dans l’heure qui a suivi la naissance. Encerclez ‘1’ et enregistrez ‘00’ heure.

*Exemple*: Une femme déclare qu’elle a commencé à allaiter son enfant dans les 30 heures qui ont suivi la naissance. Encerclez ‘2’ (JOURS) et enregistrez ‘01’.

Q. 467 : ALIMENTATION PRÉLACTÉE

Ces questions sont posées pour savoir si on a donné à l’enfant des liquides autres que le lait maternel avant que le flux du lait ne soit devenu régulier. Des aliments prélactés comprennent, par exemple, le lait de vache, l’eau, le sucre ou l’eau sucrée, l’infusion d’eau calmante pour les coliques, le jus de fruit, le lait en poudre pour bébé, les tisanes ou les infusions, le café et le miel.

Q.468 : FILTRE POUR ENFANT VIVANT

Q.469 : ENFANT ENCORE ALLAITÉ

Cette question est posée seulement si l'enfant est encore en vie (voir filtre Q.468). À Q.469, peu importe si l'enfant reçoit d'autres liquides ou aliments en dehors de l'allaitement. On veut simplement savoir si l'enfant reçoit toujours le sein.

Q.470 : ENFANT NOURRI AU BIBERON

L'utilisation de biberons peut être contraire à tout principe d'hygiène, et peut être le signe d'un sevrage précoce ou inapproprié. Vous devez enregistrer ‘OUI’ si on a donné à l’enfant quelque chose au biberon durant le jour ou la nuit.

Q.471 : FILTRE POUR L’ENFANT SUIVANT

À ce point du questionnaire, retournez à Q.405 pour poser les questions de la Section 4 concernant l'enfant de la colonne suivante. Si vous avez terminé de poser les questions pour toutes les naissances ayant eu lieu au cours des cinq années ayant précédé l’enquête, continuez en posant Q. 501A.

F. Section 5: Vaccination de l’enfant, santé et nutrition

Il y a des différences importantes entre les Sections 4 et 5. En premier lieu, à la Section 4, on recueille des informations sur les naissances ayant eu lieu entre [2010 et 2015] alors que dans la Section 5, les naissances ne portent que sur la période entre [2012 et 2015]. Deuxièmement, la Section 4 comporte des colonnes pour la dernière naissance et pour l’avant dernière naissance, ce qui n’est pas le cas de la Section 5. En effet, à la différence de la Section 4, la Section 5 est divisée en sous-sections : la Section 5A comporte des questions concernant la dernière naissance et la Section 5B comprend des questions similaires qui portent, cette fois, sur l’avant dernière naissance. Enfin, la Section 4 recueille des informations sur les enfants, qu’ils soient vivants ou décédés à la différence de la Section 5 qui ne collecte les informations que sur les enfants vivants

Notez que tous les numéros de la section 5A sont suivis d’un ‘A’ et que tous les numéros de la Section 5B sont suivis d’un‘B’. À des fins de simplification, on fera référence aux numéros de question dans la Section 5A mais pas aux questions identiques de la section 5B.

Section 5A: VACCINATION DE L’ENFANT (DERNIÈRE NAISSANCE)

Questions 501A-503A : FILTRE POUR L’ENFANT ÉLIGIBLE POUR LA SECTION 5

Complétez les questions 501A-503A en vérifiant tout d’abord Q. 215 dans l’historique des naissances pour établir s’il y a eu des naissances entre [2012 et 2015]. Si OUI, vérifiez Q. 212 et inscrivez le nom et le numéro de l’historique de l’enfant (Q. 502A), ainsi que l’état de survie (Q. 503A) sur cette page. Si l’enfant correspondant à la dernière naissance est décédé, passez à 501B. Si l’enfant est vivant, inscrivez le nom et le numéro de l’historique de l’enfant en haut de chacune des pages suivantes de la Section 5A et continuez en posant Q. 504A.

Q. 504A : CARNET DE VACCINATION (SANTÉ) OU AUTRE DOCUMENT

Vous devez avoir obtenu au début de l'interview pour tous les enfants éligibles des documents (certificat de naissance, carte/carnet de vaccination, carnet de santé). Si vous n'avez pas encore obtenu un certificat, une carte ou un carnet pour un enfant, il est temps de demander à l’enquêtée de les chercher.

Notez que dans certains cas les enquêtées peuvent ne pas avoir de carnets de vaccination (ou de santé) pour leur enfant, mais elles peuvent avoir un calepin ou un autre document où les informations sur la vaccination sont inscrites. Elles peuvent aussi avoir un calepin en plus du carnet de vaccination (ou de santé). Pensez à demander aux enquêtées de chercher aussi ces documents.

Dans certains cas, l'enquêtée peut ne pas être disposée à prendre le temps de chercher ces documents, pensant que vous êtes pressée. Étant donné qu’il est très important d'obtenir une documentation écrite sur l'histoire vaccinale de tous les enfants éligibles, soyez patiente si l'enquêtée a besoin de temps pour rechercher le carnet.

Si l’enquêtée a un carnet de vaccination pour l’enfant et aucun autre document où les vaccinations sont inscrites, enregistrez « OUI, A SEULEMENT UN CARNET » et passez à Q.507A. Si l’enquêtée a un document où les vaccinations sont inscrites mais qu’elle n’a pas de carnet, enregistrez « OUI, A SEULEMENT UN AUTRE DOCUMENT ». Si l’enquêtée a un carnet et un autre document, enregistrez, « OUI, A UN CARNET ET UN AUTRE DOCUMENT » et passez à Q.507A. Si l’enquêtée n’a ni un carnet ni un autre document indiquant les vaccinations reçues par l’enfant, enregistrez « NON, PAS DE CARNET ET PAS D’AUTRE DOCUMENT ».

Q.505A : A DÉJÀ EU UN CARNET DE VACCINATION/CARNET DE SANTÉ

Si à Q.504A, la femme vous dit qu'elle n'a pas de carnet de vaccination/carnet de santé pour son enfant ou un autre document, demandez-lui alors si elle **a déjà eu** un carnet de vaccination pour cet enfant. Il est possible qu'à un certain moment elle ait eu un carnet, mais qu'elle ne l’ait plus.

Q. 506A : FILTRE POUR CARNET DE VACCINATION/CARNET DE SANTÉ

Q. 507A : CARNET DE VACCINATION/CARNET DE SANTÉ OU AUTRE DOCUMENT VU

La question 507A s’adresse aux enquêtées qui ont déclaré que leur enfant possédait un carnet de vaccination/carnet de santé ou un autre document sur lequel les vaccinations de l’enfant sont enregistrées. Demandez à voir le carnet de vaccination/carnet de santé ou l’autre document.

Si l’enquêtée vous montre un carnet et pas d’autre document, enregistrez « OUI, SEULEMENT CARNET VU ». Si elle ne vous montre pas de carnet, mais seulement un autre document, enregistrez « OUI, SEULEMENT AUTRE DOCUMENT VU ». Si elle vous montre le carnet et un autre document, enregistrez, « OUI, CARNET ET AUTRE DOCUMENT VUS ».

Si l’enquêtée n’est pas en mesure de vous montrer le carnet de vaccination de son enfant ou un autre document parce que c’est quelqu’un d’autre qui l’a ou qu’elle ne peut pas y accéder pendant l’interview, enregistrez « NI CARNET. NI AUTRE DOCUMENT VUS » et passez à Q. 511A

Q.508A : ENREGISTREMENT DES VACCINATIONS

Si vous avez un carnet de vaccination ou de santé pour l’enfant, enregistrez les réponses à Q. 508A, en prenant directement les informations du carnet. Quand il y a plus d’un enfant éligible, né entre [2012 et 2015], assurez-vous de bien utiliser le carnet qui correspond à l’enfant sur lequel vous posez des questions.

Avant de recopier les dates du carnet à Q. 508A, examinez soigneusement le carnet. Il se peut que la liste des vaccinations sur le carnet de vaccination soit dans un ordre différent de celui du questionnaire. À Q, 508A, vous devez enregistrer les dates avec le jour en premier, puis le mois, puis l'année. Vous devez lire le carnet avec attention pour voir dans quel ordre les dates sont inscrites, parce que quelquefois le mois peut être écrit en premier, suivi du jour et de l'année. Prenez soin d'enregistrer les dates correctement.

En plus d’inscrire les dates des vaccinations sur le carnet, certains établissements de santé ont parfois l'habitude d'inscrire les rendez-vous sur le carnet, c'est-à-dire, les dates (rendez-vous) auxquelles la mère doit amener son enfant pour les vaccinations suivantes. Vous devez faire très attention à ne pas enregistrer la date d'un rendez-vous à la place d'une date de vaccination. Il est possible qu'un rendez-vous ait été donné, mais que l'enfant n'ait jamais reçu la vaccination. Vous ne devez enregistrer que les dates auxquelles les vaccinations ont été effectivement données, et non les dates des rendez-vous. Ayez la patience de lire le carnet entièrement.

Si le carnet indique seulement l’année de la vaccination et que soit le jour, soit le mois ou les deux soient manquants, enregistrez '98' dans la colonne pour laquelle l'information n'est pas donnée.

*Exemple*: Par exemple, si la date est juillet 2014, enregistrez '98' pour JOUR, '07' pour MOIS, '2014' pour ANNÉE.

Si le carnet indique qu'une vaccination a été faite, mais que la date n'est pas enregistrée, inscrivez '44' dans la colonne JOUR qui suit le vaccin et laissez le mois et l'année en blanc. Examinez le carnet avec soin. Si, par exemple, une date est indiquée pour un vaccin du DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent et qu'il y a un simple signe pour montrer que le vaccin de la polio a également été donné, enregistrez la date de l'injection du DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent sur la ligne de la polio parce que cela indique certainement que les vaccinations ont été faites le même jour. Certains carnets de vaccination n'ont qu'une ligne pour DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent1 et POLIO 1, DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent 2 et POLIO 2, etc. S'il y a une date sur l'une de ces lignes, enregistrez la même date pour les injections de DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent et de la polio.

S’il n’y a ni date ni marque à côté d’un vaccin particulier, laissez la ligne en blanc jusqu’à ce que Q. 510A soit posée. Vous déterminer si vous devez enregistrer ‘66’ ou ‘00’ dans la colonne ‘JOUR’ pour ce vaccin après avoir posé la question suivante à propos des vaccins qui ne sont pas enregistrés sur la carte.*Exemple*:

Le carnet de santé de Mary (panneau gauche) a été utilisé pour compléter Q. 508A (panneau droit):

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Carnet de santé de Mary | Q. 508A | | | | | | | | |
|  |  | JOUR | | MOIS | | ANNËE | | | |
| BCG 20 mai 2013 | BCG | 2 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| Hep B0 20 mai 2013 | HEPATITE B À LA NAISSANCE | 2 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| Polio 0 20 mai 2013 | POLIO 0 (  DONNÉ À LA NAISSANCE) | 2 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| Polio 1 Août 25, 2013 | POLIO 1 | 2 | 5 | 0 | 8 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| Polio 2 Octobre 2013 | POLIO 2 | 9 | 8 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| Polio 3 Pas de date | POLIO 3 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| DTCoq-HepB-Hib 1 25 août 2013 | DTCoq-HepB-Hib 1 | 2 | 5 | 0 | 8 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| DTCoq -HepB-Hib 2 Octobre, 2013 | DTCoq -HepB-Hib 2 | 9 | 8 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| DTCoq -HepB-Hib 3 Pas de date | DTCoq -HepB-Hib 3 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Rotavirus 1 25 août 2013 | ROTAVIRUS 1 | 2 | 5 | 0 | 8 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| Rotavirus 2 2013 | ROTAVIRUS 2 | 9 | 8 | 9 | 8 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| Rougeole Reçu, pas de date | ROUGEOLE | 4 | 4 |  |  |  |  |  |  |
| Vitamine A 9 octobre 2013 | VITAMINE A  (LA PLUS RÉCENTE) | 0 | 9 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 3 |

Q.509A : FILTRE POUR VACCINATION COMPLÈTE

Q.510A : VACCINS REÇUS MAIS NON ENREGISTRÉS

Parfois un enfant peut avoir reçu un vaccin alors qu'aucun enregistrement ne figure sur le carnet de vaccination (ou de santé). Après avoir recopié les informations du carnet, demandez à l'enquêtée si l'enfant a reçu des vaccins qui n'ont pas été reportées sur le carnet. Cela peut inclure des vaccins effectués lors d’une campagne nationale de vaccination ou pendant les journées de la santé.

Si la mère déclare que l’enfant a reçu un vaccin pour lequel aucune date n’est inscrite sur le carnet, enregistrez ‘OUI’ à Q. 510A. Retournez ensuite à Q. 508A, inscrivez ‘66’ à la colonne ‘JOUR’ à côté du vaccin reçu et laissez les colonnes ‘MOIS’ et ‘Année’ en blanc. Enregistrez ‘00’ dans la colonne ‘JOUR’ pour les vaccins qui n’ont pas été donnés.

À Q. 510A, n’enregistrez ‘OUI’ que si l’enquêtée liste un (ou plus d’un) des vaccins listés à Q.508A qui n’a pas été enregistré sur le carnet comme ayant été donné.

Une mère peut vous dire que l’enfant n’a reçu aucun autre vaccin que ceux enregistrés sur le carnet. Dans ce cas, encerclez ‘2’ pour ‘NON’ à Q. 510A, et enregistrez ‘00’ dans la colonne ‘JOUR’ pour les vaccins qui n’ont pas été donnés.

À la fin de cette question, passez à Q. 525A quelle que soit la réponse enregistrée.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé du remplissage de la Section 5 quand la carte de vaccination est disponible** | |
| **Information disponible** | **Code** |
| Date complète fournie (jour, mois et année) | Enregistrez la date complète |
| Partie de la date fournie | Enregistrez ‘98’ pour l‘information manquante. Enregistrez les informations fournies sur la date |
| Date non précisée, mais indication claire que la vaccination a été faite (ex. marque), et la date des vaccinations faites lors de la même visite disponible | Enregistrez la date des vaccinations faites lors de la même visite |
| Date non précisée, mais certaine indication que la vaccination a été faite | Enregistrez ‘44’ dans la colonne ‘JOUR’ |
| Pas d’information fournie par la carte, mais d’après la mère la vaccination a été faite | Enregistrez ‘66’ dans la colonne ‘JOUR’ |
| Aucune information fournie | Enregistrez ‘00’ dans la colonne ‘JOUR’ |

Q.511A : A DÉJÀ EU UN VACCIN (MAIS PAS DE CARNET)

Cette question ne doit être posée que si vous ne voyez pas le carnet de vaccination (santé) de l’enfant ou un autre document sur lequel les vaccinations de cet enfant sont enregistrées Dans ce cas, toutes les informations sur les vaccins des enfants seront recueillies à partir des déclarations de la mère, basées sur ce dont elle se souvient concernant ces vaccins.

Questions 512A-524A : VACCINS POUR LES ENFANTS SANS CARNET OU AUTRE DOCUMENT

Si vous n’avez pas vu le carnet de vaccination (santé) de l’enfant ou un autre document sur lequel les vaccinations de l’enfant sont enregistrées et si la mère vous dit qu’il a reçu, au moins, une vaccination, vous demanderez si l’enfant a reçu chacun des vaccins suivants : [BCG, hépatite B (dose à la naissance), polio, pentavalent, pneumocoque, rotavirus et rougeole].

Posez ensuite les questions 512A-524A, en suivant les instructions de passage appropriées. Etant donné qu'il y a plusieurs types de vaccin, on doit spécifier comment ils sont donnés pour que la mère puisse savoir de quel vaccin on lui parle. Lisez la phrase entière avant d'accepter une réponse de la femme.

À Q. 512A, on demande à l’enquêtée si l’enfant a déjà reçu le vaccin du BCG qui protège contre la tuberculose.

À Q. 513A, on demande à l’enquêtée si l’enfant a déjà reçu, à la naissance, une dose du vaccin contre l’hépatite B. Pour être efficace, le vaccin de l’hépatite B doit être donné dans les 24 heures après la naissance. Si l’enquêtée a déclaré que son enfant a reçu une dose d’hépatite B, mais plus de 24 heures après la naissance, enregistrez NON à Q. 513A.

Remarquez qu'il y a des questions supplémentaires pour les vaccins restants (polio, pentavalent, pneumocoque, rotavirus et rougeole). Pour le vaccin de la polio, on demande si l'enfant l'a reçu, quand il l'a reçue pour la première fois (question spécifique au pays) et combien de fois il l'a reçu. De même, pour les autres, on demande si l'enfant a reçu le vaccin et combien de fois il l’a reçu.

Q. 525A : CONSOMMATION RÉCENTE D’UN MÉLANGE DE POUDRES DE MICRONUTRIMENTS, DES ALIMENTS THÉRAPEUTIQUES OU DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

À Q. 525A, on demande si l’enfant a reçu, au cours des sept derniers jours, une association de micronutriments en poudre, ou des compléments alimentaires.

Il est reconnu que les carences en vitamines et en minéraux (comme la carence en vitamine A et l’anémie) arrivent de manière simultanée. Par conséquent, à l’heure actuelle, l’enrichissement des aliments avec de multiples micronutriments est fortement recommandé.

Les enfants atteints de malnutrition aiguë ont besoin de recevoir une alimentation adaptée qui leur permet de retrouver un état nutritionnel normal. [Plumpy'Nut® et PLUMPY DOZ] sont des exemples de nourriture thérapeutiques et de compléments alimentaires prêts à l’emploi, spécialement formulés pour la réhabilitation nutritionnelle des enfants atteints de malnutrition aiguë. En posant Q. 525A, nous cherchons à évaluer la consommation de ces aliments thérapeutiques.

Lisez chaque élément et encerclez la réponse donnée pour chaque élément. Assurez-vous d’encercler un code pour chaque élément et ne laissez pas de blanc.

Section 5B : VACCINATION DE L’ENFANT (AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE)

Après avoir complété la Section 5A, continuez avec la Section 5B pour recueillir les informations sur la vaccination sur l’avant-dernier enfant. S’il n’y a plus de naissances en [2012-2015], passez à Q. 601. S’il y a plus de deux naissances en [2012-2015], vous devrez utiliser un questionnaire de continuation que vous préparez à l’avance. Écrivez « VOIR QUESTIONNAIRE JOINT » en haut de la Section 5B.Vérifiez la page de couverture pour vous assurer que vous avez le questionnaire de continuation correct. Allez à la Section 5B du questionnaire de continuation. Changez le titre de la nouvelle section 5B : L’AVANT DERNIÈRE NAISSANCE devient L’AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE et inscrivez le nom, le numéro de l’historique des naissances et l’état de survie de la naissance additionnelle.

G. Section 6. Santé de l’enfant et état nutritionnel

De même que la Section 5, la Section 6 porte sur les enfants vivants. Cependant, son organisation et la période de référence de la naissance sont similaires à la Section 4 dans la mesure où la Section 6 comporte des colonnes pour la dernière naissance et pour l’avant-dernière naissance et qu’elle porte sur des naissances qui se sont produites en [2010-2015].

Q. 601 : FILTRE POUR LES NAISSANCES EN JANVIER [2010-2015]

Questions 602-604 : EN-TÊTES DES COLONNES POUR LES NAISSANCES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Lisez la phrase introductive à Q. 602. Vérifiez Q. 215 et inscrivez à Q. 603 et Q.604 le numéro de l’historique des naissances, le nom et l’état de survie de chaque naissance en [2010-2015]. Inscrivez le nom de la dernière naissance et celui de l’avant-dernière naissance en haut des colonnes des pages suivantes.

Posez les questions 605-646 sur toutes les naissances depuis [2010], pour les enfants toujours en vie, en commençant par la dernière (plus récente) naissance. S’il y a plus de deux naissances, utilisez la dernière colonne d’un ou de plusieurs questionnaires supplémentaires.

Q.605 : SUPPLÉMENTATION EN VITAMINE A

À la question 605, on demande si l’enfant a reçu une dose de vitamine A dans les six mois qui ont précédé l’interview. Montrez à la femme des modèles courants d’ampoules, de comprimés ou de sirop de vitamine A. N’enregistrez pas ‘OUI’ si l’enfant a reçu la dernière dose il y a plus de six mois.

Q. 606 : SUPPLÉMENTS POUR LA CARENCE EN FER

La supplémentation en fer est considérée comme l’une des méthodes les plus efficaces pour traiter l’anémie. Les suppléments de fer pour les bébés et les jeunes enfants sont communément donnés sous forme de comprimés, de pilules ou sous forme liquide (sirop ou gouttes). Une boite contenant de minuscules granules qui peuvent être saupoudrées sur les aliments de l’enfant sont aussi disponibles. Quand vous posez Q. 606, montrez à la femme des échantillons de suppléments de fer et n’oubliez pas de mentionner la période de référence. Étant donné que les suppléments de fer pour les enfants peuvent être conditionnés pour des prises quotidiennes ou hebdomadaires, on demande à Q. 606 si l’enfant a reçu une supplémentation de fer au cours des 7 derniers jours.

Q.607 : VERS INTESTINAUX

Le traitement contre les vers intestinaux contribue à améliorer l’état nutritionnel des enfants. Cela est possible avec des médicaments peu couteux et efficaces qui sont sans risque pour les enfants d’âge préscolaire. On demande à Q. 607 si l’enfant a pris des médicaments contre les vers intestinaux au cours des six derniers mois.

Q. 608 : DIARRHÉE DANS LES DEUX DERNIÈRES SEMAINES

La diarrhée est une des principales causes de maladie et de décès des enfants dans les pays en développement. Si la femme ne sait pas ce que signifie la "diarrhée", dites-lui que c'est «trois selles liquides ou plus par jour ». En lisant la question, insistez sur « durant les deux dernières semaines ».

Questions 609 et 610 : BOIRE ET MANGER PENDANT LES ÉPISODES DIARRHÉIQUES

Les quantités de liquides ou de nourriture données à un enfant qui a la diarrhée peuvent être différentes de celles qu’il reçoit normalement. Pour Q. 609, vérifiez Q. 469 pour voir si l’enfant est toujours allaité. Si l’enfant est toujours allaité, cochez la case ‘OUI’ et posez Q. 609a). Si l’enfant n’est pas actuellement allaité ou Q. 469 n’a pas été posée, cochez la case ‘NON/PAS POSÉ’ et posez Q. 609b). Notez que Q. 469 est posée seulement pour la DERNIÈRE NAISSANCE, par conséquent Q. 609 est toujours « PAS POSÉ » pour l’AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE. Lisez entièrement la question avant d’accepter une réponse. Ce que nous voulons savoir, c’est la quantité de liquides et/ou de nourriture que l’enfant a bu ou mangé. Si l’enquêtée dit qu’a donné moins que d’habitude, insistez pour déterminer de manière plus spécifique si elle veut dire ‘beaucoup moins’ que d’habitude ou ‘un peu moins’.

Q. 610 est similaire à Q. 609 sauf qu’elle concerne la nourriture consommée durant la diarrhée. Notez qu’il y a une différence importante entre les deux catégories A STOPPÉ LA NOURRITURE et N’A JAMAIS DONNÉ À MANGER. Cette dernière catégorie concerne les enfants à qui on n’a pas encore donné à manger (ceux qui, par exemple, sont seulement allaités).

Questions 611 et 612 : CONSEILS OU TRAITEMENTS RECHERCHÉS POUR LA DIARRHÉE

Par ces questions on cherche à savoir si des conseils ont été demandés à quelqu'un pour traiter cet épisode de diarrhée; il peut s'agir de conseils d'un centre de santé, d'un agent de santé, ou d'un guérisseur traditionnel. Enregistrez ‘OUI’ si quelqu’un et pas seulement la mère a recherché des conseils ou un traitement pour la diarrhée de l’enfant.

Si des conseils ou un traitement ont été recherchés (réponse à Q. 611 est ‘OUI’), posez Q. 612 et insistez pour déterminer toutes les sources. Encerclez le code pour chaque établissement ou personne contacté.

Si l’enquêtée ne sait pas si l’établissement appartient au secteur public ou privé, inscrivez le nom de l’établissement dans l’espace prévu et informez votre chef d’équipe une fois l’interview terminée.

Q.613 : FILTRE POUR LE NOMBRE D’ENDROITS OÙ DES CONSEILS OU DES TRAITEMENTS ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR SOIGNER LA DIARRHÉE

Q.614 : PREMIER ENDROIT OÙ DES CONSEILS /TRAITEMENTS ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR TRAITER LA DIARRHÉE

Pour les femmes qui ont cité plus d’un endroit à Q. 612, insistez en posant Q. 614 pour connaître le premier endroit ou des conseils ou traitements ont été recherchés pour soigner la diarrhée. Si la femme cite un endroit qui n’est pas enregistré à Q. 612, insistez d’abord pour être certaine que les conseils ou traitement ont bien été recherchés dans cet endroit et ajoutez ensuite cet endroit à Q.612.

Q. 615 : LIQUIDES SPÉCIAUX ET ZINC POUR TRAITER LA DIARRHÉE

On demande aux femmes si elles ont donné à l’enfant souffrant de diarrhée un liquide préparé à partir d’un sachet de sels de réhydratation par voie orale (SRO) comme [NOM LOCAL POUR LES SACHETS SRO], les liquides SRO préconditionnés, les liquides maison recommandés par le gouvernement et/ou du zinc en comprimés ou en sirop. Lisez bien chaque sous-question et encerclez la réponse donnée après chaque sous-question. Faites bien attention à encercler le code pour chaque sous-question et ne laissez aucun blanc

Questions 616 et 617 : TRAITEMENT POUR LA DIARRHÉE AUTRES QUE LES LIQUIDES SPÉCIAUX

On pose ces questions à la mère pour savoir si l’enfant a reçu d’autres traitements pour cet épisode de diarrhée que ceux qui ont été déclarés à Q. 615. Si à Q.615, vous avez appris qu’on avait donné à l’enfant des liquides d’un sachet SRO, posez Q.616a) en disant, « Est-ce que quelque chose d’autre a été donné pour traiter la diarrhée »? Si aucun liquide n’a été donné, posez Q. 616b) en disant, « Est-ce que quelque chose a été donné pour traiter la diarrhée? »

Si vous apprenez à Q. 616 qu’on a donné à l’enfant quelque chose pour traiter la diarrhée, posez Q.617 pour identifier ce que la mère ou quelqu’un d’autre a pu donner à l’enfant. De même qu’avec Q.616, Q.617 comporte deux versions : 617a) pour les enfants qui n’ont rien reçu à Q.615 et Q.617b) pour les enfants qui n’ont rien reçu à Q.615. Après avoir enregistré le traitement, demandez à la femme si « quelque chose d’autre » a été donné, mais demandez-le sans insinuez que quelque chose d’autre aurait dû être donné.

Questions 618 et 619 : FIÈVRE AU COURS DES DEUX DERNIÈRES SEMAINES

La fièvre est un symptôme de paludisme et de pneumonie, qui sont deux des principales causes de décès des jeunes enfants dans de nombreux pays. Il arrive souvent que les enfants qui ont de la fièvre soient traités pour le paludisme sans savoir s’il s’agit en fait de paludisme ou de pneumonie. Par conséquent, la résistance des antipaludéens aux parasites est devenue un problème majeur. Pour le stopper, le personnel de santé doit diagnostiquer le paludisme chez les enfants et ne fournir un traitement contre le paludisme qu’aux enfants infectés par le parasite du paludisme. Le diagnostic du paludisme est effectué en prenant quelques gouttes de sang du patient et en examinant la présence de parasites du paludisme ou de protéines spécifiques au paludisme.

À Q.618, n’enregistrez ‘OUI’ que si la fièvre est survenue dans les deux semaines ayant précédé la date de l’interview et ensuite allez à Q.619 pour demander si du sang a été prélevé au doigt ou au talon de l’enfant pour être testé. Si la réponse à Q.618 est ‘NON’ ou ‘Ne sait pas’, passez à Q.620.

Q. 620 : TOUX AU COURS DES DEUX DERNIÈRES SEMAINES

N’enregistrez ‘OUI’ que si l’enfant a souffert de la toux dans les deux semaines ayant précédé la date de l’interview.

Q. 621 : RESPIRATION PLUS RAPIDE QUE D’HABITUDE /DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES

Une respiration courte et rapide ou des difficultés respiratoires sont des signes de pneumonie ou d’autres infections respiratoires aiguës, qui sont l’une des causes principales de décès des jeunes enfants.

Q. 622 : RESPIRATION RAPIDE/DIFFICILE DUE À UN PROBLÈME DE BRONCHES/NEZ BOUCHÉ

Le but de cette question est de permettre de faire la distinction entre les maladies respiratoires qui peuvent comporter un risque sérieux pour la vie de l’enfant et un rhume ordinaire qui est moins grave.

Q. 623 : FILTRE POUR LA FIÈVRE

Questions 624 et 625 : CONSEILS OU TRAITEMENT RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Enregistrez ‘OUI’ à Q.624 si quelqu’un a recherché des conseils ou un traitement pour la fièvre ou la toux de l’enfant (par exemple, la grand-mère). Si des conseils ou un traitement ont été recherchés, continuez et posez Q. 625. Insistez pour déterminer si plus d’une personne ou plus d’un endroit ont été consultés et enregistrez tous les endroits mentionnés.

Si l’enquêtée ne sait pas si l’établissement appartient au secteur public ou privé, inscrivez le nom de l’établissement dans l’espace prévu. À la fin de l’interview, informez votre chef d’équipe du problème pour identifier le type d’endroit

Q. 626 : FILTRE POUR LE NOMBRE D’ENDROITS OÙ DES CONSEILS OU UN TRAITEMENT ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Q. 627 : PREMIER ENDROIT OÙ DES CONSEILS ET UN TRAITEMENT ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Aux enquêtées qui citent plus d’un endroit à Q. 625, insistez à Q. 627 pour savoir quel a été le premier endroit où des conseils/traitements pour la fièvre/toux ont été recherchés. Si la femme cite un endroit qui n’est pas enregistré à Q. 625, insistez d’abord pour être certaine que ces conseils ou traitement ont bien été recherchés dans cet endroit et ajoutez ensuite cet endroit à Q. 625.

Q. 628 : TEMPS ÉCOULÉ ENTRE LE MOMENT OÙ A COMMENCÉ LA MALADIE ET LA RECHERCHE DE CONSEILS/TRAITEMENT

Inscrivez le nombre de jours écoulé entre le début de la maladie et la recherche de conseils ou de traitement. Si le traitement a été recherché le jour où a commencé la maladie, inscrivez ‘00’.

Questions 629 et 630 : TRAITEMENT DE LA FIÈVRE/TOUX

Demandez à l’enquêtée si l’enfant qui a eu de la fièvre ou qui a toussé dans les deux dernières semaines a pris des médicaments pour la fièvre/toux et, si oui, quels médicaments l’enfant a reçu. Notez que plus d’un médicament a pu être donné à l’enfant pendant la maladie.

Si l’enfant n’a reçu aucun médicament pour traiter la fièvre/toux ou si l’enquêtée ne sait pas, passez à Q.646.

Si l’enfant a reçu un traitement, cochez à Q. 630, tous les médicaments mentionnés par la femme. Si la femme ne connaît pas le nom du médicament, demandez-lui de vous montrer les médicaments. Enregistrez « NE SAIT PAS » seulement si elle ne peut pas vous montrer le médicament ou si vous ne pouvez déterminer le type de médicament qui a été donné à l’enfant.

Q.631 : FILTRE POUR LES ANTIPALUDIQUES DONNÉS POUR TRAITER LA FIÈVRE

Q.632 : FILTRE POUR COMBINAISON THÉRAPEUTIQUE D’ARTÉMISININE (CTA) (‘A’) DONNÉE

Q. 633 : TEMPS ÉCOULÉ ENTRE LE MOMENT OÙ L’ENFANT A COMMENCÉ À AVOIR DE LA FIÈVRE ET À ÊTRE TRAITÉ AVEC LA CTA

En posant cette question, on cherche à connaître l’intervalle de temps qui s’est écoulé entre le moment où la fièvre a commencé et la prise de la première dose de Combinaison Thérapeutique à base d’Artémisinine (CTA) pour traiter la fièvre. Si l’enfant a commencé à prendre la CTA le jour où la fièvre a commencé, encerclez ‘0’ pour ‘MÊME JOUR’. Si on n’a commencé à donner la CTA que le jour suivant (le jour après la survenue de la fièvre), encerclez ‘1’ pour ‘JOUR SUIVANT’ et ainsi de suite.

Questions 634 et 645 : INFORMATIONS CONCERNANT D’AUTRES MÉDICAMENTS PRIS POUR TRAITER LA FIÈVRE

Les questions 634 à 645 sont identiques aux questions 632 et 633 posées pour la prise de CTA sauf qu’elles concernent d’autres médicaments pris pour le traitement de la fièvre (SP/Fansidar, chloroquine, amodiaquine, quinine, artésunate ou autres antipaludiques).

Q.646 : INSTRUCTIONS POUR PASSER À 604 POUR L’ENFANT SUIVANT

À ce point du questionnaire, retournez à Q. 604 et posez la série de questions pour la naissance à la colonne suivante. S’il n’y a plus de naissances, continuez en posant Q. 647.

Q. 647 : FILTRE POUR L’ENFANT OU LES ENFANTS AYANT REÇU DES SACHETS DE SRO OU DES LIQUIDES SRO PRÉCONDITIONNÉS

Q.648 : CONNAISSANCES DES SACHETS DE SRO OU DES LIQUIDES SRO PRÉCONDITIONNÉS

Cette question est posée pour déterminer si les enquêtées ont déjà entendu parler d’un produit spécial appelé SRO ou d’un sachet de SRO préconditionné pour le traitement de la diarrhée. Cette question est posée à toutes les femmes interviewées sauf à celles qui ont des enfants nés en [2010] ou plus tard à qui on a donné un sachet de SRO ou un liquide SRO préconditionné pour traiter un cas récent de diarrhée. Quand vous posez Q. 648, soyez sûre d’utiliser le nom local pour ces sachets.

Q. 649 : FILTRE POUR LES ENFANTS NÉS EN [2013] OU PLUS TARD ET VIVANT AVEC L’ENQUÊTÉE

Si l’enquêtée a, au moins, un enfant né en [2013] ou plus tard et vivant avec elle, soyez sûre d’enregistrer le nom du plus jeune enfant dans l’espace prévu.

Q. 650 : LIQUIDES ET ALIMENTS DONNÉS HIER À L’ENFANT

Le but de cette série de questions est d’obtenir une sorte de description de la diversité alimentaire de l’enfant. Seules les femmes qui ont, au moins, un enfant né en [2013] ou plus tard et qui vit avec elles sont éligibles pour les questions. Si l’enquêtée a plus d’un enfant né en [2013] ou plus tard et vivant avec elle, les questions concernant l’alimentation de l’enfant seront posées pour l’enfant le plus jeune.

Pour aider l’enquêtée à se souvenir de ce qu’a mangé l’enfant le jour précédent, suivez les instructions ci-dessous :

* Commencez par lire lentement la partie introductive de la question, en insistant sur le fait que la question porte sur ce que l’enfant a mangé ou bu **hier** pendant le jour ou la nuit. Posez la question concernant chaque catégorie dans l’ordre dans lequel les aliments apparaissent dans la question. Enregistrez la réponse (“OUI,” “NON” OU “NE SAIT PAS”) pour une catégorie d’aliments avant de poser la question pour la catégorie suivante.
* Pour les catégories qui comportent plus d’un ingrédient, encerclez ‘1’ pour “OUI” si l’un de ces ingrédients de cette catégorie a été donné. Pour les questions concernant la consommation de lait (Q.650d), de lait en poudre pour bébé (Q.650e) et de yaourts Q.650g), procédez en demandant combien de fois l’enfant a consommé l’aliment ou le liquide.
* Alors que vous êtes en train de poser Q.650 concernant les premiers aliments ou liquides, la mère peut vous interrompre et faire la liste des aliments et liquides que son enfant a consommés. Commencez avec les aliments ou liquides qu’elle mentionne et encerclez ‘1’ pour chaque catégorie d’aliments à Q. 650. Il se peut que vous ayez à demander à la femme de répéter les aliments ou liquides pour être certaine d’enregistrer correctement tous les types d’aliments.
* Une mère peut parfois vous dire que son enfant a eu de la « soupe », « de la bouillie » ou « du ragoût ». Étant donné que, généralement, ces plats comprennent plusieurs ingrédients, il est important que vous approfondissiez pour connaître les ingrédients qui entrent dans la composition des soupes, bouillies ou ragoûts. Par exemple, si la mère vous dit que son enfant a eu de la soupe, demandez ce qui se trouvait dans la soupe et enregistrez les ingrédients. Si la soupe contenait des carottes, des pommes de terre et du bœuf, enregistrez OUI dans la catégorie « citrouilles, carottes, courges ou pommes de terre douces qui sont jaunes ou oranges à l'intérieur » pour enregistrer les carottes, « OUI » dans la catégorie «  pommes de terre, ignames blanches, manioc, cassave, ou préparations à base de tubercules »pour enregistrer les pommes de terre, et OUI dans la catégorie « De la viande de bœuf, de porc, d'agneau, de chèvre, du poulet ou du canard » pour enregistrer le bœuf.
* La catégorie « bouillon  » correspond seulement aux bouillons clairs, à base d’eau. Les soupes, qui contiennent certains aliments, ne doivent pas être incluses ici, mais doivent être traitées comme décrit ci-dessus.
* Après avoir enregistré tous les aliments ou liquides que l’enfant a consommés, vous devez retourner et demandez à propos des catégories que la femme n’a pas mentionnées. Si la femme mentionne maintenant un aliment que l’enfant a mangé hier (ou qu’elle avait mentionné avant) qui n’est pas listé dans les catégories d’aliments, inscrivez le nom de cet aliment à côté de Q.650u : « N’importe quelle préparation à base d’aliments solides, semi solides, ou mou ? ». Demandez à votre chef d’équipe ou à votre contrôleuse de vous aider pour sélectionner le code dans le groupe d’aliments correct.

Si l’enquêtée déclare que l’enfant a seulement reçu les aliments qu’elle a déjà mentionnés (par exemple, du lait en poudre pour bébé et des jus), faites-vous confirmer que l’enfant n’a rien consommé d’autre (en demandant, par exemple, « Est-ce que (NOM) n’a bu aucun autre liquide? » et « Est-ce que (NOM) n’a mangé aucune autre aliment solide ou semi solide ? ». Si la mère confirme qu’on a donné ni aucun autre liquide, ni aucun autre aliment à l’enfant, cochez « NON » pour tous les autres aliments de la liste. Notez que si la femme mentionne le lait maternel, il n’est pas nécessaire d’enregistrer l’information à Q.650 parce que si l’enfant a été allaité hier, la mère a dû précédemment déclaré à Q.469 qu’elle l’allaite toujours. Notez aussi que Q.650a (« Eau ?») ne concerne que l’eau seule sans aucun ajout.

Si la mère ne se trouvait pas avec l’enfant le jour précédent l’interview, il se peut qu’elle ne puisse pas répondre aux questions. Si ce cas se présente, demandez-lui si vous pouvez parler avec la personne qui s’occupait de l’enfant en l’absence de la mère pour lui demander ce que l’enfant a mangé ou bu hier. Il est aussi possible que la mère demande à d’autres membres du ménage ce que l’enfant a consommé même si elle était à la maison puisque elle n’était peut-être pas la seule personne à s’occuper de nourrir l’enfant hier. Si, à Q. 650, les informations concernant les aliments consommés par l’enfant hier vous sont données par d’autres membres du ménage, vous devez inscrire les noms de ces personnes et décrire les circonstances sur la même page de la question. Écrivez aussi une note dans la section OBSERVATION à la fin de l’interview.

Avant de passer à la question suivante, vérifier qu’il y a une réponse encerclée pour chaque aliment à Q. 650.

Notez que dans certaines parties du monde, l’utilisation de lait en poudre pour bébés et de céréales enrichies pour bébés est répandue. Dans d’autres endroits, il se peut que ces produits ne soient pas répandus et que les enquêtées n’en connaissent pas les noms. Ci-dessous, nous vous donnons les définitions de ces produits :

• Lait en poudre pour bébés. Le lait en poudre pour bébés est un produit vendu en commerce qui peut être utilisé pour fournir tous ou une partie des nutriments nécessaires au développement de l’enfant. Ce type de lait, qui peut se présenter sous forme de poudre ou d’un liquide concentré, doit être mélangé à de l’eau (quelle que soit la présentation : poudre ou liquide concentré) avant d’être donné à l’enfant. Ce produit peut aussi être vendu prêt à la consommation, c’est-à-dire qu’il peut être donné immédiatement à l’enfant sans avoir à ajouter de l’eau. Les laits en poudre pour bébés vendus en commerce disponibles en/au/ à [PAYS] incluent [SPÉCIFIEZ].

La plupart des laits en poudre sont faits à partir de lait et Q. 650e fiat référence uniquement à ce type de lait en poudre. Cependant, dans certaines parties du monde, on trouve des laits en poudre faits à partir de soja. Dans les enquêtes *DHS*, les laits en poudre faits à partir de soja sont classés dans la catégorie « Autres liquides » Cependant, si la mère déclare que l’enfant a bu du lait en poudre à base de soja et non de lait, enregistrez NON à Q. 650e (Lait en poudre pour bébé) et OUI à Q. 650f (Autres Liquides).

• Les céréales enrichies pour bébés vendues en commerce sont produites tout particulièrement pour nourrir les bébés ou les jeunes enfants. Les céréales pour enfants les plus répandues qui sont disponibles en/au/à [PAYS] incluent [SPÉCIFIEZ].

Q.651 : FILTRE POUR L’ENFANT QUI A MANGÉ UN ALIMENT

Q.652 : ALIMENTS SOLIDES, SEMI SOLIDES, OU MOUS

Cette question n’est posée que si la mère a déclaré à Q. 650 que l’enfant n’avait consommé aucun des groupes d’aliments figurant sur la liste descriptive des aliments. Cette question a pour but de vérifier si l’enfant n’a réellement consommé aucun aliment solide, semi solide ou mou le jour ayant précédé l’interview. Si l’enquêtée dit « OUI » à Q. 652, retournez à Q. 650 et enregistrez l’aliment ou les aliments consommés.

* Des aliments solides, semi solides ou mous incluent les plats préparés pour toute la famille et ceux préparés exclusivement pour les enfants et les très jeunes enfants. Des soupes épaisses, des ragoûts et des bouillies sont considérés comme des nourritures semi solides.
* Des soupes claires, des bouillons et des bouillies claires sont classés dans la catégorie des liquides et non dans celle des nourritures solides, semi solides, ou des aliments mous.

Q.653 : NOMBRE DE FOIS QUE L’ENFANT A CONSOMMÉ DES ALIMENTS SOLIDES, SEMI SOLIDES OU MOUS.

À cette question, nous cherchons à connaître le nombre total de fois qu’un enfant a consommé des aliments solides, semi solides ou mous le jour ayant précédé l’interview. Comptez à part les goûters donnés à l’enfant entre les repas normaux. Si le nombre est de 7 ou plus, inscrivez ‘7’ dans la case.

*Exemple*: L’enquêtée déclare que son enfant a été allaité 8 fois durant le jour précédant l’interview et qu’il a mangé de la bouillie le matin et le soir. L’enfant a aussi mangé une banane en purée pendant l’après-midi. Enregistrez ‘3’ à Q.653 puisque l’enfant a mangé des aliments solides/semi solides/et mous 3 fois le jour ayant précédé l’interview. Le nombre de fois que l’enfant a été allaité n’est pas compté dans la réponse à Q. 653 parce que le lait maternel n’est pas un aliment solide, semi solide ou mou.

Q. 654: SE DÉBARRASSER DES SELLES DE L’ENFANT

L’évacuation correcte des selles est associée à des risques plus faibles de propagation des maladies diarrhéiques. On demande aux mères quels moyens ont été utilisés pour se débarrasser des selles de leur enfant le plus jeune. Si les selles sont dans des couches, n’enregistrez pas « couches » dans AUTRE, mais enregistrez où on se débarrasse des selles. Il se peut que l’on se débarrasse des couches et des selles ensemble, ou que l’on se débarrasse des selles dans un endroit (par exemple, les toilettes) et des couches ailleurs (par exemple, à la poubelle). Enregistrez l’endroit où l’on se débarrasse des selles.

H. Section 7 : Mariage/union et activité sexuelle

Q. 701 : ACTUELLEMENT MARIEE OU VIVANT AVEC UN HOMME

À la question 701, on demande si l’enquêtée est actuellement mariée, si elle vit actuellement avec un homme de manière informelle ou si elle n’est pas en union. Souvenez-vous qu’il y a deux catégories de réponses « OUI » : (1) « OUI » si la femme est mariée et (2) « OUI » si elle vit avec un homme. Faites attention de bien différencier ces deux catégories. Si une femme répond juste « OUI », demandez-lui si elle actuellement *mariée* ou si elle *vit* juste actuellement avec un homme. Une union informelle est une union dans laquelle l'homme et la femme restent ensemble pour un certain temps, avec l'intention d'avoir une relation stable, mais sans qu'il y ait eu une cérémonie civile ou religieuse. Des rapports sexuels occasionnels ne doivent pas être pris en considération ici.

Exemple : si une femme vit avec son ami et sa famille pendant plusieurs années, on considère qu'elle « vit avec un homme », qu'elle ait ou non des enfants. Par contre, si une femme a eu un ami mais n'a jamais vécu avec lui, on ne doit pas considérer qu'elle a vécu en union.

Q. 702 : A DÉJÀ ÉTÉ EN UNION OU A DÉJÀ VÉCU AVEC UN HOMME

Aux femmes qui ne sont pas actuellement mariées ou qui ne vivent pas actuellement avec un homme (Réponse NON, PAS EN UNION à Q. 701), on demande si elles ont déjà été mariées ou si elles ont déjà vécu avec un homme. Insistez si nécessaire pour établir la distinction entre « OUI, PRÉCÉDEMMENT MARIÉE » et « OUI, A VÉCU AVEC UN HOMME ».

Q. 703: ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL

Cette question est posée aux femmes qui ont été en union mais qui n’étaient pas mariées et qui ne vivaient pas avec un homme au moment de l’enquête. Étant donné qu’elle a été en union à un certain moment mais qu’elle ne l’est plus le jour où vous l’interviewez, il se peut qu’elle soit maintenant veuve, divorcée ou séparée.

Q. 704 : OÙ VIT LE MARI/PARTENAIRE

Quand vous posez cette question et les questions suivantes, utilisez le terme adapté à la relation de la femme (mari ou partenaire).

À une femme qui est actuellement mariée ou qui vit actuellement avec un homme, demandez si son mari ou partenaire vit réellement avec elle ou s'il vit ailleurs. Si le mari/partenaire de la femme vit habituellement avec elle, mais s’il est seulement absent temporairement, enregistrez « VIT AVEC ELLE ».

Q. 705 : NOM DU MARI/PARTENAIRE ET NUMÉRO DE LIGNE

Inscrivez le nom et le numéro de ligne du mari basés sur les informations enregistrées dans les colonnes 1 et 2 du Tableau de Ménage. Si le mari n’est pas listé en tant que membre du ménage, enregistrez '00' dans les cases.

Q. 706 : AUTRES COÉPOUSES /PARTENAIRES

# Nous voulons savoir si le mari/partenaire de l’enquêtée a d’autres épouses ou partenaires avec qui il cohabite – c’est-à-dire d’autres femmes avec qui il vit comme s’il était marié. Cela n’inclut pas « des petites amies » à moins que le mari/partenaire ne vive avec elle comme s’il était marié.

Q. 707 : NOMBRE DE COÉPOUSES

À Q.707, le nombre total d’épouses/partenaires doit comprendre l'enquêtée elle-même plus les autres épouses ou partenaires cohabitantes. Étant donné qu’on a attribué deux cases pour le nombre, pensez à inscrire dans la première case un ‘0’ pour les nombres inférieurs à’10’.

Q. 708 : RANG

À cette questions, nous cherchons à connaître le rang d’épouse de l’enquêtée parmi les autres épouses du mari/partenaire : 01 si la femme est la première épouse, 02 si elle est la deuxième, etc.

Q. 709 : MARIAGES MULTIPLES

Comme c'était le cas à Q.701, on s'intéresse ici aussi bien aux mariages légaux qu'aux couples qui vivent ensemble comme s'ils étaient mariés. Par conséquent, si une femme était mariée ou vivait avec un homme, puis est devenue veuve ou a divorcé ou s'est séparée et qu'elle est maintenant mariée ou qu'elle vit avec quelqu'un d'autre, il faut enregistrer « PLUS D'UNE FOIS ».

Si une femme n’est pas actuellement mariée mais qu’elle a été mariée précédemment deux ou trois fois, enregistrez « PLUS D’UNE FOIS ». Si elle ne s’est mariée ou si elle n’a vécu qu’une seule fois avec un homme, encerclez le Code ‘1.’

Q. 710 : DATE À LAQUELLE L’ENQUÊTÉE A VÉCU POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UN MARI/PARTENAIRE

Ici nous voulons connaître deux choses. Premièrement, vérifiez la question Q.709 et cochez la case appropriée au-dessus de la question. Ensuite, lisez la question sous la case cochée et enregistrez la réponse telle qu’elle est donnée par l’enquêtée.

Nous voulons connaître le mois et l'année où la femme a commencé à vivre avec son premier mari ou partenaire. Si elle n'arrive pas à se rappeler la date, vous devrez insister. Les dates enregistrées dans le Tableau de l’Historique des Naissances peuvent vous aider. Par exemple, vous pouvez vérifier la date de naissance du premier enfant et lui demander combien de mois ou d'années avant (ou après) la naissance de son premier enfant elle a commencé à vivre avec son (premier) mari, partenaire.

Notez que l'on s'intéresse ici à la date de départ de la première union (mariage ou union consensuelle), et non à la date des premiers rapports sexuels ou de la première naissance. Il se peut que la première naissance se soit produite avant la première union. Si l'enquêtée répond en années (par exemple, « il y a deux ans »), insistez pour trouver le mois

Notez que vous enregistrerez le mois et l’année à Q.710. Si l’un de ces deux éléments n’est pas connu, vous encerclerez le code « NE SAIT PAS » pour celui qui n’est pas connu (‘98’ pour ‘ne connaît pas le MOIS et ‘9998’ pour ne connaît pas l’ANNÉE).

Q. 711 : ÂGE AUQUEL L’ENQUÊTÉE A COMMENCÉ À VIVRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC SON MARI/PARTENAIRE

Si, après avoir demandé la date à laquelle la femme a commencé à vivre avec son premier partenaire, (Q. 710), vous ne pouvez obtenir l’année, demandez-lui quel âge elle avait quand elle a commencé à vivre avec lui. Comme toutes les questions concernant l’âge, insistez si l’enquêtée ne sait pas. Utilisez des informations sur des événements pour lesquels vous disposez déjà d’informations; Par exemple, demandez-lui quel âge elle avait quand son premier enfant est né, et ensuite combien de temps avant ou après avoir donné naissance elle a commencé à vivre avec son premier mari/partenaire.

Notez qu’encercler ‘9998’ pour « NE SAIT PAS » est accepté comme une réponse valide à Q. 710. Cependant, si vous n’avez pas pu obtenir une réponse numérique pour ‘ANNÉE’ à Q. 710, vous devrez fournir un ‘ÂGE’ à Q. 711.

Q. 712: SE TROUVER EN PRIVÉ

Les questions qui suivent sont des questions confidentielles qui exigent que vous vous trouviez complètement en privé avant de commencer à les poser.

Questions 713-731 : INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

L'objectif de ces questions concernant l'activité sexuelle est de déterminer le moment où l’enquêtée s’est trouvée exposée au risque de conception, puisque les niveaux de fécondité sont directement associés à la fréquence des rapports sexuels. Les informations sur le recours au condom sont intéressantes parce que son utilisation peut réduire le risque de transmission du VIH et des autres maladies sexuellement transmissibles.

Ces questions risquent d'être gênantes pour certaines femmes, il faut donc les poser d'une façon naturelle, Il arrive fréquemment que les gens gênés expriment leur embarras en riant. Si vous riez aussi ou si vous-mêmes, vous vous montrez embarrassée, la femme pensera que les questions ne sont pas sérieuses. Faites tout votre possible pour garder une attitude sérieuse.

Q. 713 : ÂGE AU PREMIER RAPPORT SEXUEL

Lisez entièrement la question à l’enquêtée et insistez sur le caractère confidentiel de ses réponses. Si l’enquêtée déclare qu’elle ne sait pas quel âge elle avait quand elle a eu ses premiers rapports sexuels, insistez en essayant de relier cet âge à l’âge qu’elle avait quand elle s’est mariée pour la première fois ou à l’âge de sa première naissance. Cependant, quand vous insistez, ne supposez pas que les premiers rapports sexuels ont eu lieu au moment de la première union.

Vérifiez pour être certaine que l’âge aux premiers rapports sexuels et l’âge à la première naissance (calculé en soustrayant la date de naissance de la femme de la date de naissance du premier enfant de la femme) sont cohérents. L'âge aux premiers rapports sexuels ne doit pas se situer plus tard que l'âge à la première naissance. Si l’enquêtée a déclaré un âge aux premiers rapports sexuels (Q. 712) plus vieux que l’âge à la première naissance, cela signifie que soit l’âge de la première naissance est incorrect, soit l’âge auquel elle a eu ses premiers rapports sexuels est inexact. Vérifiez pour établir quel âge est incorrect et rectifiez-le.

Si la femme n’a jamais eu de rapports sexuels, encerclez le code ‘00’et passez à Q.731.

Q. 715 : MOMENT AUQUEL ONT EU LIEU LES DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

La question 714 porte sur le dernier ou plus récent partenaire sexuel de l’enquêtée. Inscrivez la réponse de l’enquêtée dans l’espace prévu selon l’unité que la femme utilise. La ligne « IL Y A DES ANNÉES » doit être utilisée seulement si les derniers rapports sexuels ont eu lieu il y a, au moins, un an. En d’autres termes, il ne pourra jamais y avoir une réponse ‘00’ « ANNÉE ».

Exemple : Si l’enquêtée dit « Il y a trois semaines », encerclez ‘2’ et inscrivez ‘03’ dans les cases à côté de « IL Y A …..SEMAINES ». Si elle dit « il y a quatre jours », encerclez ‘1’ et inscrivez ‘04’ à côté « IL Y A ….JOURS »

S'il vous semble que la femme arrondit sa réponse, insistez pour obtenir une réponse exacte. Par exemple, si elle dit : « il y a environ une semaine », demandez : « Est-ce que vous vous rappelez du jour?  », Est-ce que c'était avant ou après la fin de semaine? »

Dans certains cas, vous devrez convertir la réponse.

Exemple : si l’enquêtée dit : « La nuit dernière », encerclez '1' et inscrivez '00' dans les cases de la ligne « IL Y A …DES JOURS » Si elle n’a pas repris les rapports sexuels depuis sa dernière naissance, vérifiez Q. 215 pour le mois et l’année de naissance de son dernier enfant et demandez depuis combien de temps avant la naissance de cet enfant elle a eu les derniers rapports sexuels.

Si l’enquêtée a eu des rapports sexuels au cours de l’année passée, continuez avec Q. 716. Si 12 mois ou plus se sont écoulés depuis la dernière fois qu’elle a eu ses derniers rapports sexuels, passez à Q. 727.

Questions 715-723 : INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ces questions, quand elles sont appropriées, seront posées, chacune à leur tour, à propos de chacun des trois partenaires les plus récents de l’enquêtée au cours des 12 derniers mois avant l’enquête. Complétez toutes les questions appropriées pour le partenaire le plus récent avant de poser les questions pour l’avant-dernier partenaire et ensuite pour l’avant-avant-dernier partenaire, s’il y en a.

Q. 715 : DERNIÈRE FOIS QUE L’ENQUÊTÉE A EU DES RAPPORTS SEXUELS

Vous devez compléter Q. 715 comme vous avez procédé pour Q. 714, à la seule différence que la question concerne l’avant-dernier et l’avant-avant-dernier partenaire sexuel de l’enquêtée.

Q. 716 : UTILISATION DU CONDOM AUX DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

Quand vous posez la question sur le dernier partenaire sexuel, posez la question de la manière suivante : « la dernière fois que vous avez eu des rapports sexuels … ». Quand vous posez la question sur l’avant- dernier partenaire sexuel, posez la question de cette manière : « la dernière fois que vous avez eu des rapports sexuels avec cette seconde personne … »

Q 717 : UTILISATION DU CONDOM AU COURS DE CHAQUE RAPPORT SEXUEL DES 12 DERNIERS MOIS

Demandez à l’enquêtée si elle a utilisé un condom chaque fois qu’elle a eu des rapports sexuels avec son partenaire. Soyez certaine que l’enquêtée comprend bien que vous parlez des rapports sexuels qu’elle a eus avec son dernier (avant-dernier, etc.) partenaire et que vous ne lui demandez pas si elle a utilisé un condom au cours de rapports sexuels durant les 12 derniers mois.

Questions 718-721 : TYPE DE RELATION AVEC LE DERNIER PARTENAIRE SEXUEL

En posant cette série de questions, nous cherchons à recueillir plusieurs informations :

le type de relation que l’enquêtée avait avec la personne avec qui elle avait eu les derniers rapports sexuels (Q.718) ;

depuis combien de temps elle avait eu ses premiers rapports sexuels avec cette personne (Q.719) et combien de fois elle avait eu des rapports sexuels avec cette personne (Q.720) ainsi que

l’âge de la personne (Q.721).

Notez qu’à Q.618, dans les catégories de réponse, il s’agit de la relation de l’enquêtée par rapport à la personne et non la relation de la personne par rapport à l’enquêtée. Il s’agit aussi de la relation au moment où ils ont eu leurs derniers rapports sexuels. Si la femme répond “PETIT AMI,” insistez pour savoir si le petit ami vivait avec elle et encerclez le code approprié.

Exemple : Une femme divorcée déclare que son précédent mari était son dernier partenaire sexuel. S’ils étaient mariés au moment des rapports sexuels, enregistrez « MARI » s’ils étaient déjà divorcés et s’ils ne vivaient plus ensemble, enregistrez « AUTRE » et inscrivez mari précédent dans l’espace prévu pour spécifier la relation.

Quand vous enregistrez à Q.719 la durée de la relation, encerclez d’abord le code selon l’unité de temps utilisée par l’enquêtée et ensuite inscrivez la réponse dans l’espace prévu. Si la durée est inférieure à 10, inscrivez ‘0’ dans la première case. Aux questions 720 et 721, inscrivez les réponses dans l’espace prévu.

Q. 722 : RAPPORTS SEXUELS AVEC QUELQU’UN D’AUTRE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

En posant cette question, nous cherchons à savoir si l’enquêtée a eu des rapports sexuels avec une autre personne au cours des 12 derniers mois. N’oubliez pas d’inclure la période de référence des 12 derniers mois quand vous posez la question. Si l’enquêtée n’a pas eu de rapports sexuels avec une seconde personne au cours des 12 derniers mois, continuez alors en posant Q.724. Si l’enquêtée déclare qu’elle a eu des rapports sexuels avec une personne autre que son dernier partenaire, retournez en arrière pour poser les questions 715 à 722 et enregistrez ses réponses à la seconde colonne du tableau. À Q. 722, demandez à l’enquêtée si, à part ces deux personnes, elle a eu des rapports sexuels avec quelqu’un d’autre. S’il n’y a pas de troisième personne avec qui l’enquêtée a eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois, continuez alors en posant Q. 724.

Si, par contre, il y a eu une troisième personne, retournez en arrière et complétez les questions 715 à 721 en enregistrant ses réponses à la troisième colonne. Après avoir terminé de poser les questions concernant la troisième personne avec qui elle a eu des rapports sexuels, continuez en posant Q.723.

Q. 723 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

La question 723 est posée aux femmes ayant déclaré avoir eu au moins trois partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois. En posant cette question, on cherche à connaître le nombre total d’hommes avec qui l’enquêtée a eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois, y compris les trois hommes qu’elle a déjà mentionnés en réponse aux questions 715à 722. Étant donné que cette question n’est posée qu’aux enquêtées ayant eu des rapports sexuels avec, au moins, trois hommes au cours des 12 derniers mois, la réponse ne peut jamais être ‘00,’ ‘01’ ou ‘02.’

Questions. 724 et 725: FILTRE POUR ÂGE ET TYPE DE RELATION

Q. 726: RAPPORTS SEXUELS EN ÉCHANGE DE CADEAUX, D’ARGENT OU D’AUTRE CHOSE

La question 726 concerne les relations sexuelles de nature transactionnelle, c’est-à-dire des rapports sexuels, soit tarifés, soit en échange de cadeaux ou d’autre chose et cette question ne s’adresse qu’aux enquêtées de 15-24 ans qui ne sont pas mariées ou qui ne vivent pas en union avec un homme. Il est reconnu que ce type de relation sexuelle accroit, chez les adolescentes, le risque de contracter le VIH. Cette question a, essentiellement, pour objectif de savoir dans quelle mesure les adolescentes ont des relations sexuelles non suivies ou des relations à long terme en échange d’une contrepartie financière. Cette contrepartie financière peut prendre la forme de paiement de frais de scolarité, de nourriture pour la famille, téléphone et crédits, livres, vêtements ou bijoux.

Q. 727 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS SUR LA DURÉE DE VIE

À Q. 727, nous voulons connaître le nombre total de partenaires sexuels qu’a eus l’enquêtée au cours de sa vie, y compris ceux qu’elle a eus au cours des 12 derniers mois. Si le nombre total de partenaires sexuels est supérieur à 95, inscrivez ‘95.’

Q. 728: FILTRE POUR UTILISATION DU CONDOM AVEC LE PLUS RÉCENT PARTENAIRE

Vérifiez la première colonne de Q. 716 (le partenaire le plus récent). Si un condom a été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec le partenaire le plus récent (« OUI » à la première colonne de Q. 716), posez Q. 729. Si un condom n’a pas été utilisé or Q. 716 n’a pas été posée, passez à Q. 731.

Q. 729: MARQUE DES CONDOMS

En posant Q. 729, on cherche à connaître la marque du condom utilisé lors des derniers rapports sexuels de l’enquêtée. Si l’enquêtée ne connaît pas la marque, demandez à voir l’emballage.

Q. 730: TYPE D’ENDROIT/SOURCE OÙ SE PROCURER DES CONDOMS

Demandez à l’enquêtée où elle s’est procurée les condoms utilisés au cours des derniers rapports sexuels. Si vous ne pouvez déterminer le type d’endroit, écrivez le nom de l’endroit dans l’espace prévu et votre chef d’équipe vérifiera si cet endroit appartient au secteur public ou privé.

Q. 731: PRÉSENCE D’AUTRES PERSONNES DURANT L’INTERVIEW

Observez et enregistrez si d’autres personnes sont présentes durant cette partie de l’interview. Veillez à encercler soit ‘1’ ou ‘2’ pour chaque ligne (enfant <10 ans, hommes adultes, femmes adultes).

I. Section 8 : Préférences en matière de fécondité

Cette section recueille des informations sur le désir d’enfants supplémentaires, l'intervalle souhaité entre naissances, l'attitude concernant la planification familiale et la taille de la famille ainsi que sur les grossesses non désirées.

Q. 801 : FILTRE CONCERNANT LA STÉRILISATION DE L’ENQUÊTÉE/PARTENAIRE

Q. 802 : FILTRE POUR LA GROSSESSE

Questions 803 et 804 : PRÉFÉRENCE POUR DES ENFANTS SUPPLÉMENTAIRES

Si l’enquêtée est actuellement enceinte, posez Q. 803. Notez que nous voulons nous assurer que les femmes enceintes ne pensent pas que nous leur demandons si elles veulent l'enfant qu'elles attendent. Pour cette raison, nous commençons cette questions en disant « Maintenant, je voudrais vous poser des questions sur l’avenir »

Si l’enquêtée n’est pas enceinte ou pas sûre de l’être, posez Q. 804. Notez que la formulation de la question varie selon que la femme a déjà ou non des enfants. Si l’enquêtée n’est pas enceinte et n’a pas d’enfant vivant (vérifiez Q. 216), posez la question de la manière suivante: « Voudriez-vous avoir un enfant ou préfèreriez-vous ne pas avoir d’enfant? » si elle a un ou plusieurs enfants, vous demanderez plutôt, « Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préfèreriez-vous ne plus avoir d’enfant?»

Q. 805 : TEMPS D'ATTENTE

La question 805 doit être posée à toutes les femmes qui ont déclaré qu’elles souhaitaient avoir un autre enfant. Tout d’abord, vérifiez Q. 226 pour voir si la femme est enceinte et cochez la case appropriée. Si elle n’est pas enceinte ou pas sûre, posez Q.805a) « Combien de temps voudriez-vous attendre à partir de maintenant avant la naissance (d’un/d’un autre) enfant? » Si elle est enceinte, formulez la question différemment et posez Q.805b) : « Après la naissance de l’enfant que vous attendez, combien de temps voudriez-vous attendre avant la naissance d’un autre enfant ».

Notez que la réponse peut être donnée en mois ou en année. Encerclez ‘1’ si la réponse est donnée en mois ou ‘2’ si elle est donnée en année et enregistrez la réponse dans les cases appropriées. Si l’enquêtée déclare qu’elle souhaiterait un enfant immédiatement, enregistrez « BIENTÔT/MAINTENANT » (code 993). Si l’enquêtée déclare qu’elle ne peut pas tomber enceinte, enregistrez «DIT QU’ELLE NE PEUT PAS TOMBER ENCEINTE » (code 994). Si la femme vous dit qu’elle souhaiterait attendre d’être mariée pour avoir un enfant, enregistrez « APRÈS MARIAGE » (code 995). Si la femme vous donne une réponse différente, encerclez ‘996’ et inscrivez sa réponse dans l’espace prévu à côté de la catégorie « AUTRE ».

Q.806 : FILTRE POUR GROSSESSE

Q.807 : FILTRE POUR L’UTILISATION D’UNE MÉTHODE

Q.808 : FILTRE POUR TEMPS D’ATTENTE

Q.809 : FILTRE POUR TEMPS DEPUIS DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

Q.810 : RAISON DE NON UTILISATION D’UNE MÉTHODE POUR PRÉVENIR UNE GROSSESSE

Vérifiez la réponse de l’enquêtée à Q. 804, comme il se doit. Si elle dit qu’elle veut un/un autre enfant (Code ‘1’ est encerclé), cochez la case à gauche et posez la question sous cette case. Si elle ne veut pas/plus d’enfant (Code ‘2’ encerclé), cochez la case à droite et posez la question sous cette case.

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles une femme n'utilise pas une méthode contraceptive, écoutez donc bien la réponse de l'enquêtée. Enregistrez toutes les réponses mentionnées. Les définitions suivantes peuvent vous aider à décider du ou des codes à cocher :

Encerclez « RAPPORTS SEXUELS PEU FRÉQUENTS » si l'enquêtée déclare que, sur le plan sexuel, elle n'est pas suffisamment active pour utiliser une méthode contraceptive. « PAS DE RAPPORTS SEXUELS » sera approprié dans le cas où une enquêtée déclare qu’elle n’est pas du tout active sur le plan sexuel.

‘MÉNOPAUSE’ signifie qu'une femme n’a plus ses règles et que, par conséquent, elle ne peut plus tomber enceinte et « L’HYSTÉRECTOMIE »est une opération qui consiste en l'ablation de l'utérus.

Le code « NE PEUT PAS TOMBER ENCEINTE » s’applique à une femme qui pense qu’elle ne peut pas tomber enceinte pour des raisons autre que la ménopause où une hystérectomie.

Le code « PAS DE RÉGLES DEPUIS DERNIÈRE NAISSANCE » concerne les femmes qui déclarent que leurs règles ne sont pas revenues depuis leur dernière naissance.

« C’EST DIEU QUI DÉCIDE/FATALISTE » signifie que, pour l’enquêtée la grossesse est prédéterminée, ou que ce n’est pas de son ressort ou encore qu’elle n’a aucun contrôle sur ce phénomène.

« ENQUÊTÉE OPPOSÉE » signifie que l’enquêtée elle-même n’approuve pas la planification familiale. Si son mari ou partenaire est opposé à la planification familiale, encerclez le code « MARI/PARTENAIRE OPPOSÉ ». Si l’enquêtée dit qu’elle n’utilise pas de méthode de planification familiale parce que d’autres personnes autres que son mari/partenaire lui ont dit qu’ils étaient opposés à ce qu’elle utilise une méthode, encerclez le code « AUTRES OPPOSÉS ».

« INTERDITS RELIGIEUX » signifie que l’enquêtée pense que sa religion ne lui permet pas d’utiliser des méthodes de planification familiale.

« EFFETS SECONDAIRES/PROBLÈMES DE SANTÉ ». Les effets secondaires sont des conséquences indésirables liées à l’utilisation d’une méthode mais qui n’ont pas d’effets néfastes sur la santé de l’utilisatrice. Par exemple, la pilule peut avoir pour effets secondaires des saignements. Par contre, le code « PROBLÈMES DE SANTÉ’ concernent, les conséquences d’utilisation d’une méthode qui selon l’enquêtée peuvent affecter ‘la santé. Par exemple, une enquêtée peut avoir entendu dire que la pilule pouvait donner le cancer.

« PAS PRATIQUE À UTILISER » s’applique aux cas où la méthode contraceptive est gênante à utiliser, comme, par exemple, salissante. Ne confondez pas. On parle ici de « Pas pratique à utiliser » et non pas « Pas pratique à obtenir ». D’ailleurs, Il existe une catégorie séparée « PAS ACCESSIBLE/TROP LOIN » pour les femmes qui ont des problèmes d’accès aux méthodes.

Si la raison principale de la femme ne figure pas sur la liste des réponses, inscrivez sa réponse sur la ligne « AUTRE » et encerclez ‘X.’ Si la femme ne sait pas pourquoi elle n’utilise pas de méthode contraceptive, enregistrez « NE SAIT PAS ».

Q.811 : FILTRE POUR L’UTILISATION D’UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE

Q.812 : INTENTION D’UTILISER UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE DANS LE FUTUR

Cette question est destinée à toutes les femmes qui n’utilisent pas actuellement une méthode contraceptive et à celles à qui la question sur la contraception actuelle n’a pas été posée parce qu’elles étaient enceintes au moment de l’interview. Le but de cette question est de savoir si l’enquêtée a l’intention d’utiliser une méthode de planification familiale à un moment quelconque dans le futur.

Q.813 : NOMBRE PRÉFÉRÉ D'ENFANTS

Vérifiez Q.216 pour voir si la femme a des enfants en vie. Cochez la case à droite si elle n'a pas d'enfant vivant ou la case à gauche si elle a, au moins, un enfant en vie. Posez la question qui se trouve en-dessous de la case marquée.

Si elle a, au moins, un enfant en vie, on lui demande si elle pouvait revenir à l'époque où elle n'avait pas d'enfants et où elle pouvait choisir le nombre d’enfants qu’elle voulait, combien elle aurait souhaité exactement en avoir. On ne lui demande pas combien d'enfants elle souhaiterait avoir à son âge actuel (maintenant), mais plutôt, combien elle aurait souhaité en avoir dans toute sa vie (y compris le futur).

Si elle vous donne un chiffre, enregistrez-le dans les cases « NOMBRE », puis continuez par Q.814. Si la femme donne une réponse non-numérique, comme par exemple « Cela dépend de Dieu », insistez pour obtenir un nombre. Si après avoir insisté, l'enquêtée ne vous donne toujours pas un nombre, écrivez ses propres mots sur la ligne « AUTRE » et passez à Q. 815.

Q. 814 : RÉPARTITION PRÉFÉRÉE DES ENFANTS SELON LE SEXE

La question est posée aux femmes qui ont donné une réponse numérique à Q.813. Enregistrez le nombre préféré de garçons et de filles dans les cases prévues respectivement sous « GARÇONS’ et « FILLES ». Si la femme déclare que le sexe de l'enfant n'est pas important pour elle, écrivez le nombre dans les cases sous « N'IMPORTE ». Si elle vous donne une autre réponse, encerclez ‘96’ pour « AUTRE » et écrivez exactement sa réponse dans l’espace prévu.

Exemple : Si à Q. 813, une enquêtée vous dit qu’elle souhaiterait six enfants et qu’à Q. 814 elle vous dit qu’elle souhaiterait deux garçons et deux filles et deux autres enfants quel que soit le sexe, vous enregistrerez ‘02,’ ‘02,’ ‘02.’

Si une enquêtée vous dit qu’elle souhaiterait deux enfants (‘02’ à Q. 813) et qu’elle voudrait deux garçons, vous enregistrerez ‘02,’ ‘00,’ ‘00’ à Q. 814.

Si elle vous dit qu’elle voudrait avoir trois enfants et qu’au moins l’un d’entre eux soit un garçon, enregistrez, ‘01,’ ‘00,’ ‘02,’ puisque peu lui importe le sexe des deux autres enfants.

Notez enfin que si la femme vous donne une réponse numérique à cette question, la somme de ces nombres que vous avez inscrit dans les trois cases doit être égale au nombre total à Q. 813. Vous devez vérifier avec l’enquêtée si les nombres ne correspondent pas.

Q.815 : EXPOSITION À DES MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE?

Nous sommes intéressés ici par toute information sur la planification familiale, que ce soit un programme dont le but est d'informer sur la planification familiale, une annonce sur la planification familiale ou un discours dans lequel la planification familiale est mentionnée. Lire la question introductive et ensuite chaque ligne ; attendez la réponse de l'enquêtée et codez-la avant de passer à la ligne suivante. Il doit y avoir une réponse codée pour chaque ligne, ne laissez pas de blanc.

Q.816 : QUESTIONS SPÉCIFIQUES AU PAYS CONCERNANT LES MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

Questions 817 et 818 : FILTRE POUR ÉTAT MATRIMONIAL ET UTILISATION D’UNE MÉTHODE DE PLANIFICATION FAMILIALE

La question 817 a pour but d’identifier les femmes qui sont actuellement mariées ou qui vivent actuellement avec un partenaire. Vérifiez Q.701, cochez la case appropriée et suivez les instructions. Pour les femmes qui sont en union, vous poserez Q.818 en vérifiant Q.303. Si l’enquêtée utilise actuellement une méthode contraceptive, posez Q.819. Si, par contre, elle n’utilise pas actuellement une méthode contraceptive (c’est-à-dire qu’elle a répondu ‘NON’ à Q.303), passez à Q.820. Si Q.303 n’a pas été pisée, passez à Q.822

Q.819 : DÉCISION D’UTILISER LA CONTRACEPTION

En posant cette question, nous cherchons à savoir si la femme a été impliquée dans la prise de décision d’utiliser la contraception, ce qui signifierait que la femme exerce son droit de contrôle et décide par conséquent de sa vie reproductive. Lisez entièrement la question avant d’accepter une réponse. La question 819 n’est posée qu’aux femmes en union qui utilisent actuellement une méthode contraceptive. Lisez entièrement la question avant d’accepter une réponse Si l’enquêtée dit que c’est quelqu’un d’autre que son mari ou partenaire ou qu’elle-même qui a pris la décision, comme un médecin ou une infirmière, encerclez ‘6’ et écrivez sa réponse dans l’espace prévu.

Q. 820 : DÉCISION DE NE PAS UTILISER DE MÉTHODE CONTRACEPTIVE

En posant cette question, nous voulons savoir si la femme a participé à la prise de décision de ne pas utiliser la contraception, ce qui indiquerait que la femme a exercé son droit de contrôle sur sa santé reproductive. Lisez entièrement la question avant d’accepter une réponse. Q. 820 est seulement posée aux femmes en union qui n’utilisent pas actuellement la contraception. Si l’enquêtée déclare que quelqu’un d’autre que son mari/partenaire, comme un médecin ou une infirmière, a pris la décision, encerclez ‘6’ et écrivez sa réponse dans l’espace prévu.

Q. 821 : FILTRE POUR STÉRILISATION

Q.822 : PRÉFÉRENCES DU MARI ET DE LA FEMME CONCERNANT LE NOMBRE D’ENFANTS

En posant cette question, nous cherchons à connaître l’opinion de la femme sur les préférences de son mari comparées aux siennes. Lisez entièrement la question avant d’accepter une réponse.

J. Section 9: Caractéristiques du conjoint et travail de la femme

Q.901 : FILTRE POUR L’ÉTAT MATRIMONIAL

Q.902 : ÂGE DU MARI/PARTENAIRE

Si vous avez des difficultés à obtenir l'âge du mari/partenaire, insistez en utilisant les méthodes décrites aux questions 105-106.

Questions 903 à 905 : NIVEAU D'INSTRUCTION DU MARI/PARTENAIRE

Ces questions sont identiques aux Q.107-109, qui ont été posées à la femme. Une fois encore, remarquez qu'à Q.904 il faut enregistrer le plus haut niveau atteint, mais qu'à Q.905, vous enregistrez l’année/classe la plus élevée achevée à ce niveau.

Questions 906 et 907 : OCCUPATION RÉCENTE

En posant ces questions, on demande si le mari/partenaire de l’enquêtée a travaillé récemment. Q.906 concerne le travail dans les 7 derniers jours. Si le mari/partenaire n’a pas travaillé dans les 7 derniers jours ou si l’enquêtée ne le sait pas, posez Q.907 pour établir s’il a travaillé dans les 12 derniers mois.

Q. 908 : OCCUPATION ACTUELLE (OU LA PLUS RÉCENTE) DU MARI/ PARTENAIRE

À Q.908, vous demandez quelle est l’occupation du mari/partenaire. Par occupation, nous entendons quel genre de travail le mari/partenaire exerce principalement.

Exemples : voici quelques exemples de travail : employé de bureau, secrétaire, coiffeur, chauffeur de taxi, infirmier, enseignant, avocat, vendeur, pêcheur, fermier, charpentier, etc. Nous ne cherchons pas à connaître le secteur économique dans lequel le mari/partenaire travaille (comme l’agriculture, les mines ou le commerce) ou même où il travaille (dans une banque, un magasin de vêtements ou un bureau du gouvernement), mais ce que nous voulons connaître, c’est quel travail il exerce.

Exemple: Si l’enquêté dit que son mari travaille au ministère du Plan. Cette réponse vous apprend où il travaille mais ne vous renseigne pas sur son occupation. Vous demandez ce qu’il fait au ministère du Plan et vous apprenez qu’il est comptable. Enregistrez « comptable ».

Écrivez la réponse de l’enquêtée exactement comme elle l’a déclarée. Si vous ne savez pas très bien comment décrire l’occupation du mari, il est préférable de donner trop de détails que pas assez.

« Ne travaille pas actuellement » n’est pas une réponse acceptable - parce vous n’arrivez à Q.908 que si l’homme a travaillé dans les 7 derniers jours ou les 12 derniers mois. S’il a travaillé dans les 12 derniers mois mais il n’est pas actuellement employé, demandez une description de son travail le plus récent. S'il a plus d'une activité, enregistrez celle qui l'occupe le plus de temps. Ne remplissez pas les deux cases à coder pour la question, car des codes numériques seront attribués ultérieurement au bureau.

Questions 909 à 913 : EMPLOI ET OCCUPATION

Ces questions concernent tout travail autre que le travail domestique que l’enquêtée peut faire. Les questions 909-911 portent sur une période de référence de 7 jours avant l’interview.

La question 910 est posée parce qu’il arrive souvent que les femmes qui ont un petit commerce où elles vendent de petites choses, ou qui travaillent sur la terre de la famille ne sont pas considérées comme ayant un travail, en particulier quand elles ne sont pas payées pour ce travail. Lisez les phrases introductives de Q.910 pour que l’enquêtée comprenne bien que ce que nous entendons par « travail ».

La question 911 a pour but de déterminer si la femme travaille normalement mais si elle était absente temporairement de son travail, parce qu’elle était en congé ou pour d’autres raisons durant la période de référence des sept jours qui ont précédé l’enquête.

La question 912 ne concerne que les femmes qui ont déclaré qu’elles n’avaient pas actuellement d’emploi ou qu’elles ne travaillaient pas actuellement dans une affaire; en posant cette question, on cherche à savoir si les femmes ont fait un travail quelconque au cours des 12 mois qui ont précédé l’enquête.

De même qu’à Q. 908, enregistrez à Q. 913 l’occupation de l’enquêtée en utilisant exactement ses propres termes. Comme on l’a déjà signalé, il est préférable de donner trop de détails que pas assez.

Q. 914 : NATURE DE L’EMPLOI

Ici, il y a trois catégories à choisir. Prenons l'exemple d'une femme qui travaille dans un magasin. Si elle travaille dans un magasin appartenant et géré par quelqu'un qui n'est pas membre de sa famille, on considère qu'elle travaille ‘POUR QUELQU'UN D'AUTRE’. Si son mari ou son père gère le magasin et qu'elle travaille pour lui, elle travaille ‘POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE’. Si elle dirige le magasin avec son mari, ou si elle le dirige elle-même, elle est ‘À SON COMPTE’.

Q.915 : TRAVAILLE TOUTE L'ANNÉE OU UNE PARTIE DE L'ANNÉE

On s'intéresse ici à la régularité du travail, c’est-à-dire le temps que l’enquêtée a passé à travailler. Si elle travaille toute l'année, enregistrez ‘TOUTE L'ANNÉE’ même si elle ne travaille qu’à temps partiel. Si son travail est saisonnier, enregistrez ‘SAISONNIER/ PARTIE DE L’ANNÉE’. Si elle ne travaille qu'occasionnellement, enregistrez ‘DE TEMPS EN TEMPS’.

Q.916 : TYPE DE PAIEMENT

En posant cette question, on cherche à savoir comment l’enquêtée a été payée pour son travail. Le paiement peut avoir été effectué sous deux formes: en « argent » et en « nature ». Par exemple, une femme qui vend des fruits sur le marché qui lui sont achetés par les clients gagne de l’argent pour son travail. Par contre, une femme qui reçoit une part des fruits qu’elle prend pour vendre sur le marché est considérée comme payée en “nature” pour son travail.

À la question 814, vous devrez déterminer si une femme est payée en argent seulement, en nature seulement, en argent et en nature ou si elle n’a pas été payée. Si une enquêtée est une employée de bureau et reçoit un salaire régulier, elle gagne ‘DE L’ARGENT SEULEMENT’. Si elle est employée de maison et si elle reçoit de l’argent et de la nourriture en échange de son travail, elle est payée ‘EN ARGENT ET EN NATURE’. Si elle est employée de maison et si elle ne reçoit pas de salaire mais qu’elle est seulement logée et nourrie, elle est payée ‘EN NATURE SEULEMENT’. Si elle travaille dans la ferme de la famille et qu’elle ne reçoit aucun paiement en argent ou autres avantages, considérez, dans ce cas, qu’elle n’est ‘PAS PAYÉE’.

Questions 915 et 916 : FILTRES POUR ÉTAT MATRIMONIAL ET GAINS EN ARGENT

Questions 919 à 924 : CONTRÔLE, UTILISATION DES GAINS EN ARGENT DE LA FEMME ET PARTICIPATION AUX DÉCISIONS DU MÉNAGE

Q. 919 est une question qui ne comporte qu’une seule réponse; on veut savoir ici qui décide, habituellement, comment l’argent gagnée par la femme va être utilisé. Le mot ‘conjointement’ s’applique au cas où l’enquêtée prend la décision en commun avec son mari ou partenaire (Code ‘3’). Si le mari/partenaire décide seul, encerclez ‘2.’ Si quelqu’un d’autre que l’enquêtée et son mari prend la décision (par ex : un autre parent), encerclez ‘6’ pour « AUTRE » et demandez à l’enquêtée de préciser.

En posant Q. 920, on cherche à savoir quelle idée se fait l’enquêtée du montant de ses revenus par rapport à celui de son mari/partenaire. Si l’enquêtée déclare que son mari/partenaire ne gagne pas d’argent, encerclez le Code ‘4’ et passez à Q. 922.

La question 921 est similaire à Q. 919 sauf que l’on veut savoir ici si l’enquêtée est impliquée dans la décision d’utilisation de l’argent gagné par le mari/partenaire. Cette question ne comporte également qu’une seule réponse pour savoir qui décide habituellement comment l’argent gagné par le mari/partenaire va être utilisé. Les codes des réponses sont identiques à ceux décrits à Q. 919 sauf qu’il y a un code supplémentaire pour « MARI/PARTENAIRE N’A PAS DE REVENUS ».

Les questions 922 à 924 concernent les rôles de la femme et du mari/partenaire dans la prise de diverses décisions concernant le ménage. La prise de décision est un processus complexe et il est donc important d’insister sur qui habituellement prend la décision finale. Sélectionnez le code réponse le plus approprié après avoir écouté la réponse de l’enquêtée pour chaque type de décision. Utilisez le Code ‘1’ pour « ENQUÊTÉE » seulement si la femme dit qu’elle décide seule principalement. Quand son mari ou partenaire prend seul la décision, encerclez ‘2.’ Si elle et son mari prennent la décision ensemble, encerclez ‘3.’ Si, par exemple, elle dit que ses beaux-parents prennent habituellement la décision concernant le point en question (par ex : les achats), encerclez alors ‘4’ pour « QUELQU’UN D’AUTRE ».

Questions 925 à 930 : POSSESSION DE/DES MAISONS ET/OU DE TERRE

Il semble de plus en plus évident que la possession de biens par les femmes a des conséquences positives sur leur pouvoir d’action ainsi que dans des domaines tels que la nutrition, la santé ou même la scolarisation des enfants. Aux questions, 925 à 928, « posséder » signifie que la maison ou la terre est légalement au nom de la femme ou, dans le cas où il n’y a pas d’enregistrement légal du bien, la maison ou la terre est reconnu comme étant sa possession et ne peut être vendue sans sa signature ou quelque chose d’équivalent.

À Q. 925, on cherche à savoir si l’enquêtée possède une maison soit seule, soit conjointement avec quelqu’un d’autre. À cette question, “maison” inclut tous les types d’appartements, de duplex et de maisons qui sont individuelles ou semi individuelles etc., comme les autres types de logements qui sont particuliers au [pays]. Si l’enquêtée possède une maison, (soit celle dans laquelle vous vous trouvez au moment de l’interview, soit une autre maison), et qu’elle en est l’unique propriétaire (elle n’en partage la propriété avec personne), enregistrez « SEULE ». Si elle ne possède pas de maison seule mais qu’elle en possède une conjointement avec quelqu’un, enregistrez « CONJOINTEMENT ». Si elle possède une maison seule et une autre conjointement avec quelqu’un d’autre, enregistrez « SEULE ET CONJOINTEMENT ». Si elle ne possède pas de maison, que ce soit seule ou conjointement, enregistrez « N’EN POSSÈDE PAS ».

Note: Peu importe que la maison ait été achetée à l’aide d’un emprunt et que l’emprunt ne soit pas encore remboursé; tant que le nom de l’enquêtée figure sur les documents de propriété comme étant propriétaire ou, dans le cas où il n’y a pas de document, si l’enquêtée pense qu’elle est propriétaire, seule ou avec quelqu’un d’autre, enregistrez en suivant les explications données ci-dessus.

Aux questions 926 et 927, on demande à l’enquêtée si elle possède un titre de propriété pour une maison qu’elle possède et si son nom figure sur ce document. Elle n’a pas besoin de vous montrer ce titre de propriété. Si elle est en possession d’un titre de propriété pour la maison, enregistrez OUI à Q. 926. Si elle dit que son nom figure sur le titre de propriété pour la maison, enregistrez OUI à Q.927.

À la question 928, on demande si l’enquêtée possède de la terre agricole ou non agricole, soit seule, soit conjointement avec quelqu’un d’autre. La terre non agricole concerne ici de la terre en milieu rural qui n’est pas utilisée pour de l’agriculture et également la plupart des terres en milieu urbain. À cette question, on ne s’intéresse pas à la taille, la qualité ou à l’usage de la terre; la question concerne seulement sa propriété, quel qu’en soit le type ou la taille de la terre. Pour enregistrer la réponse, procédez comme à Q. 925.

Note: on ne peut pas considérer que l’enquêtée est propriétaire de terres de la communauté, même si elle en fait partie.

Les questions 929 et 930 sont identiques aux questions 926 et 927, sauf qu’elles se réfèrent au titre de propriété pour des terres que l’enquêtée possède.

Q. 931 : PRÉSENCE D’AUTRES PERSONNES

Ce n’est pas une question à poser aux enquêtées mais plutôt une question à laquelle vous répondrez vous-même. Regardez juste autour de vous pour voir si d'autres personnes se trouvent à une distance suffisante pour écouter l'interview. Si une contrôleuse observe l'interview, n'oubliez pas de l'inclure comme un autre homme présent ou une autre femme présente. Ne laissez aucun blanc sur la ligne.

Q. 932 : OPINIONS ENVERS LE FAIT DE BATTRE SA FEMME/PARTENAIRE

Lisez la question introductive, puis chaque cas séparément. Attendez la réponse de l’enquêtée avant de passer au cas suivant. Si l’enquêtée ne comprend pas la question, vous devez la lire de nouveau. Lisez bien chaque situation de manière claire. Il peut arriver parfois que des enquêtées ne comprennent pas bien la question et pensent que vous les interrogez sur leur propre expérience. Cette question concerne l’opinion de l’enquêtée et non ses relations avec son mari ou son partenaire. Assurez-vous que l’enquêtée a bien compris la question avant d’accepter une réponse.

K. Section 10 : VIH/SIDA

Le sida est une maladie causée par le VIH, un virus qui affaiblit le système immunitaire, provoquant ainsi des infections secondaires, comme la pneumonie, qui conduisent au décès du malade. La maladie se transmet par voie sexuelle ou au contact du sang contaminé. Cette section est constituée d'une série de questions portant sur la connaissance du VIH/sida, sur le comportement face à la maladie ainsi que sur d’autresmaladies sexuellement transmissibles.

Q.1001 : A ENTENDU PARLER DU VIH ou du SIDA

Cette question nous permet de savoir si une enquêtée a déjà entendu parler ou non du VIH ou du sida. S’il existe un terme local pour le VIH ou le sida, utilisez-le en plus des mots « VIH ou sida ».

QUESTIONS 1002 à 1006: CONNAISSANCE DES MOYENS POUR ÉVITER/RÉDUIRE LES RISQUES DE CONTRACTER LE VIH ET CONCEPTIONS LOCALES ERRONÉES SUR LE VIH

Il y a deux types de questions aux questions 1002 à 1006. Les questions 1002 et 1004 sont posées pour déterminer si les personnes connaissent les comportements encouragés par les programmes de santé publics pour réduire le risque de contracter le VIH : être fidèle à un seul partenaire et utiliser des condoms.

Les questions 1003, 1005 et 1006 sont posées pour savoir combien de personnes possèdent des informations incorrectes sur la transmission du VIH.

Q.1007 : PERSONNE PARAISSANT EN BONNE SANTÉ ET AYANT CONTRACTÉ NÉANMOINS LE VIH

Q.1008 : TRANSMISSION DE LA MÈRE À L’ENFANT

On demande à l’enquêtée si une mère infectée par le VIH peut transmettre le virus à son enfant de trois manières: pendant qu’elle est enceinte, durant l’accouchement ou pendant qu’elle allaite l’enfant. Posez la question pour une voie de transmission à la fois et faites attention à bien cocher la réponse à côté de chacune des possibilités de transmission à propos de laquelle vous posez la question.

Q.1009 : FILTRE POUR LA CONNAISSANCE D’UNE VOIE DE TRANSMISSION MÈRE-ENFANT

Q.1010 : MÉDICAMENT QUI RÉDUIT LE RISQUE DE TRANSMISSION MÈRE-ENFANT

Cette question n’est posée qu’aux enquêtées qui connaissent, au moins, une voie de transmission du VIH de la mère à l’enfant. Demandez à l’enquêtée si elle connaît des « médicaments spéciaux » qui peuvent réduire le risque de transmission du VIH de la mère à l’enfant. Dans de nombreux cas, les enquêtées sauront que ces médicaments existent mais elles n’en connaitront pas les noms. À cette question, « spécial » fait référence à des médicaments de pays occidentaux ou modernes.

QUESTIONS 1011 et 1012: FILTRES POUR LA DERNIÈRE NAISSANCE DEPUIS JANVIER [2013] ET DES SOINS PRÉNATALS

Q.1013 : ÊTRE EN PRIVÉ

Les questions qui suivent sont hautement confidentielles. Assurez-vous que vous vous trouvez en privé avec l’enquêtée avant de commencer à lui poser ces questions.

Q. 1014 : COMPOSANTS DES SOINS PRÉNATALS

Nous voulons savoir si l’enquêtée a reçu des informations sur chacun des sujets listés au cours de l’une de ses visites prénatales. Peu importe que l’un de ces sujets ait été discuté une ou plusieurs fois ou qu’il ait été discuté au cours d’une visite seulement ou plus fréquemment. Demandez pour chaque sujet et enregistrez la réponse avant de passer au sujet suivant. En ce qui concerne le troisième sujet, nous voulons savoir si un prestataire de santé a parlé à la femme d’effectuer un test du VIH; Nous ne demandons pas si elle a, ou non, effectué un test du VIH. Cette question lui sera posée plus tard.

Questions 1015 et 1016 : TEST DU VIH AU COURS DES VISITES PRÉNATALES

À la question 1015, nous demandons tout d’abord si on a déjà proposé à l’enquêtée d’effectuer un test du VIH au cours d’une visite prénatale, c’est-à-dire, si quelqu’un lui a demandé si elle voulait faire un test. On a pu le lui demander au cours d’une des visites prénatales pour la grossesse précédente. Ensuite, à Q. 1016, nous lui demandons si elle a effectué un test de détection du VIH au cours d’une visite prénatale pour cette grossesse. Nous ne voulons pas connaître le résultat du ce test mais simplement si elle a effectué ou non le test. Notez que vous devrez poser Q.1016 même si la réponse à Q.1015 est « NON ».

Q.1017 : OÙ LE TEST A-T-IL ÉTÉ EFFECTUÉ ?

Demandez à l’enquêtée où le test du VIH a été effectué. Enregistrez sa réponse. Inscrivez le nom de la source/endroit dans l’espace prévu si l’enquêtée ne sait pas s’il s’agit du secteur public ou privé. Dites-le au chef d’équipe qui essaiera d’identifier le type de source/endroit.

Q. 1018 : A ÉTÉ INFORMÉE DU RÉSULTAT DU TEST

Demandez à l’enquêtée si elle connaît le résultat du test du VIH. Il arrive parfois que les gens effectuent le test du VIH et qu’ils ne soient pas informés du résultat, ou qu’ils n’aillent pas chercher le résultat. Faites bien comprendre à l’enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test, mais seulement savoir si elle le connaît.

Q.1019 : CONSEILS APRÈS LE TEST

Les conseils sont un élément qui fait partie intégrante du test du VIH. Les conseils doivent être fournis, peu importe que le test ait été positif ou négatif. Faites bien comprendre à l’enquêtée que nous ne demandons pas le résultat du test. Cette question est posée pour déterminer si l’enquêtée a reçu ou non des conseils après le test

Q.1020 : FILTRE POUR LA DERNIÈRE NAISSANCE

Questions 1021-1023 : TEST POUR LE VIH AVANT L’ACCOUCHEMENT

À la question 1021, ce qui nous intéresse particulièrement c’est de savoir si on a proposé à l’enquêtée un test du VIH entre le moment où elle est arrivée pour accoucher et avant que l’enfant soit né.

Quand vous posez les questions 1022 et 1023, faites bien comprendre à l’enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test, mais seulement si elle a été ou non testée et si elle a eu connaissance ou non du résultat du test.

Q.1024 : FILTRE POUR TEST DU VIH AU COURS D’UNE VISITE PRÉNATALE

Q.1025 : TESTÉE DEPUIS LE TEST EFFECTUÉ AU COURS DES SOINS PRÉNATALS

Aux femmes qui ont effectué un test du VIH au cours d’une visite prénatale, nous leur demandons si elles ont effectué un autre test du VIH depuis celui qu’elles ont fait durant leur grossesse.

Q.1026 : IL Y A COMBIEN DE MOIS QU’A ÉTÉ EFFECTUÉ LE TEST DU VIH LE PLUS RÉCENT

Si l’enquêtée sait qu’elle a été testée mais qu’elle ne se souvient plus quand le test a eu lieu, insistez pour obtenir une estimation du nombre de mois écoulés depuis le test du VIH le plus récent.

Q.1027 : A DÉJÀ EFFECTUÉ UN TEST DU VIH

Faites bien comprendre à l’enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test, mais seulement si elle a été, ou non, déjà testée.

Q.1028 : QUAND LE TEST DU VIH LE PLUS RÉCENT A-T-IL ÉTÉ EFFECTUÉ

Demandez à l’enquêtée quand a eu lieu son dernier test du VIH. Si l’enquêtée sait qu’elle a été testée mais qu’elle ne se souvient plus quand le test a eu lieu, insistez pour obtenir une estimation du nombre de mois écoulés depuis le dernier test du VIH.

Q.1029 : RÉSULTAT DU TEST

Demandez à l’enquêtée si elle connaît le résultat du test du VIH. Il arrive parfois que les gens effectuent le test du VIH et qu’ils ne soient pas informés du résultat, ou qu’ils n’aillent pas chercher le résultat. Faites bien comprendre à l’enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test (c’est-à-dire si elle a ou non contracté le virus), mais seulement si elle en connaît, ou non, le résultat. Si l’enquêtée a été testée plus d’une fois, nous lui demandons si elle connaît le résultat du dernier test qu’elle a effectué.

Q. 1030 : OÙ LE TEST A-T-IL ÉTÉ EFFECTUÉ

Demandez à l’enquêtée où le test du VIH a été effectué et suivez la même procédure qu’à Q.1017 quand vous enregistrez la source/endroit.

Questions 1031 et 1032 : CONNAÎT UN ENDROIT OÙ EFFECTUER UN TEST

Aux enquêtées qui n’ont jamais effectué de test du VIH, nous leur demandons si elles connaissent un endroit où elles peuvent se rendre pour effectuer un test du VIH. À cette questions, vous devez insister et enregistrer tous les endroits où on peut effectuer un test du VIH que l’enquêtée connaît. Suivez les procédures déjà décrites à Q.1017 pour enregistrer la source/endroit.

QUESTIONS 1033 et 1034: KITS POUR AUTOTEST DE DÉPISTAGE DU VIH

Un autotest pour le dépistage du VIH est un moyen par lequel une personne réalise elle-même un test de diagnostic individuel rapide du VIH et prend connaissance du résultat en toute discrétion. Se tester soi-même est une nouvelle approche qui est bien acceptée, a un faible coût et qui permet à ceux qui ne peuvent recourir à d’autres formes de dépistage de réaliser un test du VIH. Les kits pour autotests de détection du VIH permettent d’accroître, de manière importante, l’accès au test du VIH dans les populations qui n’effectuent pas fréquemment de test du VIH. Aux questions, 1033 et 1034, on demande à l’enquêtée si elle a déjà entendu parler de ce type de tests et si elle en a déjà utilisé.

Questions 1035-1040 : STIGMATISATION ET DISCRIMINATION ENVERS LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

La stigmatisation et la discrimination à l’égard des personnes vivant avec le VIH contribuent à créer un environnement hostile qui affecte leur qualité de vie, que ce soit en limitant leur accès à l’instruction et aux soins de santé, en réduisant le support social et en augmentant le risque de violence. En posant ces questions, on cherche à évaluer différents aspects de la discrimination et de la stigmatisation envers les personnes vivant avec le VIH.

Q. 1041: PEUR DE TRANSMISSION DU VIH PAR LA SALIVE

La peur est génératrice de réactions de stigmatisation et de discrimination à l’égard de personnes vivant avec le VIH. Le VIH ne se transmet pas par la salive. L’objectif de cette question est de savoir si l’enquêtée peut se comporter différemment envers des personnes vivant avec le VIH sur la base de craintes infondées.

Q.1042 : CONNAISSANCE D’AUTRES INFECTIONS QUI SE TRANSMETTENT SEXUELLEMENT

Vérifiez Q.1001. Si l’enquêtée a entendu parler du VIH ou du sida, posez Q.1042a) pour savoir si elle connaît d’autres infections qui se transmettent pas contact sexuel. Si elle n’a pas entendu parler du VIH ou du sida, posez-lui Q.1042b) pour savoir si elle a entendu parler d’autres infections qui se transmettent par contact sexuel. On ne lui demande pas de nous dire quelles infections spécifiques qui se transmettent par contact sexuel (IST) elle connaît mais seulement si elle a entendu parler d’infections qui se transmettent pas contact sexuel.

Q.1043 : FILTRE POUR AVOIR DÉJÀ EU DES RAPPORTS SEXUELS

Q.1044 : FILTRE POUR LA CONNAISSANCE D’IST

Questions 1045 à 1047 : INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Nous voulons savoir si l’enquêtée a eu une IST (Q.1045) ou des symptômes associés à la présence d’IST au cours des 12 derniers mois. Les symptômes d’IST comprennent des pertes vaginales (Q.1046) ou des plaies ou ulcères dans la zone génitale (Q.1047).

Q.1048 : FILTRE POUR LES ENQUETÉES AYANT EU UNE INFECTION

Questions 1049-1050 : RECHERCHE DE CONSEILS OU DE TRAITEMENT POUR LES IST

Demandez à l’enquêtée si elle a recherché des conseils ou un traitement la dernière fois qu’elle a eu une IST et/ou l’un des symptômes (Q.1044). Si l’enquêtée a recherché un traitement, demandez-lui à quel endroit ou à quels endroits elle est allée pour rechercher des conseils ou un traitement (Q.1050). Nous voulons connaître tous les endroits où elle a pu obtenir une assistance; faites donc tout votre possible pour que l’enquêtée mentionne tous les endroits ou sources auprès desquels elle a reçu des conseils ou un traitement.

Questions 1051 ET 1052 : UNE FEMME PEUT REFUSER DES RAPPORTS SEXUELS ET INSISTER POUR QU’UN CONDOM SOIT UTILISÉ

Les deux questions sont posées à toutes les enquêtées, qu’elles soient ou non mariées/en union. On cherche à connaître l’opinion de l’enquêtée sur ce que devrait faire une femme mariée/en union confrontée à certaines situations hypothétiques.

À la question 1051, on demande à l’enquêtée d’imaginer une situation dans laquelle une femme sait que son mari/partenaire a une maladie qui se transmet par contact sexuel. La question 1051 a pour but de savoir si, selon l’opinion de l’enquêtée, il est justifié qu’une femme insiste pour que son mari/partenaire utilise des condoms quand elle sait qu’il a contracté une maladie qui se transmet par contact sexuel.

À la question 1052, on demande à l’enquêtée de dire si oui ou non, une femme a le droit de refuser des rapports sexuels à son mari/partenaire si elle se trouve confrontée à une autre situation imaginaire: si son mari a des rapports sexuels avec d’autres femmes.

Q.1053 : FILTRE POUR L’ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL

Questions 1054 ET 1055 : CAPACITÉ DE PRENDRE CERTAINES DÉCISIONS AVEC SON MARI/PARTENAIRE

Les questions précédentes (Q.1051 et Q.1052) concernaient les femmes en général. Ces questions ne s’adressent maintenant qu’aux femmes mariées/en union et elles concernent leur propre situation avec leur mari/partenaire. À Q. 1054, nous demandons à l’enquêtée d’imaginer une situation dans laquelle son mari/partenaire souhaiterait avoir des rapports sexuels avec elle alors qu’elle préfèrerait ne pas en avoir à ce moment-là. Si elle ne souhaite pas avoir de rapports sexuels avec lui à ce moment-là, peut-elle le lui dire ; son mari/partenaire acceptera-t-il et sera-t-il d’accord pour ne pas avoir de rapports sexuels à ce moment-là ?

À Q. 1055, nous demandons à l’enquêtée d’imaginer une situation dans laquelle elle voudrait que son mari/partenaire utilise un condom. Cette question est posée pour savoir si l’enquêtée pense qu’elle peut demander à son mari/partenaire d’utiliser un condom si elle le souhaite

L. Section 11 : Autres problèmes de santé

Q.1101 : NOMBRE D’INJECTIONS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRÉCÉDÉ LE JOUR DE L’INTERVIEW

Demandez à l’enquêtée si elle a eu une injection pour n’importe quelle raison au cours des 12 mois avant le jour de l’interview. Si elle répond ‘oui’, posez-lui les questions suivantes pour savoir combien d’injections elle a eu. Si le nombre d’injections est supérieur à ‘90’ ou si elle a eu des injections quotidiennes pendant trois mois ou plus, enregistrez ‘90’. Dans le cas où la réponse n’est pas numérique, insistez pour obtenir une estimation. Suivez correctement les instructions de passage.

Q.1102 : NOMBRE D’INJECTIONS FAITES PAR UN PRESTATAIRE DE SANTÉ

Demandez à l’enquêtée combien, parmi les injections qu’elle a eues, ont été effectuées par du personnel médical (médecin, infirmière, pharmacien, dentiste ou autre personnel médical). Si le nombre d’injection est de ‘90’ ou si elle a eu des injections quotidiennes pendant trois mois ou plus, enregistrez ‘90’. Dans le cas où la réponse n’est pas numérique, insistez pour obtenir une estimation. Suivez correctement les instructions de passage.

Q.1103 : SERINGUE ET AIGUILLE UTILISÉES

À la question 1103, on demande si la dernière fois que l’enquêtée a reçu une injection effectuée par du personnel de santé, la seringue et l’aiguille n’avaient jamais été utilisées (prises d’un emballage qui n’avait pas été ouvert).

Questions 1104 et 1105 : FUMER DES CIGARETTES OU DU TABAC

À Q. 1104, demandez à l’enquêtée si elle fume actuellement des cigarettes. Les cigarettes peuvent être de fabrication industrielle ou bien être roulées à la main. La consommation de tabac sous d’autres formes fait l’objet des questions 1106 et 1107.

À Q. 1105 qui s’adresse aux femmes qui fument des cigarettes chaque jour, inscrivez le nombre de cigarettes que la femme fume un jour normal. Pour les nombres inférieurs à 10, pensez à inscrire dans la première case un ‘0’.

QUESTIONS 1106 et 1107 : TYPE DE TABAC

Ces deux questions ont pour but de s’informer sur l’utilisation d’autres types de tabac (par ex : tabac à mâcher, cigares, snuff à priser).

Q.1108 : PROBLÈMES POUR OBTENIR UN TRAITEMENT MÉDICAL

À cette question, nous essayons de comprendre quels sont les obstacles qui, généralement, limitent l’accès des femmes aux soins de santé. Soyez sûre que l’enquêtée comprend bien qu’il s’agit des soins de santé pour elle-même puisque les questions précédentes portaient sur le traitement des maladies de ses enfants.

Lisez chaque raison et encerclez la réponse donnée avant de poser la question pour la raison suivante. Ne laissez aucun blanc. À cette question, la phrase ‘Quand vous êtes malade’ ne se réfère pas à un épisode spécifique de maladie. L’enquêtée doit dire ce qui se passerait, en tenant compte des circonstances actuelles, si elle tombait malade et avait besoin de soins médicaux ou d’un avis médical. Par conséquent, si une femme répond qu’elle n’a pas été malade, vous devez l’aider à lui faire comprendre que la question est hypothétique et qu’elle concerne des problèmes qu’elle pourrait rencontrer si elle était malade.

Quant à la première question intitulée « obtenir la permission d’y aller » signifie que la permission de quelqu’un lui est nécessaire pour qu’elle puisse recevoir les soins/traitements ou obtenir un avis médical. Peu importe qui est cette personne (père, mari, belle-mère). Encerclez '2' pour « PAS UN PROBLÈME IMPORTANT » quand elle n’a besoin de la permission de personne, ou quand elle dit qu’elle a besoin de la permission de sa belle-mère mais que cela n’a jamais été un problème. ‘Obtenir l’argent nécessaire pour le traitement’ comprend l’argent pour le traitement lui-même et/ou pour les médicaments. ‘Ne pas vouloir aller seule’ s’applique à une situation dans laquelle la femme ne veut pas aller seule pour obtenir le traitement parce qu’elle ne veut pas ou parce qu’elle n’aime pas y aller seule.

Questions 1109-1110 : ASSURANCE SANTÉ

À la question 1109, on cherche à savoir si l’enquêtée a une assurance santé qui l’aide à couvrir les couts de santé quand elle en a besoin. L’assurance santé peut être une mutuelle ou un programme communautaire, une assurance nationale publique comme la sécurité sociale, un plan offert par l’employeur (soit celui de l’enquêtée, soit celui d’un autre membre de la famille) ou une assurance privée. Enregistrez OUI à Q. 1109 si l’enquêtée est couverte par un système d’assurance médicale et, à Q. 1110, identifiez tous les types de plans d’assurance santé qui couvrent ses dépenses en matière de santé.

Q.1111 : FIN D’INTERVIEW

N’oubliez pas d’inscrire l’heure à laquelle vous terminez l’interview en utilisant le système des 24 heures. S'il y a eu une longue interruption durant l'interview, par exemple si l'enquêtée s'est excusée pour s'occuper d'un enfant malade et est revenue 45 minutes plus tard pour terminer l'interview, écrivez une note pour expliquer la raison de cette interruption.

Pensez à remercier l'enquêtée pour sa coopération. À ce point de l’interview, vérifiez soigneusement votre questionnaire. Avant de quitter la maison, Assurez-vous que vous avez bien suivi les instructions de passage, et que vos notes sont écrites lisiblement. Informez aussi l’enquêtée qu’un technicien en santé viendra dans son ménage pour la peser et pour la mesurer (et ses jeunes enfants) et effectuer un test d’anémie [et de VIH].[[7]](#footnote-7) Si elle a des questions générales et simples sur la prise des mesures de la taille et du poids, vous pouvez y répondre mais dites-lui qu’un technicien en santé lui expliquera la procédure en détails et répondra à toutes ses questions.

M. Observations de l’enquêtrice

Après avoir vérifié votre questionnaire et remercié l'enquêtée, inscrivez tous vos commentaires sur la dernière page. Vous pouvez faire des commentaires au sujet de la femme que vous avez interviewée, au sujet de questions particulières du questionnaire, ou au sujet de tout autre aspect de l'interview. Si, au cours de l'interview, quelque chose d’inhabituel s’est produit ou devrait être signalé à l'attention du chef d'équipe ou du contrôleur/contrôleuse, notez-le ici. Même si l’interview s’est déroulée sans problème, quelques commentaires sur chaque interview peuvent être utiles lors de la correction et du traitement des questionnaires. Par exemple, si une enquêtée a fréquenté l'école dans un pays étranger qui a un système différent de classification des niveaux primaire et secondaire, notez-le ici. Si vous n’avez pas pu, pour n’importe quelle raison, compléter un questionnaire, ou si des réponses qui ne sont pas précodées nécessitent des explications supplémentaires, utilisez cet espace. Tous ces commentaires seront utiles au chef d’équipe, à la contrôleuse et au personnel de traitement des données pour interpréter les informations du questionnaire.

N. Calendrier

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU CALENDRIER

Le calendrier fait l'objet d'une section à part, située à la fin du Questionnaire Femme. On l'appelle ainsi parce que c'est là que vous enregistrerez à quel moment se sont déroulés les événements récents qui sont survenus dans la vie de l'enquêtée. Le calendrier est « récent » dans la mesure où, seuls les événements survenus dans les cinq années complètes du calendrier ayant précédé l'année en cours sont pris en compte[[8]](#footnote-8).

De haut en bas de la page, il y a 72 cases (chaque case représentant un mois) divisées en six sections (chacune représentant 1 année ou 12 mois) dans laquelle sont enregistrées toutes les informations concernant les évènements comme les grossesses et l’utilisation de méthode contraceptive. De gauche à droite, il y a deux colonnes:

Colonne (1) :  Naissances vivantes, grossesses et utilisation de la contraception

Colonne (2) :  Raison de l'interruption de la contraception

Au début du manuel, les procédures pour remplir le calendrier sont décrites brièvement. Dans cette section, nous exposeront de manière plus détaillée les méthodes que vous utiliserez pour le compléter. Cependant, avant de commencer, un certain nombre de points doivent être compris :

1) A ce point, vous pouvez demander, »Où sont et quelles sont les questions que je dois poser et qui me permettront de compléter le calendrier? » Premièrement, le calendrier est rempli en même temps que le Questionnaire Individuel. La plupart des renseignements dont vous avez besoin proviennent directement des réponses aux questions des Sections 2 (Reproduction) et 3 (Contraception). Ces questions sont marquées d’un ‘C’ majuscule ce qui vous permet d’identifier les questions liées au calendrier.

Deuxièmement, le calendrier vous donne une « photo » des cinq ou six dernières années de la vie de la femme qui vous aideront à poser les questions pour vérifier les informations si nécessaire et améliorer l’exactitude des informations. Le calendrier est rempli au cours de différentes étapes. À chaque étape, vous pouvez et vous devez établir si la réponse de la femme est cohérente ou non avec les réponses précédents et savoir où placer l'événement par rapport aux autres événements. Par exemple, si 12 mois se sont écoulés entre la naissance du bébé A et le début de la grossesse du bébé B, vous pouvez voir facilement si ces 12 mois doivent être comptés comme des mois d’utilisation de la contraception

Il y a plusieurs manières d'obtenir ces informations et le calendrier vous laisse la possibilité de choisir pour obtenir les réponses nécessaires pour le remplir complètement avec les codes corrects. Gardez simplement à l'esprit qu'il peut y avoir plus d'une façon correcte de « construire » le calendrier.

2) Alors que les méthodes d'interview peuvent être des méthodes souples, il n'en n'est pas de même pour celles utilisées pour enregistrer les informations sur le calendrier. Seuls certains codes (présentés à gauche sur le calendrier) peuvent être utilisées dans le calendrier. Vous devrez transformer les réponses de la femme en codes. Seul un code doit figurer dans chaque case.

Colonne (1) : NAISSANCES VIVANTES, GROSSESSES ET UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

Le calendrier fournit l’enregistrement de toutes les naissances vivantes, des grossesses et des périodes d’utilisation contraceptive. **À la Colonne 1, chaque mois doit être pris en compte, c'est-à-dire, complété avec un code.**

Les codes utilisés pour enregistrer les informations dans le calendrier sont décrits ci-dessous :

Q. 225 : **Grossesses se terminant par une naissance vivante**. Ce n’est qu’après avoir complété et vérifié les réponses dans le Tableau de l’Historique des Naissances (Questions. 211-221) que vous enregistrerez la première information dans le calendrier. Comme il est stipulé à Q.225, pour chaque naissance depuis janvier [2010] ou plus tard (Q.215), vous inscrirez un 'N' au mois de naissance et un ‘G’ à chacun des mois précédents selon la durée de la grossesse. Le nombre de mois sur lesquels vous avez enregistré un 'G' avant celui où vous avez enregistré un ‘N’doit être inférieur de ‘1’au nombre total de mois que la grossesse a duré.

Exemple : Une enquêtée a donné naissance en septembre 2011. Elle a déclaré que le bébé était né à terme (c’est-à-dire qu’elle a effectué 9 mois de grossesse avant la naissance). Pour la naissance, inscrivez un 'N' en septembre 2011 et un ‘G’ à chacun des huit mois ayant précédé septembre, c’est-à-dire de janvier à août 2011.

Q. 226 et 227: **Grossesse actuelle**. Pour les femmes qui sont actuellement enceintes, inscrivez un ‘G’ au moins de l’interview et à chacun des mois de grossesse précédant. Dans le calendrier, le nombre de ‘G’ doit être égal au nombre de mois complets de grossesse déclaré à Q.227.

Q. 230-235: **Grossesse n’ayant pas abouti à une naissance vivante**. Pour toutes les grossesses s'étant terminées par une naissance non vivante (Questions 230-235), inscrivez un ‘F’ au mois de fin de grossesse et un ‘G’ à chaque mois de grossesse complet, de telle sorte que la somme des ‘T’et des ‘P’ égale le nombre total de mois complets pendant la durée de la grossesse.

Exemple : Une enquêtée déclare qu’elle a fait une fausse-couche au quatrième mois de grossesse (par exemple, après trois mois complets) en juin 2013. Inscrivez alors un 'F' sur juin 2013 et un 'G' sur chacun de ces deux mois précédents. Un ‘F’ et deux ‘G’ égale trois, qui est le nombre de mois complets pendant la durée de la grossesse.

Q. 311-312 : **Utilisation de la contraception**. En ce qui concerne l'utilisation de la contraception depuis janvier [2010] ou plus tard, inscrivez le code pour chaque méthode utilisée dans les mois pendant lesquels elle a été utilisée. Si plus d’une méthode a été utilisée au même moment, inscrivez celle qui figure en première position sur la liste des méthodes. Si une méthode a été utilisée pendant une période assez longue (au moins trois ou quatre mois), inscrivez le code au premier et au dernier mois d'utilisation et reliez-les par une ligne. Au cours de la dernière étape, les mois sans utilisation d'une méthode contraceptive (et sans aucune grossesse ou naissance vivante) doivent être enregistrés '0' indiquant qu’aucune méthode n’a été utilisée.

Si une enquêtée vous dit qu’elle a changé de méthode pour une autre au milieu du mois, enregistrez la méthode qu’elle utilisait au début du mois dans la case de ce mois. Enregistrez la nouvelle méthode aux mois suivants.

Exemple : une enquêtée vous dit qu’elle a utilisé la pilule jusqu’au milieu du mois de mai 2014 quand elle s’est fait inséré un DIU. Enregistrez ‘6’ pour la pilule en mai 2014 et ‘3’ pour le DIU en juin 2014.

Supposons le cas d’une enquêtée qui utilisait une méthode au début du mois, qui ensuite a stoppé et qui donc n’utilisait plus de méthode à la fin du mois. Enregistrez le code pour la méthode qu’elle utilisait dans la case correspondant au mois où elle a arrêté. Enregistrez ‘0’ pour “Aucune Méthode” dans les mois suivants.

En général, quand une enquêtée a changé de méthode ou a interrompu l’utilisation d’une méthode dans un mois, vous enregistrerez dans le calendrier ce qu’elle utilisait au début de ce mois. Il y a une exception à cette règle qui concerne le mois de l’interview. Avant d’arriver à Q. 312 sur l’historique de l’utilisation contraceptive, vous avez déjà rempli dans le calendrier Q.304 concernant l’utilisation contraceptive actuelle. Pour le mois de l’interview, vous aurez enregistré ce que l’enquêtée utilisait le jour de l’interview, même si la méthode est différente de celle qu’elle utilisait au début du mois de l’interview.

Colonne (2) : RAISON DE L’INTERRUPTION DE LA CONTRACEPTION

Pour chaque interruption d'une méthode contraceptive, il faut enregistrer la raison à la Colonne (2) au dernier mois durant lequel la méthode a été utilisée. Par exemple, si la Colonne (1) indique une interruption de la pilule durant le mois d’avril 2012, vous devez identifier et enregistrer la raison de cette interruption à la Colonne (2), dans le même mois, avril 2012.

Points dont il faut se souvenir :

• Un seul code est inscrit dans une case (mois) du calendrier

• À la Colonne (1), tous les mois doivent être remplis.

• Colonne (2), enregistrez la raison de chaque interruption d'utilisation de la méthode qui a eu lieu à la Colonne (1). Le code est inscrit au dernier mois de l'utilisation.

• Quand vous tracez une ligne, elle doit comporter les deux points limite définis par un même code.

• Pour différencier les naissances, écrivez le nom du bébé à la gauche du ‘N.’ Cela rendra votre travail plus facile et plus exact parce que les dates de naissances sont vos meilleurs points de référence.

CAS ILLUSTRATIFS[[9]](#footnote-9)

Dans cette section, nous vous présentons plusieurs exemples qui montrent comment remplir le calendrier. Jusqu’à six étapes peuvent être nécessaires pour remplir le calendrier :

1) Transférez les dates de naissances vivantes du tableau de l’Historique des Naissances au calendrier.

2) Enregistrez les mois de grossesse (G) complets pour toute grossesse se terminant par une naissance vivante (N) et pour celles ayant donné lieu à des naissances non vivantes (F).

3) Enregistrez les mois d’utilisation et de non utilisation contraceptive.

4) Enregistrez la raison d’interruption de l’utilisation contraceptive.

Dans chaque exemple, nous supposons que l’enquêtée connaît les dates de naissance de ses enfants ainsi que les dates auxquelles elle a utilisé la contraception. Au cours de la collecte des données, vous aurez peut-être besoin de corriger des erreurs dans le report de ces informations.

**Cas #1**

***Situation***: L’enquêtée a été interviewée en juin [2015]. Elle a eu deux enfants depuis janvier [2010]. Le premier s’appelle Alfred, né à terme en septembre [2011], et le second s’appelle Bernard, né un mois avant terme en février [2014]. Les dates de naissance des enfants proviennent de la question 215 dans l’Historique des Naissances. L’enquêtée n’a pas eu d’autres grossesses et n’a jamais utilisé la contraception.

**ÉTAPE 1**

La première étape consiste à enregistrer les dates de naissance d’Alfred et de Bernard. Un ‘N’ est enregistré au mois de naissance de chacun des enfants et le nom de chaque enfant est inscrit à gauche de ‘N’ à la colonne (1) au mois correspondant à la date de naissance de l’enfant.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Étape 1** | |  |  |  |  |
| RÉPONSE DE LA FEMME | | | NOMBRE DE MOIS | Entrée à colonne (1) dans calendrier | |
| Évènement | Date | | Mois | Code |
| Alfred | 18 septembre [2011] | | 1 | **SEP [2011]** | **N** |
| Bernard | 25 février [2014] | | 1 | **FEV [2014]** | **N** |

**ÉTAPE 2**

La seconde étape consiste à inscrire un ‘G’ à chacun des huit mois qui précèdent chaque mois dans lequel une naissance a eu lieu. Pour Alfred, un ‘G’ devrait être inscrit de janvier [2011] à août [2011] (8 mois) ; Pour Bernard, les ‘G’ devraient inscrits de juillet [2013] à janvier [2014] (7 mois).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Étape 2** | |  |  |  |  |
| RÉPONSE DE LA FEMME | | | NOMBRE DE MOIS | Entrée à colonne (1) dans calendrier | |
| Évènement | Date | | Mois | Code |
|  |  | |  |  |  |
| **Grossesse** | Janvier-Septembre [2011] | | 8 | **JANV-AOÛT [2011]** | **G** |
| Alfred | 18 septembre [2011] | | 1 | SEP [2011] | N |
| **Grossesse** | juillet [2013]-février [2014] | | 7 | **JUIL [2013]-JAN [2014]** | **G** |
| Bernard | 25 février [2014] | | 1 | FEV [2014] | N |

**ÉTAPE 3**

L’enquêtée n’a pas utilisé la contraception au cours de la période du calendrier. Par conséquent, dans le calendrier, vous inscrirez dans le reste des cases des ‘0’ pour montrer les périodes de non utilisation.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Étape 3** | |  |  |  |  |
| RÉPONSE DE LA FEMME | | | NOMBRE DE MOIS | Entrée à colonne (1) dans calendrier | |
| Évènement | Date | | Mois | Code |
|  |  | |  |  |  |
| **Non utilisation** | janvier –décembre [2010] | | 12 | **JAN-DEC [2010]** | **0** |
| Enceinte | janvier-septembre [2011] | | 8 | JAN-AOÛT [2011] | G |
| Alfred | 18 septembre [2011] | | 1 | SEP [2011] | N |
| **Non utilisation** | octobre [2011]-juin [2013] | | 9 | **OCT [2011]-JUIN [2013]** | **0** |
| Enceinte | juillet [2013]-février [2014] | | 7 | JUI [2013]-JAN [2014] | G |
| Bernard | 25 février [2014] | | 1 | FEV [2014] | N |
| **Non utilisation** | mars [2014]-juin [2015] | | 28 | **MARS [2014]-JUIN [2015]** | **0** |

**Calendrier Entrées pour le CAS#1**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| INSTRUCTIONS:  UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.  COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS  CODES POUR CHAQUE COLONNE  COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSES, UTILISATION DE LA CONTRACEPTION  N NAISSANCES  G GROSSESSES  F FIN DE GROSSESSE  0 PAS DE MÉTHODE  1 STÉRILISATION FÉMININE  2 STÉRILISATION MASCULINE  3 DIU  4 INJECTABLES  5 IMPLANTS  6 PILULE  7 CONDOM  8 CONDOM FÉMININ  9 CONTRACEPTION D’URGENCE  J MÉTHODE DES JOURS FIXES  K MAMA  L MÉTHODE DU RYTHME  M RETRAIT  X AUTRE MÉTHODE MODERNE Bernard  AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE  COL. 2: DISCONTINUATION DE L’UTILISATION CONTRACEPTIVE  0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT  1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT  2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE  3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE  4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE  5 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ  6 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE  7 TROP CHÈRE  8 PEU PRATIQUE À UTILISER  F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE  A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE  D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION  X AUTRE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (PRÉCISEZ)  Alfred |  |  |  | COL. 1 | COL. 2 |  |
|  | 12 DEC | 01 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 02 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 03 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 04 |  |  |  |
| 2 | 08 AOÛT | 05 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUIL | 06 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUIN | 07 | O |  | 1 |
| 0 | 05 MAI | 08 |  |  | 0 |
|  | 04 AVR | 09 |  |  |  |
|  | 03 MARS | 10 |  |  |  |
|  | 02 FEV | 11 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 12 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 13 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 14 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 15 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 16 |  |  |  |
| 2 | 08 AOÛT | 17 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUIL | 18 |  |  | 0 |
| 0 | 06 JUIN | 19 |  |  | 0 |
| 9 | 05 MAI | 20 |  |  | 9 |
|  | 04 AVR | 21 |  |  |  |
|  | 03 MARS | 22 | O |  |  |
|  | 02 FEV | 23 | B |  |  |
|  | 01 JAN | 24 | P |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 25 | P |  |  |
|  | 11 NOV | 26 | P |  |  |
|  | 10 OCT | 27 | P |  |  |
|  | 09 SEP | 28 | P |  |  |
| 2 | 08 AOÛT | 29 | P |  | 2 |
| 0 | 07 JUIL | 30 | P |  | 0 |
| 0 | 06 JUIN | 31 | O |  | 0 |
| 8 | 05 MAI | 32 |  |  | 8 |
|  | 04 AVR | 33 |  |  |  |
|  | 03 MARS | 34 |  |  |  |
|  | 02 FEV | 35 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 36 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 37 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 38 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 39 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 40 |  |  |  |
| 2 | 08 AOÛT | 41 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUIL | 42 |  |  | 0 |
| 0 | 06 JUIN | 43 |  |  | 0 |
| 7 | 05 MAI | 44 |  |  | 7 |
|  | 04 AVR | 45 |  |  |  |
|  | 03 MARS | 46 |  |  |  |
|  | 02 FEV | 47 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 48 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 49 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 50 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 51 | O |  |  |
|  | 09 SEP | 52 | B |  |  |
| 2 | 08 AOÛT | 53 | P |  | 2 |
| 0 | 07 JUIL | 54 | P |  | 0 |
| 0 | 06 JUIN | 55 | P |  | 0 |
| 6 | 05 MAI | 56 | P |  | 6 |
|  | 04 AVR | 57 | P |  |  |
|  | 03 MARS | 58 | P |  |  |
|  | 02 FEV | 59 | P |  |  |
|  | 01 JAN | 60 | P |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 61 | O |  |  |
|  | 11 NOV | 62 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 63 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 64 |  |  |  |
| 2 | 08 AOÛT | 65 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUIL | 66 |  |  | 0 |
| 0 | 06 JUIN | 67 |  |  | 0 |
| 5 | 05 MAI | 68 |  |  | 5 |
|  | 04 AVR | 69 |  |  |  |
|  | 03 MARS | 70 |  |  |  |
|  | 02 FEV | 71 |  |  |  |
|  |  | 01 JAN | 72 | O |  |  |

**CASE #2**

QUESTIONNAIRE PAPIER[[10]](#footnote-10)

***Scenario***: L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Durant cette période couverte par le calendrier, elle a eu un enfant (Charles), né en septembre [2013] au 9e mois de grossesse et une autre grossesse qui s’est terminée par une fausse-couche au bout de trois mois en juillet [2011]. Cette grossesse est arrivée par accident alors que son partenaire et elle utilisaient le condom. Ils ont utilisé le condom à partir du moment où ils se sont mariés en novembre [2009] jusqu’à ce qu’elle tombe enceinte.

Immédiatement après sa grossesse qui s’est terminée par une fausse couche, elle a commencé à utiliser la pilule. Elle a délibérément interrompu l’utilisation de la pilule car elle voulait un enfant. Elle est tombée enceinte de Charles au bout de cinq mois. Elle utilise actuellement la pilule qu’elle a commencé à utiliser cinq mois après la naissance de Charles.

CAPI

***Scenario***: L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Durant cette période couverte par le calendrier, elle a eu un enfant (Charles), né en septembre [2013] au 9e mois de grossesse et une autre grossesse qui s’est terminée par une fausse-couche au bout de trois mois en juillet [2011].

Elle utilise actuellement la pilule qu’elle a commencé à utiliser en mars [2014]. Entre la naissance de Charles en septembre [2013] et le début d’utilisation de la pilule en mars [2014], elle n’a pas utilisé une méthode.

Entre la fin de sa grossesse en juillet [2011] et le moment où elle est tombée enceinte de Charles en janvier [2013], elle a utilisé la pilule. Elle a commencé à utiliser la pilule immédiatement après que sa grossesse se termine. À la mi-juillet [2012], elle a délibérément interrompu l’utilisation de la pilule car elle voulait un enfant.

Entre le moment où elle a arrêté d’utiliser la pilule en juillet [2012] et le moment où elle est tombée enceinte de Charles en janvier [2013], elle n’a pas utilisé de méthode.

Entre le début du calendrier en janvier [2010] et le début de la grossesse en mai [2011] qui n’a pas abouti à une naissance vivante, l’enquêtée et son partenaire utilisaient de manière continue le condom. Elle est tombée enceinte pendant qu’ils utilisaient le condom.

**Calendrier Entrées pour le CAS#2**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| INSTRUCTIONS:  UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.  COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.  CODES POUR CHAQUE COLONNE:  COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSES, UTILISATION DE LA CONTRACEPTION  N NAISSANCES  G GROSSESSES  F FIN DE GROSSESSE  0 PAS DE MÉTHODE  1 STÉRILISATION FÉMININE  2 STÉRILISATION MASCULINE  3 DIU  4 INJECTABLES  5 IMPLANTS  6 PILULE  7 CONDOM  8 CONDOM FÉMININ  9 CONTRACEPTION D’URGENCE  J MÉTHODE DES JOURS FIXES  K MAMA  L MÉTHODE DU RYTHME  M RETRAIT  X AUTRE MÉTHODE MODERNE  Y AUTRE MÉTHODETRADITIONNELLE  COL. 2: DISCONTINUATION DE L’UTILISATION CONTRACEPTIVE  0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT  1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT Charles  2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE  3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE  4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE  5 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ  6 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE  7 TROP CHÈRE  8 PEU PRATIQUE À UTILISER  F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE  A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE  D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION  X AUTRE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (PRÉCISEZ)  Z NE SAIT PAS |  |  |  | COL. 1 | COL. 2 |  |
|  | 12 DEC | 01 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 02 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 03 | 6 |  |  |
|  | 09 SEP | 04 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 05 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 06 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 07 |  |  | 1 |
| 5 | 05 MAY | 08 |  |  | 5 |
|  | 04 APR | 09 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 10 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 11 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 12 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 13 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 14 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 15 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 16 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 17 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 18 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 19 |  |  | 1 |
| 4 | 05 MAY | 20 |  |  | 4 |
|  | 04 APR | 21 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 22 | 6 |  |  |
|  | 02 FEB | 23 | 0 |  |  |
|  | 01 JAN | 24 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 25 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 26 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 27 | 0 |  |  |
|  | 09 SEP | 28 | B |  |  |
| 2 | 08 AUG | 29 | P |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 30 | P |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 31 | P |  | 1 |
| 3 | 05 MAY | 32 | P |  | 3 |
|  | 04 APR | 33 | P |  |  |
|  | 03 MAR | 34 | P |  |  |
|  | 02 FEB | 35 | P |  |  |
|  | 01 JAN | 36 | P |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 37 | 0 |  |  |
|  | 11 NOV | 38 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 39 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 40 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 41 | 0 |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 42 | 6 | 2 | 0 |
| 1 | 06 JUN | 43 |  |  | 1 |
| 2 | 05 MAY | 44 |  |  | 2 |
|  | 04 APR | 45 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 46 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 47 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 48 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 49 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 50 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 51 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 52 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 53 | 6 |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 54 | T |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 55 | P |  | 1 |
| 1 | 05 MAY | 56 | P |  | 1 |
|  | 04 APR | 57 | 7 | 1 |  |
|  | 03 MAR | 58 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 59 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 60 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 61 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 62 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 63 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 64 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 65 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 66 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 67 |  |  | 1 |
| 0 | 05 MAY | 68 |  |  | 0 |
|  | 04 APR | 69 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 70 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 71 |  |  |  |
|  |  | 01 JAN | 72 | 7 |  |  |

**CASE #3**

QUESTIONNAIRE PAPIER

***Scenario*** : L’enquêtée a été interviewée en Octobre [2015]. La seule naissance que la femme a eue dans cette période (Marie) a eu lieu en mars [2014] après une grossesse non planifiée alors qu’elle utilisait la méthode du retrait, une méthode qu’elle utilisait depuis une année. La grossesse qui s’est terminée par la naissance de Marie a duré neuf mois (neuf mois complets). L’enquêtée est actuellement enceinte, l’utilisation du retrait ayant échoué il y a deux mois. Elle et son mari utilisaient le retrait depuis que Marie est née. Elle a fait aussi une fausse-couche en décembre [2011] après quatre mois complets de grossesse. Avant la fausse-couche, aucune méthode n’était utilisée. Après cette fausse-couche, elle n’a pas utilisé de méthode pendant six mois avant de commencer à utiliser le retrait.

CAPI

***Scenario :*** L’enquêtée a été interviewée en Octobre [2015]. La seule naissance que la femme a eue dans cette période (Marie) a eu lieu en mars [2014]. La grossesse a duré neuf mois (neuf mois complets).

L’enquêtée est actuellement enceinte (2 mois complets).

Elle a aussi fait une fausse-couche (fin de grossesse) en décembre [2011] après neuf mois complets de grossesse.

Entre la naissance de Marie en mars [2014] et le début de sa grossesse actuelle en aout [2015], l’enquêtée et son mari ont utilisé de manière continue le retrait. Elle est tombée enceinte pendant qu’ils utilisaient le retrait.

Entre la fin de la grossesse improductive en décembre [2011] et le début de la grossesse de Marie en juillet [2013], elle a utilisé le retrait. Elle a commencé à utiliser le retrait en juillet [2012] et elle l’a utilisé de manière continue pendant 12 mois. Elle a arrêté d’utiliser le retrait quand elle est tombée enceinte, sans le vouloir, de Marie.

Entre le début de la période du calendrier en janvier [2010] et le début de la grossesse en septembre [2011] qui s’est terminée par une fausse-couche, elle n’a utilisé aucune forme de contraception.

**Calendrier Entrées pour le CAS#3**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| INSTRUCTIONS:  UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.  COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.  CODES POUR CHAQUE COLONNE:  COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSES, CONTRACEPTION  N NAISSANCES  G GROSSESSES  F FIN DE GROSSESSE  0 PAS DE MÉTHODE  1 STÉRILISATION FÉMININE  2 STÉRILISATION MASCULINE  3 DIU  4 INJECTABLES  5 IMPLANTS  6 PILULE  7 CONDOM  8 CONDOM FÉMININ  9 CONTRACEPTION D’URGENCE  J MÉTHODE DES JOURS FIXES  K MAMA  L MÉTHODE DU RYTHME  M RETRAIT  X AUTRE MÉTHODE MODERNE Marie  Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE  COL. 2: DISCONTINUATION DE L’UTILISATION CONTRACEPTIVE  0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT  1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT  2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE  3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE  4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE  5 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ  6 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE  7 TROP CHÈRE  8 PEU PRATIQUE À UTILISER  F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE  A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE  D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION  X AUTRE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (PRÉCISEZ)  Z NE SAIT PAS |  |  |  | COL. 1 | COL. 2 |  |
|  | 12 DEC | 01 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 02 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 03 | P |  |  |
|  | 09 SEP | 04 | P |  |  |
| 2 | 08 AUG | 05 | M | 1 | 2 |
| 0 | 07 JUL | 06 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 07 |  |  | 1 |
| 5 | 05 MAY | 08 |  |  | 5 |
|  | 04 APR | 09 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 10 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 11 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 12 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 13 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 14 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 15 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 16 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 17 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 18 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 19 |  |  | 1 |
| 4 | 05 MAY | 20 |  |  | 4 |
|  | 04 APR | 21 | M |  |  |
|  | 03 MAR | 22 | B |  |  |
|  | 02 FEB | 23 | P |  |  |
|  | 01 JAN | 24 | P |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 25 | P |  |  |
|  | 11 NOV | 26 | P |  |  |
|  | 10 OCT | 27 | P |  |  |
|  | 09 SEP | 28 | P |  |  |
| 2 | 08 AUG | 29 | P |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 30 | P |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 31 | M | 1 | 1 |
| 3 | 05 MAY | 32 |  |  | 3 |
|  | 04 APR | 33 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 34 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 35 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 36 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 37 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 38 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 39 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 40 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 41 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 42 | M |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 43 | 0 |  | 1 |
| 2 | 05 MAY | 44 |  |  | 2 |
|  | 04 APR | 45 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 46 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 47 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 48 | 0 |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 49 | T |  |  |
|  | 11 NOV | 50 | P |  |  |
|  | 10 OCT | 51 | P |  |  |
|  | 09 SEP | 52 | P |  |  |
| 2 | 08 AUG | 53 | 0 |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 54 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 55 |  |  | 1 |
| 1 | 05 MAY | 56 |  |  | 1 |
|  | 04 APR | 57 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 58 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 59 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 60 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 61 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 62 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 63 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 64 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 65 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 66 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 67 |  |  | 1 |
| 0 | 05 MAY | 68 |  |  | 0 |
|  | 04 APR | 69 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 70 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 71 |  |  |  |
|  |  | 01 JAN | 72 | 0 |  |  |

**CAS#4**

QUESTIONNAIRE PAPIER

L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Elle a déclaré deux naissances dans la période de référence, Christine en juillet [2013] et Armand en novembre [2010]. La grossesse de Christine a duré neuf mois (neuf mois complets) et celle d’Armand huit mois (huit mois complets). Au moment de la naissance de Christine, l’enquêtée a subi une opération pour être stérilisée dans un hôpital géré par le gouvernement. Christine a été conçue après avoir essayé de tomber enceinte pendant quatre mois. Avant cela, elle avait eu recours à la pilule qu’elle avait commencé à utiliser trois mois après la naissance d’Armand. Avant de tomber enceinte d’Armand, elle n’avait pas eu de naissance non vivante et elle n’avait pas non plus utilisé une méthode de contraception.

CAPI

L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Elle a déclaré deux naissances dans la période de référence, Christine en juillet [2013] et Armand en novembre [2010]. La grossesse de Christine a duré neuf mois (neuf mois complets) et celle d’Armand huit mois (huit mois complets).

Au moment de la naissance de Christine, l’enquêtée a subi une opération pour être stérilisée dans un hôpital géré par le gouvernement.

Entre le moment où est né Armand en novembre [2010] et le moment où elle est tombée enceinte de Christine en novembre [2012], l’enquêtée a utilisé la pilule. Elle a commencé à utiliser la pilule trois mois après la naissance d’Armand en novembre [2010] et l’a utilisée pendant 16 mois. Elle a arrêté d’utiliser la pilule parce qu’elle voulait tomber enceinte.

Entre le moment où elle utilisait la pilule en juin [2012] et le début de la grossesse de Christine en novembre [2012], elle n’a pas utilisé de méthode.

Entre le début de la période du calendrier en janvier [2010] et le moment où elle est tombée enceinte d’Armand en avril [2010], elle n’a pas utilisé de méthode contraceptive.

**Calendrier Entrées pour le CAS#4**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| INSTRUCTIONS:  UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.  COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.  CODES POUR CHAQUE COLONNE:  COL. 1: NAISSANCES,GROSSESSE, CONTRACEPTION  N NAISSANCES  G GROSSESSES  F FIN DE GROSSESSE  0 PAS DE MÉTHODE  1 STÉRILISATION FÉMININE  2 STÉRILISATION MASCULINE  3 DIU  4 INJECTABLES  5 IMPLANTS  6 PILULE  7 CONDOM  8 CONDOM FÉMININ  9 CONTRACEPTION D’URGENCE  J MÉTHODE DES JOURS FIXES  K MAMA  L MÉTHODE DU RYTHME  M RETRAIT  X AUTRE MÉTHODE MODERNE  Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE  COL. 2: DISCONTINUATION DE L’UTILISATION CONTRACEPTIVE  0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT  1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT  2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE  Christina  3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE  4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE  5 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ  6 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE  7 TROP CHÈRE  8 PEU PRATIQUE À UTILISER  F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE  A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE  D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION  X AUTRE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (PRÉCISEZ)  Z NE SAIT PAS  Armando |  |  |  | COL. 1 | COL. 2 |  |
|  | 12 DEC | 01 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 02 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 03 | 1 |  |  |
|  | 09 SEP | 04 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 05 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 06 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 07 |  |  | 1 |
| 5 | 05 MAY | 08 |  |  | 5 |
|  | 04 APR | 09 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 10 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 11 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 12 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 13 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 14 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 15 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 16 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 17 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 18 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 19 |  |  | 1 |
| 4 | 05 MAY | 20 |  |  | 4 |
|  | 04 APR | 21 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 22 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 23 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 24 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 25 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 26 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 27 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 28 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 29 | 1 |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 30 | B |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 31 | P |  | 1 |
| 3 | 05 MAY | 32 | P |  | 3 |
|  | 04 APR | 33 | P |  |  |
|  | 03 MAR | 34 | P |  |  |
|  | 02 FEB | 35 | P |  |  |
|  | 01 JAN | 36 | P |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 37 | P |  |  |
|  | 11 NOV | 38 | P |  |  |
|  | 10 OCT | 39 | 0 |  |  |
|  | 09 SEP | 40 | 0 |  |  |
| 2 | 08 AUG | 41 | 0 |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 42 | 0 |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 43 | 6 | 2 | 1 |
| 2 | 05 MAY | 44 |  |  | 2 |
|  | 04 APR | 45 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 46 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 47 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 48 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 49 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 50 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 51 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 52 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 53 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 54 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 55 |  |  | 1 |
| 1 | 05 MAY | 56 |  |  | 1 |
|  | 04 APR | 57 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 58 | 6 |  |  |
|  | 02 FEB | 59 | 0 |  |  |
|  | 01 JAN | 60 | 0 |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 61 | 0 |  |  |
|  | 11 NOV | 62 | B |  |  |
|  | 10 OCT | 63 | P |  |  |
|  | 09 SEP | 64 | P |  |  |
| 2 | 08 AUG | 65 | P |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 66 | P |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 67 | P |  | 1 |
| 0 | 05 MAY | 68 | P |  | 0 |
|  | 04 APR | 69 | P |  |  |
|  | 03 MAR | 70 | 0 |  |  |
|  | 02 FEB | 71 | 0 |  |  |
|  |  | 01 JAN | 72 | 0 |  |  |

**CAS #5**

QUESTIONNAIRE PAPIER

L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Elle a eu deux naissances depuis janvier [2010]; elle a d’abord eu des jumeaux dont seulement un est né vivant (Jeanne), alors que l’autre était un enfant mort-né. Jeanne est née en juin [2010]. Son plus jeune frère Jean, est né en février [2012] au huitième mois de grossesse (huit mois complets). Notez que puisque la première de ces grossesses a commencé avant janvier [2010], seulement cinq ‘G’ sont indiqués sur le calendrier. Notez aussi que l’enfant mort-né n’est pas enregistré en tant que fin de grossesse parce que la grossesse a abouti à une naissance vivante (Jeanne), et que vous ne pouvez inscrire qu’un seul code dans une case.

L’utilisation de sa première méthode contraceptive au cours de la période (la pilule) a commencé neuf mois après la dernière naissance. Elle a utilisé la pilule pendant six mois et elle a ensuite changé pour le DIU le mois suivant parce qu’elle voulait une méthode plus efficace. Elle a utilisé le DIU jusqu’à septembre [2014], quand elle s’est séparée de son mari. Elle n’a pas utilisé de méthode contraceptive depuis.

CAPI

L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Elle a eu deux naissances depuis janvier [2010]; elle a d’abord eu des jumeaux dont seulement un est né vivant (Jeanne), alors que l’autre était un enfant mort-né. Jeanne est née en juin [2010] après neuf mois de grossesse. Son plus jeune frère Jean, est né en février [2012] au milieu du neuvième mois de grossesse (huit mois complets).

L’enquêtée n’utilise pas actuellement de méthode contraceptive.

Dans l’intervalle entre la naissance de Jean en février [2012] et octobre [2015], l’enquêtée a utilisé le DIU. Elle a commencé à utiliser le DIU 16 mois après la naissance de Jean. Elle a utilisé le DIU jusqu’en septembre [2014]. Elle a arrêté de l’utiliser parce qu’elle s’est séparée de son mari.

Entre le moment où elle a commencé a utiliser le DIU en mai [2013] et la naissance de John en février [2012], elle a utilisé la pilule pendant six mois, puis elle a changé pour le DIU le mois suivant car elle voulait une méthode plus efficace.

Entre la naissance de Jeanne en juin [2010] et le début de la grossesse de Jean en juillet [2011], elle n’a pas utilisé de méthode.

**Calendrier Entrées pour le CAS#5**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| INSTRUCTIONS:  UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.  COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.  CODES POUR CHAQUE COLONNE:  COL. 1: NAISSANCES,GROSSESSE, CONTRACEPTION  N NAISSANCES  G GROSSESSES  F FIN DE GROSSESSE  0 PAS DE MÉTHODE  1 STÉRILISATION FÉMININE  2 STÉRILISATION MASCULINE  3 DIU  4 INJECTABLES  5 IMPLANTS  6 PILULE  7 CONDOM  8 CONDOM FÉMININ  9 CONTRACEPTION D’URGENCE  J MÉTHODE DES JOURS FIXES  K MAMA  L MÉTHODE DU RYTHME  M RETRAIT  X AUTRE MÉTHODE MODERNE  Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE  COL. 2: DISCONTINUATION DE L’UTILISATION CONTRACEPTIVE  0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT  1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT  2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE  3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE  4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE  5 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ  6 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE  7 TROP CHÈRE  8 PEU PRATIQUE À UTILISER  F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE  A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE  D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION  X AUTRE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (PRÉCISEZ)  Z NE SAIT PAS  Jean  Jeanne JjjjjjjjjJJaneJane |  |  |  | COL. 1 | COL.2 |  |
|  | 12 DEC | 01 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 02 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 03 | 0 |  |  |
|  | 09 SEP | 04 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 05 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 06 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 07 |  |  | 1 |
| 5 | 05 MAY | 08 |  |  | 5 |
|  | 04 APR | 09 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 10 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 11 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 12 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 13 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 14 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 15 | 0 |  |  |
|  | 09 SEP | 16 | 3 | D |  |
| 2 | 08 AUG | 17 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 18 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 19 |  |  | 1 |
| 4 | 05 MAY | 20 |  |  | 4 |
|  | 04 APR | 21 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 22 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 23 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 24 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 25 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 26 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 27 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 28 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 29 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 30 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 31 | 3 |  | 1 |
| 3 | 05 MAY | 32 | 6 | 4 | 3 |
|  | 04 APR | 33 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 34 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 35 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 36 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 37 | 6 |  |  |
|  | 11 NOV | 38 | 0 |  |  |
|  | 10 OCT | 39 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 40 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 41 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 42 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 43 |  |  | 1 |
| 2 | 05 MAY | 44 |  |  | 2 |
|  | 04 APR | 45 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 46 | 0 |  |  |
|  | 02 FEB | 47 | B |  |  |
|  | 01 JAN | 48 | P |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 49 | P |  |  |
|  | 11 NOV | 50 | P |  |  |
|  | 10 OCT | 51 | P |  |  |
|  | 09 SEP | 52 | P |  |  |
| 2 | 08 AUG | 53 | P |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 54 | P |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 55 | 0 |  | 1 |
| 1 | 05 MAY | 56 |  |  | 1 |
|  | 04 APR | 57 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 58 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 59 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 60 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 61 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 62 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 63 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 64 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 65 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 66 | 0 |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 67 | B |  | 1 |
| 0 | 05 MAY | 68 | P |  | 0 |
|  | 04 APR | 69 | P |  |  |
|  | 03 MAR | 70 | P |  |  |
|  | 02 FEB | 71 | P |  |  |
|  |  | 01 JAN | 72 | P |  |  |

**CAS #6**

QUESTIONNAIRE PAPIER

***Scenario***: L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015] et elle était enceinte de quatre mois au moment de l’interview (elle avait terminé trois mois de grossesse). Sa naissance la plus récente a eu lieu en novembre [2013] (Linda) après neuf mois de grossesse et elle n’avait pas eu d’autre grossesse avant celle-là. Elle a d’abord commencé à utiliser le diaphragme le mois après la naissance de Linda. Elle a arrêté d’utiliser le diaphragme après être tombée enceinte alors qu’elle utilisait cette méthode. Elle n’a utilisé aucune méthode avant de tomber enceinte de Linda.

CAPI

***Scenario***: L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Sa naissance la plus récente [Linda] a eu lieu en novembre [2013] après neuf mois de grossesse

Elle est actuellement enceinte et elle a complété trois mois de grossesse.

Dans l’intervalle entre la naissance de Linda en novembre [2013] et le début de la grossesse actuelle en août [2015], elle a utilisé le diaphragme. Elle a commencé à utiliser le diaphragme immédiatement après la naissance de Linda. Elle a utilisé le diaphragme pendant 20 mois. Elle a arrêté de l’utiliser parce qu’elle est tombée enceinte alors qu’elle utilisait cette méthode.

Dans l’intervalle entre le début de la période du calendrier en janvier [2010] et le moment où elle est tombée enceinte de Linda en mars [2013], elle n’a pas utilisé de méthode contraceptive.

**Calendrier Entrées pour le CAS#6**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| INSTRUCTIONS:  UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.  COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.  CODES POUR CHAQUE COLONNE:  COL. 1: NAISSANCES,GROSSESSE, CONTRACEPTION  B NAISSANCES  P GROSSESSES  T FIN DE GROSSESSE  0 PAS DE MÉTHODE  1 STÉRILISATION FÉMININE  2 STÉRILISATION MASCULINE  3 DIU  4 INJECTABLES  5 IMPLANTS  6 PILULE  7 CONDOM  8 CONDOM FÉMININ  9 CONTRACEPTION D’URGENCE  J MÉTHODE DES JOURS FIXES  K MAMA  L MÉTHODE DU RYTHME  M RETRAIT  X AUTRE MÉTHODE MODERNE  Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE  COL. 2: DISCONTINUATION DE L’UTILISATION CONTRACEPTIVE  linda  0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT  1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT  2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE  3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE  4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE  5 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ  6 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE  7 TROP CHÈRE  8 PEU PRATIQUE À UTILISER  F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE  A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE  D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION  X AUTRE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (PRÉCISEZ)  Z NE SAIT PAS |  |  |  | COL.1 | COL.2 |  |
|  | 12 DEC | 01 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 02 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 03 | P |  |  |
|  | 09 SEP | 04 | P |  |  |
| 2 | 08 AUG | 05 | P |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 06 | X | 1 | 0 |
| 1 | 06 JUN | 07 |  |  | 1 |
| 5 | 05 MAY | 08 |  |  | 5 |
|  | 04 APR | 09 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 10 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 11 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 12 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 13 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 14 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 15 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 16 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 17 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 18 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 19 |  |  | 1 |
| 4 | 05 MAY | 20 |  |  | 4 |
|  | 04 APR | 21 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 22 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 23 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 24 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 25 | X |  |  |
|  | 11 NOV | 26 | B |  |  |
|  | 10 OCT | 27 | P |  |  |
|  | 09 SEP | 28 | P |  |  |
| 2 | 08 AUG | 29 | P |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 30 | P |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 31 | P |  | 1 |
| 3 | 05 MAY | 32 | P |  | 3 |
|  | 04 APR | 33 | P |  |  |
|  | 03 MAR | 34 | P |  |  |
|  | 02 FEB | 35 | 0 |  |  |
|  | 01 JAN | 36 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 37 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 38 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 39 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 40 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 41 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 42 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 43 |  |  | 1 |
| 2 | 05 MAY | 44 |  |  | 2 |
|  | 04 APR | 45 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 46 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 47 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 48 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 49 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 50 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 51 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 52 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 53 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 54 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 55 |  |  | 1 |
| 1 | 05 MAY | 56 |  |  | 1 |
|  | 04 APR | 57 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 58 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 59 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 60 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 61 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 62 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 63 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 64 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 65 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 66 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 67 |  |  | 1 |
| 0 | 05 MAY | 68 |  |  | 0 |
|  | 04 APR | 69 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 70 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 71 |  |  |  |
|  |  | 01 JAN | 72 | 0 |  |  |

**CAS #7**

QUESTIONNAIRE PAPIER

***Scenario***: L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Elle n’a eu qu’une seule grossesse (et pas de naissance) depuis janvier [2010]. La grossesse a duré trois mois complets et s’est terminée par une fausse-couche en janvier [2014].

L’enquêtée a utilisé pour la première fois la contraception au début de son premier mariage en mars [2011]. Elle, et son mari, ont utilisé le condom pendant quelques années sauf pendant une période de six mois commençant en août [2011], quand son mari était temporairement absent. Elle et son mari ont recommencé à utiliser le condom après le retour du mari et ils ont continué à l’utiliser jusqu’à ce qu’elle tombe accidentellement enceinte en octobre [2013]. L’enquêtée a été stérilisée dans un hôpital du gouvernement immédiatement après la grossesse.

CAPI

***Scenario***: L’enquêtée a été interviewée en octobre [2015]. Elle n’a eu qu’une seule grossesse (et pas de naissance) depuis janvier [2010]. La grossesse a duré trois mois et s’est terminée par une fausse-couche en janvier [2014].

L’enquêtée est stérilisée. Elle a été stérilisée immédiatement après sa grossesse qui n’a pas abouti à une naissance vivante.

Dans l’intervalle entre le début de la période du calendrier en janvier [2010] et le moment où elle est tombée enceinte en novembre [2013], l’enquêtée a utilisé le condom.

Elle a commencé à utiliser le condom en mars [2011] quand elle et son mari se sont mariés et elle a arrêté s’est mariée et elle a arrêté d’utiliser le condom en juillet [2012] quand son mari était temporairement absent pour six mois.

Elle et son mari ont recommencé à utiliser le condom après son retour en février [2013] et ont arrêté en octobre [2013], quand elle est tombée enceinte accidentellement.

Dans l’intervalle entre le moment où ils ont arrêté d’utiliser le condom en [juillet 2012] et le moment où ils ont recommencé à l’utiliser en février [2013], elle n’a utilisé aucune méthode.

**Calendrier Entrées pour le CAS#7**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| INSTRUCTIONS:  UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.  COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.  CODES POUR CHAQUE COLONNE:  COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSE, CONTRACEPTION  B NAISSANCES  P GROSSESSES  T FIN DE GROSSESSE  0 PAS DE MÉTHODE  1 STÉRILISATION FÉMININE  2 STÉRILISATION MASCULINE  3 DIU  4 INJECTABLES  5 IMPLANTS  6 PILULE  7 CONDOM  8 CONDOM FÉMININ  9 CONTRACEPTION D’URGENCE  J MÉTHODE DES JOURS FIXES  K MAMA  L MÉTHODE DU RYTHME  M RETRAIT  X AUTRE MÉTHODE MODERNE  Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE  TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT  0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT  1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT  2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE  3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE  4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE  5 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ  6 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE  7 TROP CHÈRE  8 PEU PRATIQUE À UTILISER  F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE  A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE  D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION  X AUTRE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (PRÉCISEZ)  Z NE SAIT PAS |  |  |  | COL. 1 | COL. 2 |  |
|  | 12 DEC | 01 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 02 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 03 | 1 |  |  |
|  | 09 SEP | 04 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 05 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 06 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 07 |  |  | 1 |
| 5 | 05 MAY | 08 |  |  | 5 |
|  | 04 APR | 09 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 10 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 11 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 12 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 13 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 14 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 15 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 16 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 17 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 18 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 19 |  |  | 1 |
| 4 | 05 MAY | 20 |  |  | 4 |
|  | 04 APR | 21 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 22 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 23 | 1 |  |  |
|  | 01 JAN | 24 | T |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 25 | P |  |  |
|  | 11 NOV | 26 | P |  |  |
|  | 10 OCT | 27 | 7 | 1 |  |
|  | 09 SEP | 28 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 29 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 30 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 31 |  |  | 1 |
| 3 | 05 MAY | 32 |  |  | 3 |
|  | 04 APR | 33 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 34 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 35 | 7 |  |  |
|  | 01 JAN | 36 | 0 |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 37 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 38 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 39 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 40 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 41 | 0 |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 42 | 7 | 0 | 0 |
| 1 | 06 JUN | 43 |  |  | 1 |
| 2 | 05 MAY | 44 |  |  | 2 |
|  | 04 APR | 45 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 46 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 47 |  |  |  |
|  | 01 JAN | 48 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 49 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 50 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 51 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 52 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 53 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 54 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 55 |  |  | 1 |
| 1 | 05 MAY | 56 |  |  | 1 |
|  | 04 APR | 57 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 58 | 7 |  |  |
|  | 02 FEB | 59 | 0 |  |  |
|  | 01 JAN | 60 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 12 DEC | 61 |  |  |  |
|  | 11 NOV | 62 |  |  |  |
|  | 10 OCT | 63 |  |  |  |
|  | 09 SEP | 64 |  |  |  |
| 2 | 08 AUG | 65 |  |  | 2 |
| 0 | 07 JUL | 66 |  |  | 0 |
| 1 | 06 JUN | 67 |  |  | 1 |
| 0 | 05 MAY | 68 |  |  | 0 |
|  | 04 APR | 69 |  |  |  |
|  | 03 MAR | 70 |  |  |  |
|  | 02 FEB | 71 |  |  |  |
|  |  | 01 JAN | 72 | 0 |  |  |

VII. QUESTIONNAIRE HOMME

Le questionnaire Homme comprend une page de couverture et les huit sections suivantes :

Section 1 :  Caractéristiques sociodémographiques de l’enquêté

Section 2 :  Reproduction

Section 3 :  Contraception

Section 4 :  Mariage et activité sexuelle

Section 5 :  Préférences en matière de fécondité

Section 6 :  Emploi et genre

Section 7 :  VIH/sida

Section 8 :  Autres problèmes de santé

La plupart des questions du Questionnaire Homme sont similaires à celles du Questionnaire Femme mais elles sont formulées en fonction du fait que les enquêtés sont des hommes. Cependant, dans la majorité des cas, les numéros des questions sont différents et les questions apparaissent dans un ordre différent. Par exemple, bien que les questions sur le VIH/sida soient pratiquement identiques à celles posées aux femmes, elles figurent à la Section 10 du Questionnaire Femme et à la Section 7 du Questionnaire Homme.

Au Tableau 5, vous trouverez une liste des numéros de questions du Questionnaire Homme et des numéros des questions correspondantes dans le Questionnaire Femme.

• Ce manuel ne répète pas les instructions pour les questions du Questionnaire Homme qui ont déjà été abordées dans la section VI du Questionnaire Femme. En utilisant ce tableau, vous posez vous référer aux instructions de cette section pour les questions correspondantes.

• De manière occasionnelle, il se peut qu’une question dans le Questionnaire Homme soit similaire, mais pas complètement identique à la question du Questionnaire Femme. Dans ces cas, le numéro de la question du Questionnaire Femme se trouve entre parenthèses dans le tableau.

• Le tableau n’inclut pas les numéros de questions qui ne figurent que dans le Questionnaire Homme. Les instructions pour poser ces questions sont présentées dans les sections suivantes.

TABLEAU 5. CORRESPONDANCES DES QUESTIONS ENTRE LES QUESTIONNAIRES HOMME ET FEMME

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Question number | |  | Question number | |
| Man’s questionnaire | Woman’s questionnaire |  | Man’s questionnaire | Woman’s questionnaire |
| 101-125 | 101-125 |  | 514-515 | 813-814 |
| 201-208 | (201)-208 |  | 601 | 909 |
| 301 | 301 |  | 602-604 | 911-913 |
| 302 | 815 |  | 605-609 | 915-919 |
| 304-306 | (240)-242 |  | 610-611 | 922-923 |
| 401-404 | 701-704 |  | 612-617 | 925-930 |
| 410-424 | 709-723 |  | 618 | 932 |
| 431 | (726) |  | 701-710 | 1001-1010 |
| 433-436 | 727-730 |  | 711 | 1013 |
| 440 | 326 |  | 712-730 | 1027-1052 |
| 505 | 803 |  | 731, 732 | (1046, 1047) |
| 506 | (805) |  | 733-737 | 1048-1052 |
| 507 | (804) |  | 805-807 | 1101-1103 |
| 508 | (805) |  | 808 | (1104) |
| 510-511 | (803), (805) |  | 816-818 | 1109-1111 |
| 512-513 | 804-805 |  |  |  |

A. Section 1: Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Toute la section 1 est identique pour les enquêtés, quel que soit le sexe. Rappelez-vous néanmoins qu’il est très important d’enregistrer avec exactitude l’âge de l’enquêté. Référez-vous à la section VI. B de ce manuel pour des instructions plus détaillées concernant les questions 105 et 106 sur l’âge de l’enquêté.

B. Section 2 : Reproduction

Questions. 201-208 : ENFANTS

Q. 201 est formulé un peu différemment pour les hommes. Comme pour les femmes, ce qui nous intéresse ici, ce sont les enfants biologiques que l’homme a eus. Étant donné que de nombreux enfants vivent loin de leur père, nous insistons pour que l’homme déclare les enfants qui sont ses enfants biologiques mais qui ne sont pas forcément légalement les siens ou qui ne portent pas forcément son nom. Les questions 202-208 sont identiques pour les hommes et pour les femmes.

Q. 209 : FILTRE POUR DES ENFANTS

À la question 209, vérifiez Q. 208 pour voir si l’homme a déjà engendré des enfants. S’il a eu un enfant ou plus, y compris des enfants qui ont pu décéder, cochez la case à gauche et continuez en posant Q. 210. Si l’homme n’a eu qu’un seul enfant, y compris un enfant qui a pu décéder, cochez la case au centre et passez à Q. 211. Si l’homme n’a jamais engendré d’enfant, même un qui n’a vécu que peu de temps, cochez la case à droite et passez à Q.301.

Q.210 : MÈRES BIOLOGIQUES DES ENFANTS DE L’HOMME

À Q. 210, vous demandez à l’enquêté si tous les enfants qu’il a engendrés ont, ou non, la même mère biologique.

Q. 211 : ÂGE AU PREMIER ENFANT

Si l’enquêté a plus d’un enfant, demandez-lui de vous dire l’âge qu’il avait quand son premier enfant est né (Q.211a). Si l’enquêté n’a qu’un seul enfant, posez Q.211b). S’il ne sait pas quel âge il avait quand son premier enfant est né, insistez. Par exemple, vous pouvez lui demander quel âge il avait quand il s’est marié ou quand il a commencé à vivre pour la première fois avec une femme et ensuite combien de temps avant ou après son mariage/union, son premier enfant est né.

Q. 212 : FILTRE POUR ENFANT VIVANT

QUESTIONS 212-218: SOINS PRÉNATALS ET SOINS À L’ACCOUCHEMENT

Les questions 213 et 214 sont posées pour déterminer si l’enquêté a un enfant vivant de 0 à 2 ans. Si c’est le cas, inscrivez le nom de son plus jeune enfant sur la ligne prévue à Q.215. Les questions 216 à 218 portent sur les soins prénatals et sur les soins à l’accouchement dispensés pour cet enfant et pour sa mère. À Q.216, demandez à l’enquêté si la mère de son enfant le plus jeune a reçu des soins prénatals au cours de sa grossesse. Pour être pris en compte, les soins ont dû être effectués pour vérifier sa grossesse et pour aucune autre raison. Si la mère a reçu des soins prénatals pendant la grossesse d’un enfant plus âgé, mais pas pendant celle de l’enfant le plus jeune, enregistrez ‘2’, NON.

Q. 219 : CONNAISSANCE DES SOINS À DONNER À UN ENFANT AYANT LA DIARRHÉE

À la question 219, on demande à l’enquêté quelle quantité de liquides il faut donner à un enfant qui a la diarrhée. Notez qu’à cette question, nous demandons l’opinion de l’enquêté et non ce que lui ou sa femme /partenaire donne en fait à leurs enfants quand ils ont la diarrhée.

C. Section 3 : Contraception

Q. 301 : Tableau contraception

La question 301 et l’ordre dans lequel sont posées les questions sont identiques dans les Questionnaires Femme et Homme.

Q. 303 : DISCUSSION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE AVEC UN PRESTATAIRE DE SANTÉ

À Q. 303, on demande à l’enquêté s’il a parlé de planification familiale avec un agent de santé ou un professionnel de santé au cours des derniers mois. Cette question ne concerne que les discussions avec des professionnels de santé et par conséquent les discussions sur la planification familiale avec des amis, des voisins ne sont pas prises en compte ici.

Q. 307 : OPINIONS SUR LA CONTRACEPTION

Cette question comprend deux affirmations qui permettent d’évaluer l’opinion de l’enquêté concernant la part de responsabilité de l’homme dans l’utilisation de la contraception et les conséquences de l’utilisation contraceptive sur le comportement des femmes. Faites attention à bien encercler une réponse pour chacune des deux questions. Le terme “légère” à Q. 307(b) s’applique à des personnes qui ont facilement des relations sexuelles avec plusieurs partenaires.

D. Section 4 : Mariage et activité sexuelle

Q. 405 : AUTRES ÉPOUSES/PARTENAIRES

À cette question, nous voulons savoir si l’enquêté a d’autres épouses ou partenaires avec qui il vit comme s’il était marié. Cela n’inclut pas des « petites amies » à moins que l’enquêté ne vive avec elle comme s’il était marié.

Q. 406 : NOMBRE D’ÉPOUSES

En posant cette question, nous cherchons à connaître le nombre total d’épouses ou de partenaires cohabitantes que l’enquêté a. On a attribué à ce nombre deux cases ; pensez donc à inscrire dans la première case un ‘0’ pour les nombres inférieurs à 10.

QUESTIONS 407 ET 408: IDENTIFIER L’ÉPOUSE/LES ÉPOUSES DE L’ENQUÊTÉ

Inscrivez le nom de l’épouse/partenaire (ou les noms des épouses/partenaires) et enregistrez le numéro de ligne du Tableau de Ménage dans les cases prévues. Le nombre de noms de Q. 407 doit être égal au nombre d’épouses de Q. 406. Si une épouse/partenaire n’est pas listée dans le Tableau de Ménage, enregistrez ‘00’ dans les cases à côté du nom. Cela peut arriver si vous interviewer un homme qui est en visite dans un ménage et dont la femme est restée à la maison ou s’il est interviewé dans sa maison et que sa femme vive dans un ménage différent. À Q. 408, prenez l’âge de la femme provenant de la déclaration de l’homme et non du Tableau de Ménage.

QUESTIONS 425-430 : QUESTIONS SUR DES RAPPORTS SEXUELS PAYANTS

Ces questions portent spécifiquement sur des rapports sexuels payants et l’utilisation de condoms au cours de ces rapports sexuels payants au cours des 12 derniers mois. Les questions 425 et 426 sont des filtres pour identifier les enquêtés qui ont déclaré qu’au moins une, parmi leurs trois dernières partenaires au cours des 12 derniers mois, était une professionnelle du sexe. Vérifiez Q. 419 pour identifier la ou les partenaires sexuelles qui étaient des professionnelles du sexe ; vérifiez ensuite Q.417 dans la même colonne pour voir si l’enquêté a utilisé un condom la dernière fois qu’il a eu des rapports sexuels avec cette partenaire. Si l’enquêté a utilisé un condom au cours des derniers rapports sexuels avec chaque partenaire qui était une professionnelle du sexe, vérifiez la case à gauche et passez à Q. 430. Si l’enquêté n’a pas utilisé de condom aux derniers rapports sexuels avec chaque partenaire qui était une professionnelle du sexe, cochez la case à côté de ‘AUTRE’ et passez à Q. 431.

Exemple : La dernière partenaire sexuelle d’un homme (colonne 1) était une professionnelle du sexe. Il a utilisé un condom la dernière fois qu’il a eu des rapports sexuels avec elle. Son avant-dernière partenaire sexuelle était sa femme. Son avant-avant dernière partenaire sexuelle était une autre professionnelle du sexe. Il n’a pas utilisé de condom la dernière fois qu’il a eu des rapports sexuels avec elle. Cochez la case pour ‘AUTRE’ et passez à Q. 431.

Les questions 427 et 428 sont posées aux hommes qui ont déclaré qu’aucune partenaire sexuelle, parmi les trois dernières des 12 derniers mois, n’était une professionnelle du sexe. Il se peut que certains hommes, à cause d’un sentiment de gêne ou de honte, aient omis de déclarer que, parmi leurs partenaires sexuelles, certaines étaient des professionnelles du sexe. En outre, un homme peut avoir eu des relations sexuelles avec une professionnelle du sexe au cours des 12 derniers mois mais qui n’était pas l’une de ses trois partenaires sexuelles les plus récentes et qui par conséquent n’a pas été déclarée aux questions 416-422 ; il se peut aussi qu’un homme ait eu des rapports sexuels avec une professionnelle du sexe mais pas dans les 12 derniers mois.

Les deux questions 429 et 430 concernent l’utilisation de condom avec des professionnelles du sexe. Avoir des rapports sexuels payants est considéré comme un comportement sexuel à hauts risques. Les personnes qui payent en échange de rapports sexuels courent des risques importants de contracter le VIH ou d’autres IST. L’utilisation de condom à chaque rapport sexuel payant contribue à réduire les risques de contracter une infection. À Q. 429, on demande si un condom a été utilisé la dernière fois que l’enquêté a eu des rapports sexuels payants alors qu’à Q. 430, on cherche à savoir si l’enquêté a utilisé un condom chaque fois qu’il a payé quelqu’un en échange de rapports sexuels au cours des 12 derniers mois.

Questions 431 et 432: CADEAUX EN ÉCHANGE DE RAPPORTS SEXUELS

En posant les questions 431 et 432, on cherche à savoir si des cadeaux, sous quelque forme que ce soit, ont été donnés pour avoir des relations sexuelles ponctuelles avec une personne ou une relation sexuelle suivie. De l’argent pour payer des frais scolaires, de la nourriture pour la personne et sa famille, un téléphone et des crédits, des livres, des vêtements ou des bijoux sont considérés ici comme des cadeaux. Ces questions sont différentes des questions 427 et 428 qui ne concernent que les relations sexuelles payantes avec une professionnelle du sexe.

Q. 439: UTILISATION DE LA CONTRACEPTION AUX DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

Nous voulons savoir si une méthode de contraception a été utilisée pour éviter une grossesse la dernière fois que l’enquêté a eu des rapports sexuels. Ces questions sont similaires à celles concernant l’utilisation actuelle de la contraception que l’on pose aux femmes. Cependant, pour les hommes, les questions ne portent que sur l’utilisation contraceptive lors des derniers rapports sexuels. À Q. 437, on demande à l’enquêté si, lui ou sa femme, ont utilisé, ou non, une méthode, à part le condom, pour éviter une grossesse, la dernière fois qu’il a eu des rapports sexuels. Cette question est posée à ceux qui ont déclaré avoir utilisé un condom aux derniers rapports sexuels à Q.417. À Q.438, on pose la même question, mais sans la phrase « autre que le condom », aux hommes qui n’ont pas déclaré avoir utilisé un condom aux derniers rapports sexuels à Q.417. À Q. 439, insistez pour obtenir toutes les méthodes utilisées.

E. Section 5 : Préférences en matière de fécondité

Pratiquement toutes les questions de cette section sont identiques à celles de la Section 8 du Questionnaire Femme. Cependant, pour les hommes, il faut d’abord établir s’ils ont une épouse ou plus (Q. 501) pour savoir comment formuler les questions sur les préférences pour des enfants supplémentaires.

F. Section 6 : Emploi et Genre

Les questions de la Section 6 sont identiques à un sous-ensemble de questions de la Section 9 du Questionnaire Femme. Les questions 601-602 portent sur une période de référence de 7 jours avant l’interview.

G. Section 7 : VIH/sida

Dans cette section, cette série de questions est pratiquement identique à la Section 10 du Questionnaire Femme sauf que les questions sur les soins prénatals n’y figurent pas. En outre, les questions 731 et 732 sur les symptômes d’IST sont formulées différemment puisqu’elles s’appliquent aux hommes et non aux femmes.

H. Section 8 : Autres problèmes de santé

Questions 801-804 : CIRCONCISION

La circoncision consiste en l’ablation du prépuce, Cette opération peut être effectuée pour des raisons religieuses, médicales ou culturelles et réalisée à la naissance, durant l’adolescence ou à d’autres moments de la vie d’un homme. Si un homme n’est pas circoncis ou ne sait pas ce qu’est la circoncision ou bien s’il déclare qu’il ne sait pas s’il est circoncis ou non, utilisez le code « NE SAIT PAS » à Q. 801 et passez à Q.805. Sinon, posez les questions 802-804.

Q. 808: CONSOMMATION ACTUELLE DE TABAC

Demandez à l’enquêté s’il fume tous les jours, seulement certains jours ou pas du tout. Note: il n’est pas précisé, à cette question si l’enquêté fume des cigarettes, seulement s’il fume du tabac.

QUESTIONS 809-810: CONSOMMATION PASSÉE DE TABAC

À Q. 809, on demande aux enquêtés qui fument actuellement du tabac “CERTAINS JOURS si, dans le passé, ils fumaient tous les jours. À Q. 810, on demande aux enquêtés qui ont déclaré qu’ils ne FUMENT PAS actuellement de tabac s’ils fumaient dans le passé, tous les jours, certains jours ou pas du tout.

QUESTIONS 811 et 812: TYPES DE TABAC UTILISÉS PAR JOUR ET PAR SEMAINE

La Q. 811 est posée aux enquêtés qui ont déclaré fumer du tabac « TOUS LES JOURS ». On leur demande combien de ces produits ils fument, en moyenne, chaque jour. Quand vous enregistrez le nombre de fois que l’enquêté fume chacun de ces produits, pensez à inscrire ‘00’ devant chaque nombre inférieur à 10, ou ‘0’ quand il est inférieur à 100. Si le produit n’est pas utilisé, enregistrez ‘000’. Si le produit est utilisé mais pas chaque jour, inscrivez ‘888’. Si l’enquêté donne une réponse non numérique, insistez pour obtenir une réponse numérique. Veillez à bien enregistrer une réponse pour chaque produit.

La question 812 est similaire à Q. 811 mais elle porte sur la consommation hebdomadaire. Pour enregistrer les réponses, procédez de la même manière qu’à Q. 811. Faites aussi attention à bien enregistrer une réponse pour chaque produit.

Questions 813-815: TABAC SANS FUMÉE

À Q. 813, on demande à l’enquêté s’il utilise actuellement du tabac sans fumée chaque jour, certains jours ou pas du tout. Aux enquêtés qui ont déclaré en utiliser « CHAQUE JOUR », posez Q. 814. Inscrivez le nombre de fois que l’enquêté utilise, en moyenne, chacun de ces produits par jour en procédant comme à la question Q. 811.

La question 815 est similaire à Q. 814 mais elle s’adresse uniquement aux enquêtés qui ont déclaré utiliser actuellement « CERTAINS JOURS » du tabac sans fumer. Inscrivez le nombre de fois que l’enquêté utilise chacun de ces produits par semaine en procédant comme à la question 812.

**FIN DU MANUEL DE L’ENQUÊTRICE ET DE L’ENQUÊTEUR**

1. 1 Dans le cas où au cours de l’enquête, des hommes sont interviewés dans un sous-échantillon des ménages, il faudra introduire et expliquer, de manière appropriée, ce qu’est un sous-échantillon. [↑](#footnote-ref-1)
2. Utilisez la terminologie du pays pour désigner les techniciens chargés d’effectuer les tests biomarqueurs comme les infirmières, les techniciens en santé, les chercheurs en santé ou les spécialistes des biomarqueurs. [↑](#footnote-ref-2)
3. La collecte de certaines données comme, par exemple, les enquêtes Homme ou la collecte de biomarqueurs peut être limitée à un sous-échantillon de ménages. Dans ces enquêtes, les instructions pour remplir la section Identification du Questionnaire Ménage doivent être adaptées pour prendre en compte l’enregistrement des informations en fonction du fait que le ménage est ou non inclus dans le sous-échantillon. [↑](#footnote-ref-3)
4. Généralement, le sel est iodé avec soit de l’iodate de potassium, soit de l’iodure de potassium. Cependant, des kits de tests comportent des additifs spécifiques. Un kit de test pour du sel enrichi avec de l’iodate de potassium ne sera pas efficace sur du sel enrichi avec de l’iodure de potassium et vice versa. Incluez donc les instructions appropriées au kit de test qui sera utilisé au cours de l’enquête. [↑](#footnote-ref-4)
5. Note: Ces instructions s’appliquent au sel iodé avec de l’iodate de potassium. Elles ne doivent pas figurer dans le manuel si le sel est iodé avec de l’iodure de potassium. [↑](#footnote-ref-5)
6. Ces instructions s’appliquent au sel iodé avec de l’iodure de potassium. Elles ne doivent pas figurer dans le manuel si le sel est iodé avec de l’iodate de potassium. [↑](#footnote-ref-6)
7. Adapter ce paragraphe pour qu’il corresponde à la collecte de biomarqueurs et au personnel chargé de la collecte dans le pays. [↑](#footnote-ref-7)
8. . Le calendrier doit couvrir l'année de l'enquête jusqu'au dernier mois de terrain, plus les 5 années complètes précédant l'année de l'enquête. Pour les enquêtes dont la collecte des données commence en 2015, le calendrier commence avec l’année 2010, et pour les enquêtes dont la collecte des données commence en 2016 ou 2017, les années devront être adaptées. [↑](#footnote-ref-8)
9. [ Note: Après avoir finalisé le manuel de l’enquêtrice et de l’enquêteur, assurez-vous que les pages qui contiennent les exemples illustratifs et les calendriers sont face à face.] [↑](#footnote-ref-9)
10. Pour les cas 2-7, montrez soit le scénario pour questionnaire papier, soit le scénario pour CAPI m mais pas les deux. [↑](#footnote-ref-10)